★ DANS LES MARGES CRÉATIVES DE LA BD – pages 14 et 15

LE MONDE diplomatique

POPULISME, RÉPONSE À PIERRE ROSANVALLON

PAR CHANTAL MOUFFE

Page 3.

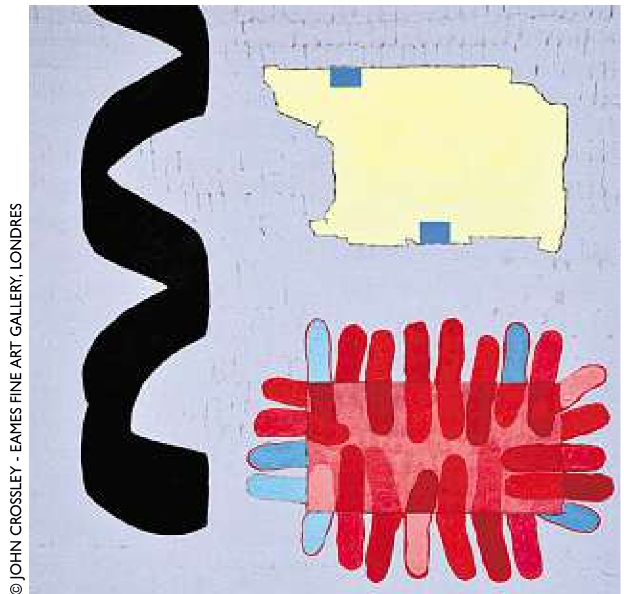
5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 794 - 67e année. Mai 2020

DOSSIER : COVID-19, APRÈS LA CRISE… LES CRISES

Un avant-goût du choc climatique

L'abîme dans lequel un coronavirus a précipité de nombreux pays illustre le coût humain de la négligence face à un danger pourtant parfaitement identifié. Évoquer la fatalité ne peut dissimuler l'évidence : mieux vaut prévenir que guérir. Les atermoiements actuels dans la lutte contre le réchauffement climatique pourraient conduire à des phénomènes bien plus dramatiques.



© JOHN CROSSLEY - EAMES FINE ART GALLERY, LONDRES

JOHN CROSSLEY. – « The Lookout » (Le Guetteur), 2015

PAR PHILIPPE DESCAMPS ET THIERRY LEBEL *

EN MARS 2020, la crise sanitaire a relégué l'actualité climatique loin des titres. Pourtant, ce mois fera date comme le dixième de suite avec une température moyenne au-dessus des normales. *« Une telle série de dix mois "chauds" consécutifs à l'échelle du pays est inédite »,* note Météo France, dont les données permettent de remonter jusqu'à 1900. L'hiver écoulé a battu tous les records avec des températures supérieures aux normales de 2 °C en décembre et janvier, puis de 3 °C en février. Pour se rassurer, on a préféré retenir l'amélioration spectaculaire de la transparence atmosphérique. Lueurs d'espoir : l'Himalaya redevenait visible à l'horizon des villes du nord de l'Inde, ou le mont Blanc depuis les plaines lyonnaises.

Nul doute que la mise à l'arrêt d'une bonne partie de la production entraînera cette année une baisse inégalée des émissions de gaz à effet de serre (GES) (1). Mais peut-on vraiment croire qu'une décrue historique va s'amorcer ? En révélant la vulnérabilité de notre civilisation, les fragilités associées au modèle de croissance économique mondialisée, du fait de l'hyperspécialisation et des flux incessants de personnes, de marchandises et de capitaux, le Covid-19 provoquera-t-il un électrochoc salutaire ? La crise économique et financière de 2008 généra, elle aussi, une baisse sensible des émissions, mais elles sont rapidement reparties à la hausse ensuite, battant de nouveaux records…

Signe avant-coureur de possibles effondrements plus graves, le naufrage sanitaire actuel peut se voir à la fois comme un modèle réduit et une expérience en accéléré du chaos climatique qui vient. Avant de devenir une affaire de santé, la multiplication des virus pathogènes renvoie aussi à une question écologique : l'emprise des activités humaines sur la nature (2). L'exploitation sans fin de nouvelles terres bouleverse l'équilibre du monde sauvage, tandis que la concentration animale dans les élevages favorise les épidémies.

Le virus a touché en premier lieu les pays les plus développés, car sa vitesse de propagation est étroitement liée aux réseaux d'échanges maritimes et surtout aériens, dont le développement constitue également l'un des vecteurs croissants des émissions de GES. La logique du court terme, de l'effacement des précautions montre, dans ces deux domaines, la capacité autodestructrice pour les humains de la primauté accordée au gain individuel, à l'avantage comparatif, à la compétition. Si certaines populations ou régions s'avèrent plus vulnérables que d'autres, la pandémie affecte progressivement la planète entière, de même que le réchauffement ne se cantonne pas aux pays les plus émetteurs de dioxyde de carbone (CO_2).

(Lire la suite pages 20 et 21.)

* Hydroclimatologue, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et à l'Institut des géosciences de l'environnement (IGE, Grenoble), contributeur aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

(1) *Cf.* Christian de Perthuis, « Comment le Covid-19 modifie les perspectives de l'action climatique », *Information et débats,* n° 63, Paris, avril 2020.

(2) Lire Sonia Shah, « Contre les pandémies, l'écologie », *Le Monde diplomatique,* mars 2020.

Qui va payer ?

Les crises se ressemblent. Lorsque la tempête fait rage, le capitaine en appelle à la solidarité. La menace passée, l'union s'évanouit : certains écopent en fond de cale, d'autres se trémoussent sur les ponts supérieurs. En sera-t-il de nouveau ainsi ou la pandémie provoquera-t-elle un changement de cap ?

PAR LAURENT CORDONNIER *

LA CRISE qui survient n'est pas de nature sanitaire, mais économique. Le battement d'ailes de papillon qui s'est sans doute produit au marché de Wuhan a cheminé suivant les lignes de fragilité du capitalisme mondialisé et libéralisé, lequel a redéployé depuis quarante ans ses « chaînes de valeur » au gré des eldorados de pacotille qui lui promettaient de paresseux profits : la captation financière, la concurrence « libre et non faussée » par les coûts salariaux, le juste à temps, le *lean management,* le pillage des ressources naturelles, l'obsolescence programmée, la réduction du nombre de masques et de lits dans les hôpitaux, l'austérité.

Nous n'en sommes qu'aux prémices mais, déjà, les économistes s'interrogent : qui va payer et comment ? Une profession qui ne gagnerait pas son pain sans cette levure qui s'anime à la simple invocation des « coûts » ne saurait manquer une si belle occasion de poser la question. On ne pourrait, pour cette fois, lui donner tort. C'est en effet l'une des interrogations majeures qui accompagneront la perspective d'un « retour à la normale » : qu'est-ce qui est « normal », qu'est-ce qu'un « retour », et existe-t-il des « perspectives » qui ne boucheraient pas à nouveau l'horizon ?

Économique, cette crise ne ressemble pourtant à rien de vraiment connu dans l'histoire du capitalisme. Ni classique ni keynésienne, elle ne résulte ni d'un choc d'offre, dû à des entraves institutionnelles, technologiques ou provenant de la disponibilité insuffisante des facteurs de production (le capital, le travail et les ressources naturelles), ni d'un effondrement soudain de la demande, bien que le régime de formation de la demande soit structurellement défaillant depuis quarante ans. Elle découle essentiellement de décisions souveraines (et, pour une plus faible part, de mesures de protection prises individuellement) qui ont conduit à mettre brutalement à l'arrêt des pans entiers de l'appareil productif. Le Bureau international du travail (BIT) estime que *« 1,25 milliard de travailleurs représentant près de 38 % de la main-d'œuvre mondiale sont employés dans des secteurs qui doivent faire face actuellement à une baisse sévère de la production et à un risque élevé de déplacement des effectifs. Parmi les secteurs-clés figurent le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration ainsi que le secteur manufacturier* (1) *».*

(Lire la suite pages 22 et 23.)

(1) « Observatoire de l'OIT : le Covid-19 et le monde du travail, 2e édition », Organisation internationale du travail, Genève, 7 avril 2020

* Économiste, professeur à l'université de Lille.

Tous des enfants

PAR SERGE HALIMI

UNE fois encore leur monde est par terre. Et ce n'est pas nous qui l'avons cassé. On évoque en ce moment le programme économique et social du Conseil national de la Résistance ; la conquête des droits syndicaux et les grands travaux du New Deal. Mais bien des maquisards français avaient alors conservé leurs armes, et dans la rue un peuple attendait l'échappée belle « de la Résistance à la révolution ». Telle était d'ailleurs la devise d'un quotidien de l'époque qui se nommait *Combat*. Quant à Franklin Roosevelt, il sut faire comprendre à une partie des patrons américains que les révoltes ouvrières et le chaos social risquaient de balayer leur capitalisme adoré. Il leur fallut donc composer.

Aujourd'hui, rien de tel. Confinées, infantilisées, sidérées autant que terrorisées par les chaînes d'information en continu, les populations sont devenues spectatrices, passives, anéanties. Par la force des choses, les rues se sont vidées. Il n'y a plus ni « gilets jaunes » en France, ni Hirak en Algérie, ni manifestations à Beyrouth ou à Barcelone. Tel un enfant apeuré par le grondement de l'orage, chacun attend de connaître le sort que le pouvoir lui réserve. Car les hôpitaux, c'est lui ; les masques, les tests, c'est lui ; les virements qui permettront de tenir quelques jours de plus, c'est lui (1) ; le droit ou non de sortir – qui ? comment ? quand ? avec qui ? –, c'est encore et toujours lui. Le pouvoir a tous les pouvoirs. Médecin et employeur, il est aussi notre juge d'application des peines qui décide de la durée comme de la dureté de notre confinement. Pourquoi s'étonner alors que trente-sept millions de Français, un record, *« deux fois le score d'une Coupe de monde de football »,* aient écouté le président de la République le 13 avril dernier quand celui-ci s'exprima sur onze chaînes à la fois ? Que pouvaient-ils faire d'autre ce soir-là ?

Le vertige s'accroît du fait que cette puissance ne sait pas où elle va. Ses décisions sont comminatoires, même quand elles se contredisent. Les masques ? Ils ne servaient à rien, c'était certain, tant qu'on n'en avait pas. Ils sont redevenus utiles – c'est-à-dire susceptibles de sauver la vie – depuis qu'on en dispose. La « distanciation sociale » s'impose, c'est entendu, mais la distance de sécurité s'accroît de 50 % quand un Français se rend en Belgique ou franchit le Rhin, et elle double s'il parvient à traverser l'Atlantique. Enfin, on nous dira bientôt quel âge et quelle corpulence interdisent toujours de sortir de chez soi. Mieux valait autrefois être vieux et gros qu'aujourd'hui « senior » et « en surpoids » : les premiers étaient au moins libres de leurs pas. On apprendra aussi pourquoi les écoliers ont cessé d'être contagieux pour des enseignants proches de la retraite à qui on continue pourtant de recommander de conserver leurs distances avec leurs petits-enfants.

Un jour, nous redeviendrons adultes. Capables de comprendre et d'imposer d'autres choix, y compris économiques et sociaux. Pour le moment, nous prenons des coups sans pouvoir les rendre ; nous parlons dans le vide et nous le savons. D'où ce climat poisseux, cette colère inemployée. Un baril de poudre au milieu d'une pièce, et qui attend son allumette. Après l'enfance, l'âge ingrat…

(1) Aux États-Unis, le nom de Donald Trump va figurer sur les chèques d'environ 1 200 dollars par personne que le Trésor américain enverra à des dizaines de millions de citoyens.

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

M 02136 - 794 - F: 5,40 € - RD

Afrique CFA : 2 400 F CFA, **Algérie :** 290 DA, **Allemagne :** 6,00 €, **Andorre :** 6,00 €, **Antilles-Guyane :** 5,50 €, **Autriche :** 6,00 €, **Belgique :** 5,90 €, **Canada :** 8,00 $C, **Espagne :** 6,00 €, **États-Unis :** 8,95 $US, **Grèce :** 6,00 €, **Hongrie :** 1 995 HUF, **Irlande :** 6,00 €, **Italie :** 6,00 €, **Liban :** 9 500 LBP, **Luxembourg :** 5,90 €, **Maroc :** 35 DH, **Pays-Bas :** 6,00 €, **Portugal cont. :** 6,00 €, **Réunion :** 5,50 €, **Royaume-Uni :** 5,50 £, **Suisse :** 8,80 CHF, **TOM :** 780 XPF, **Tunisie :** 5,90 DT.

COURRIER DES LECTEURS

Réinventer l'humanité

L'article d'Evelyne Pieiller « Réinventer l'humanité » (avril) a suscité diverses réactions. M. Jean-Paul Flipo nous a ainsi adressé les réflexions suivantes :

L'auteure insiste sur les aspects spirituels et moraux de cette « réinvention de l'humanité », en laissant cependant de côté ce que ces qualificatifs renvoient encore pour nombre de nos contemporains, à savoir une transcendance. Qu'on reconnaisse avoir des racines chrétiennes ou non, la science historique a mis en évidence l'immense influence que cette religion a eue sur les peuples occidentaux pendant des siècles, que ce soit par les textes évangéliques véhiculant des idées de partage, d'amour du prochain, de pardon, etc., ou par les rôles social, éducatif, humanitaire… assurés par les Églises tout au long de leur histoire.

Le capitalisme contemporain a démarré sur des prémisses chrétiennes, rappelées en particulier par Max Weber dans son célèbre ouvrage *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904) : il s'agissait alors de travailler dur pour produire une valeur économique à partager entre tous, le bénéfice étant destiné essentiellement à être réinvesti, pour une croissance continue de l'économie. Ce principe de départ a rapidement dégénéré : d'un fondement partageur, il a glissé petit à petit vers une logique égoïste, accapareuse, survoltée par l'hubris des actionnaires. Aujourd'hui, ce qui était moral est devenu moraliste, témoin la tonalité générale des slogans publicitaires *corporate* (d'entreprise) dont le rôle est d'en présenter un imaginaire valorisant : on y retrouve toutes les idées humanistes qui sont rappelées par la journaliste dans son article…

M. Aurélien Niel exprime, quant à lui, certaines réserves :

Le titre laisse accroire avec le choix du mot « réinventer » que nous ayons là affaire à une nouvelle utopie sociale, alors même que de nombreux penseurs (certains étant cités dans l'article, à l'instar de l'anarchiste Pierre Kropotkine ou de l'anthropologue Marcel Mauss) n'ont fait que souligner cet étant-là propre aux sociétés humaines : l'entraide et la coopération (au moyen de la sympathie mutuelle pour le premier, et du don pour le second). Plutôt que de création ex nihilo, il serait plutôt question de refondation, de reconsidération de l'espèce humaine sous un autre angle, qui échapperait tout autant aux traditions de pensée libérale (dont le capitalisme constitue la voie d'expression privilégiée par nos sociétés occidentales) qu'au matérialisme historique marxiste ou encore aux courants conservateurs au niveau social. Quelques pensées lumineuses, point d'équilibre achevé entre souci écologiste et émancipation individuelle et collective, auraient été ici utiles. Convoquer des auteurs tels Gunther Anders et son *« décalage prométhéen »,* Jacques Ellul et ses analyses du système technicien, André Gorz (pourfendeur de l'idéologie de la croissance), développer davantage le point de vue de l'anthropologue Philippe Descola aurait permis de sortir de la seule ornière antirationaliste et « lyrique » de penseurs ici présentés, comme Pablo Servigne ou Donna Haraway, dont les thèses respectives sont effectivement porteuses de possibles dérives antisociales voire antihumanistes.

Coronavirus

Réagissant à notre dossier, Matthieu, interné dans un hôpital psychiatrique, nous adresse quelques réflexions sur la crise sanitaire :

Au moment où, à la faveur de la révolte des « gilets jaunes », les anciens spectres de Marx revenaient hanter les consciences, surgit cette maladie. Le coronavirus a nécessité apparemment, et a été le prétexte à un confinement drastique. Cela donne un coup de boutoir à la tentative de la part des plus humiliés de relever tête. *(…)*

Cette crise sanitaire n'est-elle pas due à la pollution générée par le productivisme et à l'angoisse liée à la conscience de la finitude terrestre, qui se précise de plus en plus… On a l'impression, par-delà les mesures prises par le gouvernement d'Édouard Philippe et d'Emmanuel Macron, que s'exprime un relent de rêve survivaliste, pour ainsi dire, un rêve de communauté refoulé, qui ferait l'économie d'une gestion de crise. D'autant que depuis quelques années, se raconter des histoires malthusiennes est devenu à la mode. *(…)* Mais qu'à cela ne tienne, ceux qui sont entre quatre murs ne vont pas se laisser faire. Passé un certain seuil d'angoisse, on oublie d'avoir peur.

Hôpital

Biologiste des hôpitaux désormais à la retraite, M. Jacques Frey commente l'une des préconisations formulées par André Grimaldi et Frédéric Pierru dans leur article « L'hôpital, le jour d'après » (avril) :

Il faut retenir la phrase : *« Soignants et usagers devront être inclus dans la gouvernance des établissements. »* En effet, cette gouvernance appartient en totalité aujourd'hui aux gestionnaires formatés à l'École de Rennes et sous la tutelle des agences régionales de santé (ARS). Jusqu'aux années 1990-1995, il était encore possible de refuser le diktat d'un directeur général pour le choix d'un matériel ou la présence d'une surveillante dans un laboratoire qui n'en avait pas besoin. Mais progressivement la situation s'est aggravée, laissant à ladite surveillante un seul interlocuteur : le gestionnaire. Le coup final a été porté en 2007 par la création des pôles, supprimant la notion de service, au prétexte d'une « nouvelle gouvernance hospitalière » destinée à réunir des services par cohérence de pathologie. L'autorité médicale n'était plus représentée que par le président du pôle, assez souvent à la dévotion du directeur général. Celui-ci avait désormais les mains libres pour effectuer des coupes budgétaires, des suppressions de lits ou de personnels. Il est donc capital dans « le jour d'après » de modifier les statuts hospitaliers afin de redonner le pouvoir au personnel soignant avec la participation d'usagers, les gestionnaires reprenant une fonction d'exécutant qui aurait dû rester la leur.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris

ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIFS

– L'essayiste Jacques Julliard n'est pas membre de l'Académie française, comme il est écrit dans l'article « Le refus de Sartre » (avril 2020).

– Un problème technique a fait disparaître la note 12 de l'article de Renaud Lambert et Pierre Rimbert « Jusqu'à la prochaine fin du monde… » (avril). Le discours de Nicolas Sarkozy cité a été prononcé à Toulon, le 25 septembre 2008. Par ailleurs, certains lecteurs ont constaté une mauvaise impression du bas de la même page, rendant la note 11 illisible. Voici la référence qu'elle donnait : Walter Scheidel, *The Great Leveler. Violence and the History of Inequality from the Stone Age to the 21st Century,* Princeton University Press, 2017.

– Contrairement à ce qu'indiquait l'article « Prendre le monde sans changer le pouvoir » (avril), les sommes consacrées à l'action humanitaire dans le monde n'ont pas été multipliées par cinq en dix ans, mais en vingt ans.

– Dans l'article « Esprit critique et jeux vidéo » (avril), la date de sortie du jeu *September 12th,* édité par Newsgaming, est 2003 et non 2010.

Le calendrier des illusions

« Le jour d'après, quand nous aurons gagné », a expliqué M. Emmanuel Macron lors de son « adresse aux Français » du 16 mars dernier, *« ce ne sera pas un retour au jour d'avant. » « Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons »,* avait-il promis quatre jours plus tôt. *« Mais le temps, aujourd'hui, est (…) à cette union sacrée qui consiste à suivre tous ensemble un même chemin. »* Depuis l'instauration du confinement le 17 mars dernier, la dramaturgie du débat public s'articule autour d'un cadre temporel fixé par les autorités et largement accepté : il y a un « pendant » ; il y aura un « après ».

« Pendant » la crise, le gouvernement suspend l'État de droit, les libertés de circulation, de réunion, de manifestation, etc., réécrit des sections entières du droit du travail, piétine les droits de la défense en matière judiciaire, systématise la surveillance de masse (*lire les articles pages 18 et 19*). « Pendant », le ministère de l'intérieur diligente en un mois 12,6 millions de contrôles de police – plus que de dépistages du virus – et inflige 760 000 amendes aux badauds, soit davantage que de masques distribués aux civils. « Pendant », la délation devient une vertu civique qui rassemble enfin des intellectuels parisiens confinés, tweetant rageusement contre les promeneurs sortis malgré les consignes, et le préfet de Seine-et-Marne, qui réquisitionne des chasseurs pour *« prévenir et signaler aux représentants des forces de l'ordre toute infraction »* à la réclusion (avant de dissoudre sa milice pour cause de *« bases juridiques fragiles »*, selon la préfecture). « Pendant », drapeaux rouges et « gilets jaunes » font place aux blouses blanches, celles non pas des infirmières et aides-soignantes, mais des infectiologues, virologues, médecins chefs qui imposent dans les médias une approche strictement médicale d'une crise avant tout politique. En revanche, un préavis de grève lancé par la Confédération générale du travail pour dénoncer le manque de protection des salariés les plus exposés est jugé *« inopportun »* par le gouvernement (27 mars).

Pour les employés, les libertés, les projets, les leçons à tirer, on verra « après ».

Car tout sera fait pour qu'il n'y ait pas d'« après ».

La guerre, militaire ou sanitaire, impose une mobilisation permanente et des batailles sans cesse renouvelées : pour le confinement, puis pour le déconfinement, pour l'union nationale, la reconquête économique, l'*« effort considérable »* – l'austérité – déjà annoncé par le premier ministre Édouard Philippe (TF1, 2 avril 2020), etc. L'État dicte le tempo d'autant plus librement qu'opposition vaut trahison. Ponctués par les adresses télévisées de M. Macron, les moments-clés succèdent aux périodes cruciales. Chacune débute alors que la précédente dure encore, mise en musique par les médias de masse, dont l'audience explose, de sorte que prévaut une règle d'or : pas de temps mort. Aucune délimitation ne doit marquer la frontière entre le « pendant » permanent et l'hypothétique « après ». L'heure des comptes ne doit jamais sonner.

Or c'est précisément ce moment qu'attend une partie des forces sociales contestataires. Celles qui, avec le mouvement des « gilets jaunes » et la grève contre la « réforme » des retraites, avaient imposé leur rythme à la vie politique française. Le « jour d'après » devient une rubrique médiatique, le point où convergent tous les débats, le mirage qu'on entrevoit toujours sans jamais l'atteindre. La faillite du régime économique combinée à la réclusion printanière font bourgeonner les projets de nouveaux mondes où les aides-soignantes, hier obligées de revêtir un sac-poubelle en guise de blouse, devanceront le publicitaire dans la hiérarchie des métiers socialement utiles. L'idée s'impose avec une sorte d'évidence que le moment de reprendre l'initiative coïnciderait avec la fin de l'épidémie. Le pouvoir entretient cette flambée d'espoirs différés qui lui laisse le champ libre. Pour avoir écorné la mythologie de l'« après » en confirmant le maintien des suppressions de lits d'hôpital, le directeur général de l'agence régionale de santé du Grand-Est a été limogé. *« Le premier ministre demande à son gouvernement et à la haute fonction publique de respecter une discipline d'airain dans la communication de crise »,* a commenté le quotidien *Les Échos* (9 avril 2020). « Le jour d'après », « les jours heureux » scandent le calendrier des illusions, offert pour que la société confinée bouillonne sans jamais exploser.

PIERRE RIMBERT.

Nos éditions internationales durement atteintes

La pandémie mondiale de Covid-19 atteint cruellement les éditions internationales du *Monde diplomatique*. Jeudi 16 avril, Luis Sepúlveda a été emporté par la maladie à Oviedo, en Espagne. L'écrivain est mondialement connu, inutile de le présenter ici (1). Mais il fut aussi un soutien historique de notre édition chilienne.

Le lendemain de son décès, le 17 avril, le responsable de notre édition bulgare, Venko Kanev, a succombé à son tour au virus dans un hôpital français. Plus que des partenaires, nous perdons en eux des amis et des camarades.

Avec beaucoup d'enthousiasme, disposant de peu de moyens, Venko parvenait chaque mois depuis 2005 à publier un numéro du *Monde diplomatique* en bulgare : cinq ou six articles au moins, en fonction de sa charge de travail et de la disponibilité de ses traducteurs, tous bénévoles – lui compris. Il éditait également de petits livres composés d'articles tirés de notre mensuel.

Venko, c'était un caractère, un personnage comme on dit. Un lutteur chaleureux et déterminé. Au moment où le virus l'a atteint, il terminait la réalisation d'un *Manière de voir* sur les médias et envisageait la traduction en bulgare du *Manuel d'économie critique*. Uri Borissov et Dora Tchitchkova reprennent aujourd'hui son flambeau.

(1) On trouvera les textes qu'il a publiés dans nos colonnes sur notre site Internet, www.monde-diplomatique.fr/61737

Édité par la **SA Le Monde diplomatique**.
Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26

Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Serge HALIMI, président, directeur de la publication
Benoît BRÉVILLE, directeur adjoint
Autres membres :
Vincent CARON, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT

Conseiller spécial auprès du directeur de la publication : Bruno LOMBARD

Directrice des relations et des éditions internationales : Anne-Cécile ROBERT

Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI

Rédacteur en chef : Benoît BRÉVILLE
Rédacteurs en chef adjoints : Akram BELKAÏD, Renaud LAMBERT

Cheffe d'édition : Mona CHOLLET

Rédaction : Martine BULARD, Philippe DESCAMPS, Evelyne PIEILLER, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT

Cartographie : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU, Thibault HENNETON

Conception artistique : Maria IERARDI, Boris SÉMÉNIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)

Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET

Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM

Correction : Xavier MONTHÉARD, Sarah ZHIRI

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON

Adjointe à la direction administrative : Élodie COURATIER

Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Secrétariat : Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prénom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET

Publicité : Hélène FAVERIE (01-57-28-38-03)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Saveria COLOSIMO-MORIN, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Carole MERCERON, Christiane MONTILLET

Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147

Service relations abonnés
● Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé)
www.monde-diplomatique.fr
● Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée :
France métropolitaine : 59 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Controverse sur le populisme de gauche

Ce que Pierre Rosanvallon ne comprend pas

La crise sanitaire a rouvert la chasse aux «populistes». À l'instar des caricatures – MM. Donald Trump et Jair Bolsonaro –, ils mépriseraient la science, la séparation des pouvoirs, la complexité, l'État de droit. Avocat d'une démocratie apaisée, consensuelle, Pierre Rosanvallon reprend à son compte certaines de ces critiques, arbitraires, du populisme. Une théoricienne réputée de ce courant lui répond.

Par Chantal Mouffe *

Dans son récent ouvrage *Le Siècle du populisme* (1), Pierre Rosanvallon s'étonne du fait que, contrairement aux autres idéologies de la modernité comme le libéralisme, le socialisme, le communisme ou l'anarchisme, le populisme ne se rattache à aucune œuvre d'envergure. Il s'agirait pourtant, selon lui, d'une proposition politique dotée d'une cohérence et d'une force positive, mais qui n'a été ni formalisée ni développée. Dans son livre, Rosanvallon se propose de définir la doctrine populiste et d'en faire la critique.

Cette doctrine, il la construit de manière arbitraire, à partir d'éléments provenant de sources très hétérogènes et en reprenant les clichés déjà exposés dans la plupart des critiques du populisme. Sa définition n'apporte rien à la thèse, reprise par de nombreux auteurs, selon laquelle le populisme consiste à opposer un «peuple pur» à une «élite corrompue» et à concevoir la politique comme l'expression immédiate de la «volonté générale» du peuple (2). Avec quelques variations, on retrouve cette vision dans *Le Siècle du populisme.*

Lorsqu'il se réfère à des auteurs qui défendent une autre position, il le fait en travestissant leurs idées pour les rendre conformes à la thèse qu'il défend. Plusieurs de mes travaux sont ainsi caricaturés au point qu'on se demande si cet historien, pourtant réputé, les a lus ou s'il fait preuve d'une mauvaise foi méthodologiquement douteuse.

Il affirme par exemple que je rejette la démocratie libérale représentative alors que mon ouvrage *Pour un populisme de gauche* souligne l'importance d'inscrire cette stratégie dans le cadre de la démocratie pluraliste et de ne pas renoncer aux principes du libéralisme politique. Contrairement à ce que prétend Rosanvallon, je soutiens, dans *Le Paradoxe démocratique* (3), que la démocratie libérale résulte de l'articulation de deux logiques incompatibles en dernière instance, mais que la tension entre l'égalité et la liberté, lorsqu'elle se manifeste de façon «agonistique», sous la forme d'une lutte entre adversaires, garantit l'existence du pluralisme. De même, je défendrais, selon lui, l'unanimité comme horizon régulateur de l'expression démocratique, alors que le thème de la division sociale et de l'impossibilité d'un consensus inclusif se trouve au centre de mes réflexions.

Mais si cet ouvrage qui vise à faire la théorie du populisme ne contribue pas à une meilleure intelligence du phénomène, c'est d'abord en raison de la vanité de son ambition : *le* populisme n'existe pas en tant qu'entité dont on pourrait faire la théorie ou produire le concept. Il n'existe que *des* populismes, ce qui explique d'ailleurs pourquoi la notion donne lieu à tant d'interprétations et de définitions contradictoires.

Plutôt que de chercher à définir les principes du populisme, il faut examiner la logique politique mise en œuvre par les mouvements qualifiés de «populistes». Suivant cette démarche, Ernesto Laclau montre dans *La Raison populiste* (4) qu'il s'agit d'une stratégie de construction de la frontière politique, établie sur la base d'une opposition entre ceux d'en bas et ceux d'en haut, entre les dominants et les dominés. Les mouvements qui l'adoptent surgissent toujours dans le contexte d'une crise du modèle hégémonique. Envisagé de cette façon, le populisme n'apparaît ni comme une idéologie, ni comme un régime, ni comme un contenu programmatique spécifique. Tout dépend de la façon dont se construit l'opposition nous/eux ainsi que des contextes historiques et des structures socio-économiques dans lesquels elle se déploie. Appréhender les différents populismes implique de partir des conjonctures spécifiques de leur émergence au lieu, comme le fait Rosanvallon, de les réduire à des manifestations d'une même idéologie.


PHOTOGRAPHIE : CENTRE POMPIDOU, MNAM-CCI - RMN-GRAND PALAIS

VASSILY KANDINSKY. – «Gegenklänge» (Accords opposés), 1924

«République du centre»

À défaut d'éclairer son objet, Rosanvallon révèle dans son étude du populisme la nature et les limites de sa propre conception de la démocratie. La théorie démocratique qui structure l'idéologie populiste appelle selon lui une *«forme limite de la démocratie»* qui consiste à faire le procès de la nature libérale et représentative des démocraties existantes. Et ce en leur opposant une solution de remplacement fondée sur trois caractéristiques : une démocratie directe, un projet de démocratie polarisée et une conception immédiate et spontanée de l'expression populaire.

À cette supposée doctrine populiste, l'ancien secrétaire de la Fondation Saint-Simon oppose sa propre conception, développée dans ses ouvrages antérieurs. Sur le plan philosophique, on y trouve une version sophistiquée de la doctrine dominante des partis sociaux-démocrates sous hégémonie néolibérale. Celle élaborée dans les années 1980 et 1990 par les théoriciens de la «troisième voie» comme Anthony Giddens au Royaume-Uni et Ulrich Beck en Allemagne. Leur thèse : nous sommes entrés dans une «seconde modernité» où le modèle antagonique de la politique devient obsolète faute d'adversaires sociaux. Les identités collectives comme les classes ont perdu leur pertinence, et les catégories de droite et de gauche se périment. Il subsiste des différences d'opinion potentiellement conflictuelles mais qui se réduisent et s'apaisent en réconciliant la diversité des demandes individuelles. Dès lors, une *«politique de la vie»* liée aux préoccupations environnementales, familiales, aux identités personnelles et culturelles prendrait le pas, selon Giddens, sur la *«politique de l'émancipation»* (5).

L'adoption d'une telle conception par les partis sociaux-démocrates fut à l'origine du social-libéralisme qui domine l'Europe occidentale depuis la fin des années 1980. En France, ce projet d'une «République du centre» trouva ses plus fervents adeptes autour de Rosanvallon et d'intellectuels du Centre Raymond-Aron de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) (6). Ce courant privilégie la dimension libérale de la démocratie : il met l'accent sur la défense des aspects constitutionnels au détriment de la participation du peuple. Cette prédominance du libéralisme sur la souveraineté populaire conduit à faire l'impasse sur la division sociale, sur les rapports de pouvoir et les formes de lutte antagoniques associés avec la notion de lutte de classes.

Centrée sur l'absence de solution de rechange à la mondialisation néolibérale, une vision «postpolitique» de ce type, loin de constituer un progrès pour la démocratie, assigne au système politique la tâche de *«gouverner le vide»,* comme l'a montré Peter Mair (7). En 2005, je soutenais que l'absence de lutte entre projets de société opposés prive les élections de leur sens et fournit un terrain favorable au développement des partis populistes de droite (8). Lesquels peuvent ainsi prétendre rendre au peuple le pouvoir confisqué par l'establishment. Quinze ans plus tard, le paysage politique européen conforte cette hypothèse.

Rosanvallon ne réalise pas que le modèle consensuel d'une politique sans frontières est à l'origine de la montée en puissance du populisme. Seule peut l'interrompre à ses yeux l'élaboration d'un projet alternatif fort, une «deuxième révolution démocratique» qui implique de repenser tant l'activité citoyenne que les institutions démocratiques. Il formule ainsi une série de propositions, qui ne sont pas inintéressantes, visant à diversifier et à démultiplier les institutions démocratiques et à élargir la portée de l'activité citoyenne. À la «démocratie d'autorisation», qui délivre par les élections le pouvoir de gouverner, devrait par exemple s'ajouter une «démocratie d'exercice», qui soumet l'exercice du pouvoir à des critères démocratiques. Mais, comme ces propositions participent de la conception postpolitique, ignorent les antagonismes qui structurent la société et ne mettent pas en question le modèle néolibéral, on peine à voir en quoi la «deuxième révolution démocratique» contribuerait à faire reculer les forces populistes.

Concevoir le populisme comme une stratégie de construction de la frontière politique rend intelligible le «moment populiste», ce que la perspective de Rosanvallon ne permet pas. Ces mouvements rejettent le gouvernement des experts et la réduction de la politique à des questions d'ordre technique. Ils se réclament d'une vision partidaire et montrent les failles de l'approche consensuelle. Ils récusent enfin la postpolitique et exigent la possibilité pour les citoyens de participer aux décisions qui concernent les affaires publiques et pas seulement de contrôler leur mise en œuvre. Certains expriment leurs revendications sous la forme d'un populisme de droite, de type «immunitaire» et xénophobe, désireux de restreindre la démocratie aux nationaux ; d'autres le font sous la forme d'un populisme de gauche visant à étendre cette dernière à de nombreux domaines et à l'approfondir.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie populiste de gauche propose une rupture avec l'ordre néolibéral et le capitalisme financier, qui, comme l'a montré le sociologue Wolfgang Streeck (9), s'avèrent incompatibles avec la démocratie. Elle vise à établir une nouvelle formation hégémonique capable d'assumer la centralité des valeurs d'égalité et de justice sociale. Pareil projet n'implique pas le rejet mais au contraire la reconquête des institutions constitutives du pluralisme démocratique. Pour mettre en œuvre une telle rupture, la stratégie du populisme de gauche entend fédérer les luttes démocratiques afin de créer une volonté collective, un «nous» susceptible de transformer les rapports de pouvoir et d'instaurer un nouveau modèle économico-social à travers ce qu'Antonio Gramsci appelle une *«guerre de position».* L'affrontement entre ce «nous», qui articule les différentes demandes liées à des conditions d'exploitation, de domination et de discrimination, et son adversaire, ce «eux» constitué par les pouvoirs néolibéraux et leurs alliés, est la forme dans laquelle s'exprime aujourd'hui ce que la tradition marxiste appelle la «lutte de classes». Il n'est donc pas étonnant que Rosanvallon y soit hostile. Prisonnier de son modèle centriste, il voit toute forme de populisme comme une menace pour la démocratie.

Épuisement du modèle néolibéral

La stratégie populiste de gauche apparaît particulièrement pertinente dans la perspective d'une sortie de la crise du Covid-19 qui préluderait à la construction d'un nouveau contrat social. Cette fois, contrairement à la crise de 2008, pourrait s'ouvrir un espace d'affrontement entre projets opposés. Un retour pur et simple aux affaires courantes paraît peu envisageable, et l'État jouera probablement un rôle à la fois crucial et accru. Peut-être assisterons-nous à l'apparition d'un «capitalisme étatisé» utilisant la puissance publique pour reconstruire l'économie et restaurer le pouvoir du capital. Il pourrait prendre des formes plus ou moins autoritaires selon les forces politiques qui le dirigeraient. Ce scénario signifierait soit la victoire des forces populistes de droite, soit l'ultime sursaut des défenseurs du néolibéralisme pour assurer la survie de leur modèle. Toutefois, une stratégie populiste de gauche visant à construire une volonté collective autour d'un Green New Deal («nouvelle donne écologique») peut aussi faire de cette crise une occasion de démocratiser en profondeur l'ordre socio-économique existant et de créer les conditions d'une véritable transition écologique.

En exacerbant les inégalités, la crise du coronavirus confirme l'épuisement du modèle néolibéral. En recréant des frontières politiques et en réaffirmant l'existence d'antagonismes, elle signale un retour du politique et donne une nouvelle dimension au moment populiste. Selon les forces sociales qui s'en saisiront et la manière dont elles construiront l'opposition nous/eux, cette pandémie peut déboucher sur des solutions autoritaires ou mener à une radicalisation des valeurs démocratiques. Une chose est sûre : contrairement à ce qu'affirme Rosanvallon, loin de menacer la démocratie, le populisme de gauche représente aujourd'hui la meilleure stratégie pour orienter dans un sens égalitaire les résistances à l'ordre postdémocratique néolibéral.

(1) Pierre Rosanvallon, *Le Siècle du populisme. Histoire, théorie, critique,* Seuil, Paris, 2020.

(2) *Cf.* Cas Mudde et Cristóbal Rovira Kaltwasser, *Brève Introduction au populisme,* Éditions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 2018.

(3) *Cf. Le Paradoxe démocratique,* Beaux-Arts de Paris Éditions, 2016.

(4) Ernesto Laclau, *La Raison populiste,* Seuil, Paris, 2008.

(5) Anthony Giddens, *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age,* Polity Press, Cambridge, 1991.

(6) François Furet, Pierre Rosanvallon et Jacques Julliard, *La République du centre. La fin de l'exception française,* Calmann-Lévy, Paris, 1988.

(7) Peter Mair, *Ruling the Void. The Hollowing-out of Western Democracy,* Verso, Londres, 2013.

(8) *Cf. L'Illusion du consensus,* Albin Michel, Paris, 2016 (première parution anglaise en 2005).

(9) Wolfgang Streeck, *Du temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique,* Gallimard, Paris, 2014.

* Philosophe. Auteure, entre autres, de *Pour un populisme de gauche,* Albin Michel, Paris, 2018.

« RÉSILIENCE » ET GENTRIFICATION, LES NOUVEAUX VICES DE MIAMI

En Floride, les riches n'auront pas les pieds dans l'eau

Les eaux montent, à Miami. Comme les prix des « condos » de luxe faits pour résister aux ouragans ou de l'immobilier populaire, plus en hauteur, vers lequel se ruent les plus aisés. Gentrification classique ou prise de conscience du réchauffement ? Qu'importe ! « Dans cent ans, prédit un promoteur, toute la ville sera sous l'eau ! »

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
LAURA RAIM *

DANS les boutiques de souvenirs de Miami Beach, des mugs sur lesquels figure un planisphère se dressent en bonne place sur les étalages : si vous versez de l'eau chaude à l'intérieur, la Floride disparaît de la carte. Ici, l'heure n'est plus au déni. *« Le changement climatique est réel »*, lit-on sur la façade des bus qui sillonnent Miami. Le sujet est abondamment traité dans la presse locale, le quotidien *The Miami Herald* ayant même créé il y a deux ans un poste spécifique qui lui est consacré. Jadis climatosceptique, le gouverneur républicain de la Floride, M. Ron DeSantis, a recruté l'année dernière des scientifiques et des conseillers en *« résilience »* pour préparer la péninsule aux *« impacts du changement climatique »*. Le niveau de la mer est monté de 7 centimètres depuis 1992, mais la dynamique s'est accélérée ces quinze dernières années. L'eau pourrait monter jusqu'à 86 centimètres d'ici 2060. Et, une fois n'est pas coutume, les millionnaires, installés dans leurs villas en bord de mer, à Miami Beach, ou non loin à Fisher Island, Star Island ou Indian Creek, ne sont pas à l'abri. Parmi les potentiels réfugiés climatiques de luxe figure le président des États-Unis en personne, dont le club privé de Mar-a-Lago devrait, d'ici 2050, être enseveli par 30 centimètres d'eau deux cent dix jours par an (1).

Ainsi, à Miami, le changement climatique n'est pas seulement perçu comme un risque futur : ses conséquences font déjà partie du quotidien. La Floride, ancien marais situé à peine au-dessus du niveau de l'Atlantique, est l'État américain le plus vulnérable aux inondations, de plus en plus fréquentes. La mer y monte plus vite qu'ailleurs et les marées, plus fortes qu'avant, s'avèrent particulièrement destructrices lors de la saison des *king tides*, ces marées géantes d'automne. Les sorties des tuyaux d'évacuation se retrouvant alors sous la mer, l'eau salée rentre dans le système d'écoulement et reflue, avec les eaux usées, par les égouts, submergeant des jours durant les routes et les parkings en sous-sol. En 2016, la photographie d'une pieuvre échouée dans un parking de Miami Beach avait marqué les esprits. Ce phénomène récent a été baptisé *sunny day flooding* (« inondation par beau temps »), car il se produit même sans pluie. Dans certaines îles des Florida Keys, l'archipel qui s'étire au sud de Miami, les inondations ont duré quatre-vingt-dix jours d'affilée en 2019, un record.

« Tôt ou tard, il faudra battre en retraite »

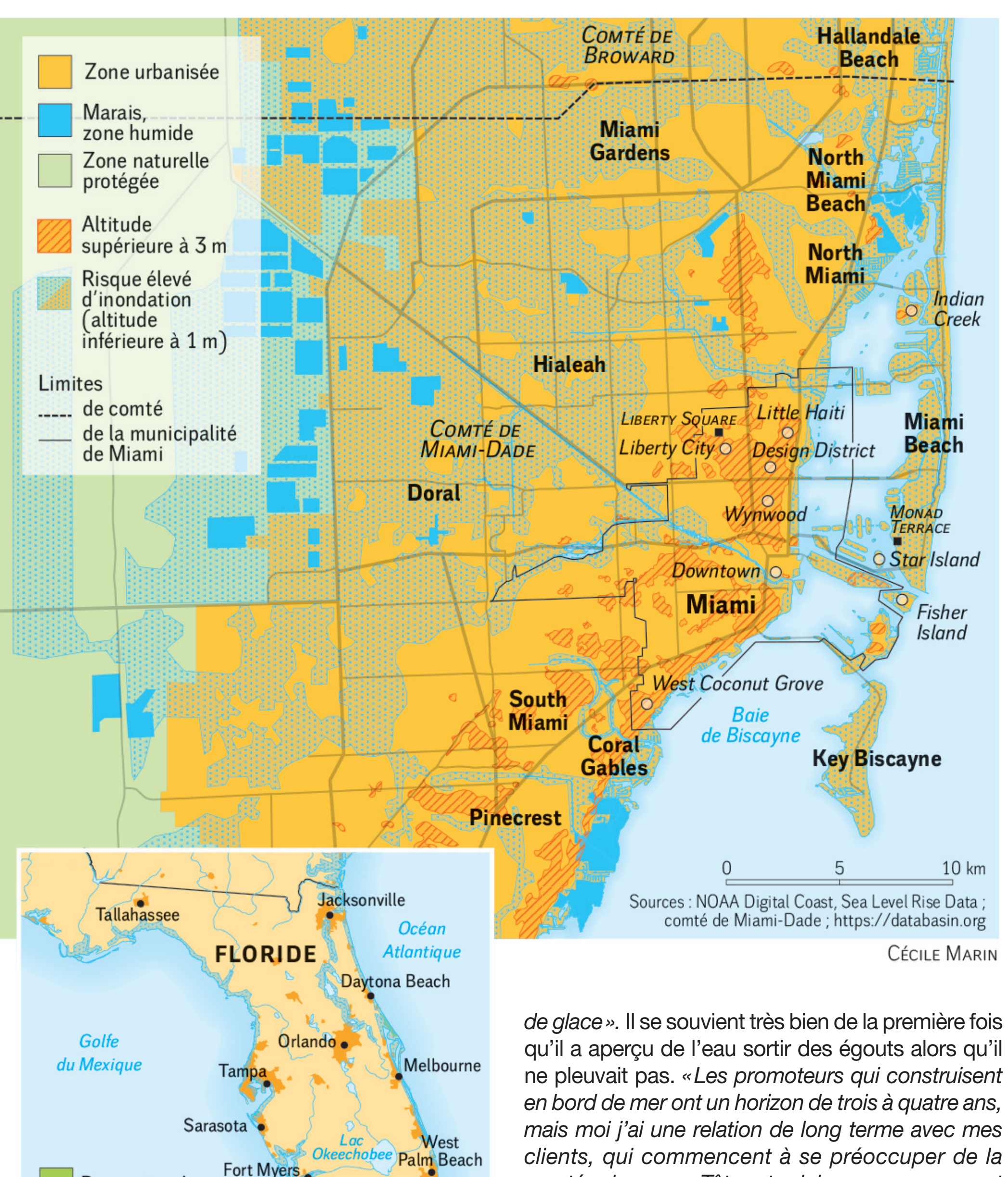
Autre handicap géologique : composé de limon poreux, le sous-sol de la région est une véritable éponge – une différence majeure avec d'autres villes côtières comme La Nouvelle-Orléans ou New York. L'extension de l'océan pénètre donc aussi les réserves d'eau douce des aquifères et les fosses septiques de la ville. Contre cela, les digues toujours plus élevées érigées par la municipalité ne peuvent rien. À Hallandale Beach, l'eau salée a déjà contaminé cinq puits d'eau douce. Ailleurs, elle menace de tuer la végétation intolérante au sel, en particulier les palmiers, qui apportent une ombre précieuse. Autrement dit, les habitants pourraient avoir soif avant d'être mouillés. Quant aux ouragans, qui balaient régulièrement cette région tropicale, ils sont déjà plus violents et plus longs à cause du réchauffement de la surface de l'océan. La dévastation matérielle causée par l'ouragan Irma en 2017 l'atteste.

« Ce que l'on craint à court terme, c'est la combinaison ouragan et marée haute, comme avec l'ouragan Sandy de 2012 », nous explique David Letson, économiste qui étudie les comportements d'évacuation, lui-même habitant du village de Key Biscayne, une île au sud de Miami Beach. *« Cela fait vingt-cinq ans qu'avec ma femme nous habitons dans notre maison*, poursuit-il, *et nous commençons à nous inquiéter de sa valeur et à nous demander combien de temps nous pourrons rester. Et encore, nous ne sommes pas assez riches pour être au bord de la mer ! Mon voisin envisage de surélever sa maison, mais cela coûte très cher, au moins 100 000 dollars* [92 000 euros]*. D'où le dilemme : en investissant pour protéger sa maison, on augmente la valeur de ce que l'on expose aux intempéries plus puissantes, qui finiront inéluctablement par arriver. Tôt ou tard, il faudra battre en retraite. »*

M. Philip Stoddard, l'ancien maire de South Miami, l'une des trente-quatre municipalités du comté de Miami, est l'un des rares élus à prononcer les mots *« départ volontaire »*. *« Peu de dirigeants politiques sont prêts à dire la vérité aux gens,* nous explique-t-il. *Le revenu médian à Miami est de 50 000 dollars. Nous n'avons pas les moyens de financer l'infrastructure qui serait nécessaire pour adapter la zone à la montée des eaux sur les prochaines décennies. La Federal Emergency Management Agency (FEMA) a un budget national de 125 millions de dollars. Rien que dans ma petite municipalité de treize mille habitants, cela nous coûterait 75 millions de dollars pour remplacer les fosses septiques défectueuses par un système municipal d'égouts ! Il faut dire aux gens qu'il est temps de penser à quitter la région, pendant qu'il est encore temps de s'organiser calmement. »*

Certains n'ont pas eu le temps de se préparer. Dans l'archipel des Keys, les destructions causées par l'ouragan Irma ont contraint plusieurs centaines de personnes à partir. Théoriquement, la FEMA propose de racheter certaines maisons dans les zones vulnérables, pour pouvoir déclarer ces terrains non constructibles et mettre fin au cycle infernal de destruction-reconstruction. Mais la démarche administrative est longue, cinq ans en moyenne. Surtout, *« la FEMA n'a absolument pas assez d'argent pour pouvoir racheter les maisons de tous ceux qui devraient partir »*, souligne M. Stoddard.

L'ancien maire de South Miami n'est pas le seul à prôner le départ. Dans des termes plus feutrés et techniques, le conseiller en gestion de fortune Mark Singer invite ses clients à *« réduire leur exposition »*. Auparavant, détaille-t-il, *« posséder sa maison était l'investissement le plus sûr. Mais c'est terminé. Le réchauffement climatique, ce n'est pas cyclique comme la Bourse, sauf à attendre le prochain âge de glace »*. Il se souvient très bien de la première fois qu'il a aperçu de l'eau sortir des égouts alors qu'il ne pleuvait pas. *« Les promoteurs qui construisent en bord de mer ont un horizon de trois à quatre ans, mais moi j'ai une relation de long terme avec mes clients, qui commencent à se préoccuper de la montée des eaux. Tôt ou tard, les assurances vont drastiquement augmenter les tarifs, les banques ne voudront plus prêter à trente ans et ils ne pourront plus revendre leurs maisons. »*



CÉCILE MARIN

Dans ces conditions, il n'a pas échappé aux observateurs avertis que certains quartiers à quelques kilomètres de la mer étaient situés légèrement plus en hauteur. Loin de la frénésie bling-bling et touristique de Miami Beach se trouve West Coconut Grove. Cet ancien quartier résidentiel, initialement peuplé d'immigrés des Bahamas, culmine à trois mètres d'altitude. Trois petits mètres qui font toute la différence, surtout en comparaison avec Miami Beach, où la plupart du bâti repose à une altitude de soixante à cent vingt centimètres. Caractéristiques des constructions antillaises, les petites maisons en bois dites *shotgun*, rectangulaires et étroites, n'ont peut-être pas vue sur la mer, mais elles ne sont jamais inondées. Le révérend Nathaniel Robinson, qui officie à l'église méthodiste épiscopale africaine du quartier, vante la robustesse de ces vieilles maisons de plain-pied, qui savent résister aux ouragans. *« Il suffit d'ouvrir les portes et les fenêtres et la maison respire, le vent traverse la maison, il ne la renverse pas,* explique-t-il. *Celle-ci a même survécu à* [l'ouragan] *Andrew en 1992 »*, s'enorgueillit-il, en nous présentant une modeste maison blanche décatie.

Mais survivra-t-elle aux promoteurs ? *« Les agents immobiliers m'envoient des lettres et m'appellent toutes les semaines pour m'inciter à vendre »*, s'emporte M. Thaddeus Scott, un jardinier « semi-retraité » de 63 ans qui vit dans le quartier depuis son enfance. Il y a dix ans, il s'est acheté une maison à 130 000 dollars, en prenant un crédit sur trente ans. Il tient bon, mais se sent de plus en plus seul, à mesure que les investisseurs rachètent et rasent les maisons autour de la sienne pour ériger d'imposantes résidences carrées blanches au style épuré. Il décrit l'éclosion d'une centaine de ces luxueux *« carrés de sucre »* surplombant les maisonnettes antillaises comme une *« menace »* : *« Ces nouveaux logements coûtent 2 millions de dollars. Ils ne sont pas pour les gens comme nous. »*

Les riches se détournant du littoral inondable et s'installant dans les hauteurs au détriment des habitants d'origine ? Pour décrire ce phénomène, M. Scott n'hésite pas à parler de *« gentrification climatique »*. Le terme fait florès dans la presse locale depuis un an et la publication de diverses études. Selon Jesse Keenan, professeur à Harvard et originaire de Miami, la valeur des maisons individuelles est montée plus vite entre 1971 et 2017 dans les quartiers en hauteur que dans les quartiers plus bas (2). Un rapport du cabinet de conseil McKinsey estime en outre que les maisons en zone inondable en Floride devraient perdre de 15 à 35 % de leur valeur d'ici 2050 (3).

Le chantier vante l'« élévation » du quartier

À Little Haiti, une poignée de militants sont extrêmement mobilisés sur le sujet. Connu pour son marché caribéen et ses *botanicas* (commerces vaudous), ce quartier populaire où se sont installés à partir des années 1970 les réfugiés haïtiens fuyant la dictature de Jean-Claude Duvalier se situe entre deux et quatre mètres au-dessus du niveau de la mer. *« Pour Miami, c'est les montagnes Rocheuses ! »*, dit en s'amusant Mme Caroline Lewis, fondatrice de CLEO, une association spécialisée dans l'éducation aux questions climatiques. Ici, l'étendard de la gentrification climatique se nomme Magic City Innovation District. Ce mégaprojet de 1 milliard de dollars prévoit la construction sur quinze ans d'une vingtaine d'immeubles mêlant bureaux, commerces, appartements, galeries, cafés et restaurants, s'étalant sur un *« campus piéton »* de sept hectares. Le site officiel de ce chantier de *« revitalisation »* (sic) vante explicitement l'*« élévation »* du quartier face aux *« impacts du changement climatique »* et aux *« ondes de tempête »*. Malgré trois années de lutte acharnée des riverains haïtiens, les promoteurs ont reçu le feu vert de la municipalité l'année dernière. Seule concession : ils voulaient rebaptiser le terrain « Little River » – le nom du quartier avant l'arrivée des Haïtiens ; ils ont finalement accepté de conserver « Little Haiti ». Maigre consolation.

Mme Marleine Bastien, la directrice du Family Action Network Movement, un groupe de soutien aux familles haïtiennes, s'échine à répéter aux propriétaires de ne pas vendre. *« Les développeurs leur proposent de racheter pour 150 000 ou 200 000 dollars des maisons qu'ils avaient achetées au début des années 2000 pour 40 000 dollars. Ils pensent qu'ils font une super affaire, mais une fois qu'ils ont vendu, ils comprennent qu'avec cette somme il n'y a plus rien à Miami. »* Les uns partent vivre plus loin dans le comté, à North Miami Beach, Homestead ou Miami Gardens, les autres atterrissent encore plus loin, à Fort Lauderdale, dans le comté voisin de Broward, ou même dans l'État voisin de Géorgie.

Face à la montée des eaux, la mairie de Miami juge logique de développer ces zones qui sont non seulement plus élevées, mais aussi desservies par l'une des rares lignes de train. *« Miami s'est initialement développée comme une destination de vacances d'hiver avant de devenir, en grande partie grâce à la diffusion de l'air conditionné dans les années 1960* (4)*, une ville de résidence permanente*, nous explique le directeur de l'urbanisme de la mairie, M. Francisco Garcia. *Mais l'urbanisme des débuts, à base de maisons individuelles, n'est plus viable : il faut absolument densifier. »*

Les habitants de Liberty City – 2,6 mètres « d'altitude » – sont persuadés d'être les prochains sur la liste d'emplettes de la gentrification climatique. Dans ce quartier noir où la moitié des habitants gagnent moins de 20 000 dollars par an, le prix moyen du mètre carré a bondi de 26 % en 2018. En partenariat avec des groupes privés, la ville a commencé

* Journaliste.

(1) Adam Gabbatt, « How hurricanes and sea-level rise threaten Trump's Florida resorts », *The Guardian*, Londres, 9 septembre 2017.

(2) Jesse Keenan, Thomas Hill et Anurag Gumber, « Climate gentrification : From theory to empiricism in Miami-Dade County, Florida », *Environmental Research Letters*, vol. 13, no 5, IOP Publishing, Bristol, 23 avril 2018.

(3) « Climate risk and response : Physical hazards and socio-economic impacts », McKinsey Global Institute, New York, janvier 2020.

(4) Lire Benoît Bréville, « L'air conditionné à l'assaut de la planète », *Le Monde diplomatique*, août 2017.



Installation de Leandro Erlich intitulée « Ordre d'importance », Miami Beach, 2019.

à rénover en 2017 les logements sociaux construits dans les années 1930 sur les neuf îlots urbains qui forment Liberty Square. Les promoteurs ont aussitôt commencé à racheter les maisons individuelles des environs. *« Une clinique vétérinaire s'est installée ici »*, persifle Mme Samantha Quaterman, directrice d'une école du quartier. *« Quand on verra des Blancs promener leurs chiens, on saura qu'on est cuits pour de bon. Moi je ne connais personne qui possède un chienchien ici… »* Tristement célèbre pour les émeutes raciales de 1979, les gangs et le crack, Liberty City semble encore loin de ce stade d'embourgeoisement : le Dunkin' Donuts est l'unique lieu de restauration du quartier, et il a dû installer une vitre pare-balles pour protéger ses caissiers. Cette chaîne spécialisée dans des beignets frais à prix abordables ne vise pas la même clientèle qu'un Starbucks Coffee, par exemple. Pourtant, Mme Quaterman la considère déjà comme un signe rédhibitoire d'embourgeoisement : *« Avant, c'était un KFC* [Kentucky Fried Chicken, une chaîne populaire vendant du poulet frit]. *On est foutus ! »*

Que ce soit à West Coconut Grove, Liberty City ou Little Haiti, tous soulignent, amers, l'ironie historique de la situation : *« Pendant la ségrégation, puis ensuite avec les politiques qui interdisaient les prêts immobiliers aux Noirs en dehors de certaines zones jusqu'au milieu des années 1960, ceux-ci ne pouvaient pas s'installer sur le littoral. Maintenant l'eau monte, et ils veulent venir vivre dans nos quartiers et nous en chasser »*, résume Mme Caroline Lewis. C'est l'originalité de Miami par rapport à une ville comme La Nouvelle-Orléans, où les communautés noires vivent dans les zones basses et inondables.

L'hypothèse d'une gentrification purement climatique ne fait toutefois pas consensus, dans la mesure où la spéculation immobilière a commencé dès 2005, bien avant que l'on parle autant de changement climatique. Celle-ci a touché tous les quartiers, y compris les moins en hauteur, dans un contexte d'explosion démographique. En une quinzaine d'années, Miami est en effet passée du statut de station balnéaire et paradis fiscal pour retraités adeptes de golf à celui de métropole globale, culturelle et branchée pour jeunes cadres supérieurs des nouvelles technologies et de la finance, friands d'art contemporain. Depuis 2010, la population du comté de Miami a ainsi augmenté de 300 000 personnes, pour atteindre 2,8 millions d'habitants. Les prix de l'immobilier se sont envolés, dopés par une forte demande étrangère. Les gratte-ciel de luxe ont poussé comme des champignons. Dans ces conditions, de nombreux quartiers se sont rapidement embourgeoisés, aussi bien Downtown que Wynwood et le Design District. Entre 2011 et 2017, les loyers ont augmenté de 24 % dans le comté. Or les salaires et la construction de logements sociaux n'ont pas suivi.

M. Mallory Kauderer, promoteur immobilier qui investit dans Little Haiti depuis vingt-cinq ans, ne dissimule pas son agacement quand on aborde la question climatique : *« On y investit parce que c'est l'un des rares quartiers encore bon marché. Les trois mètres de différence d'altitude sont dérisoires, dans cent ans ça ne fera aucune différence, toute la ville sera sous l'eau ! »* Le professeur Jesse Keenan, auteur de l'étude mettant en lumière le lien entre altitude et rythme de l'augmentation de l'immobilier, reconnaît que, *« dans un quartier comme Little Haiti, on a probablement affaire à de la gentrification classique ». « Souvent, les gens qui déménagent de Miami Beach pour échapper aux intempéries ne restent pas à Miami, mais vont dans d'autres villes comme Orlando ou Atlanta. Mon meilleur ami vient par exemple de vendre sa maison à Miami Beach et de s'installer à Denver »*, détaille-t-il.

Observer le phénomène à la seule échelle locale ne suffit donc pas. D'après une étude du démographe Mathew Hauer, de l'université de Géorgie (5), six millions de Floridiens devront déménager vers l'intérieur des terres d'ici la fin du siècle si l'eau monte de 1,80 mètre. Sachant que des agglomérations comme Dallas et Houston pourraient en absorber une grande partie, c'est à l'échelle nationale que l'on pourra mesurer les effets de la gentrification climatique. Sur l'ensemble du pays, ce sont treize millions d'habitants qui pourraient se voir chassés des villes côtières, notamment de Long Island à New York, de La Nouvelle-Orléans en Louisiane (6), de Charleston en Caroline du Sud et de San Mateo en Californie. Si les Nations unies alertent régulièrement sur la situation des petits États insulaires tels que la Polynésie ou les Maldives, et sur les quelque sept mille îles des Philippines, le problème se pose donc avec acuité aux États-Unis, où il pourrait provoquer un mouvement de population d'ampleur comparable à la grande migration des Afro-Américains du sud vers le nord du pays tout au long du XXe siècle.

« Ils s'en fichent si leur résidence est inondée »

Jesse Keenan admet également volontiers que ce ne sont pas les milliardaires qui délaissent leurs villas de Miami Beach pour emménager à Little Haiti ou à Liberty City. *« Ils s'en fichent si l'une de leurs résidences secondaires à 15 millions de dollars est inondée. »* En cas d'ouragan, ces propriétaires fortunés seront loin de Miami, dans l'une de leurs nombreuses résidences. *« En revanche, les classes moyennes supportent de moins en moins les inondations de plus en plus fréquentes, qui détruisent leurs voitures, renchérissent leur police d'assurance et rendent impraticables les routes les reliant à leur travail. »*

Ainsi, non seulement les plus riches ne songent pas à déménager, mais certains continuent même de venir s'installer sur le bord de mer, où les « condos » de luxe conçus par des architectes en vue se construisent et s'échangent toujours à des prix fous. Les acheteurs signent d'autant plus sereinement leur chèque qu'ils ne supportent que partiellement le risque. Aux États-Unis, l'assurance-inondation relève en effet d'un système public, le National Flood Insurance Program (NFIP), créé en 1968, dont les tarifs ne reflètent pas les risques réels. *« Je suis de gauche, je ne suis pas fan des marchés, mais pour les assurances j'aimerais bien que la main invisible d'Adam Smith pousse les primes à la hausse ! »*, plaisante Mario Ariza, journaliste au *Sun Sentinel* et auteur d'un livre à paraître sur les effets de la « catastrophe climatique » à Miami. *« Actuellement, on socialise le risque, alors que les deux tiers des maisons couvertes par cette assurance publique sont des résidences secondaires pour les riches. »*

Le niveau de la mer monte ? Qu'à cela ne tienne, les nouvelles constructions sont pensées pour résister. À l'instar du Monad Terrace : dessiné par l'architecte français Jean Nouvel, l'immeuble de cinquante-neuf appartements est bâti pour tenir face à un ouragan de puissance 5 (niveau maximal). L'édifice donnant sur la baie de Biscayne sera surélevé de 3,50 mètres, avec le parking placé en rez-de-chaussée plutôt que sous terre. En cas d'inondation, l'excès d'eau sera dirigé vers la lagune logée au cœur du complexe, pour le plus gracieux des effets. Les promoteurs se gargarisent de la « résilience » du futur bâtiment, qui devrait être achevé d'ici la fin de l'année. Ils oublient bien sûr de signaler que la construction aura nécessité de racheter un immeuble et d'en expulser les locataires, qui, à moins de pouvoir débourser entre 1,7 et 14 millions de dollars, selon les appartements, ne bénéficieront pas des miracles de cette « résilience ».

Résilience, voilà le mot magique. *« Avant, les promoteurs et les pouvoirs publics étaient dans le déni face au changement climatique,* analyse Stephanie Wakefield, géographe à la Florida International University. *La "résilience" leur offre le moyen d'en parler puisqu'ils peuvent prétendre avoir trouvé les solutions pour y faire face. »* Apparu dans le champ de la physique pour désigner la résistance d'un matériau aux chocs, le concept fut promis à une belle carrière : importé dans les années 1970 par les sciences de l'écologie pour analyser l'évolution et l'adaptation des écosystèmes, le concept explose durant les années 1980 dans le champ de la psychologie, pour expliquer la capacité de certaines personnes à surmonter les traumatismes. Adoptée par les économistes, les urbanistes et les experts en développement, la notion est depuis une dizaine d'années devenue le mot-clé à saupoudrer dans toutes les politiques publiques, aussi bien en matière de dérèglement climatique, de catastrophes naturelles, de terrorisme et de crises financières que d'épidémies. Face au Covid-19, M. Emmanuel Macron a ainsi baptisé « Résilience » l'opération militaire lancée le 25 mars pour appuyer la lutte contre le virus. *« C'est un terme pernicieux, qui implique que l'on ne peut pas changer les systèmes économiques existants, ni arrêter les désastres qu'ils créent,* poursuit Stephanie Wakefield. *Nous serions tous naturellement vulnérables et il faudrait vivre avec cela. Les technologies de résilience qui gèrent le changement climatique coexistent parfaitement avec les technologies existantes qui provoquent celui-ci. Le plus inquiétant, c'est qu'une partie de la gauche et des militants ont adopté ce vocabulaire et cette vision du monde. »*

Le thème de la « résilience » doit en grande partie son succès comme réponse aux défis climatiques à la Fondation Rockefeller, dont la précédente présidente, Mme Judith Rodin, a écrit un livre au titre évocateur : *Le Dividende de la résilience. Être fort dans un monde où les choses peuvent mal tourner* (7). Depuis 2013, la fondation a créé et financé des postes de *chief resilience officers* (« chefs de la résilience ») dans une centaine de métropoles du monde entier.

Mme Jane Gilbert est la première à occuper cette fonction à Miami. Elle détaille pour nous les mesures que prend la ville pour obliger (ou plus souvent inciter) les propriétaires et constructeurs à élever les rez-de-chaussée, rehausser les digues ou installer des panneaux solaires. Pas question, en revanche, de penser au départ. *« Les gens viennent vivre ici pour la beauté de la mer, on ne va pas s'éloigner »*, justifie-t-elle. Plutôt que la « relocalisation », l'adaptation donc. En 2017, la mairie a réussi à faire voter à ses habitants un plan de 400 millions de dollars au nom optimiste, « Miami Forever » (« Miami pour toujours »), afin d'investir dans les infrastructures et le logement du futur. Où trouve-t-elle une telle somme ? La Floride est à maints égards considérée comme un paradis fiscal, l'État étant dépourvu d'impôt sur le revenu. *« Une part énorme du budget de Miami, environ 40 %, vient de la taxe foncière,* explique Mme Frances Colón, une ancienne membre du Comité de résilience climatique, chargée d'émettre des recommandations à la ville. *C'est là qu'on touche à l'absurdité du système : la municipalité étant complètement dépendante du marché immobilier et du tourisme, elle encourage la construction d'appartements et d'hôtels de luxe afin d'avoir les revenus fiscaux nécessaires pour financer l'infrastructure qui protégera ces mêmes constructions. »* La dépendance envers le tourisme explique aussi, en partie, le fait que le gouverneur DeSantis ait tant tardé à ordonner le confinement face au coronavirus, laissant tranquillement des dizaines de milliers de vacanciers étudiants s'entasser jusque début avril sur les plages floridiennes, avant de repartir répandre le virus dans le reste du pays (8).

« D'autres envisagent des îles flottantes »

Plus encore que la ville de Miami, c'est la plus petite et riche municipalité voisine de Miami Beach qui s'est le mieux illustrée par son volontarisme conquérant en matière de « résilience urbaine ». En 2015, elle a annoncé un plan de 400 millions de dollars, dont le nom épique « Rising Above » décrit bien l'ambition du maire de l'époque de littéralement « élever » la ville au-dessus de la montée des eaux. Déclarant l'état d'urgence climatique, M. Philip Levine n'a pas hésité à court-circuiter les procédures habituelles pour se lancer dans des travaux titanesques et élever une dizaine de routes, installer des pompes géantes (notamment sur Alton Road, où il possède des immeubles) et rehausser les digues.

Les résultats n'ont pas été à la hauteur des promesses. Construites dans la précipitation et sans permis, les digues ont enfreint les règles de protection des espèces de faune et de flore sauvages, et leur construction a dû être interrompue. La surélévation des routes a aggravé les inondations des bâtiments, qui se sont retrouvés encaissés en contrebas. Le manageur du restaurant Sardinia Enoteca raconte ses mésaventures lors de la dernière tempête : *« Les pompes géantes installées pour évacuer l'eau ne fonctionnaient pas à cause de la coupure de courant. Les assurances ont refusé de couvrir les dégâts. En raison de la surélévation des routes,* [le restaurant] *était considéré comme une cave ! »* La mairie a fini par ajouter des générateurs électriques à proximité pour pallier les coupures et négocier avec les assurances. *« Les choses sont à peu près rentrées dans l'ordre, à part une odeur pourrie qui remonte en permanence des égouts. »* Quant aux pompes, elles n'ont pas été conçues pour filtrer les eaux qu'elles rejettent dans la baie de Biscayne. Celle-ci se retrouve par conséquent infestée de bactéries fécales à des niveaux tels que des messages déconseillant formellement la baignade sont désormais affichés sur plusieurs plages.

« De toute façon, tout ceci sert à rassurer les assurances et les promoteurs immobiliers, mais ça ne permettra de gagner qu'une trentaine d'années, estime la géographe Stephanie Wakefield. *À plus long terme, certains ingénieurs imaginent que nous aurons cinq gratte-ciel de luxe reliés par des ponts, et on appellera ça les "îles de Floride du Sud". D'autres envisagent des îles flottantes. »*

C'est en ce sens qu'Arkup commercialise, depuis 2018, des habitations flottantes de quatre cents mètres carrés, à mi-chemin entre le yacht et la maison. *« Une alternative verte, responsable et résiliente »*, lit-on sur le site de la start-up française. Alimenté en énergie par des panneaux solaires, l'Arkup est aussi autonome en eau grâce à un système de récupération et de purification de l'eau de pluie. Conçu pour résister à un ouragan de force 4, l'ensemble repose sur quatre pieux hydrauliques. Plutôt que de se battre contre la montée des eaux, pourquoi ne pas vivre en symbiose avec elle ? La résilience est possible, mais elle a un prix : 5,5 millions de dollars, exactement.

Laura Raim.

(5) Jason Evans, Mathew Hauer et Deepak Mishra, « Millions projected to be at risk from sea-level rise in the continental United States », *Nature Climate Change,* vol. 6, no 7, Londres, 2016.

(6) Lire Elizabeth Rush, « En Louisiane, l'avenir au ras de l'eau », *Le Monde diplomatique,* octobre 2015.

(7) Judith Rodin, *The Resilience Dividend. Being Strong in a World Where Things Go Wrong,* PublicAffairs, New York, 2014.

(8) « A shadow over the Sunshine State », *The Economist,* Londres, 2 avril 2020.

COMMENT WASHINGTON CONTRÔLE SON ARRIÈRE-COUR

Le ministère des colonies américaines

La réélection du secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), M. Luis Almagro, le 20 mars dernier, prolonge le climat de guerre froide qui s'est installé en Amérique latine ces dernières années. Depuis son ascension à la tête de l'organisation, en 2015, l'ancien ministre des affaires étrangères uruguayen s'est évertué à reconstruire l'hégémonie américaine dans la région.

PAR GUILLAUME LONG *

FONDÉE en 1948, dans le contexte de l'affrontement entre les États-Unis et l'URSS, l'Organisation des États américains (OEA) constitue l'un des instruments de la projection géopolitique de Washington en Amérique latine et dans les États de la Caraïbe, qui ont rejoint l'organisation, les uns après les autres, à mesure qu'ils acquéraient leur indépendance entre les années 1960 et 1980. Le Canada n'appartient à l'OEA que depuis 1990 et se contente le plus souvent d'y présenter une version modérée de la ligne défendue par la Maison Blanche.

Si, à l'image de Fidel Castro, la gauche voit l'organisation comme le *« ministère des colonies des États-Unis* (1) *»*, les élites lui vouent une déférence qui frôle le sacré. Un ambassadeur latino-américain ou caribéen à l'OEA est l'un des diplomates les plus importants de son pays. Quant au secrétaire général, il pèse lourd dans les débats politiques des pays membres, sauf aux États-Unis, où il est tout aussi largement méconnu que l'organisation, même parmi les élites politiques.

C'est pourtant dans un imposant bâtiment de marbre – donné jadis à l'Union panaméricaine (ancêtre de l'OEA) par Andrew Carnegie, le grand baron de la sidérurgie – situé à quelques centaines de mètres de la Maison Blanche que siège le Conseil permanent de l'OEA. À la fin des années 1940, les États-Unis redessinent le système multilatéral mondial : l'Organisation des Nations unies siégera donc à New York, l'OEA à Washington. Les États-Unis souhaitent suggérer une hégémonie diffuse, mais pas au point d'abandonner le siège à un pays périphérique.

« Ne soyez pas stupide »

L'OEA joue d'abord un rôle secondaire, en marge de dispositifs centrés sur la sécurité pure et dure, comme l'Organisation interaméricaine de défense (OID), créée en 1942, et le traité interaméricain d'assistance mutuelle (aussi connu sous le nom de pacte de Rio) de 1947. Ce dernier constitue un message envoyé à l'Union soviétique : il établit qu'une attaque contre un État du continent sera considérée comme une attaque contre tous les pays signataires.

Petit à petit, toutefois, la priorité passe au déploiement du « multilatéralisme interaméricain ». L'heure est à démontrer au monde le consensus entre Washington et les élites latino-américaines dans leur commun rejet du communisme. Cuba est expulsée de l'OEA en 1962 au travers d'une résolution qui précise que *« l'adhésion de tout membre de l'OEA au marxisme-léninisme est incompatible avec le système interaméricain* (2) *»*. En revanche, aucune dictature militaire latino-américaine ne sera écartée de l'organisation, et cela malgré les dénonciations bien documentées par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) des atrocités commises par plusieurs gouvernements dans les années 1970.

Il arrive, tout de même, que les pays latino-américains et caribéens fassent majorité au Conseil permanent pour s'insurger contre les positions des États-Unis – comme pendant les conflits maritimes qui opposent les États-Unis au Pérou et à l'Équateur à la fin des années 1960, lors de la guerre des Malouines en 1982 ou au moment de l'invasion américaine du Panamá, en 1989-1990. Mais, même dans ces circonstances, Washington ignore les résolutions des États membres et agit de façon unilatérale.

La fin de la guerre froide plonge l'OEA dans une crise existentielle. La vague de démocratisation des années 1980 libère l'organisation du silence que la tutelle américaine lui avait imposé face aux dictatures. Alors que le bloc soviétique s'effondre, elle se consacre à la défense des normes et valeurs de la démocratie libérale. L'OEA se réinvente en se concentrant, entre autres, sur l'observation des processus électoraux pour en assurer la crédibilité. Cette mission, qu'elle avait commencée au Costa Rica en 1962, deviendra l'un des piliers de la nouvelle institution. Mais cette feuille de route ne suffit pas à placer l'OEA au centre de la scène. À l'époque, Washington se préoccupe surtout d'imposer son consensus et les programmes d'ajustement structurel qui en découlent. Dans ce domaine, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) accaparent l'attention des Latino-Américains.

L'OEA ne parvient pas davantage à s'imposer comme arbitre des différends entre les pays de la région, notamment autour de résidus de rivalités frontalières postcoloniales. La voix de l'OEA ne compte pas lors de la résolution du conflit du Beagle entre le Chili et l'Argentine en 1984, ou lors de la paix signée entre l'Équateur et le Pérou en 1998.

Avec les années 2000 et l'arrivée au pouvoir de la gauche dans plusieurs pays en Amérique latine, l'emprise des États-Unis sur le système interaméricain s'amoindrit quelque peu. En 2005, pour la première fois dans l'histoire de l'organisation, un secrétaire général est élu – et réélu en 2010 – sans le soutien de Washington. En 2009, une résolution de l'assemblée générale des ministres des affaires étrangères déclare sans effet l'exclusion de Cuba. La Havane reconnaît le geste, tout en refusant tout retour dans l'organisation.

La même année, le coup d'État contre le président hondurien Manuel Zelaya est sanctionné par la suspension du pays de l'OEA – une première. Seul un accord sur le retour à Tegucigalpa de M. Zelaya en 2011 permet que le Honduras réintègre l'organisation. Les gouvernements progressistes de l'Amérique latine profitent de leur cohésion relative pour s'émanciper de certains aspects du système interaméricain. Après le Mexique, en 2001, s'enchaînent ainsi, entre 2012 et 2014, les dénonciations du pacte de Rio par le Nicaragua, la Bolivie, le Venezuela et l'Équateur.

Soucieuse d'éviter que l'OEA ne demeure l'outil de Washington dans sa lutte contre les gouvernements à vocation anti-impérialiste, la gauche régionale mise sur l'articulation avec la Caraïbe. Notamment à travers le soutien que le Venezuela apporte à l'ensemble de ces petits pays lors de la flambée des cours du pétrole, en les approvisionnant à bon marché. Une majorité des quatorze votes des pays de la Communauté des Caraïbes (Caricom) à l'OEA aide à contrer les attaques lancées contre le Venezuela et les gouvernements de gauche latino-américains par les États-Unis.

Mais, malgré ces avancées, la suspicion envers l'OEA reste latente chez les progressistes latino-américains, qui savent que les évolutions dans l'équilibre du pouvoir au sein du Conseil permanent ne changent pas fondamentalement la structure de l'organisation et son assujettissement envers Washington. Financée en majorité par les États-Unis, d'où provient jusqu'à 60 % de son budget annuel – et l'intégralité du budget de certains organes –, l'OEA est dotée d'une bureaucratie majoritairement latino-américaine, mais qui réside à Washington et démontre une loyauté d'airain envers l'institution. Laquelle récompense ses employés en les dotant de prestige professionnel.

Les gouvernements de gauche décident donc de fomenter un nouveau régionalisme. Ce moment unique favorise la création de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), en 2008. L'Unasur est un pari ambitieux. Elle comprend une intégration politique, économique, de défense, entre autres, qui va au-delà des objectifs compris par d'autres mécanismes d'intégration sud-américains et qui dépasse le mandat de l'OEA, surtout – mais pas seulement – en ce qui concerne les aspects économiques et développementaux de l'Union. L'Unasur interviendra notamment dans des crises politiques intérieures en 2008 en Bolivie, en 2010 en Équateur, puis en 2012 au Paraguay, mais aussi dans des conflits internationaux comme en 2010, entre le Venezuela et la Colombie. De toutes ces médiations et interventions, l'OEA est exclue.

Puis la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (Celac), c'est-à-dire les pays de l'hémisphère occidental mais incluant Cuba et excluant les États-Unis et le Canada, voit le jour. Cet espace se formalise pour créer un forum, certes moins institutionnalisé que l'Unasur et sans traité constitutif, mais consacré à la concertation politique entre les États de la région et aux discussions internationales. Il y aura d'ailleurs plusieurs réunions Celac - Union européenne, Celac-Chine, Celac-Russie, Celac-Inde, etc.

En 2015, M. Luís Almagro, proche du président uruguayen José « Pepe » Mujica, figure de la gauche latino-américaine, est élu au poste de secrétaire général de l'OEA. Présenté par M. Mujica et appuyé par les gouvernements de gauche dans la région, l'ancien ministre des affaires étrangères uruguayen promet de poursuivre la voie d'indépendance tracée par son prédécesseur José Miguel Insulza. Mais la vague progressiste s'essouffle. Et M. Almagro s'adapte : il s'érige rapidement en meneur de jeu d'une droite en recomposition et orchestre le retour de l'OEA fermement sous l'égide des États-Unis… bientôt pilotés par un certain Donald Trump.

M. Almagro s'intéresse très vite au Venezuela. Apportant un soutien militant à l'opposition, il s'oppose à toute tentative de négociation. À l'ancien président du gouvernement espagnol José Luis Rodríguez Zapatero, qui défend une issue politique négociée au Venezuela, M. Almagro rétorque : *« Ne soyez pas stupide* (3)*. »* L'Uruguayen – comme Washington – a décidé que la seule issue possible impliquait un changement de régime. Il acclame les mesures économiques coercitives des États-Unis. Lorsque l'administration de M. Trump explique que *« toutes les options sont sur la table »*, suggérant la possibilité d'une option militaire, M. Almagro approuve la menace et brandit l'argument d'une intervention humanitaire, ce qui effraie même plusieurs gouvernements latino-américains du groupe de Lima, une alliance pourtant construite dans l'optique d'isoler le gouvernement de M. Nicolás Maduro.

L'enthousiasme du secrétaire général pour la défense de la « démocratie » ne s'étend toutefois pas jusqu'au Brésil. La destitution de la présidente Dilma Rousseff ne l'émeut pas davantage que l'emprisonnement, sans preuve, de l'ancien président Luiz Inácio « Lula » da Silva, qui l'évince de la campagne présidentielle de 2018. Les violations des droits humains commises par le gouvernement de M. Jovenel Moïse en Haïti, dans le contexte des manifestations de 2018-2019, ne suscitent pas davantage de réactions. Quand M. Almagro visite l'Équateur fin octobre 2019, après les plus grandes manifestations de l'histoire contemporaine du pays et une vague de répression inusitée, il félicite le président Lenín Moreno pour la façon dont il a géré la crise, sans relever que la répression a fait plusieurs morts. À ses yeux, le président chilien Sebastián Piñera – artisan, lui aussi, d'une violente répression contre les mouvements sociaux – a *« défendu avec efficacité l'ordre public, tout en prenant des mesures spéciales pour garantir les droits de l'homme* (4) *»*. Quant à la Colombie, M. Almagro ne dit rien sur les disparitions quotidiennes de syndicalistes ou sur l'abandon du processus de paix par le gouvernement : il s'alarme de la violence des manifestants qui rejettent les politiques néolibérales du président Iván Duque.

Retour aux années 1950

C'EST en Bolivie que M. Almagro réussit son coup de maître. En octobre 2019 se tiennent des élections générales. Le président sortant Evo Morales remporte le scrutin dès le premier tour, avec 47,08 % des voix, face à son principal rival Carlos Mesa, en retard sur lui de plus de 10 % des voix (36,51 %). Selon la Constitution bolivienne, lorsqu'une personne remporte plus de 40 % des voix au premier tour avec un écart d'au moins 10 points avec le candidat arrivé second, elle est élue dès le premier tour. Mais la mission d'observation électorale de l'OEA sème le trouble dès l'annonce des premiers résultats en évoquant un *« changement de tendance inexplicable »* (communiqué de presse du 21 octobre 2019) dans le comptage des voix. Comme l'ont depuis démontré plusieurs études statistiques, ce « changement de tendance » résulte en fait d'un comptage tardif de certaines zones géographiques très favorables à M. Morales.

Qu'à cela ne tienne, les grands médias crient à la fraude ; l'opposition se radicalise ; M. Morales doit s'exiler, sous la menace de l'armée. L'OEA ne parviendra jamais à étayer ses accusations de fraude, ce que dévoile, entre autres, un long rapport du Center for Economic and Policy Research (CEPR), établi à Washington (5). Quelques semaines après les événements, le gouvernement de facto de Mme Jeanine Áñez annonce son soutien à la réélection de M. Almagro, un homme qui, selon la nouvelle ministre des affaires étrangères Karen Longaric, *« a joué un rôle fondamental pour la défense de la démocratie dans la région* (6) *»*.

La réélection de M. Almagro marque un retour sans équivoque à une OEA favorable aux États-Unis. Si l'organisation cherchait à se réinventer et à gagner en légitimité en tant que défenseur de la démocratie, son pari a échoué. Sous la direction de M. Almagro, l'organisation est redevenue synonyme de « monroïsme » – en référence à la doctrine du président James Monroe, au début du XIXe siècle, selon laquelle l'Amérique latine constitue une « arrière-cour » où Washington ne tolérera aucune immixtion étrangère. Ce que le secrétaire d'État américain, M. Michael Pompeo, célébrera, en janvier 2020, comme *« un retour à l'esprit de l'OEA des années 1950 et 1960* (7) *»*.

Accords et contre-accords

Canada, États-Unis, Mexique, Bahamas, Cuba, Haïti, Rép. dominicaine, Belize, Jamaïque, Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Panamá, Saint-Kitts-et-Nevis, Antigua-et-Barbuda, Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Barbade, Grenade, Trinité-et-Tobago, Venezuela, Colombie, Guyana, Surinam, Guyane (France)[1], Équateur, Pérou, Brésil, Bolivie, Paraguay, Chili, Uruguay, Argentine, Malouines (Royaume-Uni)

Organisation des États américains (OEA)

Communauté d'États latino-américains et caraïbes (Celac), créée en 2010

Union des nations sud-américaines (Unasur), créée en 2008, inactive depuis 2018, huit États sur douze ayant annoncé leur retrait de l'organisation

Forum pour le progrès d'Amérique du Sud (Prosur), amorcé en 2019

1. La Guyane française n'est signataire d'aucun accord américain.

CÉCILE MARIN

* Ancien ministre des affaires étrangères de l'Équateur, analyste au Center for Economic and Policy Research (CEPR), Washington, DC.

(1) Discours du 4 février 1962.

(2) Sixième résolution de la huitième réunion de consultation des ministres des affaires étrangères de l'OEA à Punta del Este (Uruguay), 22-31 janvier 1962.

(3) EFE, Washington, DC, 21 septembre 2018.

(4) EFE, Santiago du Chili, 9 janvier 2020.

(5) Jake Johnston et David Rosnick, « Observing the observers : The OAS in the 2019 Bolivian elections », Center for Economic and Policy Research, Washington, DC, 10 mars 2020.

(6) Alejandra Arredondo, « Bolivia apoya reelección de Almagro en la OEA », 23 janvier 2020, voanoticias.com

(7) Discours au Conseil permanent de l'OEA du 17 janvier 2020.


L'Imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France
IMPRIM'VERT
Origine du papier : Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001.
Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier
Commission paritaire des publications et agences de presse : nº 0524 D 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE
À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

LE DOGME JAPONAIS DE LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

Au pays du « jiko sekinin »

Réputé pour son respect de la tradition et son sens du collectif, le Japon possède une autre face moins connue : l'individualisme. Depuis la crise asiatique (1997-1998) qui a laminé l'économie nationale, les dirigeants l'utilisent pour faire accepter l'austérité en culpabilisant les victimes. Si vous êtes chômeur, précaire ou malade parfois, c'est votre « jiko sekinin », version nippone de « c'est de votre faute ».

PAR YUTA YAGISHITA *

QUAND, en avril 2004, M. Imai Noriaki est pris en otage en Irak par un groupe armé, il ne s'imagine pas du tout qu'il va faire l'objet d'une campagne de dénonciation dans son propre pays. Marqué par les attentats du 11 septembre 2001, ce jeune garçon alors âgé de 18 ans a décidé de partir pour venir en aide aux enfants victimes de la seconde guerre du Golfe (2003-2011). Mais, dès son entrée dans le pays, il est enlevé avec deux autres Japonais par une vingtaine d'hommes armés – un groupe nommé « Brigades des moudjahidins », une organisation de résistance irakienne jusqu'alors inconnue. *« Ils nous accusaient d'être des espions des États-Unis »,* se rappelle aujourd'hui M. Imai. Ce fut la fin de ses projets humanitaires et le début d'une détention de neuf jours. Après sa libération, il se fait soigner dans un hôpital à Dubaï, et son frère lui annonce la sinistre nouvelle : *« Nous faisons l'objet d'une campagne de dénigrement, il va même falloir que papa quitte son travail en signe d'excuse »…*

De fait, M. Imai – dont l'histoire a inspiré le film *Bashing,* du réalisateur Kobayashi Masahiro (1) – comme ses codétenus sont alors accusés de ne pas avoir assumé leur « propre responsabilité » (*jiko sekinin,* en japonais). Puisque ceux-ci ont pris le risque de partir pour un pays dangereux, pourquoi le gouvernement devrait-il les sauver avec l'argent des contribuables ? *« C'est vraiment imprudent. Ils ont une grande part de* jiko sekinin *»,* dénonce Mme Koike Yuriko, ministre de l'environnement à l'époque et actuelle gouverneure de Tokyo. *« Ce sont eux qui ont choisi de se rendre dans la région. »* Dans son éditorial, *Yomiuri Shimbun,* le premier quotidien du pays, assure même que les dirigeants politiques qui estiment que *« les victimes devraient rembourser une partie des frais »* de l'opération de sauvetage *« devraient être écoutés »* (2).

Ainsi, des milliers de courriers inondent la boîte à lettres de la famille Imai, assimilant le jeune homme à un *« voleur de fonds publics »* qui devrait, in fine, *« se suicider »* pour assumer sa responsabilité. *« Je ne comprenais absolument rien à ce qu'ils disaient,* se souvient M. Imai. *Pourquoi l'État m'a-t-il lâché comme ça, alors que son rôle est de protéger ses citoyens ? »* Victime également d'agressions physiques de la part d'un de ses concitoyens, il sombre dans la dépression et met cinq ans pour se rétablir.











© MICHAEL WOLF ESTATE

MICHAEL WOLF. – De la série « Tokyo Compression », 2010-2011

Même les retraités sont culpabilisés

DEPUIS cette affaire, le discours sur le *jiko sekinin* figure dans les débats sur tous les problèmes sociaux ou presque. Au-delà des cas de journalistes partant dans des régions dangereuses comme M. Imai, le mot accuse tour à tour les personnes marginalisées – mères célibataires et sans-domicile-fixe (SDF), patients atteints de maladies liées au mode de vie (obésité, cancer du poumon…), ou encore victimes de violences sexuelles. La pratique de « blâmer la victime » semble fortement ancrée dans les esprits et influence jusqu'au plus haut niveau de l'État. *« Un ami m'a dit : "Pourquoi devrait-on cotiser pour la santé des gens qui boivent beaucoup sans faire de sport, alors que je fais de mon mieux pour me maintenir en forme ?" Je pense qu'il a raison »,* a déclaré, en 2018, le ministre des finances Aso Taro (3). Le sous-entendu est clair : si vous êtes atteint d'une maladie comme le diabète, c'est de votre faute ; vous auriez dû faire plus d'efforts afin de vous maintenir en bonne santé.

Signe de l'enracinement du discours dans la société, même les personnes accusées l'intériorisent et se culpabilisent de leur « échec personnel » – seule et unique cause de leur situation. *« Presque tous les SDF considèrent qu'ils sont responsables de leur misère et qu'ils ne méritent pas de recevoir de l'aide publique »,* révèle Yuasa Makoto, professeur à l'université de Tokyo, qui milite contre la pauvreté depuis près de vingt-cinq ans. *« Pour eux, c'est une honte d'en bénéficier. Certains la refusent jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de choix »,* déplore-t-il. Ainsi, en 2012, 85 % des personnes ayant le droit à l'aide publique y avaient renoncé (4), contre 35 % en France (5). *« On peut dire que* jiko sekinin *est l'antonyme du mot "solidarité". Si vous êtes dans la misère, c'est de votre faute et cela ne concerne personne d'autre. C'est donc à vous de vous en sortir, et il ne faut pas demander de l'aide aux autres ni aux institutions publiques »,* explique Nakanishi Shintaro, professeur de sociologie à l'université Kanto Gakuin, à Yokohama.

Particulièrement apprécié des sociologues et des philosophes, ce discours a fait l'objet de nombreuses études. Leurs auteurs s'accordent pour dire qu'il est né avec le néolibéralisme et l'aggravation des inégalités au cours de ces trente dernières années. Le mot fait ses premières apparitions vers le milieu des années 1990 dans les colonnes des journaux et des documents publiés par de hautes instances du gouvernement. Le Japon subit l'une des plus grandes crises financières de son histoire, provoquée par l'éclatement de la bulle spéculative financière et immobilière. En 2002, le taux de chômage officiel dépasse, pour la première fois depuis 1948, le seuil des 5 % ; le nombre de bénéficiaires de l'aide publique, l'équivalent du revenu de solidarité active (RSA), grimpe de 40 % entre 1992 et 2002. Les gouvernements successifs ont graduellement assoupli la loi sur les emplois courts et précaires, appelés *hiseiki* (non réguliers). Le nombre de travailleurs sous ce type de contrat passe ainsi de 9,5 millions à 14,5 millions pour la même période. Celui des suicides atteint le record historique de 34 427 en 2003, en augmentation de 56 % par rapport à 1992.

Le Conseil de stratégie économique, comité consultatif attaché au premier ministre et redouté pour son influence politique, clame la nécessité de corriger le modèle social, accusé d'être trop égalitaire – ce qui, à l'entendre, serait la cause du marasme économique du pays. L'idée de ses membres, parmi lesquels figurent M. Okuda Hiroshi, alors président de Toyota et du syndicat patronal Keidanren (équivalent du Mouvement des entreprises de France, Medef), et M. Takenaka Heizo, économiste libéral réputé, est de créer *« une société compétitive, saine et créative »* fondée sur *« les responsabilités individuelles* [jiko sekinin] *et les efforts pour sa propre réussite »* (6). Est alors valorisé un nouveau modèle social fondé sur des individus compétents sachant assumer la responsabilité de leurs actes.

Avec ces louanges de la méritocratie et ce rejet de l'égalitarisme, maintes fois répétés par le Conseil, par des économistes et par les médias, l'expression *jiko sekinin* s'enracine peu à peu dans la population. Selon le sociologue Hashimoto Kenji, de l'université Waseda, à Tokyo, la tendance connaît du succès notamment au sein de l'élite économique, les patrons et cadres d'entreprise. *« Le* jiko sekinin *permet d'annuler le sentiment de culpabilité vis-à-vis de l'aggravation des inégalités. Avec ce discours, les élites peuvent se dire : "Si on a réussi notre vie, c'est parce qu'on a fait des efforts" »,* analyse-t-il. Ce raisonnement s'accompagne d'un mépris à l'encontre de ceux qui n'y parviennent pas. *« Pour eux, si des gens sombrent dans la pauvreté, c'est qu'ils sont fainéants. C'est de leur faute »,* conclut-il.

L'absence de résistance majeure à ce phénomène s'explique aussi par des raisons historiques. Selon Mitsuo Kinoshita, chercheur à l'université de Nara, les dirigeants de l'époque d'Edo (1600-1868) *« considéraient les misères sociales de leur peuple comme un problème étant du ressort du village. Il a fallu attendre la fin de la guerre du Pacifique et la pression des forces alliées pour que Tokyo instaure enfin, en 1946, une loi mentionnant la responsabilité de l'État dans la prise en charge des plus démunis. Historiquement, l'idée selon laquelle les pouvoirs publics ont le devoir de protéger les citoyens contre la pauvreté ne s'est jamais ancrée dans la mentalité japonaise ».* Ce devoir de l'État, même inscrit dans la Constitution, peut donc tomber *« très facilement dans l'oubli »,* éclipsé par des valeurs comme l'autonomie et la méritocratie, traditionnellement très prisées dans le pays.

De plus, le discours des partisans du *jiko sekinin* s'accompagne d'une sorte de haine mêlée de ressentiment à l'égard de ceux qui élèvent la voix. *« Comme il est pénible pour tout le monde de vivre sous ce principe, ses adeptes considèrent qu'il est égoïste de ne pas endurer le fardeau comme les autres et de se rebeller contre la société »,* reprend le sociologue Nakanishi. Dans cette vision, ceux qui se battent contre un problème social appartiennent au cercle des privilégiés qui ne méritent pas d'être écoutés, car *« les personnes qui sont vraiment dans la misère n'ont jamais le temps ni les moyens d'agir ».* Voilà pourquoi le discours est si souvent utilisé et pourquoi les victimes de problèmes sociaux sont muselées à coups de « C'est de votre faute ! ».

Quinze ans se sont écoulés depuis le déchaînement des réseaux sociaux contre M. Imai. Quinze ans de précarité grandissante pour les salariés. Déjà pointe à l'horizon un autre danger, aussi dévastateur que la crise économique mais qui pourrait, paradoxalement, renverser l'emprise du *jiko sekinin* : le vieillissement de la population.

En 2035, un Japonais sur trois devrait avoir plus de 64 ans, tandis que la population active du pays devrait se réduire de dix millions de personnes. Déjà endetté au niveau record de 250 % du produit intérieur brut (PIB), le gouvernement fait feu de tout bois afin de freiner la montée des dépenses de protection sociale, qui pourraient atteindre plus de 1 500 milliards d'euros en 2040 (7). Avec la précarité, le niveau des pensions a tendance à régresser. De 2004 à 2016, le montant de l'allocation-retraite pour un couple s'est réduit de 5 % en valeur absolue. En 2016, le taux de pauvreté chez les personnes de plus de 65 ans s'établissait déjà à 19,6 %, soit l'un des pires scores parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (8).

À cela s'ajoute la stagnation des salaires, un des effets majeurs de l'explosion du nombre de travailleurs précaires, qui représentent désormais 40 % des salariés. Selon le journal économique *Nikkei,* la rémunération horaire dans le secteur privé a dégringolé de 9 % entre 1997 et 2017 (9). Les entreprises ne veulent pas s'arrêter là. *« Le modèle de l'emploi à vie est voué à disparaître. Dans un avenir proche, tout le monde travaillera d'une manière temporaire pour une mission précise »,* explique M. Masaki Yoshihisa, responsable de la politique de l'emploi au Keidanren. Interrogé sur l'aggravation des inégalités que cela va engendrer, il assume, imperturbable : *« Ceux qui sont les plus compétents gagneront plus. »* Mais, admet-il, *« cela ne sera plus un monde où tout le monde peut disposer du même niveau de vie ».*

Ironie de l'histoire, cet avenir morose pourrait signer la fin du discours sur le *jiko sekinin.* L'emploi à vie, le niveau de salaire élevé, les retraites correctes représentaient autant de filets de sécurité qui, aujourd'hui, s'érodent pour tous ou presque. *« Hormis ceux qui restent dans de grandes entreprises tout au long de leur carrière, tout le monde peut désormais tomber dans la pauvreté dès l'âge de la retraite »,* analyse le sociologue Hashimoto. À l'entendre, un tournant s'opérera avec l'arrivée à la retraite de cette majorité de Japonais qui ont mené une vie normale et n'ont donc rien à se reprocher. *« Même les adeptes du* jiko sekinin *finiront par comprendre que beaucoup d'entre eux risquent de sombrer dans la misère. Ils seront donc contraints d'admettre qu'ils avaient tort. En ce sens, le vieillissement de la société pourrait saper les fondements du* jiko sekinin *»,* veut croire le sociologue. Un discours très optimiste…

Quant à M. Imai, il a créé une organisation à but non lucratif pour aider les adolescents déscolarisés, *« surtout ceux qui sont issus de foyers défavorisés et qui ont tendance à s'isoler »,* explique-t-il. *« Ils sont souvent victimes de harcèlement à l'école et ne reçoivent aucun soutien, ni de leurs parents ni des professeurs. »* Il demeure sensible aux campagnes de dénigrement dont il fut lui-même victime : *« Au Japon, les jeunes qui ne suivent pas le parcours tracé d'avance font souvent l'objet de critiques. Alors que, dans beaucoup de cas, ils ont juste besoin d'un meilleur environnement pour faire valoir leur talent. »* Son organisation vise à les mettre en contact avec des entreprises. *« Normalement, l'État devrait s'en charger, mais il ne le fait pas. »* Un moyen aussi de résister au *jiko sekinin*, discours qui a ruiné la jeunesse de ce jeune homme qui cherche à créer *« une société solidaire ».*

* Journaliste, Tokyo.

(1) Kobayashi Masahiro, *Bashing,* présenté au Festival de Cannes en 2005, sorti en France en 2006.

(2) *Yomiuri Shimbun,* Tokyo, 19 avril 2004.

(3) Yotaro Hamada, « Le diabète relève-t-il de sa responsabilité personnelle ? Les maladies liées au mode de vie » (en japonais), site de l'*Asahi Shimbun,* 30 mars 2019, www.asahi.com

(4) Kensaku Tomuro, « Taux de pauvreté, taux de travailleurs pauvres » (en japonais), étude du département Droit et économie de l'université de Yamagata, avril 2016.

(5) Sylvain Chareyron, « Pauvreté et non-recours aux dispositifs sociaux », *Économie et prévision,* no 213, Paris, 2018.

(6) « Stratégie pour la revitalisation économique du Japon » (en japonais), rapport du Conseil de stratégie économique disponible sur le site du National Institute of Population and Social Security Research, 26 février 1999, www.ipss.go.jp

(7) « Japan's daunting long-term social welfare costs », *Japan Times,* Tokyo, 24 mai 2018.

(8) « Panorama de la société 2019 », OCDE, Paris, 2019.

(9) « Le salaire horaire baisse de 9 % » (en japonais), *Nikkei,* Tokyo, 19 mars 2019.

Calendrier des fêtes nationales

1er - 31 mai 2020

3	POLOGNE	Fête nationale
15	PARAGUAY	Fête de l'indépend.
17	NORVÈGE	Fête nationale
20	CAMEROUN	Fête nationale
	TIMOR-LESTE	Fête de l'indépend.
22	YÉMEN	Fête nationale
24	ÉRYTHRÉE	Fête de l'indépend.
25	ARGENTINE	Fête nationale
	JORDANIE	Fête de l'indépend.
26	GÉORGIE	Fête de l'indépend.
28	AZERBAÏDJAN	Fête nationale
	ÉTHIOPIE	Fête nationale

DANS LE SILLAGE DE LARGES

En Irlande, les nationalistes

En février, le parti nationaliste Sinn Féin est arrivé en tête des élections législatives dans la République d'Irlande. Inédite, cette percée d'une formation favorable à la réunification de l'île a été interprétée comme une réaction au Brexit britannique. Mais les Irlandais ont-ils voté pour le Sinn Féin ou contre les deux formations qui dominaient jusque-là le pays?

PAR JULIEN MERCILLE *

AU lendemain de la crise de 2008, les dirigeants européens ont opté pour la rigueur, à l'invitation – parfois musclée – de la Commission européenne et du Fonds monétaire international (FMI). Ce choix n'a pas tardé à soulever une vague de protestations populaires, suivie de l'émergence de personnalités et de formations opposées à l'orthodoxie budgétaire – de Podemos en Espagne à Syriza en Grèce, en passant par M. Jeremy Corbyn au Royaume-Uni, M. Jean-Luc Mélenchon en France ou le Bloc de gauche au Portugal.

L'Irlande est restée à l'écart du mouvement. Élève modèle des préférences de Bruxelles, elle s'est distinguée par sa capacité à endurer une violente cure d'austérité sans broncher (1). Jusqu'aux élections législatives de février 2020 : avec 24,5 %, le Sinn Féin est alors arrivé en tête du scrutin, une première qui a surpris tout le monde, à commencer par les dirigeants du parti nationaliste de gauche.

Depuis près d'un siècle, l'Irlande est gouvernée par deux partis de centre droit, Fianna Fáil et Fine Gael, aux programmes politiques siamois. En 2007, ces deux formations avaient engrangé 68,9 % des voix, avant de céder peu à peu du terrain : 53,6 % en 2011, 49,8 % en 2016, puis 43,1 % en 2020, contre un total de 41,9 % pour l'ensemble des partis de gauche et de centre gauche lors du dernier scrutin.

Historique, ce basculement marque le rejet populaire d'un statu quo néolibéral renforcé par la crise de 2008. Au lieu de constater l'échec de leur politique de déréglementation et de financiarisation à la suite du krach, les dirigeants irlandais ont choisi l'austérité : entre 2008 et 2014, des coupes budgétaires de 30 milliards d'euros ont été annoncées, soit près de 20 % du produit intérieur brut (PIB). Quitte à ravager la société : le taux de chômage a triplé et atteint 15,5 % en 2012, et le taux de privation matérielle – qui désigne l'incapacité de se procurer certains biens et services considérés par la plupart des individus comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable – est passé de 13,7 % (2008) à 30,5 % (2013) (2).

Alors qu'en 2016 Fine Gael avait signé avec Fianna Fáil un accord de soutien sans participation au gouvernement, les électeurs ont compris qu'il n'était pas possible de dénoncer la politique de l'un en portant ses suffrages sur l'autre, son comparse de toujours. Il fallait donc se tourner vers un autre parti. Le Sinn Féin est apparu comme le candidat idéal, certains de ses membres ayant eu le mérite de réorienter la formation vers les thématiques sociales, plus proches des préoccupations de la population que la question nationale. À commencer par le logement et la santé.

Dans le système de soins à deux vitesses du pays, les 45 % de la population qui détiennent une assurance privée peuvent éviter les files d'attente. Les autres doivent s'armer de patience : à la veille du scrutin, la liste d'attente pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste comptait 556 770 personnes, dont 107 040 attendant depuis plus de dix-huit mois, sur une population totale de 4,9 millions de personnes. La liste pour des traitements à l'hôpital comptait 67 303 rangs. Confrontées aux coupes budgétaires, les structures manquent de moyens : au mois de février 2020, 110 000 patients avaient été admis sur des brancards, par manque de lits. L'épidémie de Covid-19 n'avait pas encore frappé.

Côté logement, Dublin figure en tête des capitales européennes les plus onéreuses pour le montant des loyers, qui a augmenté en moyenne de 70 % depuis 2012. Entre 2015 et 2018, le nombre de sans-abri a pratiquement doublé chez les adultes (+ 95 %) et plus que triplé chez les enfants (+ 228 %). Le pays compterait désormais plus de 10 500 sans-domicile-fixe, un chiffre jamais atteint auparavant (3). Alors que le budget de rénovation et de construction de logements sociaux s'élevait à 1,4 milliard d'euros en 2008, il est tombé à 167 millions en 2014. Résultat : les constructions de logements sociaux ont dégringolé, passant de 5 300 appartements en 2009 à 1 000 en 2012 et seulement 476 en 2015. Le nombre de familles inscrites sur les listes d'attente pour en obtenir un a grimpé de 43 000 en 2005 à 86 000 en 2017 (4). Plutôt que de bâtir des logements neufs, le gouvernement a préféré accorder des aides aux locataires du privé : il a donc aggravé la crise en dopant la demande sans chercher à stimuler l'offre.

Poussée des formations de gauche

EN IRLANDE comme dans d'autres pays d'Europe, l'immobilier a été ouvert aux appétits des investisseurs institutionnels en quête de rendements profitables dans une économie qui n'en offrait plus guère ailleurs (5). Le gouvernement a notamment facilité le rachat d'actifs et d'emprunts toxiques par des fonds vautours à travers la mise en place, en 2013, d'avantages fiscaux pour les fiducies de placement immobilier – une mesure qui revenait à encourager la création de ce type de fonds pour investir son capital dans l'immobilier (6). L'une des façons de procéder de ces fonds consiste à saisir les biens immobiliers dont ils ont acquis le titre, afin de les valoriser en les rénovant et de les remettre sur le marché sous la forme de logements de luxe ou d'immeubles à vocation commerciale. D'autres accumulent les parcelles (parfois des terrains publics qui leur ont été cédés au rabais) et les laissent vacantes afin d'assécher l'offre et de faire grimper les prix.

À la veille du scrutin de février, le tableau général s'avérait si sombre que même le patronat, pourtant bichonné par Dublin, s'en est alarmé : *« Des logements coûteux, des trajets trop longs pour se rendre au travail, des systèmes de santé et d'éducation à l'os : tout ceci dégrade l'attractivité de l'Irlande comme lieu de vie, de travail ou d'investissement* (7). *»*

Dans la presse internationale, le résultat des élections de février 2020 a souvent été analysé comme une conséquence du Brexit, précipitant l'île d'Émeraude vers la réunification. Mais les sondages à la sortie des bureaux de vote contredisent ce récit. Les deux principaux sujets d'inquiétude de la population étaient de nature sociale pour 58 % des votants. Le Brexit n'était mentionné que par 1 % d'entre eux (8). Retour de

* Chercheur au Geary Institute for Public Policy et à la School of Geography de la University College Dublin.

(1) Lire Renaud Lambert, « Les quatre vies du modèle irlandais », *Le Monde diplomatique,* octobre 2010.

(2) Julien Mercille et Enda Murphy, *Deepening Neoliberalism, Austerity, and Crisis : Europe's Treasure Ireland,* Palgrave Macmillan, Londres, 2015, et Emma Heffernan, John McHale et Niamh Moore-Cherry (sous la dir. de), *Debating Austerity in Ireland : Crisis, Experience and Recovery,* Royal Irish Academy, Dublin, 2017.

(3) « The Daft.ie rental price report. An analysis of recent trends in the Irish rental market 2018 Q1 », Daft.ie, 2018.

(4) Surya Deva et Leilani Farha, « Mandates of the working group on the issue of human rights and transnational corporations and other business enterprises and the special rapporteur on adequate housing as a component of the right to an adequate standard of living, and on the right to non-discrimination in this context », Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, 22 mars 2019.

(5) Lire Marion Deniau, « Irlande, des bulles dans le béton », *Le Monde diplomatique,* avril 2018.

(6) *Cf.* Michael Byrne, « From Puerto Rico to the Dublin docklands. Vulture funds and debt in Ireland and the Global South », Debt and Development Coalition Ireland, Dublin, 2017.

(7) David Chance, « "Start acting like a rich country" : Ibec and EU call for infrastructure », *The Irish Independent,* Dublin, 27 février 2020.

(8) Stephen Collins, « Detailed election 2020 exit poll results : How voters answered 15 questions », *The Irish Times,* Dublin, 9 février 2020.

AKG-IMAGES - WORLD HISTORY ARCHIVE

Nicolas II et le général Obruchev regardant une carte de guerre, gravure, 1885

FAUX DOCUMENTS ET

Petite histoire

Il y a un an, l'opposition démocrate fulminait de voir le président Donald Trump lavé par la justice américaine des soupçons de collusion avec la Russie. L'obsession antirusse des élites occidentales, notamment britanniques, en rappelle d'autres. Par le passé, certaines forces conservatrices ont même produit de faux documents pour alimenter la russophobie, y voyant une opportune diversion.

PAR GUY LARON *

UN autocrate machiavélique qui, de Moscou, rêve d'affaiblir la liberté et la démocratie ; des services de sécurité omnipotents œuvrant à de sinistres machinations et déployant leurs tentacules partout dans le monde ; un pays asiatique et barbare qui fait planer une menace sur la civilisation occidentale : ce flot d'images caricaturales du pouvoir russe n'a pas attendu l'arrivée au Kremlin de M. Vladimir Poutine pour se déverser à l'Ouest. On en trouve trace dès le XVe siècle. Au XIXe siècle, la frénésie antirusse était telle que l'élite intellectuelle inventa le terme « russophobie » pour désigner à la fois les personnes qui nourrissaient une peur irrationnelle à l'égard de la Russie et celles qui exagéraient consciemment la menace qu'elle représentait.

Ces accès de panique n'ont pas surgi de nulle part. La russophobie a atteint son apogée au XIXe et au début du XXe siècle à un moment où les inégalités sociales s'accroissaient, entraînant une pression croissante du mouvement ouvrier pour y remédier. S'agissait-il d'une ruse employée par l'élite fortunée pour éviter les sujets qui fâchent?

À cette époque, la Russie obsède les élites libérales européennes, en particulier en Grande-Bretagne. En 1817, à peine deux ans après la fin des guerres napoléoniennes, un quotidien britannique, le *Morning Chronicle,* soutient ainsi que *« la principale intention des Russes est d'agrandir leur territoire »,* tandis que le général sir Robert Wilson remet au goût du jour un faux document : le « testament de Pierre le Grand ».

Wilson a lu ce document pour la première fois en 1812, l'année où l'armée de Napoléon a envahi la Russie pour la punir d'avoir repris le commerce avec sa pire ennemie, la Grande-Bretagne. Envoyé à l'est, Wilson servait alors d'agent de liaison auprès des Russes afin de coordonner l'effort contre les Français. Le document qui lui tombe entre les mains constitue un supposé plan que Pierre le Grand (1672-1725) aurait légué à ses successeurs, notamment pour leur prodiguer des conseils sur l'expansion de l'Empire russe par la conquête du Proche-Orient et de l'Europe de l'Est. Vaincues par le « général Hiver », les troupes françaises battent en retraite en laissant derrière elles quelques exemplaires du « testament ».

Retournement d'alliance

À L'ÉPOQUE, Wilson comprend parfaitement qu'il a affaire à un faux, à une opération de propagande montée par la France pour légitimer l'invasion décidée par Napoléon. Cela ne l'empêche pas, cinq ans plus tard, de reprendre à son compte les affirmations qui y figurent. Dans un livre qu'il publie en 1817, Wilson prédit que la Russie ferait un ennemi pire que la France vaincue. En raison de sa participation à la guerre, il est pourtant bien conscient du rôle crucial qu'a joué l'armée de terre russe dans la défaite de l'empereur français. Mais, soudain, tout cela n'est plus qu'un souvenir lointain. Comment expliquer ce brusque retournement d'alliance (1)?

La Grande-Bretagne entretenait depuis trois siècles des relations amicales avec la Russie. Dans ce vaste pays aux ressources semblant inépuisables, les Britanniques trouvent du chanvre, du lin, du goudron et du bois d'œuvre, éléments essentiels au développement de leur flotte depuis le XVIe siècle. Au XVIIIe siècle, le fer russe joue également un rôle important dans le déploiement de l'industrie outre-Manche. Et, quand la technologie britannique rend obsolète l'industrie métallurgique russe au début du XIXe siècle, Moscou se rabat sur l'exportation massive de blé. Ainsi, les céréales russes nourrissent les ouvriers affamés de Manchester et de Liverpool. En échange, la Russie peut acquérir la technologie britannique.

Moscou remet en cause cette politique de libre-échange au tournant du XIXe siècle. Alexandre Ier (1801-1825) et Nicolas Ier (1825-1855) se font fort d'encourager l'industrie nationale en adoptant un système de droits de douane prohibitifs qui empêche la Grande-Bretagne de placer ses produits sur le marché russe. Les bureaucrates du pays se mettent également à harceler les marchands britanniques. Ainsi, la balance commerciale entre les deux pays se met à pencher en faveur de la Russie (2).

En procédant ainsi, Moscou ne se contente pas d'affirmer ses intérêts économiques. Depuis les guerres napoléoniennes, l'Empire tsariste s'étend aussi vers l'est et le sud. Ses incursions dans l'Empire ottoman se soldent par un affrontement en Crimée avec une coalition militaire franco-britannique entre 1853 et 1856. De même, les conquêtes russes dans le Caucase et l'Asie centrale font craindre une invasion de l'Inde, joyau de la couronne impériale britannique.

Dans les décennies qui suivent la publication du livre de Wilson, le prétendu « testament de Pierre le Grand », toujours brandi comme la preuve parfaite des intentions néfastes de la Russie, continue à faire l'objet de débats en Europe. Tous le considèrent alors comme un document authentique, des nationalistes hongrois, polonais ou baltes, victimes de la répression russe, à Karl Marx et Friedrich Engels (qui n'ont jamais pardonné à Nicolas Ier ses interventions antirévolutionnaires en Pologne et en Hongrie), en passant par les conservateurs britanniques. À tel point qu'en 1876 un diplomate britannique aborde le sujet avec Alexandre II. *« Tout ce qui a été dit ou écrit sur le testament de Pierre le Grand et les intentions de Catherine II n'était qu'illusions et fantasmes* (3)*»,* répond le tsar, catégorique. Il faut attendre 1859 pour que les chercheurs s'en mêlent, et 1879 pour qu'ils s'accordent sur l'hypo-

* Professeur de relations internationales à l'Université hébraïque de Jérusalem.

(1) *Cf.* Albert Resis, « Russophobia and the "Testament" of Peter the Great, 1812-1980 », *Slavic Review,* vol. 44, n° 4, Cambridge, hiver 1985 ; et John Howes Gleason, *The Genesis of Russophobia in Great Britain,* Harvard University Press, Cambridge, 1950.

(2) *Cf.* Boris Kagarlitsky, *Empire of the Periphery : Russia and the World System,* Pluto Press, Londres, 2008, et Margaret Miller, *The Economic Development of Russia, 1905-1914,* Frank Cass, Londres, 1969.

(3) Cité dans Albert Resis, *op. cit.*

MOBILISATIONS POPULAIRES

portés par la crise sociale

la question sociale au pays du néolibéralisme échevelé ? C'est ce que suggère une analyse fine des résultats d'un scrutin fondé sur le principe du « vote unique transférable ».

L'Irlande est divisée en trente-neuf circonscriptions, qui envoient chacune entre trois et cinq élus au Parlement national, lequel compte cent soixante membres au total. Chaque circonscription dispose de ses propres bulletins de vote, qui listent tous les candidats en lice – une douzaine en général. Les électeurs inscrivent le chiffre « 1 » devant le nom de leur candidat favori, puis classent les autres par ordre de préférence. Dans chaque circonscription, on calcule le nombre de voix nécessaires pour être élu. Une fois qu'un candidat a atteint le seuil requis, les voix surnuméraires qu'il a obtenues sont réparties mécaniquement entre les candidats de deuxième choix, notés « 2 ». Lors des dernières élections, les candidats du Sinn Féin ont obtenu un très fort contingent de votes de premier choix dans de nombreuses circonscriptions et ont aisément atteint les quotas fixés. De sorte que la signification du vote se lit également dans l'émergence d'une confortable réserve de voix excédentaires, dont une large part est allée à d'autres candidats de gauche ou d'extrême gauche, permettant à plusieurs d'entre eux d'être élus (9). À titre d'illustration, dans la circonscription du sud-ouest de Dublin, M. Paul Murphy, candidat de l'alliance de gauche Solidarité - Le Peuple avant le profit, a été reconduit sur la base de ce type de transferts, après la victoire de M. Seán Crowe, candidat du Sinn Féin.



HUGH LANE GALLERY, DUBLIN - ESTATE OF A. R. PENCK

A. R. PENCK, « Dublin », 1995

Même s'il a surpris par son ampleur, le basculement de février 2020 ne vient pas de nulle part : il couronne plusieurs années de mobilisations populaires caractérisées par une combativité croissante. La grande vague de manifestations contre la fin de la gratuité de l'eau (10) qui a secoué le pays en 2014-2015 a galvanisé les militants et les partis de gauche, dont le Sinn Féin, semant les graines de la résistance aux politiques gouvernementales. En 2015, un référendum national portant sur la légalisation du mariage entre personnes de même sexe s'est soldé par une approbation de la mesure (avec 62 % de voix en sa faveur), dans un contexte de discrédit de l'Église catholique, empêtrée dans de retentissants scandales d'abus sexuels. En 2018, un autre référendum national a entériné la dépénalisation de l'avortement, une victoire historique remportée au terme d'une vaste campagne qui a rassemblé des activistes et de larges pans de la population dont c'était parfois la première incursion sur le terrain politique.

Le Sinn Féin demeure un parti plus droitier que la plupart des porte-étendards de la lutte contre l'austérité en Europe. Il n'en a pas moins réussi à surfer sur la colère populaire liée à la crise de 2008 en opérant un virage à gauche. Certains de ses membres, tel M. Eoin Ó Broin, ont depuis longtemps fait des thèmes du logement et des sans-abri leur priorité, relayant les doléances d'une grande partie de la population. M. Ó Broin a même publié un livre sur le sujet quelques mois avant le scrutin (11).

Le parti a également profité de l'absence de concurrents sérieux à gauche. Le Parti travailliste s'est discrédité en formant une coalition avec Fine Gael, qui a imposé au pays une sévère cure de rigueur entre 2011 et 2016. Le petit Parti vert s'étoffe à mesure que progresse la prise de conscience mondiale autour du changement climatique, mais il reste trop modéré et associé aux classes intellectuelles surdiplômées des villes pour mobiliser des masses. De son côté, l'alliance trotskiste Solidarité - Le Peuple avant le profit n'a pas dépassé les 3 %.

Placé sur le devant de la scène par la crise sociale, le Sinn Féin – historiquement lié à l'Armée républicaine irlandaise (IRA) – demeure un parti nationaliste cherchant à bâtir un mouvement populaire en vue de la réunification de l'Irlande. Bien qu'elle ne constitue pas une priorité aux yeux de la population, l'idée gagne du terrain depuis le référendum britannique sur le Brexit, en 2016. Si 52 % de la population du Royaume-Uni a voté en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, 56 % des électeurs d'Irlande du Nord se sont prononcés, eux, en faveur du maintien – ce qu'autoriserait, précisément, la réunification du pays. Depuis, les enquêtes d'opinion font état d'un soutien grandissant au projet d'unification : en République d'Irlande, un peu plus d'une majorité d'électeurs voudraient tenir un référendum sur la question, et, selon certaines enquêtes, ceux qui appuient l'unification sont pratiquement équivalents à ceux qui s'y opposent en Irlande du Nord (12).

Quant à savoir si l'objectif est atteignable à court ou moyen terme, c'est une autre histoire. Certes, l'accord du Vendredi saint marquant la fin des violences en Irlande du Nord, signé le 10 avril 1998, ouvre la voie à une unification dès lors qu'elle serait acceptée par les habitants des deux côtés de la frontière. Le texte prévoit ainsi l'obligation pour le Royaume-Uni d'organiser un référendum et d'en respecter l'issue *« s'il venait à apparaître comme probable »* qu'une majorité d'électeurs serait susceptible de voter en faveur de l'unité. Cependant, cette formulation reste sujette à interprétation. Elle suggère notamment que l'on pourrait prendre en compte des éléments tels que les sondages d'opinion ou les majorités nationalistes issues de consultations électorales.

À la mi-avril, Fianna Fáil et Fine Gael ont produit un document de politique commune en vue de former un gouvernement de coalition. Les partis de centre gauche, incluant le Sinn Féin, eux, ne disposaient pas d'assez d'élus pour parvenir à prendre les rênes du pays. Une telle coalition renforce l'idée que les deux partis dominants n'en font qu'un. Ce qui pourrait faire du Sinn Féin le grand gagnant des prochaines élections.

JULIEN MERCILLE.

(9) Mary Regan, « How the Sinn Féin surplus will shape the next Dáil », RTÉ, 11 février 2020.

(10) Lire Renaud Lambert, « La goutte d'eau irlandaise », *Le Monde diplomatique,* mai 2015.

(11) Eoin Ó Broin, *Home. Why Public Housing Is the Answer,* Irish Academic Press, Dublin, 2019.

(12) Simon Carswell, Brian Hutton et Freya McClements, « More than half of voters want Border polls north and south », *The Irish Times,* 9 février 2020.

VRAIS CHIFFONS ROUGES

de la russophobie

thèse de la falsification. Pourtant, un siècle plus tard, d'aucuns continuent à se référer à ce document comme à la pierre de Rosette qui aiderait à déchiffrer la politique étrangère russe.

L'inquiétude suscitée par la Russie concernait également ses capacités. Sur ce point aussi, les perceptions britanniques tendaient à amplifier la menace. Conquérir l'Empire ottoman ou envahir l'Inde était bien au-dessus de ses moyens. Malgré sa taille considérable, l'armée russe était inefficace et incapable d'absorber les technologies modernes de communication et de transports, comme l'a prouvé sa double défaite en Crimée en 1856 puis sur le front japonais en 1905.

Des experts autoproclamés s'emploient malgré tout à semer la panique. Quand le gouvernement britannique poursuit une politique étrangère contraire au goût des russophobes, ils n'hésitent pas à l'attaquer avec virulence. L'un de ces experts accuse ainsi le premier ministre d'alors, lord Palmerston, pourtant partisan d'une attitude belliciste envers la Russie, d'être *« non seulement dupe mais aussi complice de la Russie dans son projet d'anéantissement de l'Angleterre* (4) *»*.

Il n'existe pourtant pas de consensus au sein de l'élite politique sur le niveau de risque réel que fait planer Moscou. Les hommes d'État britanniques soufflent le chaud et le froid. Si des conservateurs comme lord Palmerston et Benjamin Disraeli défendent une ligne dure, des libéraux comme William Gladstone et Richard Cobden préconisent une posture plus souple. Derrière ces positions s'expriment en fait des intérêts et des tactiques politiques divergents. Les premiers représentent la finance de la City de Londres, principal investisseur dans l'Empire britannique. Les libéraux, en revanche, représentent des secteurs favorables aux exportations vers la Russie, notamment l'industrie (5). Autre explication, et non des moindres, les tories espèrent qu'en attisant les flammes de la russophobie ils pourront étouffer les revendications concernant l'élargissement du suffrage (l'électorat représentait 10 % de la population jusqu'en 1867, avant de passer à 20 %). Les libéraux, en revanche, n'ont nul besoin de tels subterfuges. Ils voient d'un bon œil l'idée d'un corps électoral élargi.

En 1907, la Russie et la Grande-Bretagne signent une trêve au conflit latent qui les oppose depuis la fin des guerres napoléoniennes. Mais la révolution d'octobre 1917 change la donne. L'Union soviétique est un cauchemar pour les conservateurs britanniques. Outre son hostilité au libre-échange, le premier État communiste considère les syndicats et les mouvements anticolonialistes comme des alliés qui l'aideront à sortir de son isolement diplomatique.

Dans les années 1920, les conservateurs britanniques sont rongés par la crainte que la subversion et la propagande communistes n'ébranlent les fondations de l'Empire. Aussi la russophobie anglaise se mue-t-elle en phobie du communisme (6).

Les grandes figures conservatrices comme Stanley Baldwin et Winston Churchill s'inquiètent également de l'accession au pouvoir d'un parti ouvrier, une première dans l'histoire de la Grande-Bretagne. Le gouvernement travailliste formé en janvier 1924 par Ramsay MacDonald comporte onze membres issus de la classe moyenne, y compris le premier ministre lui-même. Aussi éphémère soit-il, ce gouvernement parvient malgré tout à étendre les droits au chômage et à faire voter le Housing Act, une loi favorisant l'accès des travailleurs pauvres à des logements abordables. Poursuivant la politique d'ouverture menée par le libéral David Lloyd George entre 1916 et 1922, MacDonald tente de stimuler les exportations vers l'Union soviétique, qui convoite la machinerie industrielle britannique. Les tories, farouchement opposés à ce projet, ne cessent d'accuser le gouvernement travailliste de 1924 de connivence avec Moscou.

À la veille des élections de novembre 1924, un autre faux document fait son apparition dans les colonnes du *Daily Mail,* quotidien conservateur britannique : une lettre de Grigori Zinoviev, alors à la tête du Komintern, la IIIe Internationale, qui rassemble les partis communistes à travers le monde, pilotée par Moscou. Son contenu semble prouver que l'Union soviétique s'efforce d'influencer les élections en faveur du Parti travailliste. Il est désormais établi que le Parti conservateur tenait ce document explosif des renseignements britanniques (MI6), ce qui n'est guère étonnant quand on sait que les responsables des services secrets et les politiciens conservateurs sortent des mêmes universités d'élite et fréquentent la même coterie. À la suite de cette révélation spectaculaire, dont il reste difficile de mesurer l'impact, le Parti conservateur remporte les élections de 1924 (7).

Une menace pour les élites

CE N'EST qu'un début. Le climat social tendu débouche sur la grève générale de 1926. Le gouvernement conservateur prétend détenir des preuves que l'Union soviétique a contribué à l'agitation sociale, alors que l'effondrement de l'industrie du charbon en est l'élément déclencheur. En 1927, Londres rompt ses relations diplomatiques avec Moscou, arguant d'une ingérence dans ses affaires intérieures. Durant la seconde moitié des années 1930, les dirigeants conservateurs persistent à considérer l'Union soviétique comme le principal ennemi de la Grande-Bretagne, malgré la montée en puissance de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie. Une alliance antifasciste avec l'Union soviétique semble donc inconcevable (8). Un député conservateur bien en vue, Leo Amery, préconise en 1936 de *« laisser les trois sources de danger, l'Allemagne, la Russie et le Japon, se neutraliser mutuellement ».* Une stratégie reprise quelques mois plus tard par le premier ministre Stanley Baldwin : *« S'il devait y avoir une guerre en Europe, je préférerais que ce soit les "bolchos" et les nazis qui s'en chargent* (9). *»*

Sans que la Russie y soit pour rien, des phénomènes tels que la remise en question du libre-échange, la montée des partis ouvriers et des mouvements anticolonialistes constituaient une menace pour les élites politiques. La tentation d'attribuer ces périls à l'action d'une « cinquième colonne » offrait alors maints avantages, mais hypothéqua la constitution d'une coalition internationale capable de contenir la montée du nazisme.

Sans se confondre avec la russophobie d'autrefois, la montée d'une défiance à l'égard de la Russie rappelle certains épisodes du passé. Les historiens des générations futures dresseront-ils un parallèle entre la lettre de Zinoviev et le dossier Steele – du nom de l'ex-agent du service de renseignement britannique qui, le premier, avança l'hypothèse d'une collusion entre le candidat Donald Trump et la Russie ? Se demanderont-ils comment un pays dont la richesse annuelle équivaut à celle de l'Espagne pouvait poser une telle menace pour l'ordre du monde ? Regretteront-ils qu'en des temps d'instabilité internationale et de course à l'armement nucléaire, aucun homme politique n'ait eu le courage de proposer un engagement constructif avec la Russie de M. Poutine ? Observeront-ils un lien entre les inégalités flagrantes de nos sociétés et les résurgences de la russophobie ? Il est encore trop tôt pour répondre à ces questions, mais l'histoire nous enseigne que le sentiment antirusse a rarement inspiré des choix politiques judicieux.

GUY LARON.

(4) Charles William Crawley, « Anglo-Russian relations 1815-40 », *The Cambridge Historical Journal,* vol. 3, n° 1, 1929.

(5) *Cf.* Kevin Narizny, *The Political Economy of Grand Strategy,* Cornell University Press, 2007.

(6) Lire Paul Hanebrink, « Quand la haine du communisme alimentait l'antisémitisme », *Le Monde diplomatique,* décembre 2019.

(7) Richard Norton-Taylor, « Zinoviev letter was dirty trick by MI6 », *The Guardian,* Londres, 4 février 1999.

(8) Lire Gabriel Gorodetsky, « Un autre récit des accords de Munich », *Le Monde diplomatique,* octobre 2018.

(9) Cité dans Anne Perkins, *Baldwin,* Haus Publishing, Londres, 2006.

UN AN APRÈS LA DESTITUTION

Où va la « révolution de

La dynamique révolutionnaire soudanaise ne faiblit pas après la destitution, en 2019, de M. Omar Al-Bachir. L'opiniâtreté des forces populaires qui réclament le transfert du pouvoir aux civils alimente les tensions entre, d'un côté, le nouveau gouvernement fédéral, et, de l'autre, des militaires tentés par une reprise en main autoritaire à la faveur des risques sanitaires engendrés par la pandémie de Covid-19.

PAR GILBERT ACHCAR *

KHARTOUM est une ville de fondus enchaînés : Afrique du Nord et Afrique subsaharienne, négritude et arabité plus ou moins basanée, urbanité et ruralité, aisance relative et grande misère, autant de contrastes qui s'estompent en une gradation infinie dans cette vaste agglomération de trois zones urbaines – Khartoum, Bahri (Khartoum nord) et Omdurman – d'autant plus étendue que les immeubles, même modérément élevés, y sont rares (1). Dans la capitale soudanaise, la tour de dix-huit étages en forme de voile nautique de l'hôtel Corinthia, construite par la Libye de Mouammar Kadhafi, fait figure de tour Eiffel.

Outre cette tour emblématique, les seules constructions qui se détachent du lot sont, d'une part, les bâtiments hérités de la colonisation britannique, d'autre part, les bâtiments officiels construits au cours des dernières années par la Chine, partenaire attitrée du régime de M. Omar Al-Bachir. Parmi ces derniers, les plus imposants sont les immeubles d'un goût douteux qui abritent les commandements des diverses branches des forces armées soudanaises au sein de leur quartier général. Devant celui-ci se sont massées d'immenses foules à partir du 6 avril 2019, jour anniversaire du renversement, en 1985, d'un autre dictateur militaire, Gaafar Al-Nemeiry, resté seize ans au pouvoir (2). Le lendemain, une grève générale paralysait le pays. Quatre jours plus tard, le 11 avril, c'était au tour de M. Al-Bachir d'être destitué après trente années de présidence au bilan désastreux.

Les leçons de l'expérience égyptienne

LE soulèvement populaire soudanais avait été déclenché le 19 décembre 2018 par l'augmentation du prix du pain décrétée par un gouvernement déterminé à mettre en œuvre les préceptes néolibéraux consistant à renflouer les caisses publiques en faisant payer les plus pauvres. La protestation n'avait cessé de gagner en ampleur et en radicalité jusqu'à son passage à l'étape supérieure le 6 avril. Le rassemblement permanent devant le siège du commandement général visait explicitement à inciter l'armée à se débarrasser de son dirigeant suprême. Les plus âgés ou les plus instruits des Soudanais se rappelaient qu'en 1985 les militaires qui avaient destitué Nemeiry n'avaient gardé le pouvoir qu'une seule année avant de le remettre à un gouvernement civil issu des urnes. Presque tous avaient cependant en mémoire les scènes captivantes du rassemblement de la place Tahrir au Caire en 2011, épicentre du soulèvement populaire qui poussa les officiers égyptiens à démettre leur pair, Hosni Moubarak, le 11 février, après trente années de présidence là aussi.

Les manifestants à Khartoum et dans les autres villes et contrées du Soudan ont bien assimilé la leçon égyptienne, tout comme les manifestants algériens qui leur ont emboîté le pas en février 2019 et ont obtenu, avant eux, la démission forcée par l'armée du président Abdelaziz Bouteflika, le 2 avril. Ce succès avait encouragé le soulèvement soudanais à exiger des militaires à Khartoum qu'ils s'inspirent de leurs collègues algériens, malgré le rapport beaucoup plus répressif des premiers à la population. Algériens et Soudanais savent toutefois que la tutelle du commandement militaire sur le pouvoir politique constitue la pièce centrale de ce « régime » que « le peuple veut renverser », comme le proclame le plus connu des slogans des soulèvements populaires régionaux.

Tous ont pu observer que les changements survenus au sommet de l'État égyptien, sans altérer le fondement même du régime – celui qui en fait, avec le Soudan et l'Algérie, l'un des trois États de la région dont les forces armées constituent l'institution politique fondamentale –, ont débouché, trois ans plus tard, sur un retour de la dictature sous une forme considérablement aggravée. Le mouvement populaire n'a pas été dupe cette fois-ci, tant en Algérie qu'au Soudan, et s'est poursuivi de plus belle après le renversement du président en exigeant un gouvernement civil exerçant la plénitude du pouvoir. Le contraste fut ainsi particulièrement saisissant entre les réactions enthousiastes à la destitution de Moubarak par les militaires dans l'Égypte de 2011, où les Frères musulmans étaient la principale force organisée du mouvement populaire, et la réaction défiante et séditieuse du mouvement populaire au Soudan, qui, à la différence de l'Algérie, dispose de porte-parole attitrés. Le communiqué par lequel l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC) accueillit la destitution de M. Al-Bachir par les militaires, le 11 avril 2019, commence comme suit : *« Les autorités du régime ont exécuté un coup d'État militaire par lequel elles entendent reproduire les mêmes personnages et institutions contre lesquels notre grand peuple s'est révolté. »*

Outre les leçons assimilées de l'expérience égyptienne, c'est en effet par ses formes d'organisation que la radicalité du mouvement soudanais a été entretenue. On sait le rôle qu'ont joué l'Association des professionnels soudanais (APS) et l'ALC (3). La première a été construite par étapes au cours des années 2010, issue de luttes menées successivement par diverses catégories professionnelles : médecins, journalistes, avocats, vétérinaires, ingénieurs et enseignants scolaires et universitaires. Elle fut formalisée en octobre 2016, lorsque médecins, journalistes et avocats adoptèrent une charte, sans que l'association soit reconnue par le pouvoir. C'est une émanation de la classe moyenne et instruite, explique M. Ammar Al-Bagir, membre du conseil de l'APS, qui admet cependant qu'il est inexact d'assimiler les enseignants du scolaire aux professions libérales et à la classe moyenne. On pourrait en dire autant d'une partie des journalistes.

À l'instar de tous les pays sortant de longues années de dictature et de syndicalisme d'État, le Soudan assiste par ailleurs depuis 2019 à une vaste recomposition du mouvement ouvrier ainsi que des associations d'agriculteurs. La gauche milite pour un changement législatif remplaçant les syndicats d'entreprise corporatistes imposés par l'ancien régime par des syndicats professionnels. Un autre débat oppose les partisans du pluralisme syndical à ceux qui privilégient un syndicalisme unitaire dont ils réclament la récupération démocratique par des assemblées générales. Toutefois, la classe ouvrière a été considérablement affaiblie par la vaste désindustrialisation du pays sous le régime déchu au profit d'une économie rentière d'extraction (pétrole, jusqu'à la sécession du Soudan du Sud en 2011, or et divers métaux et minerais), ainsi que par le démantèlement du secteur public et l'externalisation d'une partie de ses services, ce qui a provoqué une forte expansion du secteur informel.

Une radicalité entretenue

PAR sa capacité à centraliser l'information sur les luttes, grâce à une utilisation intensive d'Internet et des médias sociaux, l'APS s'est vite distinguée. Cela en fit la porte-parole attitrée du foisonnement de luttes à partir de décembre 2018, comme du renouveau du syndicalisme ouvrier. Le commandement militaire coupa, certes, Internet en juin 2019 au moment où il tentait de mettre fin à la mobilisation par le recours à la violence. Il dut cependant le rétablir un mois plus tard, la manœuvre ayant échoué. Entre-temps, les militants soudanais de la diaspora avaient assuré le relais dans la gestion de la communication de l'APS.

Par la constitution de l'ALC, proclamée le 1er janvier 2019, l'APS s'est liguée avec un large éventail de coalitions politiques et d'organisations de la société civile représentant les diverses tendances de l'opposition au régime de M. Al-Bachir, allant des libéraux laïques ou religieux modérés – comme le Parti du congrès soudanais et le parti Oumma, dirigé par M. Sadek Al-Mahdi – aux communistes, nationalistes arabes et régionalistes.

Mme Asha Elkarib, militante féministe et associative, figure typique de la « classe moyenne et instruite » représentée par l'APS, regrette que celle-ci se soit inscrite dans l'ALC au même titre que les autres composantes. Elle aurait préféré que l'APS restât dans son rôle fédérateur du monde du travail en parallèle à la coalition des forces politiques, ce qui lui aurait assuré un poids plus grand dans l'orientation du processus. En outre, et c'est probablement la considération la plus importante, les rapports de forces entre les diverses sensibilités politiques au sein de l'APS, où elles ne sont pas représentées en tant que telles, ne sont pas les mêmes qu'au sein de l'ALC, où le poids de la tradition l'emporte sur le renouveau apporté par le soulèvement.

Le double clivage entre générations et entre hommes et femmes se fait fortement sentir dans la vaste sphère de l'action politique et sociale soudanaise, où jeunes et femmes – et partant, surtout les jeunes femmes – se plaignent de la domination patriarcale, au double sens du terme, dans les partis et la vie politique en général. Féministes et jeunes se perçoivent comme forces de contrôle démocratique et critique d'un processus politique dont les commandes, du côté de l'opposition, sont aux mains des partis traditionnels. Or le poids politique des deux catégories est considérable au Soudan.

La « révolution de décembre », comme y est appelé le bouleversement en cours, permet de mesurer à quel point les nouvelles technologies de communication, les médias sociaux en particulier, renforcent considérablement le pouvoir des bases sociales et politiques. Une illustration frappante fut la vague de protestations suscitée par la composition de la délégation de l'ALC aux négociations avec les militaires à la suite de la destitution de M. Al-Bachir. L'ALC dut s'excuser publiquement de n'y avoir inclus qu'une seule femme bien que les femmes eussent été majoritaires dans la mobilisation populaire.

Elles sont représentées dans le mouvement, au premier chef, par les Groupes féministes civils et politiques (Mansam, selon l'acronyme arabe). C'est une coalition, créée à l'occasion du soulèvement, qui regroupe des organisations féminines liées aux forces politiques d'opposition (dont l'importante et très ancienne Union des femmes du Soudan, proche du Parti communiste soudanais) ainsi que diverses associations. Toutefois, ici aussi, le tout est plus que la somme des parties, au sens où la dynamique créée par la réunion des femmes appartenant à diverses formations politiques et associations va dans le sens d'une exigence féministe plus grande que ce qui aurait pu être exprimé séparément au sein de chaque parti. Mansam, avec l'Initiative non à l'oppression des femmes, un groupement féministe dynamique fondé en 2009 et représenté lui aussi au sein de l'ALC, a obtenu qu'un quota de 40 % soit assuré aux femmes dans le Conseil législatif qui doit encore voir le jour. Toutefois, les féministes s'offusquent du fait qu'il n'y ait que quatre femmes parmi les dix-huit membres du gouvernement désignés par l'ALC – deux autres portefeuilles, ceux de la défense et de l'intérieur, sont du ressort des militaires – et exigent la parité à tous les niveaux.

Si ces aspects de la « révolution de décembre » ont souvent été relevés par les observateurs extérieurs, un autre acteur de la dynamique à l'œuvre n'a fait l'objet que de rares commentaires en dehors du pays : les comités de résistance (CR). Il s'agit pourtant à la fois du fer de lance de ce processus et de son aiguillon critique, la force organisée de cette jeunesse rebelle des deux sexes qui a été au cœur du soulèvement et qui en constitue la composante la plus radicale, celle qui entretient la pression révolutionnaire. La « révolution de décembre » a mobilisé la jeunesse comme les soulèvements et révolutions l'ont certes toujours fait (l'expression « révolution des jeunes », tarte à la crème des médias depuis 2011, est sur ce point un pléonasme). Mais, comme il est possible de le voir à présent dans toutes les grandes mobilisations de jeunes à l'échelle mondiale, c'est surtout le degré supérieur d'auto-organisation que permettent les nouvelles technologies de communication qui constitue la nouveauté dans les mouvements qu'a connus la région depuis le « printemps arabe ».

Depuis plusieurs années, les gourous de la gestion d'entreprise expliquent, par une sorte de matérialisme élémentaire, que ces technologies doivent aboutir au remplacement du fonctionnement pyramidal centralisé par un fonctionnement horizontal en réseau. C'est dans le domaine de l'organisation révolutionnaire que cette observation est la plus vraie. La mutation technologique est venue à point nommé pour faciliter l'entrée en révolte collective d'une génération fortement sensibilisée contre la forme partidaire centralisée (et machiste) qui a présidé aux désastres de la gauche au XXe siècle. C'est encore plus le cas dans une partie

* Professeur à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de l'université de Londres, auteur notamment de *Symptômes morbides. La rechute du soulèvement arabe,* Actes Sud, coll. « Sindbad », Arles, 2017.

(1) Merci à Anwar Awad, Mustafa Khamis, Khadija El-Dewehi, Mohammed Abd-El-Gyom et Talal Afifi, auxquels ce reportage effectué en février doit beaucoup. Ainsi qu'aux nombreuses personnes rencontrées, qui ne sont pas toutes citées.

(2) Lire Alain Gresh, « Le Soudan après la dictature », *Le Monde diplomatique,* octobre 1985.

(3) Lire « Le Soudan et l'Algérie reprennent-ils le flambeau du "printemps arabe" ? », *Le Monde diplomatique,* juin 2019.

Rapprochement calculé avec Israël

À ENTEBBE, en Ouganda, le 3 février, le général Abdel Fatah Al-Bourhane, président du Conseil souverain soudanais, et le premier ministre israélien Benyamin Netanyahou se retrouvaient, afin d'entamer une coopération pour la *« normalisation des relations »* entre leurs deux pays. Préparée en secret durant les semaines qui avaient précédé, la rencontre s'est tenue avec le soutien du président ougandais, M. Yoweri Musevini. Pour Israël, déjà engagé dans une entreprise de séduction à destination des pays subsahariens (1), l'officialisation de ce rapprochement est une victoire diplomatique non négligeable puisqu'elle augmente le nombre de pays arabes qui, comme l'Égypte, la Jordanie ou les pétromonarchies du Golfe, rompent ouvertement avec son boycottage.

Côté soudanais, la nouvelle a d'abord créé la surprise au sein du gouvernement fédéral du premier ministre Abdallah Hamdok, dont le porte-parole dénonçait, trois jours plus tard, le caractère *« unilatéral »* de cette initiative, jugée comme ayant *« dépassé le mandat »* du général Al-Bourhane. Pour se justifier, ce dernier a avancé un vague motif de *« sécurité nationale »* qui n'a guère convaincu l'opposition soudanaise, laquelle ne s'est pas privée de critiquer avec virulence cette démarche. En réalité, le président du Conseil souverain vise deux objectifs. Le plus important pour lui est d'améliorer les relations avec les États-Unis, sans lesquels Khartoum ne peut obtenir le rééchelonnement de sa dette extérieure, qui atteint 150 milliards de dollars (132 milliards d'euros), soit l'équivalent de 160 % de son produit intérieur brut (PIB).

À Washington, le Soudan est toujours inscrit dans la liste des pays qui soutiennent le terrorisme. Les griefs américains sont nombreux et remontent aux années 1990, les autorités soudanaises étant alors accusées d'avoir soutenu Al-Qaida dans la préparation des attentats contre les ambassades des États-Unis au Kenya et en Tanzanie (1998) et de l'attaque contre le navire de guerre *USS Cole* (2000). Autre mise en cause, la livraison d'armes au Hamas palestinien, un dossier qui fut à l'origine d'un raid aérien israélien en janvier 2009 contre un convoi de camions parti de Port-Soudan, sur les rives de la mer Rouge (119 morts). En acceptant de participer à la coalition saoudienne engagée militairement contre les forces houthistes au Yémen en mars 2015 et en rompant ses relations diplomatiques avec l'Iran en janvier 2016, l'ancien pouvoir soudanais s'était toutefois rapproché des monarchies du Golfe, qui ont plaidé sa cause à Washington. En 2017, l'administration américaine a donc levé partiellement ses sanctions en vigueur depuis 1993. Mais elle maintient plusieurs exigences, dont des réparations financières pour les victimes des attentats de 1998 et 2000. En nouant des relations officielles avec Israël, le Soudan pourra donc bénéficier de l'entregent d'un facilitateur de taille. Et cela lui permettra aussi de se concilier les faveurs des milieux évangéliques américains, qui furent favorables à l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 et qui constituent un lobby efficace auprès de l'administration de M. Donald Trump.

Cette quête de soutien international a aussi des implications en matière de politique intérieure. M. Al-Bourhane et ses pairs militaires n'ignorent pas que l'isolement international de l'ancien président Omar Al-Bachir a beaucoup joué dans sa chute, en avril 2019. Le calcul du général soudanais est simple. Un régime bénéficiant de l'aide financière des monarchies du Golfe et, au minimum, de la neutralité favorable d'une Amérique peu encline à pénaliser un nouvel allié arabe d'Israël peut compter sur l'indulgence de ces acteurs si, d'aventure, la situation se tend entre lui et l'opposition. M. Al-Bourhane a certainement en tête l'exemple du président égyptien, le maréchal Abdel Fattah Al-Sissi, qui exerce une répression impitoyable contre tout type d'opposition sans que cela émeuve les chancelleries occidentales. Un calcul risqué, car rien ne dit que les officiers supérieurs, sans compter le reste de la troupe, accepteront le rapprochement avec Israël.

AKRAM BELKAÏD.

(1) Lire Alhadji Bouba Nouhou, « Lente progression d'Israël en Afrique », *Le Monde diplomatique,* décembre 2017.

DU GÉNÉRAL OMAR AL-BACHIR

décembre » au Soudan ?


© SELÇUK

du monde où les tares de cette forme ont été poussées à l'extrême. Dans tous les théâtres du « printemps arabe » de 2011 comme dans ceux du « second printemps » régional inauguré au Soudan, des millions de jeunes ont pu se mobiliser en se dotant d'une auto-organisation en réseau, indépendante des partis politiques (comme l'ont fait, en France, les « gilets jaunes »). Un terme s'est imposé en contraste avec la centralisation d'antan : celui de « coordination » (au sens de comité de coordination), fort présent dans le soulèvement syrien au cours de sa première phase, comme il l'est aujourd'hui au Soudan. Des coordinations locales relient les CR des quartiers en un vaste réseau à l'échelle du pays.

Dissensions dans l'opposition

Ce phénomène a pris une ampleur considérable en tirant parti de la paralysie de l'appareil de répression au cours des premiers mois du soulèvement, ainsi que de la consolidation des nouvelles libertés, notamment après la mise en échec de la tentative de répression de juin 2019. Des CR se sont formés dans les quartiers des grandes villes comme dans les petites agglomérations en milieu rural, regroupant un très grand nombre de personnes, le plus souvent jeunes et politiquement inorganisées. Ainsi, Bahri (Khartoum nord) compterait près de quatre-vingts CR, regroupant chacun plusieurs centaines de membres. Ces comités de base ont établi entre eux des coordinations locales, en refusant toute centralisation, chacun étant jaloux de son autonomie et entendant bien la préserver. C'est pourquoi ils ont délégué à l'ALC le droit de parler au nom d'un mouvement populaire dont ils ont vite constitué le fer de lance. En même temps, ils estiment avoir pour mission l'exercice d'un contrôle vigilant sur les partis politiques, aujourd'hui engagés dans une transition incertaine fondée sur un compromis avec les militaires.

En plus de ce rôle politique, les CR ont rempli le vide laissé par l'effondrement des « comités populaires » très corrompus de l'ancien régime, qui se chargeaient, dans les quartiers, autant de tâches de nature municipale que de la surveillance de la population. Ils les ont remplacés par des comités de services qui organisent toute une série de services locaux et, en particulier, la distribution équitable des denrées en pénurie comme le pain ou du carburant (4). Lorsque, en novembre dernier, le nouveau ministre du gouvernement fédéral a tenté d'institutionnaliser les CR en les rebaptisant « comités du changement et des services » et en les plaçant sous la tutelle de l'ALC, il s'est attiré une réponse cinglante. Signé par une quarantaine de coordinations et de CR individuels, un communiqué a fustigé à la fois le ministre et l'ALC, et les a mis en garde contre toute tentative de saborder l'indépendance des CR, leur fonction de « résistance » contre les forces de l'ancien régime et la mission qu'ils se sont donnée de contrôler le processus politique en cours.

Dans la mesure même où les CR constituent le fer de lance de la dynamique révolutionnaire enclenchée depuis décembre 2018, leur domestication ou leur suppression constitueraient un préalable obligé à son interruption ou à son enlisement dans un compromis avec les forces de l'ancien régime. C'est ce que les Soudanais appellent l'« atterrissage en douceur » de leur révolution, les autres scénarios possibles étant la poursuite du voyage pour les uns ou un atterrissage en catastrophe pour les autres. Depuis l'accord du 17 juillet 2019 entre l'ALC et les militaires qui a institutionnalisé une dualité de pouvoir entre les forces armées et le mouvement populaire, la « révolution de décembre » se situe au carrefour de ces trois possibilités.

Cet accord a également provoqué une dissension dans les rangs de l'opposition entre, d'une part, les partis libéraux et réformistes de l'ALC et, d'autre part, le Parti communiste, qui, sensible à la pression radicale exercée par les jeunes dans ses propres rangs, s'en est désolidarisé. M. Al-Shafi Khodr Saïd, ex-membre éminent de la direction du Parti communiste, expulsé en 2016 pour insubordination, est modérément optimiste, sans plus, quant au succès du processus en cours. Il est considéré comme l'éminence grise du premier ministre du cabinet de transition, M. Abdallah Hamdok, ex-secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations unies et lui-même ex-membre du Parti communiste.

L'avenir du processus révolutionnaire soudanais se joue autour de deux questions-clés : celle de la politique économique et celle du transfert du pouvoir aux civils. À l'instar des pouvoirs issus du « printemps arabe » en Tunisie et en Égypte, le gouvernement de transition a jusqu'à présent tenté de se conformer aux préceptes néolibéraux qui ont provoqué la chute de M. Al-Bachir. Longtemps économiste à la Banque mondiale avant d'assumer des fonctions de direction dans des centres de recherche à Dubaï puis au Caire, M. Ibrahim Elbadawi, ministre de l'économie et des finances, avait annoncé en décembre dernier que les subventions aux prix des carburants allaient être progressivement levées au cours de 2020. Face à la protestation populaire, l'ALC a obtenu qu'il se rétracte. Il a même dû rassurer la population sur le maintien d'autres subventions, dont celle du prix du pain.

La situation économique se détériore à vue d'œil : inflation galopante, monnaie nationale qui ne vaut plus au marché noir que la moitié de son cours officiel, taux de chômage des jeunes estimé aux alentours de 30 %, sans compter tous ceux, très nombreux, qui cherchent pitance dans le secteur informel ou les activités précaires (le Soudan est lui aussi atteint par l'ubérisation) – autant d'éléments qui sont inévitablement aggravés par la pandémie en cours, qui paralyse le pays comme le reste du monde. Même si le gouvernement de transition a réagi assez tôt et de façon énergique à la propagation du coronavirus, un fort ralentissement économique est prévisible.

Comme en Tunisie et en Égypte, le gouvernement soudanais semble attendre le salut de la manne des pays riches et de la bienveillance des divers piliers de l'ordre économique mondial qui siègent à Washington. L'espoir d'un déblocage de l'aide américaine est d'ailleurs le motif avancé par le général Abdel Fatah Al-Bourhane – chef du Conseil militaire de transition (CMT) et président actuel du Conseil de souveraineté (CS) – pour justifier sa rencontre avec le premier ministre israélien, M. Benyamin Netanyahou, en Ouganda en février dernier *(lire l'encadré ci-contre)*. Elle a néanmoins suscité une vaste réprobation au Soudan. Avant que la crise sanitaire mondiale ne rebatte toutes les cartes, la perspective d'une aide économique internationale était fortement grevée par la radicalité sociale du mouvement soudanais. Il est impossible de prévoir à ce stade comment cette radicalité survivra à une pandémie dont une des conséquences a été l'interruption des mobilisations contestataires à l'échelle planétaire, de Hongkong au Chili en passant par l'Algérie et la France.

Outre l'économie, un autre problème hypothèque l'avenir du compromis en place au Soudan et est encore plus ardu : celui des militaires. Les forces libérales et réformistes sont prises en tenaille entre la base radicale qui exige que soit accompli un transfert intégral du pouvoir aux civils, y compris le contrôle des forces armées par les institutions électives, et l'attachement des militaires à leur autonomie, voire au contrôle qu'ils ont longtemps exercé sur les institutions civiles. M. Sadek Al-Mahdi croit pouvoir concilier ces deux pôles opposés en étalant la transition sur une longue durée. Personnalité raffinée de grande culture (il est diplômé de l'université d'Oxford), ce chef religieux et politique de 85 ans étonne par sa forme physique et intellectuelle. Principal partisan de l'« atterrissage en douceur », il croit aux solutions médianes dans les domaines les plus divers. C'est ainsi que, sur la question de la laïcité, il conçoit une coexistence entre la charia et un statut personnel civil facultatif. Mais être conciliateur sur la question des forces armées revient à parier sur leurs bonnes intentions…

Beaucoup fondent ce pari sur la division qui existerait entre, d'une part, les forces régulières représentées par le général Al-Bourhane et, d'autre part, les forces de soutien rapide, paramilitaires, impliquées dans le génocide au Darfour et devenues une composante à part entière des forces armées, dirigées par le général Mohamed Hamdan Dagalo, dit « Hemetti », vice-président du CMT et du CS. La tentative d'assassinat de M. Hamdok le 9 mars dernier comme la mutinerie, en janvier, d'une partie des forces de sécurité nostalgiques de l'ancien régime ont rappelé la diversité des forces contre-révolutionnaires locales, qui ne se limitent pas aux deux factions des forces armées soutenues par la Triple Alliance réactionnaire régionale que constituent le royaume saoudien, les Émirats arabes unis et l'Égypte.

Or les révolutionnaires n'ont pas engagé d'action politique organisée en direction de la base des forces armées. La fraternisation des militaires avec le mouvement populaire avait pourtant constitué un élément décisif dans la décision de leur commandement de se débarrasser de M. Al-Bachir comme dans celle de renoncer à poursuivre la répression en juin dernier. Toutefois, l'agitation politique diffuse en direction des forces armées qui s'est manifestée dès le début du soulèvement s'est récemment exprimée au grand jour une nouvelle fois. En février, la mise à la retraite forcée de jeunes officiers qui avaient refusé le recours à la force contre le mouvement populaire – le plus célèbre est le lieutenant Muhammad Siddiq Ibrahim, devenu héros populaire – a suscité une immense vague de protestations qui s'est terminée par des affrontements avec les forces de répression. Le commandement militaire a dû reculer et maintenir les officiers dans les rangs.

Le principal atout du camp révolutionnaire au Soudan est sa grande détermination. M. Kacha Abdel-Salam, dirigeant de l'Organisation des familles des martyrs, dont le fils a été tué au début du soulèvement, l'exprime mieux que personne quand on lui fait remarquer que les militaires n'hésiteront pas à tuer pour défendre leurs privilèges : *« Ils sont prêts à tuer, mais nous, nous sommes prêts à mourir. »*

GILBERT ACHCAR.

(4) *Cf.* Aidan Lewis, « Revolutionary squads guard Sudan's bakeries to battle corruption », Reuters, 19 février 2020.

« LE JOUR OÙ IL N'Y AURA PLUS DE VOLEURS, NOUS DISPARAÎTRONS »

Les milices prolifèrent au Burkina Faso

Les ministres des affaires étrangères du G5 Sahel – Mauritanie, Tchad, Mali, Burkina Faso, Niger – ont désigné le SRAS-CoV-2 « ennemi numéro 1 » lors d'une visioconférence le 15 avril dernier. Pour autant, ils n'abandonnent pas la lutte contre les groupes terroristes, qui multiplient les attentats meurtriers. L'essor de milices privées, lui, accroît l'insécurité, notamment au Burkina Faso.


© PASCAL MAITRE / MYOP

PASCAL MAITRE. – Milice « koglweogo » de la commune de Komsilga, essentiellement mossie

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
RÉMI CARAYOL *

DANS la pénombre de son bureau aux volets clos pour préserver un peu de fraîcheur, M. Ali Konaté profite d'un moment de répit après le déjeuner. Étendu sur son canapé, il cherche ses mots, semblant hésiter entre l'abattement et le désespoir. Depuis quelque temps, les journées s'allongent et les nuits deviennent agitées pour cet homme à la double casquette : patron d'une entreprise de travaux publics à Bobo-Dioulasso, la capitale économique du Burkina Faso, il préside également l'Union nationale des dozos, l'une des associations de chasseurs traditionnels les plus importantes du pays. *« Je dois sans cesse calmer mes hommes,* nous explique-t-il. *Certains veulent en découdre avec les Peuls, qu'ils accusent d'être les complices des djihadistes. »*

Les dozos (ou donsos) vivent dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. Ils forment une confrérie à laquelle l'on prête des pouvoirs magiques et que l'on ne peut intégrer qu'après une longue initiation. Depuis des siècles, ils assurent la protection des villageois, régulent la pratique de la chasse pour préserver la faune et pratiquent la médecine traditionnelle. Vêtus de leurs habits de toile couleur terre, arborant grigris et amulettes, ils utilisent de vieux fusils reconnaissables à leur long canon. Mais, ces dernières années, des dozos se sont mêlés aux conflits armés qui ensanglantent la sous-région. Durant la guerre civile qui a déchiré la Côte d'Ivoire dans les années 2000, ils ont pris le parti de M. Alassane Ouattara, originaire, comme eux, du nord du pays. Ils auraient tué 228 personnes entre mars 2009 et mai 2013 selon l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci). Plus récemment, certains d'entre eux se sont constitués en milices au Mali, où, avec la complicité de responsables politiques et militaires, ils ont massacré des Peuls, accusés là encore d'être en lien avec des djihadistes (1).

Rien de tel au Burkina Faso… pour l'instant. M. Konaté avoue cependant dépenser beaucoup d'énergie à contenir les velléités guerrières de certains des 17 000 dozos issus de toutes les communautés de l'Ouest burkinabé. Longtemps, les Peuls et les dozos ont vécu *« comme les deux doigts d'une même main ».* Mais la méfiance s'est installée dans un pays loué pour sa tranquillité. Groupes communautaires et religions y coexistaient de manière pacifique : Mossis, Bobos, Dioulas, Peuls, Gourmantchés, Sénoufos, Bissas, Touaregs, etc. Selon le recensement de 2006, le pays compte 60,5 % de musulmans, 19 % de catholiques, 15,3 % d'animistes et 4,2 % de protestants. Les mariages mixtes y sont nombreux ; les familles, multiconfessionnelles. Il est fréquent qu'un individu change de religion sans que cela scandalise son entourage (2).

Mais, en l'espace de quatre ans, sous les coups de boutoir des groupes djihadistes, le pays a plongé dans la violence comme le Mali voisin (3). Tout est allé très vite après la chute, en octobre 2014, de M. Blaise Compaoré, au pouvoir durant vingt-sept ans. L'État, que l'on pensait fort, s'est rapidement disloqué. Les partisans de l'ancien président, exilé en Côte d'Ivoire, distillent l'illusion que ces drames auraient été évités si leur leader était demeuré aux commandes. Mais la puissance publique n'était plus qu'un château de cartes depuis longtemps, et les groupes affiliés à l'Organisation de l'État islamique (OEI) ou à Al-Qaida, qui régentent le Nord et l'Est, prospèrent comme au Mali sur la faiblesse de l'administration, l'injustice et la misère. Plus de 40 % des Burkinabés vivent en dessous du seuil de pauvreté, dont une grande partie dans les campagnes. Les milices djihadistes gagnent du terrain dans l'Ouest également et menacent désormais le Sud. Depuis octobre 2015 (premier attentat revendiqué par celles-ci), près de six cents attaques ont été répertoriées dans le pays, visant les représentants de l'État (les militaires notamment), mais aussi des civils.

Des milliers de morts, hommes, femmes et enfants, sont à déplorer, ainsi que des centaines de milliers de déplacés (4). Au nom de la lutte antiterroriste, les forces de sécurité se sont, elles aussi, rendues coupables d'exactions. La multiplication des groupes d'autodéfense ajoute à l'insécurité. Deux tueries ont particulièrement choqué les Burkinabés. La première, à Yirgou le 1er janvier 2019, a officiellement fait quarante-neuf victimes – des Peuls pour la plupart –, mais des organisations de la société civile avancent le chiffre de deux cent dix victimes. Ce massacre faisait suite à l'assassinat de six personnes, dont un chef de village mossi, par des djihadistes. La seconde tuerie s'est déroulée dans les villages de Barga, Dinguila-Peulh et Ramdolla-Peulh, le 8 mars dernier. Un groupe d'autodéfense local a ouvert le feu sans discrimination et a incendié les habitations. Au moins quarante-trois personnes auraient ainsi perdu la vie (5).

Ces massacres sont attribués aux *koglweogo,* expression qui signifie, dans la langue des Mossis, « les gardiens de la brousse ». Apparues dans les années 1990, ces milices, autonomes les unes des autres, rassemblent des volontaires pour lutter contre l'insécurité quotidienne dans les villages : les petits larcins dans les marchés, les vols de bétail, les cambriolages. Elles se sont multipliées après la chute de M. Compaoré. *« En quelques mois, ces groupes ont proliféré à une vitesse vertigineuse »,* constate M. Chrysogone Zougmoré, président du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP). Dans le Centre, dans l'Est et dans le Sud, des centaines de milices locales ont spontanément éclos.

« Les forces de l'ordre ne peuvent pas être partout »

Cette vague sécuritaire serait une réaction à l'abandon des campagnes ces dernières décennies. *« L'insurrection* [d'octobre 2014] *a libéré les frustrations à l'égard de l'État »,* constate l'organisation non gouvernementale International Crisis Group, qui rappelle que 71 % des Burkinabés vivent en zone rurale (6). En mars 2016, à Sapouy, une petite ville du Sud non loin de la frontière avec le Ghana, les *koglweogo* faisaient la « une » de l'actualité nationale : un homme accusé d'avoir volé un bœuf n'avait pas survécu à un interrogatoire de trois jours mené par la milice. Son chef, M. Saïdou Zongo, nous avait alors reçu entouré de ses « petits » – tous des hommes, beaucoup de jeunes, armés d'un vieux fusil calibre 12 et munis d'une carte de membre « officielle » du groupe. Élégamment vêtu d'un boubou bleu, M. Zongo se présentait comme un éleveur à qui l'on avait volé toutes ses bêtes en moins de deux ans : trente-six moutons, vingt-huit bœufs et cinquante chèvres. *« Si j'ai pris les armes, c'est pour assurer notre sécurité »,* affirmait-il, et aussi pour pallier la *« passivité »* des autorités. Trop de vols, trop d'impunité, selon lui. Et d'ajouter, en pestant, que la police et la gendarmerie ne faisaient rien, que la justice relâchait les criminels, que les victimes n'étaient jamais indemnisées. *« Les voleurs doivent savoir qu'ils paieront le prix de leur forfait »,* assénait-il encore, tout en sortant de sa poche une photocopie pliée en quatre sur laquelle étaient inscrites les peines (amende, châtiment corporel) correspondant aux délits établis par la milice. *« On se défend, c'est tout. Le jour où il n'y aura plus de voleurs, nous disparaîtrons »,* concluait-il.

Démuni face à la multiplication de ces groupes qui défient son autorité, l'État improvise. *« Il y a 8 900 villages dans le pays. Les forces de l'ordre ne peuvent pas être partout. Nous avons donc besoin de l'aide des milices »,* admettait en privé M. Simon Compaoré, ministre de la sécurité intérieure du nouveau régime en 2016. Manquant de moyens humains et matériels, désorganisées, les forces armées sont complètement absentes de 30 % du territoire national. Un décret adopté en 2016, visant à intégrer les *koglweogo* dans une nouvelle police de proximité, n'a jamais été appliqué. Même les organisations de défense des droits humains ne savent pas sur quel pied danser. *« Il faut comprendre pourquoi on en est arrivé là,* nous expliquait à l'époque M. Zougmoré. *C'est le résultat de trois phénomènes : la hausse de l'insécurité depuis une vingtaine d'années ; la démission totale de l'État en la matière ; et enfin un manque de confiance envers les institutions de la République. Tant que nous n'aurons pas réglé ces problèmes, il sera vain de vouloir interdire ces milices. »* Aujourd'hui, le pays compterait près de 4 500 groupes de *koglweogo* mobilisant entre 20 000 et 45 000 membres. Même s'ils suscitent des craintes, les populations de certaines régions les créditent d'avoir réduit l'insécurité (7). Mais ce n'est pas le cas partout : s'ils recrutent dans toutes les communautés, les *koglweogo* sont essentiellement composés de Mossis. Dans l'Est, le Nord ou l'Ouest, où ceux-ci ne sont pas considérés comme des « autochtones », leur implantation a suscité des tensions. On dénonce même leur « expansionnisme ».

La question foncière attise les conflits car la croissance démographique et une loi favorisant la cession individuelle des terres, adoptée en 2009, ont suscité une course effrénée à la propriété. Les communautés dites « autochtones » s'irritent de voir les Mossis revendiquer des parcelles qui leur avaient été provisoirement allouées selon le droit coutumier. Dans l'Ouest, les dozos, qui assurent la sécurité de zones rurales depuis des siècles, voient d'un mauvais œil la concurrence des *koglweogo.* À Karangasso-Vigué, en septembre 2018, un affrontement a fait trois morts après que des dozos ont exigé le démantèlement d'une milice. *« Pourquoi vouloir créer un nouveau groupe armé alors que nous acceptons tout le monde chez les dozos ? »,* s'interroge un des chefs de la confrérie dans cette zone.

Dans l'Est et le Nord, où les Peuls sont nombreux et les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs récurrents, l'émergence des *koglweogo* et les opérations qu'ils mènent principalement contre les éleveurs peuls ont poussé ces derniers à s'armer à leur tour. Certains ont rejoint les groupes djihadistes. D'autres ont créé leur propre groupe d'autodéfense.

Non contents de traquer les voleurs, des *koglweogo* se sont impliqués dans la lutte contre les terroristes sans que l'État s'y oppose. Mais leurs interventions s'apparentent parfois plus à des règlements de comptes qui aboutissent à des massacres – comme ceux de Yirgou et Barga – qu'à la défense de l'ensemble des citoyens. Dans la région Centre-Nord, l'activisme des *koglweogo* a joué un rôle central dans l'exacerbation des violences et a perturbé les équilibres communautaires. *« Lutte antiterroriste, règlements de comptes personnels et, par extension, communautaires deviennent ainsi indissociables »,* constate l'International Crisis Group (8).

Plutôt que de leur faire une guerre dont il n'a pas les moyens, l'État cherche à encadrer des groupes d'autodéfense toujours plus influents. En novembre dernier, après une nouvelle attaque djihadiste sanglante contre un convoi minier dans l'est du pays (trente-neuf morts), le président Roch Marc Christian Kaboré a surpris la population en appelant à la mobilisation des bonnes volontés pour lutter contre les « terroristes ». Deux mois plus tard, une loi a créé les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), auxiliaires des forces de défense et de sécurité qui, après une formation de seulement quatorze jours, ont pour mission de *« contribuer, au besoin par la force des armes, à la protection des personnes et des biens de [leur] village ».*

Un risque accru d'ethnicisation, comme au Mali

Mais comment des citoyens à peine formés pourraient-ils se battre contre des hommes qui mettent régulièrement en déroute les forces de sécurité ? Comment prévenir les exactions contre des civils ? Sur quelles bases recruter ? Comment s'assurer de leur loyauté envers l'État ? Si le processus n'a pas encore débuté, des « volontaires » sont déjà passés à l'action dans le nord du pays après un entraînement de quelques jours à peine. Selon une source sécuritaire, *« certains d'entre eux ont reçu une arme (une kalachnikov) de la part des autorités ».* La plupart sont en fait des *koglweogo.* Pour de nombreux observateurs, la loi viserait à légaliser cette milice et à lui permettre de poursuivre ses opérations en toute impunité. De fait, dans l'Ouest, les dozos n'ont pas été sollicités.

Les membres de minorités ethniques accusés de soutenir les groupes islamistes armés risquent d'être exclus des « volontaires ». Cette loi pourrait ainsi accélérer l'ethnicisation des milices, s'inquiète Jonathan Pedneault, chercheur à Human Rights Watch, qui redoute qu'elle *« aboutisse aux mêmes résultats que chez le voisin malien, où les ethnies bambara et dogon ont tué des centaines de civils peuls lors de dizaines de massacres dans le centre du pays* (9) *».*

(1) « "Avant, nous étions des frères." Exactions commises par des groupes d'autodéfense armés », Human Rights Watch, 7 décembre 2018, www.hrw.org

(2) « Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux », rapport Afrique no 240, International Crisis Group, New York, septembre 2016.

(3) Lire « Au Mali, la guerre n'a rien réglé », *Le Monde diplomatique,* juillet 2018.

(4) Armed Conflict Location Event Database, base de données sur le lieu et le déroulement des conflits armés, https://acleddata.com

(5) « Burkina Faso. Les récits de témoins confirment que le massacre de Barga a été perpétré par un groupe armé », Amnesty International, Londres, mars 2020.

(6) « Burkina Faso : sortir de la spirale des violences », rapport Afrique no 287, International Crisis Group, Londres, février 2020.

(7) *Cf.* Romane Da Cunha Dupuy et Tanguy Quidelleur, « Mouvement d'autodéfense au Burkina Faso : Diffusion et structuration des groupes Koglweogo », Noria, novembre 2018, www.noria-research.com

(8) « Burkina Faso : sortir de la spirale des violences », *op. cit.*

(9) *Le Monde Afrique,* 17 mars 2020, www.lemonde.fr

* Journaliste.

Un défi intérieur pour Recep Tayyip Erdoğan

Ces indésirables réfugiés syriens

Accueillis à bras ouverts dès le début de la guerre civile qui ensanglante leur pays, les réfugiés syriens sont désormais dans le collimateur d'Ankara. Ébranlé par de récents déboires électoraux et incapable de rassurer sa population quant à sa capacité à faire face à l'épidémie de Covid-19, le régime de M. Recep Tayyip Erdoğan donne des gages à une opinion désormais hostile à leur présence.

Par notre envoyée spéciale
Ariane Bonzon *

La pandémie de Covid-19 a remplacé la question des réfugiés syriens à la «une» des médias turcs. Mais ce désintérêt pourrait bien être de courte durée, la situation sanitaire risquant d'exacerber le rejet dont ceux-ci font l'objet. Car d'«invités», les quelque trois millions et demi de réfugiés syriens (1) – d'après les estimations officielles – sont devenus des indésirables. Selon une enquête du German Institute for International and Security Affairs, 60 % des Turcs pensent que leur pays a fait de son mieux pour les Syriens, mais, alors que la solidarité islamique a joué pour justifier l'accueil des exilés, plus de sept Turcs sur dix pensent désormais que leur présence affecte l'ossature socioculturelle du pays et détériore la qualité des services publics (2). *«Durant les cinq premières années, la cohabitation s'est plutôt bien passée car nous pensions que les Syriens allaient s'en aller. Et puis nous nous sommes rendu compte que nous avions été trompés par le pouvoir politique et que les Syriens étaient là pour rester. C'est ce qui a provoqué des heurts avec eux»,* raconte M. Ismail Saymaz, journaliste au quotidien *Hürriyet*.

Dans un contexte tendu du fait des atermoiements du pouvoir turc dans la gestion de la crise sanitaire, une partie de l'opposition au président Recep Tayyip Erdoğan rappelle à celui-ci que, face à l'épidémie, les Turcs n'attendent pas moins d'argent que les 40 milliards de dollars (36 milliards d'euros) que le gouvernement dit avoir dépensés pour accueillir les Syriens. Une formule revient d'ailleurs souvent dans les discussions sur le sujet : «L'autre pays arabe», comprendre la Syrie, serait «entré dans la Turquie» au point de représenter un danger pour la cohésion de la nation turque.

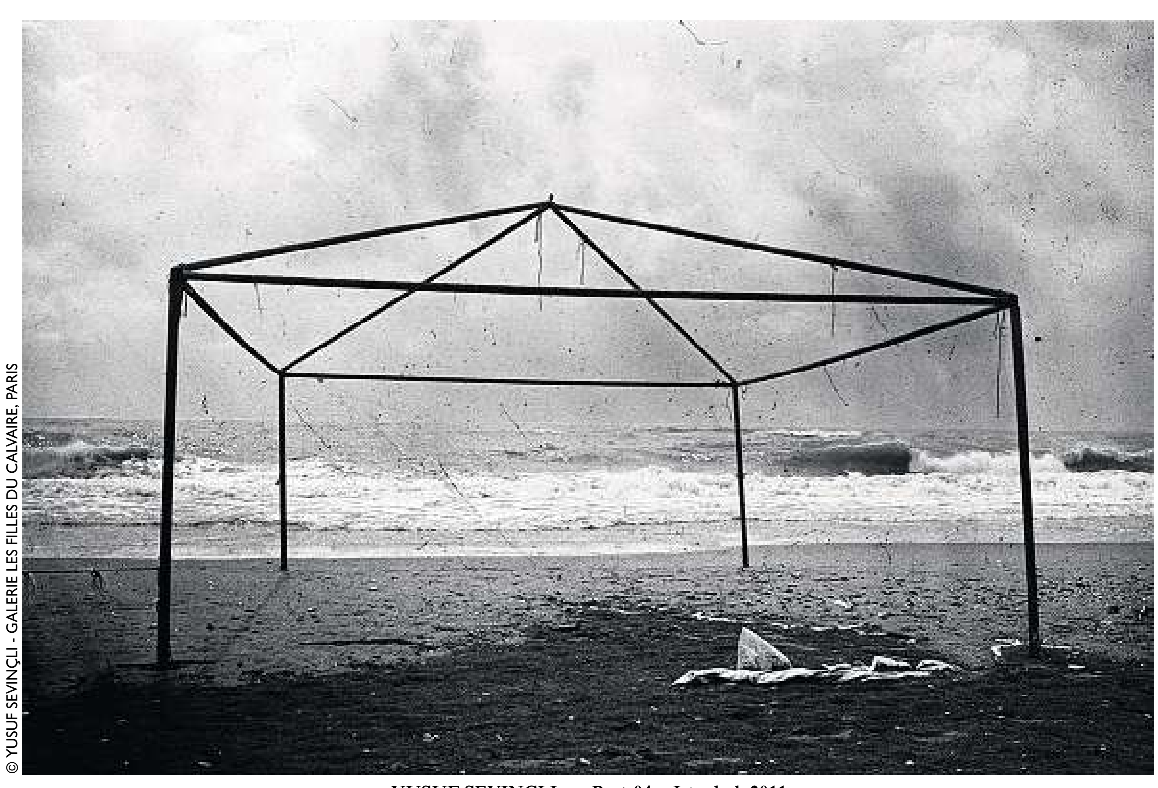
Située à cent kilomètres au nord d'Alep, la ville turque de Gaziantep est emblématique de ces tensions. Base arrière de la rébellion contre le régime de M. Bachar Al-Assad, elle comptait, en janvier 2020, 446 560 Syriens, soit près du quart de sa population. Omniprésente dans les récits des réfugiés, la peur, d'abord, explique leur fuite vers la Turquie. *«Je craignais d'être enrôlé dans l'armée d'Assad, qui nous envoie, nous les sunnites, en première ligne,* raconte M. Ramazan C., arrivé en 2013. *Arrêté par les* moukhabarat [services de renseignement syriens], *je suis resté trois mois en prison. Libéré, j'ai rejoint à Azaz la dissidence, qui m'a caché et aidé à passer de l'autre côté, à Kilis.»* Les récits sont prudents et occultent parfois les éléments gênants. *«Rares sont les réfugiés qui n'ont pas eu une histoire, parfois ambiguë, avec l'Organisation de l'État islamique* [OEI] *ou d'autres groupes djihadistes»,* confirme Emre Burhan, un jeune chercheur turc de l'université de Gaziantep, désormais fréquentée par 3 000 Syriens sur les 55 000 étudiants inscrits.

Les plus nombreux sont sous un statut précaire et restrictif

Avec la récession économique, M. Ramazan C. a perdu le poste de peintre en bâtiment qui le nourrissait. Le taux de chômage a avoisiné les 14 %. Mais pour lui, comme pour plus de 90 % des Syriens vivant en Turquie, il n'est pas question de repartir dans son pays, au moins *«tant que Bachar Al-Assad est au pouvoir et que la paix n'est pas revenue».* Un quart de ses compatriotes réfugiés auraient même définitivement abandonné l'idée d'un retour.

La gérante du café du parc central, elle aussi syrienne, ne se pose pas non plus la question du retour. Elle a un *«copain turc»,* qui fait profession de vigile, bien utile et dissuasif lorsque, à la nuit tombée, éclatent les rixes entre dealers d'amphétamines. Sa sœur est également en couple avec un Turc. Toutes deux viennent d'enterrer leur mère, dans le carré de trois cents tombes que la mairie de Gaziantep a enfin accordé aux Syriens. *«À certaines femmes syriennes,* précise Hilal Sevlü, chercheuse à l'université de Gaziantep, *la guerre et l'exil en Turquie ont offert l'occasion d'adopter un nouveau style de vie, plus émancipé maintenant qu'elles sont en sécurité.»*

Au fil du temps, une nouvelle cartographie de la communauté syrienne s'est dessinée. Si la plupart des camps de réfugiés ont été démantelés, la ville en compte cependant encore deux. Au sud-ouest, un quartier plus chic abrite les membres des classes moyennes et de la bourgeoisie exilée. Au sein de cette catégorie figurent un certain nombre de cadres de l'opposition au régime, qui forment le noyau de ce qu'aurait pu être l'administration d'une nouvelle Syrie post-Assad dirigée, entre autres, par les Frères musulmans soutenus par Ankara. Les plus pauvres et précaires des Syriens, quant à eux, vivent dans deux quartiers : l'un au nord, une ancienne zone ouvrière, où la cohabitation est plutôt apaisée ; l'autre, au sud de la ville, où les rapports avec la population turque sont plus conflictuels.


© YUSUF SEVINÇLI - GALERIE LES FILLES DU CALVAIRE, PARIS
YUSUF SEVINÇLI. – «Post-04», Istanbul, 2011

Sur le plan administratif, les Syriens de Turquie se répartissent en trois catégories. Au sommet de la hiérarchie, on compte cent mille Syriens ayant obtenu la nationalité turque. Selon les chiffres officiels donnés en janvier 2020, viennent ensuite dans l'échelle des privilèges près de cent dix-huit mille autres Syriens possédant, eux, un permis de résidence. Un sésame utile pour ouvrir un compte bancaire, obtenir un permis de travailler et créer une entreprise. *«Dans ces deux catégories, les personnes sont dotées d'un capital économique, social ou culturel important ; elles sont souvent titulaires de diplômes universitaires et propriétaires de biens immobiliers en Turquie»,* explique Didem Danış, chercheuse à l'université de Galatasaray, à Istanbul, et auteure d'une étude sur le sujet (3).

La troisième et dernière catégorie concerne le plus gros contingent de réfugiés syriens (environ trois millions et demi), placés sous «protection temporaire», statut précaire et restrictif. Car, vieil héritage de la guerre froide, où l'ennemi venait de l'Est, le statut de réfugié défini par la convention de Genève de 1951 ne s'applique en Turquie qu'aux Occidentaux. Adoptée par le Parlement en 2014, alors que l'immigration syrienne prenait une dimension massive, la «protection temporaire» donne aux Syriens le droit de séjourner et leur autorise l'accès à certains droits sociaux, notamment aux soins gratuits, ainsi que d'être protégés contre le refoulement. Mais ils ne peuvent ni ouvrir un compte bancaire ni obtenir un permis de conduire, et l'accès au marché du travail leur est plus difficile. D'autant que le statut de «protection temporaire» implique, enfin, de s'enregistrer dans sa ville d'arrivée et de ne pas en bouger sans autorisation.

Instrumentalisés par la Turquie dans ses rapports avec l'Union européenne (4), les réfugiés syriens sont désormais un problème de politique intérieure turque, avec son lot de polémiques régulières. En septembre 2019, le ministère de l'intérieur estimait à 450 000 le nombre d'enfants syriens nés sur le sol turc. Au total, 680 000 enfants syriens sont scolarisés dans les écoles publiques. *«Il est arrivé qu'ils soient rejetés par leurs camarades turcs tout comme il est arrivé que des écoliers syriens refusent de chanter l'hymne national turc»,* raconte un instituteur de la périphérie populaire stambouliote. Les griefs des Turcs sont liés aussi à la spécificité d'une économie où le secteur informel représente plus d'un tiers des emplois. Une aubaine pour des réfugiés qui ne disposent pas de permis de travail, mais qui peuvent néanmoins être employés au noir par des industriels et patrons turcs assurés d'une main-d'œuvre plus docile, travaillant plus et payée moins que les Turcs. C'est ainsi que l'image du Syrien «voleur de travail» s'est peu à peu installée. *«Quand le gouvernement dit qu'il a déboursé beaucoup d'argent pour les réfugiés, les gens ne peuvent s'empêcher de penser à leurs propres difficultés financières. Et, comme les montants sont importants, la tension augmente au sein de la société»,* relève M. Bekir Ağırdır, directeur de l'institut de sondage Konda.

De l'avis de plusieurs experts, M. Erdoğan n'a pas anticipé ce rejet, même si, dès le début de la guerre en 2011, il interpellait la «communauté internationale» pour que soit instaurée dans le nord de la Syrie une zone de sécurité, interdite au survol aérien, afin d'y abriter les réfugiés fuyant les bombardements par l'armée de M. Al-Assad. Malgré ses demandes répétées, Ankara n'a jamais pu obtenir l'aval des autres puissances impliquées dans le conflit, dont la Russie, pour concrétiser un tel projet, qui visait aussi à empêcher l'émergence d'une entité kurde autonome au sud de la frontière turque.

En 2018, conscient de la montée en puissance du sentiment hostile aux réfugiés, le président turc, alors en campagne électorale, proclame qu'*«après les élections [législatives et présidentielle], l'objectif sera de sécuriser le territoire syrien et d'œuvrer à ce que tous nos invités rentrent chez eux».* Mais le tournant s'opère en juillet 2019, après que son parti – le Parti de la justice et du développement (AKP) – a perdu plusieurs municipalités, dont Istanbul et Ankara, en partie à cause de sa politique d'accueil. Dès lors, les réfugiés syriens sont l'objet de contrôles plus fréquents et renvoyés dans les villes où ils sont enregistrés ; certains sont même encouragés, voire contraints, à repartir chez eux. Selon les chiffres du ministère de l'intérieur datant de janvier 2020, 347 523 Syriens seraient retournés en Syrie. Mais cette fermeté n'atténue pas les surenchères xénophobes.

Le 27 février 2020, dans la zone syrienne d'Idlib, sous responsabilité turque, trente-trois soldats turcs sont tués par les avions syriens et russes. En représailles, en Turquie, des magasins syriens sont pris pour cible par la population en colère. *«La société est choquée de voir les [réfugiés] syriens fumer le narguilé alors que les soldats turcs meurent au combat pour leur pays ; elle est choquée de voir des gens qui pourraient défendre leur pays contre les terroristes alors qu'ils pique-niquent et importunent nos femmes»,* s'exclame M. Sinan Oğan, ancien député du Parti d'action nationaliste (MHP, extrême droite). Quelques jours plus tard, le président turc, qui s'était fait le champion des musulmans face à l'Occident et manque rarement d'exacerber les sentiments nationalistes de son peuple, décide de jouer l'une de ses dernières cartes : faire pression, chantage compris, sur l'Union européenne et sur l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) dans l'espoir d'obtenir leur soutien pour l'accueil des réfugiés et l'instauration de la large zone de sécurité en Syrie que lui refuse M. Vladimir Poutine (5). Pour cela, il donne l'ordre de transporter des centaines de migrants, clandestins ou en voie d'expulsion (syriens pour environ 20 % d'entre eux), à la frontière grecque.

Une population vulnérable en cas d'épidémie

Un mois plus tard, le 27 mars, il lui faut faire marche arrière. Les bus qui avaient déposé ces candidats à l'Europe viennent les rechercher. Leurs tentes sont brûlées. Deux semaines plus tôt, un premier cas de Covid-19 a été identifié, ouvrant la porte à une épidémie exponentielle en Turquie et sapant la stratégie d'un président turc de plus en plus contraint par la question des réfugiés. Pour l'analyste Suat Kınıklıoğlu, Ankara paie le prix d'une stratégie contradictoire. D'un côté, une politique d'accueil et d'intégration de plusieurs centaines de milliers de Syriens et, de l'autre, un discours allant de plus en plus dans le sens d'une hostilité grandissante aux réfugiés. Un grand écart qui ne peut qu'aggraver les tensions.

C'est dans ce contexte que les réfugiés vont devoir faire face à l'épidémie de Covid-19. S'ils ont droit aux soins gratuits, Médecins du monde (MDM) a relevé que près d'un quart d'entre eux dans les villes et plus de la moitié dans les zones rurales n'ont accès ni à un hôpital ni à l'un de ces nouveaux dispensaires de santé primaire récemment ouverts dans les régions à forte population syrienne (6). Au coût du transport pour s'y rendre s'ajoute l'obstacle de la langue ; et puis, il y a la peur d'être déportés en Syrie pour les quelque 200 000 clandestins qui ne disposent même pas de «protection temporaire». Ou bien, enfin, la crainte d'être renvoyés dans leur ville d'enregistrement pour ceux partis à la recherche d'un travail ailleurs en Turquie.

Ce droit aux soins gratuits se heurte également à la réalité pécuniaire des professions de santé : *«Les médecins turcs rechignent à prendre des patients syriens,* explique M. Hakan Bilgin, responsable de MDM en Turquie. *Non par racisme, mais parce que ces patients sont chronophages, du fait de la barrière linguistique ainsi que de pathologies parfois compliquées, liées à ce qu'ils ont enduré durant la guerre. Or, dans les hôpitaux turcs, les médecins ne peuvent espérer doubler leur salaire de base (1 000 euros environ) qu'à condition d'enchaîner les consultations : leur bonus est calculé en fonction du nombre d'actes.»* Quant aux pharmaciens, ceux-ci donnent souvent la priorité à leurs concitoyens, *«car il leur faut attendre de six à neuf mois pour être remboursés du prix des médicaments fournis aux Syriens»,* poursuit M. Bilgin. Selon la Confédération syndicale révolutionnaire de Turquie (DISK), la moitié des réfugiés syriens vivent en dessous du seuil de pauvreté. Entassés dans des espaces réduits, avec des taux de comorbidité élevés et, pour une personne sur cinq, sans accès à l'eau potable, ils constituent une population particulièrement vulnérable en cas d'aggravation de l'épidémie.

* Journaliste, auteure de *Turquie, l'heure de vérité,* Empreinte temps présent, Paris, 2019.

(1) Lire Hana Jaber, «Qui accueille vraiment les réfugiés ?», *Le Monde diplomatique,* octobre 2015.

(2) Suat Kınıklıoğlu, «Syrian refugees in Turkey : Changing attitudes and fortunes», German Institute for Internal and Security Affairs, www.swp-berlin.org

(3) Didem Daniş, «De la "porte ouverte" aux menaces d'expulsion : la présence syrienne en Turquie», *Migrations-Société,* nº 177, Paris, 2019.

(4) Lire Didier Billion, «La Turquie, allié capricieux, ennemi impossible», *Le Monde diplomatique,* octobre 2019.

(5) Lire Akram Belkaïd, «Ankara et Moscou, jeu de dupes en Syrie», *Le Monde diplomatique,* novembre 2019.

(6) «Multisectoral needs assessment of Syrian refugees in Turkey», Médecins du monde, février 2019.

TR

Défense



De Marjane Satrapi à Lewis Trondheim, une bande dessinée alternative s'est imposée, héritière des pionniers des années 1970. Portée par de petites structures souvent associatives, elle a ouvert un champ esthétique inédit en favorisant les auteurs complets, scénaristes et illustrateurs. Son succès permet aujourd'hui à ceux-ci de faire entendre la question de leur rétribution.

PAR MORVANDIAU *

FRANCE, année 2000.

Qu'ont en commun *Titeuf, XIII, Largo Winch, Le Petit Spirou, Lanfeust de Troy* ?

Ce sont des bandes dessinées. Oui, mais encore ?

Des bandes dessinées qui répondent aux archétypes de ce qu'on appelle l'école franco-belge : séries fictionnelles de divertissement à héros récurrents, dans le format de l'album, cartonné et en couleurs, jadis popularisé par Hergé. Elles sont exclusivement réalisées par des hommes et à destination privilégiée d'un lectorat de garçons. Elles sont aussi celles dont les tirages, soit entre 250 000 et 650 000 exemplaires, sont les plus importants.

Paris. La même année.

Une Iranienne inconnue publie son premier livre, le tome I de son autobiographie, chez un éditeur associatif, à but non lucratif, nommé sobrement L'Association, fondé par un collectif d'auteurs. Elle y raconte les déboires de sa famille, sur fond de révolution dans son pays, et son arrivée en Europe. Si elle ne manque pas d'humour, l'histoire n'est pas vraiment gaie. Petit format, en noir et blanc, à couverture souple. Le premier tirage est de trois mille exemplaires. Avec ces caractéristiques, pourtant symétriquement contraires aux logiques marketing du moment, *Persepolis,* de Marjane Satrapi, se vendra à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires dans sa version française (chiffres de 2018), et à plus de deux millions et demi d'exemplaires pour ses trente-quatre traductions.

Pour comprendre ce qui a rendu possible ce phénomène, il importe de l'inscrire dans l'histoire des marges créatives de la bande dessinée, de leur travail, long et patient, engagé dans les années 1990.

« La connerie ambiante était notre raison d'être et son combat notre motivation première... (…) Je pense qu'on a révolutionné la presse, mais ça n'a jamais été un but en soi... C'est juste arrivé. » Voilà comment, en 1992 (1), François Cavanna résume la dynamique inhérente au « journal bête et méchant » *Hara-Kiri* qu'il cofonde, en 1960, avec Georges Bernier, le futur « professeur Choron ». Nourrie à l'humour vache et à l'envie de renverser les tables de l'époque gaulliste puis pompidolienne, cette première publication voit naître les Éditions du Square, qui publieront nombre de journaux et de livres de ses collaborateurs.

À partir de 1969, *Charlie Mensuel,* inspiré par l'italien *Linus,* se fait remarquer par son inventivité, son exigence et son ouverture à des auteurs étrangers. En 1972, impulsée par le dessinateur et rédacteur Pierre Fournier, *La Gueule ouverte,* à l'avant-garde de l'écologie, attire quelques dizaines de milliers de lecteurs. Suivies de près, mais hors du Square, par *L'Écho des savanes, Métal hurlant* et *Fluide glacial,* ces aventures sont toutes lancées dans la première moitié des années 1970 et dirigées par des auteurs. Leur état d'esprit, libertaire, les rapproche de la philosophie contre-culturelle américaine du *do it yourself* et les distingue des maisons d'édition historiques telles que Casterman, Dupuis ou Dargaud, bastions des classiques franco-belges *Tintin, Spirou* ou *Astérix.* À *Pilote,* aussi, devenu en 1960 propriété de Dargaud, un an après sa création, les choix éditoriaux ont pu être imposés par la renommée de deux auteurs : René Goscinny et Jean-Michel Charlier, rédacteurs en chef à partir de 1963.

LES ANNÉES 1980 voient l'effritement de l'esprit de contestation au profit de la culture du divertissement : quelques mois avant le « tournant de la rigueur », en 1983, *Charlie Hebdo,* première mouture, s'arrête, faute de lecteurs et aussi, sans doute, de n'être plus dans l'opposition. Après une courte effervescence, les radios libres les plus virulentes, comme Carbone 14, sont interdites ou rachetées. La télévision se privatise : en 1984, le groupe Havas fonde Canal Plus ; en 1987, TF1 passe au groupe Bouygues. Du côté de la bande dessinée, des éditeurs généralistes se penchent sur ce « nouveau » créneau. Après la disparition de *Charlie Hebdo,* Albin Michel reprend en partie le catalogue des Éditions du Square ainsi que la publication de *L'Écho des savanes,* et édite les premiers albums français de l'Américain Richard Corben, comme *La Chute de la maison Usher,* adapté d'Edgar Allan Poe. En 1988, Gallimard rachète Futuropolis – créée en 1974 par Florence Cestac et Étienne Robial selon une politique d'auteurs affirmée – et publie plusieurs classiques de la collection « NRF » illustrés par Jacques Tardi ou Edmond Baudoin. L'irruption de ces éditeurs participe à l'accroissement significatif de la production. Comme le montre l'historien Sylvain Lesage, *« le dynamisme et la créativité des petites maisons d'édition s'avèrent déterminants dans l'évolution du secteur, tant ils aiguillonnent les plus gros éditeurs à diversifier leur production, à tenter de s'approprier des auteurs, des formes et des genres nouveaux* (2) *».*



C'est dans ces circonstances, dont la concurrence télévisuelle croissante n'est pas la moins déterminante, que le format livre – symboliquement caractéristique d'une légitimation culturelle – supplante bientôt celui de la presse papier, la diffusion en librairie prenant le pas sur celle du kiosque. Hors les humoristiques *Fluide glacial* et *Psikopat* – seuls à atteindre les années 2010 (si l'on exclut, sur le versant jeunesse, *Spirou* et *Picsou magazine*) –, les journaux de bande dessinée francophone ne franchissent pas les années 1990. Édité par Casterman entre 1978 et 1997, le mensuel *(À suivre)* ouvre un temps une belle brèche – on peut y lire François Schuiten et Benoît Peeters, ou Hugo Pratt – mais, les épisodes du journal étant publiés en recueils, il participe paradoxalement au déséquilibre qui régit bientôt les rapports de la presse et du livre.

Historiquement, les journaux ont occupé une place prépondérante dans la vitalité de la bande dessinée – le format court de publications rémunérées favorisant à la fois l'expérimentation et la professionnalisation des jeunes créateurs. La nouvelle génération se voit ainsi confrontée au manque de supports pour faire ses premières armes. À partir de 1990, des structures d'édition, ancrées localement et bien décidées à débroussailler un champ esthétique inédit, se créent donc, souvent autour des revues qui réunissent leurs fondateurs. Indépendance farouche et fragilité économique, les initiatives se multiplient néanmoins : de Paris, avec la revue *Lapin* de L'Association, à Albi, d'où Les Requins marteaux se lancent le défi du kiosque avec le journal *Ferraille,* en passant par Genève, et la revue *Bile noire* d'Atrabile, ces propositions touchent un lectorat limité mais fidèle, qui constitue lentement la base d'un public plus large pour des catalogues en voie de constitution.

C'EST dans le traitement esthétique et l'ancrage au réel que la bande dessinée alternative apparue dans les années 1990 va d'abord marquer sa singularité. Favorisant l'auteur « complet » (à la fois dessinateur et scénariste), elle pratique l'expérimentation, la théorie, la valorisation du patrimoine méconnu ou oublié, la traduction de cousins isolés, domaines peu rémunérateurs et donc sous-représentés sur le versant industriel du secteur. Se côtoient ainsi aujourd'hui des œuvres singulières, d'avant-garde ou redécouvertes : de la bande dessinée expérimentale et tactile – fondée sur un répertoire de formes gravées que le lecteur effleure (le projet Shapereader, du Grec Ilan Manouach) – à la revue d'exploration critique semestrielle *À partir de* (Éditions Adverse), aux rééditions (*Walt & Skeezix,* de l'Américain Frank King, initialement publiée dans le *Chicago Tribune* en 1918 [3]), en passant par les audaces géométriques du néo-mangaka Yuichi Yokoyama (Éditions Matière).

Dans la lignée des années 1960, qu'illustrait par exemple Willem, la tradition du mauvais esprit ne s'est pas, par ailleurs, perdue en chemin. Elle réinvente elle aussi ses formes : Pierre La Police, Lisa Mandel, Guillaume Bouzard, Fabcaro ou Anouk Ricard, chacun y concourt dans une écriture tordue par la satire ou le sens de l'absurde. Enfin, elle réactive la non-fiction : des autobiographies (depuis notamment les chroniques sans fard de la Québécoise Julie Doucet [4]), des biographies (jusqu'à celle, par exemple, magistrale, de l'ancien GI Alan Cope par son ami Emmanuel Guibert, Grand Prix 2020 du Festival d'Angoulême [5]), des récits politico-historiques (comme la « petite histoire », en cinq tomes, des colonies françaises d'Otto T. et Grégory Jarry [6]) ou encore des propos militants (comme le féminisme didactico-sarcastique de Liv Strömquist dans son *Origine du monde* [7])…

Parmi ses meilleures ventes, nombre de titres anticipent ou déclinent des débats actuels : néolibéralisme, écologie, migrations, rapports femmes-hommes, droits des minorités, sociétés du contrôle. Portées par la maturation du lectorat de bande dessinée, majoritairement diplômé et déjà consommateur de livres, la reconnaissance et les bonnes ventes du *Journal* de Fabrice Neaud (Ego comme X), récit politique et





*Auteur de bande dessinée, enseignant et doctorant à l'université Rennes-II. Derniers ouvrages parus : *D'Algérie,* Le Monte-en-l'air, et *Le Taureau par les cornes,* L'Association, Paris, 2020.

…ENTE ANS D'EFFERVESCENCE DANS LES MARGES CRÉATIVES DE LA BD

… et illustration de la « contre-bande »







Les images qui accompagnent cet article sont extraites de « Perspective Broadway », de Martes Bathori (Les Requins marteaux, 2013). L'armée de cochons d'Utopia Porcina, née accidentellement d'une expérimentation, prend le contrôle de la planète, fait de la propagande en vers et saute en parachute sur Broadway. Fils punk de « La Ferme des animaux » et de « La Planète des singes », le récit est un renversement coloré et grotesque où l'humanité compte ses boyaux.

autobiographique d'un jeune provincial, homosexuel et précaire, celles de *Garduno, en temps de paix* (Les Requins marteaux), chronique d'un engagement face à la mondialisation néolibérale de Philippe Squarzoni, ou celles du *Profil de Jean Melville*, par Robin Cousin (Flblb), enquête d'anticipation dans le monde de l'hyperconnexion numérique, sont scrutées de près par l'édition industrielle, qui développe désormais ses propres collections de « roman graphique ». Critique et engagé mais pas strictement militant, le champ alternatif a ainsi brillamment renouvelé son objet.

Et, comme le souligne l'éditeur et théoricien Thierry Groensteen : *« Les éditeurs dits alternatifs ou indépendants (apparus dans les années 1990) se sont à peu près tous pérennisés. (…) Dans le passé, les petits éditeurs ont souvent été caractérisés par leur durée d'existence éphémère* (8). *»* La condition d'existence est fournie par Latino Imparato, directeur des éditions Rackham et ancien diffuseur-distributeur : *« Quand tu as peu de frais, c'est plus facile de se trouver dans la tourmente sans couler. C'est ainsi que les petits éditeurs survivent. En travaillant ailleurs, en ne se payant pas ou en se payant des sommes ridicules par rapport à la masse de travail* (9). *»* La grande liberté de ton, d'abord procurée par le fait d'évoluer « sous les radars » commerciaux et symboliques, se trouve confrontée aux contradictions que suscitent les premiers succès et la légitimation grandissante de la bande dessinée en tant qu'objet culturel.

Cette édition, animée par des individus assumant une très astreignante polyvalence de tâches, peine en effet à faire valoir et à défendre collectivement ses intérêts : le Comptoir des indépendants, diffuseur-distributeur, créé en 1999 et dont une part des initiateurs, comme L'Association, Rackham ou 6 Pieds sous terre, sont actionnaires, a donné une visibilité nouvelle à leurs catalogues, mais a dû fermer ses portes en 2011, victime de sa croissance. Car, si elle a bénéficié de l'apport direct de ses best-sellers, elle leur a consacré, dans le même temps, une grande part de sa logistique et de son activité, aux dépens de titres moins vendeurs. Et la stratégie de surproduction industrielle, exacerbée par les concentrations et la logique de rentabilité à court terme, rend de façon générale le contexte de plus en plus concurrentiel. Le nombre de livres explose, passant de cinq cents parutions annuelles dans les années 1990 à… plus de cinq mille (5 305) en 2016 (10). Et il provoque, mécaniquement, la diminution de la durée d'exposition de chacun d'entre eux. *« Les ventes moyennes de tous les livres chez tous les éditeurs – à l'exception de ce qui constitue les best-sellers – sont en baisse »,* rappelle l'auteur et éditeur Jean-Louis Gauthey (11).

Vingt-cinq ans après leurs débuts, en 2015, le Syndicat des éditeurs alternatifs (SEA) est constitué. En rédigeant un contrat d'édition-type qui propose un minimum de 10 % de droits sur le prix de vente à l'auteur (la norme tourne autour de 8 % que se partagent, le cas échéant, dessinateur, scénariste et coloriste), ou en s'associant à la manifestation, inédite par son ampleur, des auteurs au dernier Festival d'Angoulême, il fait entendre une autre voix que celle du Syndicat national de l'édition : *« Les aides à l'édition devraient se concentrer sur des structures qui luttent pour défendre une édition de création, hors des chemins battus et rebattus, et qui ne sont pas adossées à des conglomérats financiers »,* écrit-il dans un communiqué en février dernier (12). En 2016, le rapport des États généraux de la bande dessinée établit que 53 % des auteurs vivent avec moins du smic annuel brut et que 36 % sont sous le seuil de pauvreté, proportion qui monte à 50 % pour les femmes. Le rapport Racine, établi par l'ancien président de la Bibliothèque nationale de France et remis en janvier dernier au ministère de la culture, confirme cette paupérisation massive et préconise que l'État se positionne comme un régulateur effectif du secteur et permette de reconnaître la *« carrière artistique comme métier et pas seulement comme vocation* (13)*».* Dans son communiqué de février, le SEA insiste : *« La chaîne du livre dans sa globalité mériterait une analyse aussi poussée : c'est en effet tous les maillons de la création qu'il faut préserver – il faut ainsi soutenir d'urgence les librairies indépendantes. »*

« Nous sommes visiblement impuissants à nous doter d'un peu mieux que la craintive stratégie consistant à nous faufiler dans un système qui n'est pas pensé pour nous », déplorait, dès 2017, sur le versant radical du SEA, l'auteur et éditeur L.L. de Mars en introduction d'un projet de diffusion autogérée qu'il soumettait au syndicat – appelant de ses vœux la disparition du modèle existant (14).

Après les éditions 6 Pieds sous terre fondant en 2019 une librairie-bibliothèque à Nîmes, le café-librairie Les Boucaniers est inauguré à Nantes en mars 2020, dans une logique de circuits courts : respect de chacun des maillons de la chaîne (auteur-éditeur-imprimeur-diffuseur/distributeur-libraire-lecteur) et volonté de promouvoir le fonds éditorial – pas uniquement les nouveautés – pour ses cinq jeunes éditeurs du cru. De son côté, la société coopérative et participative (SCOP) des éditions Flblb – éditeur de *La Saison des roses,* de Chloé Wary, Prix du public à Angoulême – invente à Poitiers une façon de mutualiser tous les revenus issus de leurs activités d'auteurs pour salarier solidairement les sept auteurs-éditeurs qui la composent.

Après avoir bousculé les représentations esthétiques d'un secteur, la bande dessinée alternative serait-elle aussi à l'avant-garde de pistes qui contribueront à sortir les créateurs de l'ornière sociale et économique et à aiguillonner la politique publique du livre ?

L'utopie a encore du pain sur la planche.

Morvandiau.





(1) Christophe Goffette, « François Cavanna : "La connerie ambiante était notre raison d'être" », *Schnock,* n° 17, Paris, hiver 2016 (entretien mené en 1992).

(2) Sylvain Lesage, *Publier la bande dessinée : les éditeurs franco-belges et l'album, 1950-1990,* Presses de l'Enssib, Lyon, 2018.

(3) Frank King, *Walt & Skeezix,* Éditions 2024, Strasbourg, 2019.

(4) Julie Doucet, *Ciboire de Criss !* L'Association, Paris, 1996. Et *Changements d'adresses,* même éditeur, 1998.

(5) Emmanuel Guibert, *La Guerre d'Alan,* trois tomes publiés entre 2000 et 2008 ; *L'Enfance d'Alan,* 2012 ; *Martha et Alan,* 2016, tous publiés par L'Association.

(6) Otto T. et Grégory Jarry, *Petite Histoire des colonies françaises,* édition intégrale, Flblb, Poitiers, 2014.

(7) Liv Strömquist, *L'Origine du monde,* Rackham, Tarnac, 2016.

(8) Thierry Groensteen, *La Bande dessinée au tournant,* Les Impressions nouvelles, Bruxelles, 2017.

(9) Entretien avec l'auteur, mars 2018.

(10) Gilles Ratier, « Rapport sur la production d'une année de bande dessinée dans l'espace francophone européen », Association des critiques et journalistes de bande dessinée (ACBD), Paris, 2016.

(11) *ActuaLitté,* 29 octobre 2018.

(12) « Le SEA et le rapport Racine », communiqué du 17 février 2020.

(13) Bruno Racine, « L'auteur et l'acte de création », rapport au ministre de la culture, téléchargeable sur www.culture.gouv.fr

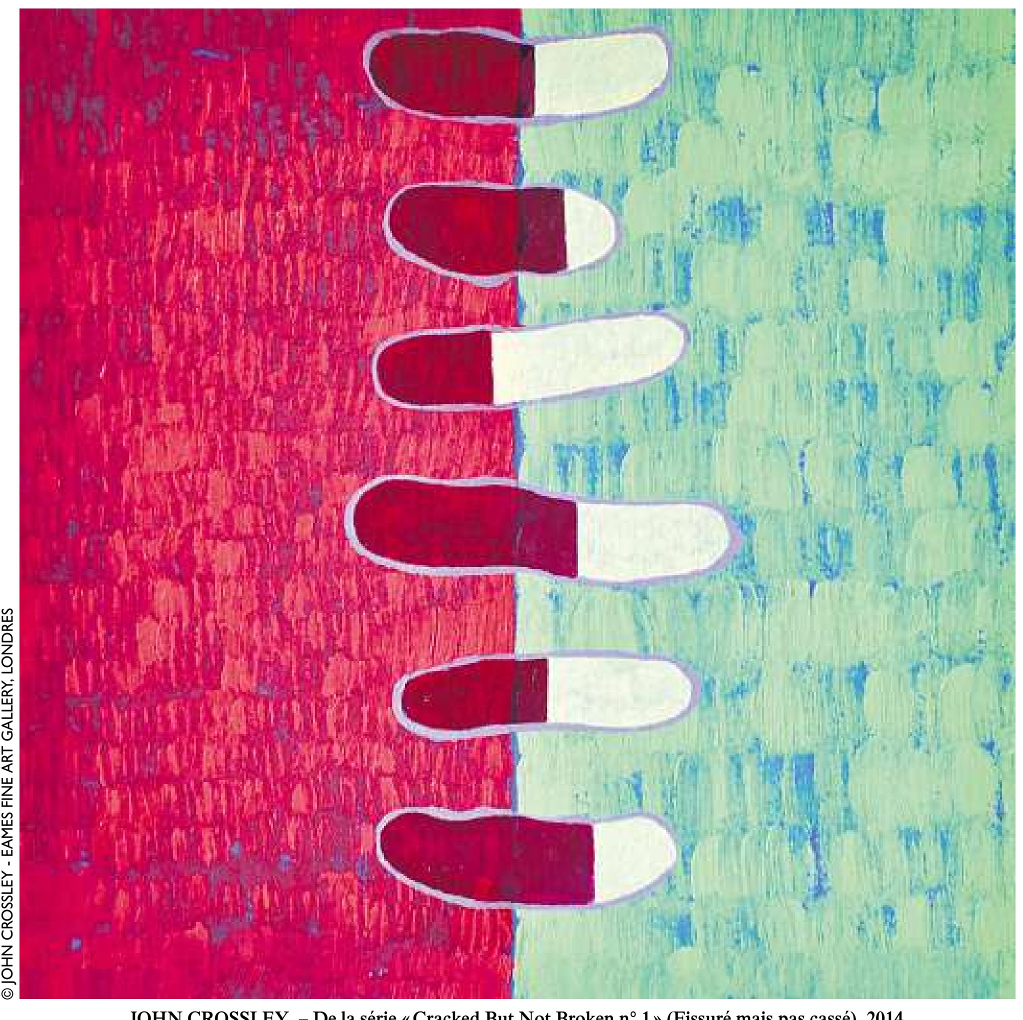
(14) *Communes du livre, propositions pour une réinvention de la diffusion des œuvres,* Éditions Adverse, Paris, 2017. Le texte est disponible sur le site de l'éditeur : https://adverse.livre-avenir.org

COVID-19 : APRÈS LA CRISE… LES CRISES

Et maintenant, que faire de ce chaos planétaire ? Continuer comme avant ? Ou rompre avec les dogmes qui ont conduit à négliger les besoins prioritaires des populations, à commencer par la santé ? La pandémie de Covid-19 invite à penser une société respectueuse des équilibres environnementaux et à la hauteur des enjeux climatiques *(lire pages 1, 20, 21 et ci-dessous).* Elle alerte sur les dangers en matière de libertés publiques des politiques déployées en urgence *(lire pages 18 et 19),* sauf en Suède *(lire pages 22 et 23).* Elle engage, surtout, à ne plus laisser faire seul le marché *(lire pages 20 et 21)* et, déjà, à faire preuve d'imagination pour absorber son coût *(lire pages 1, 22 et 23).*

L'heure de la planification écologique

PAR CÉDRIC DURAND
ET RAZMIG KEUCHEYAN *



© JOHN CROSSLEY - EAMES FINE ART GALLERY, LONDRES

JOHN CROSSLEY. – De la série « Cracked But Not Broken n° 1 » (Fissuré mais pas cassé), 2014

PERCER à jour le fonctionnement du capitalisme ne fut pas le moindre des mérites de Martin Luther King. C'était, disait-il, le socialisme pour les riches et la libre entreprise pour les pauvres. Cela se vérifie en période normale : au cours des dernières décennies, l'État a par exemple construit un marché des dettes publiques, offrant ainsi délibérément aux opérateurs privés le contrôle sur le crédit dont il jouissait après-guerre (1). Mais c'est encore plus vrai en période de crise. Les plans de soutien de l'économie mis en œuvre après le krach de 2008 s'élevaient à 1,7 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Pour la pandémie du coronavirus, nous en étions déjà début avril à 2,6 % (*Le Monde,* 4 avril 2020), cependant que certains pays, comme les États-Unis (10 %) ou le Royaume-Uni (8 %), allaient bien au-delà. Ces pourcentages n'enregistraient que les premiers efforts consentis par les États ; personne ne doute qu'ils augmenteront dans les mois qui viennent.

À ces mesures budgétaires s'ajoutent les montants titanesques mobilisés par les banques centrales. Contrairement à ses homologues japonaise ou britannique, la Banque centrale européenne (BCE) refuse encore de financer directement les États, mais elle s'est engagée à acheter 1 120 milliards d'euros de titres sur les marchés, des obligations publiques, mais aussi de la dette de multinationales telles que BMW, Shell, Total, LVMH ou Telefónica. Ces mesures viennent en complément d'une série de dispositions qui facilitent l'accès des banques aux liquidités. Honorer le totem de la stabilité financière signifie qu'au plus fort de la crise du coronavirus les fonds d'investissement, les banques et les grandes entreprises, y compris les plus polluantes d'entre elles, sont les premiers bénéficiaires du soutien des pouvoirs publics. Le « socialisme pour les riches » n'a jamais été aussi protecteur.

Pourtant, la gravité de la crise, le fait qu'elle percute l'économie « productive » plutôt que la finance bousculent un peu la définition de Martin Luther King. Aux États-Unis, le Trésor envoie directement des chèques, certes modestes, aux citoyens : c'est le principe de la monnaie « hélicoptère » (d'où l'on jetterait des billets), par laquelle les banques centrales subventionnent ménages et entreprises sans la médiation des banques et sans contrepartie. En France, au 22 avril, plus d'un salarié du privé sur deux était en chômage partiel aux frais de l'État. Fin mars, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) évaluait déjà à plus de 21 milliards d'euros le coût mensuel des dispositions permettant aux salariés de conserver une partie de leur rémunération (2).

NOUS VOYONS APPARAÎTRE DES BRIBES D'UNE LOGIQUE ÉCONOMIQUE DIFFÉRENTE

La pandémie a donné lieu, une fois de plus, à la suspension du jour au lendemain de dogmes néolibéraux présentés la veille comme sacrés, au nombre desquels les critères de convergence de la zone euro. L'idée que les banques centrales puissent monétiser les dettes publiques, c'est-à-dire régler directement les dépenses de l'État, se discute désormais couramment au sein des élites politiques et financières. La bataille s'annonce rude, mais l'état d'exception idéologique actuel offre une occasion historique de couper le cordon entre le financement de l'économie et la propriété privée du capital. En effet, si l'on (re)découvre que les banques centrales peuvent, dans les limites des capacités de production d'une économie donnée, financer les avances nécessaires à l'activité, alors les marchés perdent leur statut de maîtres chanteurs : il n'y a plus de raison de courtiser la confiance des investisseurs et plus de légitimité aux politiques d'austérité.

Il ne faudrait pas s'y tromper, le néolibéralisme est loin d'expirer. En France, par exemple, la timidité des mesures en faveur des ménages les plus pauvres indique que le gouvernement entretient une armée de réserve à bas coût afin d'imposer un ajustement des salaires à la baisse en vue d'amortir la crise (3). Pour autant, nous voyons aussi apparaître dans celle-ci des bribes d'une logique économique différente. C'est souvent le cas dans les conjonctures de crise comme les conflits armés. Lors de la première guerre mondiale, Paris souffre d'une pénurie de charbon (4). L'État prend alors en charge sa production et sa distribution. L'allocation aux ménages s'effectue selon deux critères : la taille des appartements et le nombre de personnes qui y vivent, à partir desquels on évalue la quantité de charbon nécessaire au chauffage. Le combustible cesse d'être distribué sur la base de la solvabilité des ménages : il l'est en fonction de leur besoin réel. On passe d'un calcul monétaire à un calcul en nature.

La crise du coronavirus est certes moins tragique que la première guerre mondiale. On trouve cependant une logique similaire à l'œuvre. Les masques de protection et les respirateurs font cruellement défaut. Personne aujourd'hui n'ose évoquer leur coût. Seule compte une question : combien peut-on en produire et à quelle vitesse ? Les quantités ont remplacé les prix. La subordination du marché aux besoins réels prend aussi la forme de réquisitions. Haut lieu du néolibéralisme, l'Irlande n'a pas hésité à nationaliser ses hôpitaux privés pour la durée de la crise. M. Donald Trump lui-même a invoqué le Defense Production Act, une loi – remontant à la guerre de Corée (1950-1953) – qui autorise le président des États-Unis à contraindre les entreprises à produire en priorité des biens répondant à l'intérêt général, pour accélérer la fabrication de respirateurs artificiels. L'urgence révèle le besoin par-delà les mécanismes marchands.

Les crises conduisent les sociétés à des bifurcations. Souvent, les routines antérieures reprennent le dessus sitôt l'orage passé ; ce fut peu ou prou le cas après l'effondrement financier de 2008. Mais la crise offre parfois l'occasion de s'engager dans une autre logique. Celle-ci existe à l'état potentiel dans la situation actuelle : contre le marché, privilégier la satisfaction des besoins réels.

La pandémie liée au nouveau coronavirus a toutefois mis en évidence une autre exigence. Le Covid-19 trouve son origine dans une interpénétration croissante des mondes humains et animaux favorable à la circulation des virus (5). Cette transformation résulte elle-même de l'effondrement des écosystèmes, qui conduit des animaux porteurs de maladies transmissibles à s'établir à proximité des zones d'habitation humaines. En plus de satisfaire les besoins réels, une logique économique alternative devra donc rétablir et respecter les équilibres environnementaux. Son nom ? La planification écologique.

CE PROGRAMME DEVRA S'AFFRANCHIR DES RÈGLES D'AUSTÉRITÉ

Celle-ci repose sur cinq piliers.

D'abord, premier d'entre eux, le contrôle public du crédit et de l'investissement. Il s'agit d'imposer par la loi l'arrêt du financement puis la fermeture des industries polluantes. Ce mouvement doit s'accompagner d'investissements massifs dans la transition écologique, les énergies renouvelables et les infrastructures propres, par l'entremise de l'isolation du bâti notamment. Les chiffrages existent, ceux de l'association négaWatt par exemple (6). Mais il s'agit également de refonder et d'étendre les services publics, notamment éducatifs, hospitaliers, de transport, d'eau, de traitement des déchets, d'énergie et de communication, abîmés ou détruits par la logique marchande.

En février 2019, M. Bernie Sanders et Mme Alexandria Ocasio-Cortez présentaient leur projet de Green New Deal (« nouvelle donne écologique »). Prenant exemple sur la prise de contrôle politique de l'économie par l'administration de Franklin Delano Roosevelt au moment de la Grande Dépression des années 1930, il se propose de décarboner l'économie en dix ans *(lire l'article pages 1, 20 et 21).* L'heure n'est plus aux demi-mesures, la situation sur le front environnemental s'aggrave. Ce programme devra s'affranchir des règles d'austérité par lesquelles les États se sont rendus impuissants en matière environnementale. La crise du coronavirus les a de toute façon fait voler en éclats.

Au sein du capitalisme néolibéral, ce sont les marchés, épaulés par les banques et le secteur financier non régulé *(shadow-banking)*, qui tiennent lieu de quartier général où se décide l'allocation des ressources. Le choix d'investir dans un secteur ou une activité se fonde sur des critères de rentabilité et de solvabilité, à l'exception de la couche de ripolinage vert destinée à alimenter la rubrique « Nos valeurs » du site Internet des grandes compagnies. M. Laurence D. Fink, le patron du fonds d'investissement BlackRock, a publié en janvier 2020 une retentissante lettre aux chefs d'entreprise (7). Il y déclare vouloir désormais faire de l'« investissement durable » la ligne directrice de sa gestion d'actifs. L'« écoblanchiment » *(greenwashing)* n'a échappé à personne, de la part d'un fonds qui détient des participations massives dans le secteur des hydrocarbures (8). Même à supposer l'intention sérieuse, l'investissement ne serait durable que soustrait à la logique de la concurrence, par nature court-termiste.

* Respectivement économiste à l'université Paris-XIII et sociologue à l'université de Bordeaux.

(1) *Cf.* Benjamin Lemoine, *L'Ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché,* La Découverte, Paris, 2016.

(2) « Évaluation au 30 mars 2020 de l'impact économique de la pandémie de Covid-19 et des mesures de confinement », *Policy Brief,* nº 65, OFCE, Paris, 30 mars 2020.

(3) *Cf.* Michaël Zemmour, « Coronavirus : Le gouvernement ne se rend pas compte de l'exposition des ménages modestes à la crise », *Le Monde,* 27 mars 2020.

(4) *Cf.* Thierry Bonzon, « Consumption and total warfare in Paris (1914-1918) », dans Frank Trentmann et Flemming Just (sous la dir. de), *Food and Conflict in Europe in the Age of the Two World Wars,* Palgrave Macmillan, Londres, 2006.

(5) Lire Sonia Shah, « Contre les pandémies, l'écologie », *Le Monde diplomatique,* mars 2020.

(6) Association négaWatt, *Manifeste négaWatt. En route pour la transition énergétique !,* Actes Sud, coll. « Babel Essai », Arles, 2015.

(7) Laurence D. Fink, « A fundamental reshaping of finance », janvier 2020, www.blackrock.com

(8) *Cf.* Amélie Canonne et Maxime Combes, « BlackRock se paie une opération de greenwashing grâce à Paris et Berlin », Basta !, 24 janvier 2020, www.bastamag.net

SOMMAIRE DU DOSSIER



JOHN CROSSLEY. – De la série « Cracked But Not Broken n° 4 » (Fissuré mais pas cassé), 2017

Il faut défaire ce pouvoir centralisé de la finance privée. L'investissement dans la transition devra être assujetti à un contrôle démocratique à tous les échelons de la prise de décision. Conseiller du gouvernement de Pierre Mauroy au moment des nationalisations de 1981-1982 et ancien membre du conseil général de la Banque de France, M. François Morin propose : *« Des pouvoirs élus doivent être au cœur de la décision de crédit et, par là, de l'émission de monnaie nouvelle. À chaque niveau, des assemblées élues doivent définir les critères d'attribution des prêts, la nature des attributaires et les montants alloués* (…) *par grande catégorie d'activité* (9)*. »*

Organiser la décroissance de l'utilisation des ressources naturelles

Ces délibérations sur l'investissement devront se conformer à des objectifs généraux fixés au niveau national – voire au niveau continental ou mondial, notamment en matière écologique –, mais leur autonomie garantit la préservation d'une forme de diversité institutionnelle. Loin de l'uniformisation marchande, l'articulation entre centralisation des objectifs primordiaux et dynamique locale de leur réalisation favorise l'inventivité des formes de vie et les capacités d'adaptation des sociétés humaines dans leur ensemble. C'est aussi un impératif pour donner à la planification un ancrage démocratique fort. La transition supposant une réallocation des ressources à grande échelle sur un temps court, en cas de discordance entre niveaux, c'est en dernière instance l'échelon national qui tranchera. Pour cela, il faut qu'il soit légitime : l'amélioration de la qualité des procédures de délibération est un enjeu écologique par excellence.

L'attribution du crédit devra aussi tenir compte de contraintes écosystémiques. Les expériences de planification du XX[e] siècle, en Union soviétique, en France et ailleurs, ont le plus souvent eu pour objectif la croissance des équipements et des industries, par exemple à la suite de guerres. Jusqu'ici, la planification a été productiviste. La planification écologique, elle, doit organiser la décroissance de l'utilisation des ressources naturelles. Pour y parvenir, il faudra commencer par se doter d'un appareil statistique à la hauteur de l'enjeu. Planifier suppose de connaître le présent et de formuler des scénarios plausibles pour l'avenir (10). Or la connaissance de l'impact environnemental des activités économiques est encore lacunaire. On ne dispose pas de suffisamment d'indicateurs riches et précis à même d'orienter la délibération et la décision. Un mandat clair et des moyens accrus permettraient aux instituts de la statistique publique d'en produire.

Rien ne sert de se voiler la face : le chômage frappera nombre de salariés des secteurs polluants fermés. Or, depuis des décennies déjà, l'écologie charrie l'imaginaire d'une désindustrialisation qui, lorsqu'elle s'est produite sous l'effet des délocalisations – et sans la moindre préoccupation environnementale –, entraîna des drames sociaux. La planification écologique, elle, s'appuie en premier lieu sur les classes populaires. Elle doit donc renverser la vapeur et associer la production propre avec la conquête de nouveaux droits sociaux pour les travailleurs.

Et c'est là le deuxième pilier de la planification écologique : l'État doit garantir à ceux-ci un emploi. La nouvelle donne écologique de M. Sanders et de M[me] Ocasio-Cortez comprend cette mesure, simple mais cruciale (11). L'État s'engage à proposer ou à financer un emploi à toute personne qui souhaite travailler, au salaire de base du secteur public ou davantage. Tout comme les banques centrales sont les prêteurs « en dernier ressort » au moment des crises financières, avec la garantie de l'emploi l'État devient financeur de l'emploi « en dernier ressort ». Ce dispositif permettrait de créer des postes dans des secteurs que le capitalisme considère comme non rentables, mais qui souvent apportent une forte valeur ajoutée sociale et écologique : entretien des ressources naturelles, prise en charge du grand âge ou de la petite enfance, réparations, etc. En dépit de ses limites, l'expérience des « territoires zéro chômeur de longue durée », en cours de 2016 à 2021 dans une dizaine de localités, offre un premier aperçu de la garantie de l'emploi (12). Cette expérimentation repose sur trois idées : personne n'est inemployable (tout le monde a des compétences et a droit à la reconnaissance sociale de celles-ci), l'argent ne manque pas et le travail non plus – ce qui manque, c'est l'emploi tel que le définit le marché, c'est-à-dire le travail qui valorise le capital.

Il s'agit donc de dépasser le principe de protection contre les aléas du marché de l'emploi en offrant une garantie de travail qui, de surcroît, contribuera à satisfaire des besoins non couverts par le marché. On peut imaginer qu'un espace de dialogue entre, d'un côté, les personnes disponibles et, d'un autre côté, les collectivités locales et les associations serve à identifier les emplois utiles au niveau d'un territoire donné. Une vertu supplémentaire d'un tel programme tiendrait à la constitution d'un socle minimal de normes sociales, en termes de conditions de travail et de rémunération, dont les effets protecteurs se diffuseraient à l'ensemble des salariés. Avec l'emploi garanti, le travail cesse d'être une marchandise, car son existence et son utilité ne sont plus déterminées par le marché.

La crise du coronavirus a révélé une autre hiérarchie des métiers (13). Soudain, la survie des populations dépend du travail de soignants, de caissières de supermarché et d'agents de nettoyage, tous métiers qui, en temps normal, sont peu valorisés symboliquement et financièrement. Ils sont applaudis tous les soirs à 20 heures depuis les balcons. D'aucuns proposent même qu'ils défilent à la place des militaires le 14-Juillet. Les métiers de la transition écologique doivent faire l'objet de la même revalorisation. À l'instar du mineur de charbon, fantassin de la « bataille de la production » érigé après la seconde guerre mondiale en symbole de la centralité du monde ouvrier, la transition a besoin de « héros » – d'héroïnes en l'espèce. L'enjeu n'est pas d'exalter l'esprit de sacrifice, mais d'apporter aux métiers une reconnaissance à la hauteur de leur contribution à la satisfaction de véritables besoins. Cela passe par la compression draconienne de l'échelle des rémunérations et par l'augmentation des revenus correspondant aux nombreux métiers socialement et écologiquement utiles, mais jusqu'alors déconsidérés. Cette bataille sera aussi culturelle : on ne changera pas un imaginaire collectif vieux d'un siècle sans que films, romans, chansons ne contribuent à élever les aides-soignantes, les recycleurs et les paysans au rang qu'occupent dans l'univers des fictions les policiers, les hommes d'affaires, les avocats et les informaticiens.

En troisième lieu, la planification écologique doit conduire à une relocalisation de l'économie. L'Union européenne dispose elle aussi de son pacte vert pour l'Europe, rendu public par la présidente de la Commission Ursula van der Leyen en janvier 2020. Au moment même où elle en présentait les contours, l'Union signait un traité de libre-échange avec le Vietnam… Des marchandises toujours plus nombreuses iront et viendront donc à travers la planète, avec leur lot d'émissions de gaz à effet de serre. En plus d'accroître les inégalités, le libre-échange engendre une aberration écologique.

Cette relocalisation doit reposer sur trois principes. Le premier est la déspécialisation des territoires. Celle-ci leur permettra de s'affranchir des fluctuations des marchés mondiaux et de recouvrer ainsi une souveraineté sur ce qu'ils produisent. La mondialisation capitaliste, l'allongement des chaînes de valeur ont dépossédé les populations de ce contrôle. Le deuxième principe est le protectionnisme solidaire : la mise en place de barrières douanières sociales et environnementales doit s'accompagner du démantèlement du monopole des grandes entreprises en matière de connaissances. Libéraliser la propriété intellectuelle permettra au plus grand nombre de bénéficier des innovations. Et l'échange de savoirs et de technologies favorisera une élévation des droits sociaux et environnementaux. Loin d'un repli sur soi, le protectionnisme solidaire renouvellera l'internationalisme sur des bases écologiques et de mutualisation du savoir.

La relocalisation manquerait sa cible si, enfin, en troisième lieu, elle n'avait pas d'effets sur ce que l'on produit et sur la manière dont on le produit. Le capitalisme a intérêt à raccourcir autant que possible la durée de vie des objets, obligeant le consommateur à en acheter de toujours nouveaux. Pour cela, il met sur le marché des biens de mauvaise qualité. Il faut imposer aux fabricants des normes de robustesse accompagnées d'une durée de garantie plus élevée. Des produits plus solides moins souvent remplacés et plus fréquemment réparés allègent la pression sur les écosystèmes. Les mouvements en faveur d'une plus grande sobriété ont le vent en poupe. Souvent, ils s'accompagnent d'une morale individualiste (14). La sobriété ne peut être que collective, il faut donc instaurer des régulations qui l'encouragent. Il nous faut passer d'une vision productiviste de l'activité industrielle à une conception orientée vers l'allongement du cycle de vie des objets : l'entretien, la réparation et l'amélioration des objets au fil du temps doivent prendre le pas sur la logique du « tout jetable ». C'est une question d'investissements, d'emplois, de compétences, mais aussi de garanties sociales.

« La révolution des big data peut ressusciter l'économie planifiée »

La limitation stricte de la publicité compte au nombre de ces régulations. Qu'une entreprise veuille informer ses clients sur les mérites de ses marchandises tombe sous le sens. Mais la réclame englouti nos vies quotidiennes et nos espaces pour vendre des fantasmes plutôt que des produits. Au cours du XX[e] siècle, les dépenses publicitaires des entreprises – multinationales en particulier – ont augmenté de manière vertigineuse (15). À l'âge du capitalisme monopoliste, c'est l'un des principaux leviers permettant la captation de parts de marché. Aucune chance, dans ces conditions, que des formes de consommation durables puissent émerger.

Le quatrième pilier de la planification écologique est la démocratie. Les expériences de planification passées étaient non seulement productivistes, mais aussi technocratiques, verticales, voire autoritaires (16). En URSS, par exemple, une bureaucratie de planificateurs décidait des quantités et qualités de biens à produire. Cet autoritarisme induisait un problème de faible légitimité politique de ces régimes, mais également de connaissance économique : coupés de la société civile, les intellectuels planificateurs en savaient peu sur les besoins et les désirs des citoyens. Ceci donnait lieu à un désajustement parfois spectaculaire de l'offre et de la demande, débouchant sur des pénuries ou sur du gaspillage.

Cette corrélation entre planification et autoritarisme ne relève pas de la fatalité. La déjouer suppose une certaine inventivité institutionnelle. Au cours des trente dernières années, les expérimentations en matière de démocratie participative n'ont pas manqué (17). Elles relèvent le plus souvent du gadget politique, les décisions importantes se prenant au sein des exécutifs et des conseils d'administration. Des dispositifs tels que les conférences de consensus, les jurys citoyens, les budgets participatifs ou l'Assemblée citoyenne du futur (18) pourraient pourtant contribuer à la délibération sur les besoins. La condition de l'efficacité de tels dispositifs, jamais réalisée à ce jour, est qu'ils influent vraiment sur les choix productifs. Autrement dit, qu'ils donnent lieu à un recul des mécanismes marchands au bénéfice d'une politisation de l'économie.

La coordination de l'offre et de la demande pourra également s'appuyer sur des outils numériques, comme c'est déjà le cas dans le capitalisme aujourd'hui. Le 4 septembre 2017, le quotidien *Financial Times* affirmait que *« la révolution des big data peut ressusciter l'économie planifiée ».* Aux yeux de l'un de ses éditorialistes, les possibilités actuelles de collecte de données et de calcul pourraient dans un avenir proche surmonter certaines défaillances de la planification centralisée du XX[e] siècle. Les informations produites à flux continu par l'ensemble des acteurs économiques permettent de connaître les préférences d'un grand nombre de consommateurs quasi instantanément, sans passer par le système des prix. Mais ces données appartiennent de fait aux industries privées de la Silicon Valley, comme l'infrastructure qui les génère et les traite. Socialisées, placées sous contrôle démocratique et réorientées vers l'utilité sociale, elles contribueraient à l'émergence de solutions de rechange au marché.

Enfin, cinquième et dernier pilier de la planification écologique : la justice environnementale. Le Covid-19 a fait de nombreuses victimes dans les territoires les plus pauvres, par exemple, en France, en Seine-Saint-Denis. Les classes populaires pâtissent d'une santé plus fragile ; faute de logements décents et de moyens, elles contractent davantage de pathologies et se rendent moins chez le médecin, d'autant que leurs territoires font figure de déserts médicaux. Pourtant, les professions situées en première ligne dans la lutte contre le coronavirus en sont souvent issues, et donc davantage exposées au virus. Les pandémies aggravent les inégalités de classe.

Il en va de même de la crise climatique. Les classes populaires souffrent davantage que les riches des pollutions ou des catastrophes naturelles (19) *(lire l'article pages 4 et 5).* C'est pourtant sur elles que les gouvernements font peser le coût de la transition, comme en a témoigné l'épisode calamiteux de la taxe carbone, qui a déclenché le mouvement des « gilets jaunes ». Pareille conduite n'est pas seulement moralement douteuse mais politiquement vouée à l'échec : sans le consentement des classes populaires, la transition n'aura pas lieu. Susciter ce consentement suppose de placer la justice au cœur de la transition, et pour cela d'imposer un contrôle démocratique sur les choix de production et de consommation. En France, les 10 % les plus riches émettent huit fois plus de gaz à effet de serre que les 10 % les plus pauvres (vingt-quatre fois aux États-Unis, quarante-six fois au Brésil) (20). C'est à eux d'assumer le coût des destructions de l'environnement provoquées par leurs modes de vie.

Transformer simultanément nos systèmes économiques et politiques

L'écologie figure désormais en tête des préoccupations des Européens. Mais quelle écologie ? Le premier ministre conservateur autrichien Sebastian Kurz a son idée. En janvier dernier, au moment de former sa coalition avec les Verts – une première à l'échelle d'un pays –, il a déclaré que l'humanité était confrontée à deux défis majeurs : l'immigration et le changement climatique. D'où le sens d'une alliance des conservateurs avec les écologistes. La crise du coronavirus pourrait accélérer l'émergence d'une écologie conservatrice. La demande d'État « fort » suscitée par la peur, l'accoutumance à la fermeture des frontières et au « traçage » des populations, couplées à la conscience grandissante que le productivisme engendre des catastrophes toujours plus nombreuses, pourraient faire de l'Autriche le premier pays, avant d'autres, basculant dans une gestion autoritaire de la crise environnementale. On aurait tort de croire cette alliance contre nature. Dans l'histoire de l'écologie, une sensibilité conservatrice a toujours existé.

À cette écologie conservatrice, il faut en opposer une autre. Celle qui active tous les leviers de l'État pour réaliser la transition, mais trouve ce faisant l'occasion de démocratiser l'État et de soumettre la démocratie représentative à la pression de la démocratie directe. La transition écologique requiert en ce sens une transformation simultanée de nos systèmes économiques et politiques. Leur écologie ou la nôtre : la grande bataille du XXI[e] siècle a commencé.

CÉDRIC DURAND
ET RAZMIG KEUCHEYAN.

---

(9) François Morin, *Quand la gauche essayait encore. Le récit inédit des nationalisations de 1981 et quelques leçons que l'on peut en tirer,* Lux, Montréal, 2020.

(10) *Cf.* Alain Desrosières, « La commission et l'équation : une comparaison des Plans français et néerlandais entre 1945 et 1980 », *Genèses. Sciences sociales et histoire,* n° 34, Paris, 1999.

(11) *Cf.* Pavlina R. Tcherneva, *The Case for a Job Guarantee,* Polity Press, Cambridge, à paraître prochainement.

(12) *Cf.* Anne Fretel et Florence Jany-Catrice (coord.), « Une analyse de la mise en œuvre du programme expérimental visant à la résorption du chômage de longue durée dans le territoire urbain de la Métropole de Lille », rapport intermédiaire, 11 juin 2019, consultable sur https://chairess.org

(13) *Cf.* Victor Le Boisselier, « Dominique Méda : "Nous savons aujourd'hui quels sont les métiers vraiment essentiels" », *Politis,* Paris, 25 mars 2020.

(14) Lire Jean-Baptiste Malet, « Le système Pierre Rabhi », *Le Monde diplomatique,* août 2018.

(15) *Cf.* John Bellamy Foster, Hannah Holleman, Robert McChesney et Inger Stole, « The sales effort and monopoly capitalism », *Monthly Review,* vol. 60, n° 11, New York, avril 2009.

(16) *Cf.* Bernard Chavance, « La planification centrale et ses alternatives dans l'expérience des économies socialistes », *Actuel Marx,* n° 65, Paris, 2019.

(17) *Cf.* Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique,* Seuil, Paris, 2001.

(18) *Cf.* Dominique Bourg (sous la dir. de), *Inventer la démocratie du XXI[e] siècle. L'Assemblée citoyenne du futur,* Les Liens qui libèrent, Paris, 2017.

(19) *Cf.* Catherine Larrère (sous la dir. de), *Les Inégalités environnementales,* Presses universitaires de France, Paris, 2017.

(20) *Cf.* Lucas Chancel, *Insoutenables Inégalités. Pour une justice sociale et environnementale,* Les Petits Matins, Paris, 2017.

Urgence sanitaire,

À défaut de pouvoir soigner le Covid-19, les pouvoirs publics de nombreux pays ont décidé de confiner la population au prétexte de la protéger. Mais, de la protection à la surveillance, il n'y a qu'un pas, que franchissent volontiers les partisans du contrôle numérique des foules. Une aubaine pour l'industrie du secteur et le complexe techno-sécuritaire.

PAR FÉLIX TRÉGUER *

EN Australie-Occidentale, le gouverneur a désormais autorité pour imposer des bracelets électroniques aux personnes potentiellement infectées par le coronavirus et placées à l'isolement. En Chine, la température corporelle des livreurs de plats cuisinés apparaît en même temps que leur géolocalisation sur le smartphone des destinataires, lesquels sont également suivis à la trace pour évaluer leur risque de contagiosité et en déduire un code de couleurs qui conditionne l'accès aux lieux de travail, aux transports ou aux zones résidentielles. Les agents de la police chinoise disposent également de lunettes de réalité augmentée. Reliées à des caméras thermiques placées sur leurs casques, elles permettent de repérer dans la foule les personnes fiévreuses. Au travers d'une application installée sur leur portable, les résidents polonais placés en quarantaine doivent s'authentifier auprès de la police en envoyant régulièrement un autoportrait numérique (selfie) pris dans leur intérieur. Quant à la Nouvelle-Zélande, la police y a lancé une plate-forme numérique de délation, invitant les citoyens à signaler les entorses aux mesures de confinement dont ils seraient témoins.

À première vue, il y a là comme un paradoxe : la principale réponse des États à une crise sanitaire est sécuritaire. Incapables pour le moment d'opposer un traitement au virus, mal pourvus en lits de réanimation, en tests de dépistage et en masques de protection, c'est leur propre population que les gouvernements érigent en menace – pour les protéger d'elles-mêmes. Mais le paradoxe n'est qu'apparent. Car, à travers les siècles, les épidémies marquent des épisodes privilégiés dans la transformation et l'amplification du pouvoir d'État et la généralisation de nouvelles pratiques policières comme le fichage des populations.

Dans nos imaginaires, la gestion sécuritaire de la santé publique fait pourtant figure d'archaïsme. Le développement de la médecine laissait en effet augurer d'un recul continu des grandes épidémies et des désordres politiques qui leur étaient associés. C'était sans compter le rôle joué par le capitalisme – à travers la destruction des habitats, l'agriculture industrielle ou l'accélération toujours plus poussée des flux internationaux – dans la diffusion d'agents pathogènes (1). Soucieux de contrer



© JOHN CROSSLEY - EAMES FINE ART GALLERY, LONDRES

JOHN CROSSLEY. – « Echo », 2017

la résurgence du risque épidémique observée depuis les années 1990, des acteurs comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou la fondation du milliardaire Bill Gates ont misé sur les algorithmes et le big data (2). L'analyse des données de masse recelait la promesse d'une détection plus précoce des maladies qui aurait permis aux autorités d'anticiper leur réponse et de prévenir les crises (3).

L'éternelle justification des despotes : « C'est pour votre bien »

Hélas, ces technologies n'ont été d'aucun secours pour prévenir la catastrophe pandémique du Covid-19. Dépassés par la crise, les États en sont donc réduits à imposer des restrictions de liberté draconiennes vieilles de plusieurs siècles, à l'image des mesures de confinement et autres quarantaines dont l'historien et démographe Patrice Bourdelais rappelle qu'elles *« furent au XIXe siècle synonymes de régimes totalitaires. L'Angleterre libérale proposa alors un nouveau régime de protection, fondé sur l'examen médical à l'arrivée des bateaux, l'hospitalisation des malades dans des hôpitaux dédiés et le suivi pendant quelques semaines des passagers qui paraissaient bien portants. C'est à cette époque que la responsabilité individuelle du malade qui fréquentait des lieux ou des transports publics fut engagée ; elle pouvait le conduire à devoir payer une amende ou à effectuer quelques jours de prison* (4) *»*.

Les noces de la santé publique et de la raison d'État ne datent pas d'hier. Mais, à l'ère de la mondialisation, les atteintes à la liberté de mouvement ne s'appliquent plus seulement à l'échelle de villes, de régions ou le long des routes commerciales, mais à la planète entière. Pris de court, les dirigeants se livrent à une surenchère technologique et sécuritaire, reprenant à leur compte les stratégies expérimentées par les autorités chinoises dès le mois de février. Qu'il s'agisse de modéliser la propagation de l'épidémie et les déplacements de la population, de localiser des individus ou de retracer leurs interactions sociales pour détecter de nouvelles contagions, les États et leurs partenaires privés légitiment des dispositifs jusqu'ici réservés au contrôle social et à l'identification des déviants. Comme le résume Mme Chen Weiyu, une jeune habitante de Shanghaï, avant le coronavirus *« la surveillance était déjà partout »* ; l'épidémie n'a fait que la rendre *« plus prégnante encore »* (5).

Si tant est que cet état d'exception soit un jour levé, les historiens de la période actuelle s'étonneront peut-être que les gouvernements aient songé à contraindre, ou à encourager dans le cas de la France, l'ensemble des populations à porter l'équivalent du bracelet électronique, au travers des smartphones et d'une application de traçage *(backtracking)* conservant l'historique des contacts physiques de chaque individu. La sophistication totalitaire d'un tel procédé aurait fait pâlir d'envie les régimes les plus paranoïaques du XXe siècle ; aucun n'avait d'ailleurs jamais osé l'imposer. L'argument des dirigeants actuels évoque l'éternelle justification des despotes : « C'est pour votre bien. » Pourtant, l'efficacité réelle de ces mesures visant à prévenir les utilisateurs de risques d'infection et à retracer les chaînes de contamination n'est nullement certaine, surtout si elles ne sont qu'optionnelles. Au vu des études relatives à ces projets, des gouvernements seront tentés de les rendre

* Chercheur, membre de La Quadrature du Net, auteur de *L'Utopie déchue. Une contre-histoire d'Internet, XVe-XXIe siècle,* Fayard, Paris, 2019.

(1) Lire Sonia Shah, « Contre les pandémies, l'écologie », *Le Monde diplomatique,* mars 2020.

(2) *Cf.* Effy Vayena, Joan Dzenowagis, John S. Brownstein et Aziz Sheikhd, « Policy implications of big data in the health sector », *Bulletin of the World Health Organization,* vol. 96, nº 1, Genève, janvier 2018.

(3) *Cf.* Tim Eckmanns, Henning Füller et Stephen L. Roberts, « Digital epidemiology and global health security : An interdisciplinary conversation », *Life Sciences, Society and Policy,* vol. 15, nº 1, mars 2019.

(4) Patrice Bourdelais, « Le retour des dispositifs de protection anciens dans la gestion politique des épidémies », *Extrême-Orient Extrême-Occident,* nº 37, Vincennes, septembre 2014.

(5) Citée par *The Guardian,* Londres, 9 mars 2020.

Et le gouvernement décida

L'érosion continue des libertés individuelles observée depuis le 11 septembre 2001 connaît, en France, une accélération brutale avec le confinement de la population et l'état d'urgence sanitaire. En l'absence de contre-pouvoirs, les droits fondamentaux succomberont-ils à un virus ?

PAR RAPHAËL KEMPF *

« J*E veux être d'une absolue clarté : les dispositions qui ont été prises sont temporaires »,* a affirmé la ministre de la justice française, Mme Nicole Belloubet. Elle ajoutait dans la foulée que la loi du 23 mars pour faire face à l'épidémie de Covid-19 *« n'autorise en aucun cas l'édiction de règles et de décisions durables au-delà de ce que l'urgence justifie* (1) *»*. Ce texte crée d'une part un régime juridique d'exception – l'état d'urgence sanitaire – et donne d'autre part au gouvernement le droit de légiférer par ordonnances dans les domaines les plus étendus – du droit du travail au droit des sociétés… Or rien dans cette loi initiale ne prévoyait de limites temporelles aux dispositions adoptées en matière, par exemple, de procédure pénale. Peu après – répondant peut-être aux nombreuses critiques –, les ordonnances du 25 mars en ont fixé. Mais la pétition de principe de la garde des sceaux affirmant que ces mesures n'entreront pas dans le droit commun à l'issue de l'état d'urgence contredit l'histoire des lois d'exception : elles finissent par se normaliser.

S'agissant de la justice et des prisons, l'ordonnance (2) débute par une étrange mise au point (article premier) : *« Les règles de procédure pénale sont adaptées* (…) *afin de permettre la continuité de l'activité des juridictions pénales essentielle au maintien de l'ordre public. »* La référence à l'ordre public étonne : familière aux spécialistes de droit public ou administratif, cette notion est relativement peu connue du droit pénal (à l'exception, discutée, de la détention provisoire en matière criminelle). Et, en effet, la procédure pénale n'a pas vocation à maintenir l'ordre public, mais à rechercher les auteurs d'infraction et à sanctionner les coupables dans le respect d'un certain nombre de principes (équité, procédure contradictoire, droits de la défense, proportionnalité des mesures de contrainte, personnalisation de la peine, etc.). La Constitution prévoit en outre que l'autorité judiciaire est *« gardienne de la liberté individuelle »* : l'ordre public n'est constitutionnellement pas son affaire.

Les ordonnances du 27 mars : une « première » depuis la loi des suspects de 1793

De nombreux médecins et scientifiques s'accordent sur le fait qu'il convient de libérer des prisonniers car les lieux d'enfermement favorisent la diffusion rapide du nouveau coronavirus. En effet, d'après un article publié par *The Lancet, « les prisons sont un épicentre des maladies infectieuses* (3) *»*. Mme Michelle Bachelet, haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, *« a exhorté les gouvernements et les autorités compétentes à travailler rapidement pour réduire le nombre de personnes en détention* (4) *»*. En France, des mesures ont été prises pour élargir des détenus condamnés en fin de peine, notamment ceux à qui il reste moins de deux mois à exécuter. Mais l'ordonnance de Mme Belloubet cherche à garder en prison les personnes mises en examen, prévenues devant le tribunal correctionnel ou accusées devant la cour d'assises, lesquelles sont pourtant présumées innocentes et enfermées dans les maisons d'arrêt, qui sont les établissements les plus surpeuplés. Comme l'a écrit l'avocat Sylvain Cormier, *« aux condamnés, la libération anticipée de plein droit ; aux innocents présumés, l'enfermement rallongé de plein droit. On libère d'un côté et on enferme de l'autre* (5) *»*.

Si des juges de l'application des peines ont pu prendre les devants pour libérer des condamnés, les premières réactions du monde judiciaire face aux nombreuses demandes de mise en liberté formulées pour les prisonniers présumés innocents ont été – pour la plupart – à l'unisson du gouvernement. Un juge d'instruction parisien, probablement expert en infectiologie, a soutenu qu'il était *« purement inexact d'affirmer que le milieu carcéral ne protège pas des risques de pandémie »,* alors que toutes les données scientifiques démontrent le contraire… Le 23 mars à Bordeaux, le parquet a accusé le barreau local, en grève depuis le début de l'année 2020 comme la majorité des avocats de France, d'avoir contribué à la surpopulation carcérale par la multiplication des reports d'audience.

L'ordonnance du 25 mars allonge les délais maximaux de la détention provisoire. Sa publication au *Journal officiel* a été suivie d'une circulaire de la garde des sceaux et d'un courriel de la directrice des affaires criminelles et des grâces indiquant que les durées de détention devaient être automatiquement prolongées, sans que le détenu et son avocat ne puissent avancer le moindre argument – écrit ou oral. De nombreux juges des libertés et de la détention ont alors immédiatement décidé d'appliquer à la lettre les consignes gouvernementales, faisant ainsi fi du principe de la séparation des pouvoirs. Le 27 mars 2020 ont ainsi été rendues les premières *« ordonnances constatant la prolongation de plein droit de la détention provisoire* (6) *»*. Le président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation Louis Boré en a déduit que *« c'est la première fois depuis la loi des suspects de 1793 que l'on ordonne que des gens restent en prison sans l'in-*

* Avocat. Auteur d'*Ennemis d'État. Les lois scélérates, des « anarchistes » aux « terroristes »,* La Fabrique, Paris, 2019.

(1) Nicole Belloubet, « L'État de droit n'est pas mis en quarantaine », *Le Monde,* 1er avril 2020.

(2) Ordonnance nº 2020-303 du 25 mars 2020 portant adaptation de règles de procédure pénale sur le fondement de la loi nº 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

(3) Stuart A. Kinner, Jesse T. Young, Kathryn Snow, Louise Southalan, Daniel Lopez-Acuña, Carina Ferreira-Borges et Éamonn O'Moore, « Prisons and custodial settings are part of a comprehensive response to Covid-19 », *The Lancet Public Health,* 17 mars 2020.

(4) Communiqué de l'Organisation des Nations unies du 25 mars 2020.

(5) Sylvain Cormier, « La France malade de la détention provisoire », Dalloz-actualité, Paris, 10 avril 2020, www.dalloz-actualite.fr

(6) Hannelore Cayre, « Qui es-tu Nicole Belloubet, pour t'asseoir à ce point sur les libertés publiques ? », *Libération,* Paris, 31 mars 2020.

réponse sécuritaire

obligatoires et d'identifier des individus à risque afin de les placer en quarantaine (6). En outre, comme l'a fait observer Susan Erikson, professeure en sciences de la santé à Vancouver, *« le risque existe que l'approche technologique conduise à se détourner de stratégies plus fondamentales et plus essentielles dans la gestion des crises sanitaires* (7) *».* Selon elle, ce *« solutionnisme technologique »* fit perdre un temps précieux lors de l'épidémie du virus Ebola qui frappa l'Afrique de l'Ouest en 2014 (8).

Cette course frénétique aux données représente en revanche une aubaine pour les grandes multinationales du numérique. Fin mars, aux États-Unis, l'administration Trump entamait des pourparlers avec Google, Facebook et plusieurs de leurs concurrents afin de mobiliser dans la lutte contre le virus leurs vastes stocks de données. Exposés depuis plusieurs années à un feu roulant de critiques, les fers de lance du capitalisme de surveillance trouvent dans la crise l'occasion de légitimer leurs modèles économiques toxiques tout en se repositionnant comme les partenaires naturels des États dans la gestion de la santé publique. Google et Apple, qui gèrent les systèmes d'exploitation de la quasi-totalité des smartphones en circulation, ont par exemple annoncé qu'ils travailleraient avec les autorités pour mettre au point les solutions de traçage.

Une publicité à grand spectacle pour les outils d'analyse des opérateurs télécoms

Cet épisode leur fournit également l'occasion de sceller de nouveaux partenariats avec les institutions sanitaires dans le but de développer des outils de traitement de données de masse et de piloter au mieux l'affectation des ressources hospitalières, réduites comme peau de chagrin à force de coupes budgétaires. Le phénomène est désormais amplement documenté : à travers l'évasion fiscale, le big data contribue à l'affaiblissement des services publics et se nourrit de l'austérité. Le 28 mars, le National Health Service (NHS) britannique annonçait le lancement d'un consortium réunissant Google, Amazon et Microsoft. L'ensemble sera chapeauté par Palantir, une entreprise californienne spécialisée dans l'analyse de données et connue pour ses liens avec la Central Intelligence Agency (CIA) ou encore sa collaboration avec les services de l'immigration américains dans la répression des sans-papiers. En dépit du soudain retour en grâce de l'État et des promesses de financement des systèmes de santé, la pandémie pourrait approfondir les logiques gestionnaires et la sous-traitance d'activités de première importance aux industries numériques.

Les grands opérateurs télécoms tirent également leur part du gâteau. Outre les forfaits vendus à prix d'or aux clients des zones mal desservies, l'urgence sanitaire offre une publicité à grand spectacle à leurs outils d'analyse des données de géolocalisation des téléphones portables – des outils à la légalité douteuse qu'ils tentent depuis des années de commercialiser auprès des collectivités locales dans le cadre de projets de « villes intelligentes ». Dès le début de l'épidémie, les opérateurs publiaient des mesures agrégées permettant de représenter les déplacements de la population, notamment des Parisiens vers leurs résidences secondaires. En France, les autorités et les médias ont utilisé ces statistiques pour dénoncer le non-respect du confinement dans le domicile principal et pointer du doigt les brebis galeuses qui ne respecteraient pas leur assignation à résidence. Accompagnées d'images de gares bondées, elles ont également participé à légitimer un déploiement inédit de forces policières, assorti de centaines de milliers de verbalisations, de nombreux cas de violences et d'un recours assumé aux nouvelles technologies de contrôle. Ainsi, l'usage des drones, en vogue depuis quelques années pour la surveillance des manifestations mais resté jusqu'ici relativement limité, se généralise à la faveur de la crise dans un flou juridique total. Pilotés à distance et équipés de haut-parleurs ou de caméras, souvent loués au prix fort à des sociétés privées, ces aéronefs vrombissants diffusent des messages préventifs ou surveillent les rues et les espaces naturels, permettant ensuite aux patrouilles au sol d'appréhender les badauds en état d'infraction. Le ministère de l'intérieur a profité de la situation pour lancer en avril un appel d'offres portant sur 650 appareils (9).

La police peut également compter sur une myriade d'entreprises spécialisées dans le marché florissant du contrôle sécuritaire des « villes intelligentes » (10). En France, la start-up Two-i propose aux forces de l'ordre de tester gratuitement ses algorithmes destinés à l'analyse en temps réel des gigantesques flux de données issus des parcs de vidéosurveillance. Il s'agit notamment de détecter les infractions aux règles de distanciation sociale : *« Notre technologie est en capacité de repérer les attroupements, ce qui permet ensuite aux forces de l'ordre de faire de la prévention »,* explique son cofondateur Guillaume Cazenave, qui laisse aux policiers le soin de franchir le pas qui sépare la prévention de la répression (11).

Le tableau de cette atteinte aux libertés publiques assistée par ordinateur serait incomplet sans une technologie qui, il y a quelques mois encore, symbolisait la société de surveillance chinoise : la reconnaissance faciale. Au début de l'épidémie, le secrétaire d'État au numérique, M. Cédric O, grand promoteur de cet outil, estimait qu'il était de nature à *« apporter un certain nombre de bénéfices, à la fois dans l'ordre public mais également dans la gestion de maladies* (12) *».* À Moscou, où cent mille caméras de vidéosurveillance scrutent en permanence l'espace public, elle est utilisée pour repérer les personnes qui enfreignent leur obligation de quarantaine. Quant à la police aux frontières new-yorkaise, elle juge qu'un contexte d'épidémie justifie pleinement le recours à cette solution « sans contact » et donc plus « hygiénique » que les passeports traditionnels pour identifier les voyageurs. L'affaire est entendue : la prolifération de la surveillance biométrique se nourrira désormais de considérations sanitaires.



© JOHN CROSSLEY - EAMES FINE ART GALLERY, LONDRES

JOHN CROSSLEY. – « Cast Off » (Larguer les amarres), 2017

Il est aisé d'imaginer qu'une telle infrastructure soit reconvertie à des fins moins avouables

Et puisque « nous sommes en guerre », pour reprendre les mots du président Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée du 16 mars, ne tombe-t-il pas sous le sens de mobiliser les ressources de l'antiterrorisme contre le coronavirus ? Dès le 14 mars, le premier ministre israélien Benyamin Netanyahou autorisait les services de renseignement intérieur à utiliser un dispositif jusque-là clandestin de lutte contre les attentats-suicides dans le but de contrer l'épidémie. *« Jusqu'à présent,* s'est-il justifié, *j'ai évité d'utiliser ces mesures contre la population civile, mais nous n'avons plus le choix* (13). *»* L'entreprise NSO Group, spécialisée dans le cyberespionnage et impliquée dans plusieurs scandales d'espionnage de militants des droits humains et de journalistes (14), fournit ses outils pour analyser les métadonnées et les correspondances captées sur les réseaux télécoms. En croisant toutes ces informations, NSO attribue à chaque personne un « score de contagiosité » allant de 1 à 10. Une douzaine d'autres pays testeraient également ce système. Il est aisé d'imaginer comment, la crise sanitaire s'estompant, une telle infrastructure serait reconvertie à des fins moins avouables de surveillance politique. Crise après crise, à l'ombre de la raison d'État et des partenariats public-privé, la société sécuritaire prospère et installe de nouvelles entraves aux tentatives de transformation sociale.

FÉLIX TRÉGUER.

(6) Luca Ferretti *et al.,* « Quantifying SARS-CoV-2 transmission suggests epidemic control with digital contact tracing », *Science,* Washington, DC, mars 2020.

(7) Susan L. Erikson, « Cell phones ≠ self and other problems with big data detection and containment during epidemics », *Medical Anthropology Quarterly,* vol. 32, n° 3, septembre 2018.

(8) Lire Evgeny Morozov, « Covid-19, le solutionnisme n'est pas la solution », Silicon Circus, 5 avril 2020, https://blog.mondediplo.net

(9) Avis n° 20-51423, *Bulletin officiel des annonces des marchés publics,* Paris, 15 avril 2020.

(10) Lire « La "ville sûre" ou la gouvernance par les algorithmes », *Le Monde diplomatique,* juin 2019.

(11) *Le Journal des entreprises,* Nantes, 25 mars 2020.

(12) Cité par Liberation.fr, 13 mars 2020.

(13) The Times of Israël (version française), Jérusalem, 15 mars 2020, https://fr.timesofisrael.com

(14) « WhatsApp attaque en justice une entreprise israélienne pour espionnage », 30 octobre 2019, www.capital.fr

de confiner les libertés

tervention d'un juge (7) *».* L'histoire retiendra que la France a, par voie de circulaire et de courriel, supprimé les droits de la défense, le droit à un avocat, et décidé le maintien en détention de milliers de prisonniers sur simple décision administrative.

C'est à une autre sorte de détention que condamne le confinement. Lors des débats parlementaires ayant conduit à l'adoption de la loi d'urgence du 23 mars 2020, le gouvernement a souhaité créer une contravention punie d'amende pour ceux qui sortaient de chez eux sans justifier d'un motif réglementaire, mais aussi un délit puni de six mois d'emprisonnement pour les récidivistes. Ce seuil de six mois – au lieu de trois, par exemple… – a été choisi pour de pures raisons procédurales : à savoir permettre le jugement rapide de ce délit en comparution immédiate.

La contravention punit le fait de sortir de chez soi en dehors des motifs prévus par la loi et le décret – reportés sur la fameuse attestation de déplacement dérogatoire publiée par le ministère de l'intérieur. Le droit pénal devient ainsi le vecteur d'une normalisation d'un modèle familial, résultat du confinement qui, comme l'écrit le philosophe Geoffroy de Lagasnerie, *« a produit un éclatement et une délégitimation de toutes les formes de vie non institutionnelles et familiales ».* La contravention – et à quatre reprises, le délit – vient sanctionner d'amende ou de prison la réunion illicite de deux amants : *« Un policier est placé entre eux »* (8). Ainsi, le décret autorise la sortie pour *« motif familial impérieux »,* dont l'interprétation est sujette à caution, pour ne pas dire à l'arbitraire : une mère n'a par exemple pas pu accéder à la salle d'audience où était jugé son fils détenu, le fait de le voir – même dans un box – n'étant pas jugé assez « impérieux » à l'heure où les parloirs des prisons sont fermés aux familles…

C'est donc la police sur le terrain qui décide, en verbalisant ou non, que tel déplacement est réglementaire ou pas. En d'autres termes, la police fabrique la loi. Et, d'une certaine manière, elle rend aussi la justice. Comme l'a montré la chercheuse Aline Daillère sur les pratiques policières de contraventions dans les quartiers populaires, l'amende forfaitaire – la dénomination technique de la contravention – *« est une sanction pénale prononcée sans procès* (9) *».*

Le dispositif choisi par le gouvernement pour appliquer le confinement et en sanctionner la violation ne pouvait donc que donner lieu à des abus policiers dont la liste comblera les collectionneurs de folie bureaucratique, d'ordinaire habitués à glaner leurs perles dans les archives de l'ex-bloc de l'Est. C'est pourtant au « pays des droits de l'homme » que les forces de l'ordre ont verbalisé des personnes parce qu'elles étaient allées faire leurs courses à plus d'un kilomètre de chez elles (10), alors que cette limite ne s'applique qu'à l'activité sportive ; qu'un journaliste pigiste titulaire d'une carte de presse a reçu une contravention au motif qu'il avait écrit la date sur son attestation au crayon à papier (11) ; que des personnes achevant leurs emplettes ont écopé d'une amende car elles n'avaient pas conservé leur ticket de caisse…

Même le Conseil constitutionnel a validé la loi organique, contraire à la Constitution

Il reste évidemment possible de contester ces verbalisations abusives – au sens où elles dépassent largement le cadre légal et réglementaire – mais avec un risque important de devoir in fine payer une contravention bien plus élevée, et sans pouvoir contester la parole policière, celle-ci faisant foi en matière de contravention. On aurait tort d'interpréter ces « abus » comme une dérive individuelle d'agents zélés ; ils découlent des textes édictés par le gouvernement, qui a fait le choix politique de donner une liberté quasi totale aux forces de l'ordre. Le ministre de l'intérieur l'a implicitement reconnu en affirmant le 16 avril devant la commission des lois du Sénat savoir qu'il pouvait *« y avoir des erreurs d'interprétation »* et avoir en conséquence fait évolué sa *« doctrine ».* L'état d'urgence donne-t-il ainsi force de loi à la doctrine de M. Christophe Castaner ?

Après quatre verbalisations, le contrevenant devient un délinquant passible d'une garde à vue puis d'une comparution immédiate. Le tribunal de Toulouse a ainsi infligé un mois de prison ferme à un jeune homme de 18 ans au casier judiciaire vierge, intérimaire et consommateur de cannabis, car il était allé acheter sa consommation sans attestation (12). À Cusset (dans l'Allier), les juges ont condamné un sans-domicile-fixe à trois mois de prison ferme pour défaut répété d'attestation… D'autres tribunaux ont relaxé des sans-domicile-fixe dans des situations similaires, ou jugé que le recours au fichier des contraventions routières utilisé de façon purement opportuniste pour recenser les infractions au confinement était illégal, ce que le gouvernement a reconnu en s'empressant d'édicter un arrêté rectificatif pour valider a posteriori une pratique policière contraire au droit (13). Enfin, les tribunaux de Bobigny, Poitiers et Paris ont transmis une question prioritaire de constitutionnalité à la Cour de cassation portant sur la conformité du nouveau délit de violation du confinement à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, et notamment au principe de la présomption d'innocence (14).

En instaurant ce régime d'exception, le gouvernement a cru se débarrasser de tout contre-pouvoir. Il semble y être parvenu s'agissant d'un contrôle parlementaire quasi inexistant (15), de la soumission du Conseil d'État aux exigences de l'exécutif (16), et même du Conseil constitutionnel, qui a validé la loi organique du 23 mars 2020, clairement contraire à la Constitution (17). La résistance de quelques tribunaux rappelle néanmoins que certains restent, dans ce pays, attachés à la Déclaration des droits.

RAPHAËL KEMPF.

(7) *Le Monde,* 4 avril 2020.

(8) *Les Inrockuptibles,* Paris, 1er avril 2020.

(9) Aline Daillère, « La justice dans la rue. Du pouvoir contraventionnel des policiers », mémoire de master 2, sous la direction de Fabien Jobard, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, novembre 2019.

(10) *Le Télégramme,* Brest, 28 mars 2020.

(11) Twitter, compte @raslaplume, collectif de journalistes pigistes, 31 mars 2020.

(12) *La Dépêche,* Toulouse, 5 avril 2020.

(13) Arrêté du 14 avril 2020 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2004 portant création du système de contrôle automatisé.

(14) L'auteur de ces lignes est à l'origine de l'une de ces questions prioritaires de constitutionnalité.

(15) Manon Altwegg-Boussac, « La fin des apparences », *La Revue des droits de l'homme,* Actualités Droits-Libertés, 12 avril 2020.

(16) William Bourdon et Vincent Brengarth, « "Le Conseil d'État se dévitalise alors qu'il devrait être l'ultime bastion des libertés" », *Le Monde,* 12 avril 2020.

(17) Véronique Champeil-Desplats, « Le Conseil constitutionnel face à lui-même », *La Revue des droits de l'homme,* Actualités Droits-Libertés, 13 avril 2020.



JOHN CROSSLEY. – « In the Back » (Un coup en traître), 2017

Surveillance

« L'épidémie de Covid-19 questionne comme jamais dans l'ère moderne les libertés civiles et le droit à la vie privée. Et pourtant, personne ne se pose cette question. À mesure que l'autoritarisme se répand, que les lois d'urgence prolifèrent, que nous sacrifions nos droits, nous sacrifions aussi notre capacité à stopper le glissement vers un monde moins libéral et moins libre. Croyez-vous vraiment que, lorsque la première vague, la deuxième vague, la 16e vague du coronavirus seront un souvenir oublié depuis longtemps, ces moyens de surveillance ne seront pas conservés ? Que ces ensembles de données ne seront pas stockés ? Quel qu'en soit son usage, nous sommes en train de bâtir l'architecture de l'oppression. »

Edward Snowden, interview à Vice.com, 10 avril 2020.

Comme avant

Dans Le Journal du dimanche *du 19 avril 2020, M. François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, suggère ce qui interviendra une fois la crise sanitaire apaisée :*

« La France va sortir de ce choc avec une dette publique accrue d'au moins 15 points de PIB *[produit intérieur brut],* à 115 %. Dans la durée, il faudra rembourser cet argent. Le retour de la croissance par notre travail y contribuera. *(...)* Nous devrons également, sans freiner la reprise à court terme, traiter ce qui était déjà notre problème avant la crise : pour le même modèle social que nos voisins, nous dépensons beaucoup plus. Donc il faudra viser une gestion plus efficace, d'autant que les Français ne souhaitent pas payer plus d'impôts. L'Allemagne peut répondre massivement au choc actuel parce qu'elle a su diminuer sa dette quand cela allait mieux. »

Autoprescription

À l'annonce du prolongement du confinement pour les personnes âgées et fragiles au-delà du 11 mai 2020, l'essayiste libéral Alain Minc, concerné par la mesure, défend *« les principes de notre Sécurité sociale qui veulent qu'il y ait égalité de tous les malades devant la médecine »* et fustige *« un système d'assurance où, au lieu de trier les populations par l'argent comme aux États-Unis, on les trie par l'âge ».*

France Info, 16 avril 2020.

Libre-échange,

Dans les cénacles libéraux, un seul mot d'ordre : une fois la pandémie passée, que tout redevienne comme avant. Et si la crise offrait au contraire l'occasion de rompre avec le modèle qui a favorisé l'apparition du coronavirus et sa propagation ?

PAR LORI M. WALLACH *

LA pandémie de Covid-19 pourrait mettre un terme à l'ère du libre-échange frénétique, ce régime économique taillé sur mesure pour le secteur privé qui, depuis des années, engendre des coûts considérables pour les populations et la planète. De puissants intérêts s'y opposeront : ils plaideront pour l'émergence d'un « capitalisme de crise » de façon à s'assurer que tout, demain, reprenne comme avant. Bien des dirigeants politiques s'avèrent dépourvus du courage ou de l'imagination nécessaires pour œuvrer à cette transformation – quand ils ne se mettent pas directement au service du patronat. Et pourtant, on peut identifier quatre raisons pour lesquelles la crise du Covid-19 pourrait offrir une occasion inédite. Après tout, le moment est peut-être venu pour une version positive de la stratégie du choc, ce mécanisme décrit par Naomi Klein qui a souvent permis aux dominants de profiter des crises pour réorganiser le monde à leur goût.

Première source d'espoir : la pandémie a contraint la plupart des habitants des pays développés à éprouver, dans leur chair, la douleur et l'angoisse qu'engendre la mondialisation libérale. Dans un monde façonné pour servir les multinationales, même les pays les plus riches ne sont pas en mesure de produire ou d'obtenir les respirateurs, les masques et les ressources médicales nécessaires pour traiter les malades. L'arrêt de la production dans un pays a provoqué une réaction en chaîne qui a mis les systèmes médicaux et économiques du monde entier à genoux. Ce qui a encore aggravé les dégâts engendrés par le coronavirus.

De nombreux biens essentiels sont aujourd'hui produits dans un, parfois deux pays. Une proportion considérable provient de Chine, et il s'avère très difficile d'accroître la production ailleurs. Avec l'organisation de chaînes de production mondialisées et extrêmement tendues, les entreprises qui voudraient se mettre à produire ce qui manque ne parviennent pas à s'approvisionner en matière première, en composants, en intrants. Deux exemples : la plupart des cent pièces qui entrent dans la fabrication d'un respirateur ne sont pas produites dans les pays où les appareils sont montés ; et 90 % des substances actives des produits pharmaceutiques sont produites dans deux pays seulement.

La dévotion au « dieu de l'efficacité » qui trône au sommet de l'Olympe libre-échangiste a conduit à faire la chasse aux capacités inutilisées. Dans ces conditions, toute la chaîne s'interrompt si l'un de ses centaines de maillons – une société, quelque part sur la planète – n'est pas en mesure de fonctionner. Quand, dans un pays, des travailleurs tombent malades, quand on met en place des mesures de distanciation sociale pour limiter la contagion d'un virus, quand des gouvernements font passer les besoins de leur population avant leurs exportations, les pénuries de biens essentiels surgissent rapidement.

Cela signifie que de nombreuses personnes découvrent désormais le désastre que connaissaient déjà des millions d'ouvriers, de petits paysans, de communautés abandonnées sur le bas-côté de l'autoroute de la mondialisation.

La grenouille plongée dans une casserole ne s'aperçoit pas que la température de l'eau augmente. Seule une catastrophe soudaine était en mesure d'éveiller tous ceux qui, jusqu'ici, pouvaient considérer la menace comme lointaine. Même ceux qui s'étaient fait une spécialité de disserter sur les bienfaits de la mondialisation pour défendre les accords de libre-échange admettent désormais que les choses sont sans doute allées trop loin et qu'un modèle de production plus local offrirait bien des avantages. On ne compte plus les articles opérant un tel retournement dans les colonnes de *The Economist* ou du *Financial Times,* les missels des évangélistes du marché.

Deuxième source d'espoir : les bornes qui délimitaient le « cadre de la raison » ont volé en éclats. Plus aucun gouvernement n'envisage d'expliquer : « Désolé, nous ne pouvons pas prendre les mesures qui s'imposent car elles sont contraires aux règles des grandes organisations du commerce international. » Les réponses que la menace du Covid-19 exige conduisent les gouvernements à passer à la déchiqueteuse les grands principes qui avaient sous-tendu la mondialisation libérale. On imagine mal un retour rapide à la situation de départ, ne serait-ce qu'à cause du rôle nouveau que la pandémie contraint les gouvernements à endosser.

« On ne peut pas laisser le marché gérer seul l'allocation de ressources rares »

De nombreux États font les frais de ce qui avait jusqu'à maintenant constitué le cœur de leur politique : le manquement à leur devoir de protection des populations. Au lieu de se laisser dicter leur feuille de route par le secteur privé, certains se résolvent enfin à faire ce que leurs électeurs attendent d'eux : faire passer les besoins de la population avant le reste et intervenir là où on a besoin d'eux.

Il y a encore quelques mois, on aurait eu du mal à imaginer une telle épiphanie formulée par Mme Sabine Weyand, directrice générale du commerce de la Commission européenne. Ce fut le cas, lors d'un séminaire organisé par la Washington International Trade Association (WITA), le 9 avril : *« Nous devons reconnaître qu'au cœur de la tempête on ne peut pas laisser le marché gérer seul l'allocation de ressources rares. Il faut accepter l'idée que nous devons les aiguiller vers le secteur de la santé plutôt que de laisser les spéculateurs accaparer tout ce qu'ils peuvent. »*

Mais Mme Weyand plaide pour un retour au *business as usual* dès que possible. Le commissaire au commerce Phil Hogan se montre plus audacieux : il propose de lancer des négociations visant à éliminer toutes les restrictions au commerce d'équipements médicaux *« de façon à s'assurer que les chaînes de production globale peuvent fonctionner librement »* (discours du 16 avril). M. Hogan et les zélateurs de la mondialisation s'opposent à tout effort de relocalisation

* Directrice de Public Citizen's Global Trade Watch, Washington, DC.

Un avant-goût

(Suite de la première page.)

La coopération internationale devient alors capitale : freiner le virus ou les émissions de GES localement sera vain si le voisin ne fait pas de même.

Difficile de feindre l'ignorance devant l'accumulation des diagnostics. Grâce à la vivacité de la recherche en virologie ou en climatologie, la précision des informations disponibles ne cesse de s'affiner. Dans le cas du Covid-19, plusieurs spécialistes alertent depuis des années, notamment par la voix du professeur au Collège de France Philippe Sansonetti, qui présente l'émergence infectieuse comme un défi majeur du XXIe siècle. Des alarmes tangibles n'ont pas manqué : virus grippaux tels que H5N1 en 1997 ou H1N1 en 2009, coronavirus tels que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV-1) en 2003 puis le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (SRMO-CoV) en 2012. De même, le rapport Charney, remis au Sénat américain il y a quarante ans, alertait déjà sur les conséquences climatiques potentielles de la hausse de la teneur de GES dans l'atmosphère. Les dispositifs multilatéraux pour le partage des connaissances et l'action en commun existent depuis une trentaine d'années, avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), puis la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC). Enfin, les scientifiques ne ménagent pas leur peine pour informer les décideurs et les sociétés face à la menace d'un réchauffement qui s'accélère.

Les scénarios de crise sont également connus. Très rapidement après l'apparition du Covid-19, plusieurs chercheurs et autorités sanitaires ont prévenu du danger d'une pandémie (3). L'ironie de la situation tient au fait qu'à la mi-avril 2020 les territoires les moins touchés sont les voisins immédiats de la Chine : Taïwan, six morts ; Hongkong, quatre morts ; Macao et Vietnam, zéro (4). Échaudés par l'épisode du SRAS en 2003 et conscients du risque épidémique, ils ont mis en œuvre sur-le-champ les mesures nécessaires pour le réduire : contrôles sanitaires aux entrées, dépistages en nombre, isolement des malades et quarantaine pour les potentiels contaminés, port du masque généralisé, etc.

En Europe, les gouvernements ont continué à gérer ce qu'ils considéraient comme leurs priorités : réforme des retraites en France, Brexit de l'autre côté de la Manche, crise politique quasi perpétuelle en Italie… Puis, ils ont promis pour les semaines à venir les actions ou les moyens qu'ils auraient dû mettre en œuvre des mois plus tôt ! Cette incurie les a conduits à prendre des mesures beaucoup plus draconiennes que celles qui auraient pu suffire en temps voulu, non sans conséquences majeures sur le plan économique, social ou celui des libertés publiques. En repoussant toujours à demain le respect de leurs engagements pris en 2015 dans le cadre des accords de Paris sur le climat – ou en reniant la signature de leur pays, comme le président américain –, les mêmes États pensent gagner du temps. Ils en perdent !

Retards et rétroactions positives creusent notre dette environnementale

L'accélération soudaine qu'a connue la diffusion du virus en Europe avant le confinement devrait marquer les esprits. Les systèmes naturels n'évoluent que rarement de manière linéaire en réponse à des perturbations significatives. Dans ce genre de situation, il faut savoir détecter et prendre en compte les premiers signaux de déséquilibre avant d'être confronté à des emballements incontrôlables pouvant conduire à des points de non-retour. Quand les soignants ou le personnel des établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) laissés sans protection et sans dépistage deviennent eux-mêmes porteurs du virus, cela crée des foyers de contamination en milieux hautement sensibles qui peuvent conduire à un effondrement des systèmes de santé, et impose un confinement généralisé. Semblablement, en matière climatique, effets retards et rétroactions positives – effets retours qui amplifient la cause de départ – creusent notre dette environnementale, à la manière d'un emprunteur impécunieux dont les nouveaux emprunts pour rembourser une dette ancienne seraient contractés à un taux toujours plus élevé. La baisse du couvert neigeux et la fonte des glaciers se traduisent ainsi par la disparition de surfaces réfléchissant naturellement le rayonnement solaire, créant les conditions d'une accélération des hausses de température dans les régions concernées, d'où une fonte encore renforcée alimentant d'elle-même le réchauffement. De même, la fonte du pergélisol arctique – qui couvre une superficie deux fois plus grande que celle de l'Europe – pourrait entraîner des émissions massives de méthane, un puissant GES qui intensifierait le réchauffement planétaire.

Une part grandissante de la population sent l'urgence à agir, confectionne ses propres masques, organise le secours aux plus âgés. Mais à quoi bon faire du vélo, composter ses déchets ou réduire sa consommation d'énergie quand le recours aux énergies fossiles est encore largement subventionné, quand leur extraction nourrit l'appareil de production et les chiffres de la « croissance » ? Comment sortir du phénomène itératif des crises amplifié par le discours politico-médiatique : négligence, émoi, effroi, puis oubli ?

Car il existe deux différences fondamentales entre le Covid-19 et le dérèglement climatique. L'une tient aux possibilités de régulation du choc subi, et l'autre à nos capacités à nous y adapter. L'autorégulation des épidémies par acquisition d'une immunité collective ne fait pas du Covid-19 une menace existentielle pour l'humanité, qui a déjà surmonté la peste, le choléra ou la grippe espagnole, dans des conditions sanitaires autrement difficiles. Avec un taux de létalité probablement inférieur à 1 % – bien plus faible que d'autres infections –, le virus ne menace pas la population de la planète de disparition. En outre, même s'ils en ont négligé les prémices, les gouvernements disposent de connaissances et d'outils appropriés pour amoindrir le choc de cette autorégulation naturelle.

Relativement circonscrite, la crise du Covid-19 peut être comparée dans sa dynamique aux incendies qui ont embrasé la forêt australienne en 2019. Il y a un début et une fin, bien que celle-ci soit pour l'instant difficile à cerner et qu'un retour saisonnier de l'épidémie ne soit pas

(3) *Cf.* Pascal Marichalar, « Savoir et prévoir, première chronologie de l'émergence du Covid-19 », La vie des idées, 25 mars 2020, https://laviedesidees.fr

(4) Site de l'université Johns Hopkins, 17 avril 2020, www.arcgis.com

une page à tourner

de la production, qu'ils caricaturent comme une quête futile d'*« autarcie »*. Mais la question n'est pas de choisir entre mondialisation et autarcie. Il s'agit de constater que bien des gens ont désormais compris qu'en régime de libre-échange leur pays n'était pas en mesure de les protéger. Ils ne l'oublieront pas.

« Une faille de la taille du Grand Canyon dans notre système »

De la même façon, les discours béats vantant les mérites du juste à temps et de l'« efficacité maximale » puisque « tout le monde en profite » sonnent désormais creux : chacun se rend compte que ce système vise surtout à maximiser les profits au détriment de la santé, de l'équité et même de la sécurité nationale.

Signe que quelque chose a changé, les ministres du commerce des pays du G20 ont publié le 30 mars une déclaration expliquant que les mesures nécessaires à la lutte contre la pandémie pouvaient être considérées comme des exceptions légitimes aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Qu'autant de dispositions violent le carcan de l'institution souligne finalement la façon dont cette dernière empêche les pouvoirs publics de répondre aux besoins de leurs populations.

Troisième source d'espoir : la crise a bousculé les lignes de fracture politiques sur la question du libre-échange, en particulier aux États-Unis. Plutôt qu'une division gauche-droite, la pandémie révèle un autre clivage : populistes contre lobbyistes du secteur privé. M. Bernie Sanders et Mme Elizabeth Warren sont des populistes de gauche. Ils plaident pour la fin de cette mondialisation calibrée sur les préférences du patronat.

Mais cette vision du monde trouve désormais un écho chez des populistes de droite : *« Cette pandémie a mis au jour une faille de la taille du Grand Canyon dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous ne fabriquons plus certains produits essentiels sur le sol américain. Cela représente une menace pour notre santé, pour notre sécurité nationale et pour notre économie. Les Américains ne découvrent pas ce problème, mais Washington si. Wall Street, de son côté, espérait qu'on ne le prendrait pas la main dans le sac. »* Ces propos n'ont pas été prononcés par M. Sanders ou Mme Warren, mais par le sénateur républicain Josh Hawley, le 3 avril.

Quatrième source d'espoir : l'accélération d'une réévaluation généralisée – par les gouvernements, mais aussi par la population – des mythes entourant l'organisation économique du monde et du rôle alloué à la Chine en tant qu'atelier de la planète. Illustration de ce revirement : Tokyo vient d'annoncer un programme de 2 milliards de dollars (1,8 milliard d'euros) visant à aider ses multinationales à quitter la Chine (1). Avant la pandémie, de nombreux pays cherchaient un moyen de doper leurs capacités de recherche et de production de façon à contrer « Made in China 2025 », le plan mis au point par Pékin pour dominer les industries de l'avenir (intelligence artificielle, véhicules verts, aérospatiale, technologies médicales, etc.). La préoccupation croissante concernant les efforts de Pékin pour promouvoir une forme d'autoritarisme high-tech, sa pratique de ce que certains commentateurs ont appelé un *« mercantilisme de l'innovation* (2) *»* et le développement de ses capacités militaires financé par un énorme excédent commercial, tout cela a bousculé les positions de l'élite politique et des responsables de la sécurité nationale de nombreux pays en matière de politique étrangère.

Ces quatre raisons suggèrent que la crise du Covid-19 pourrait réaligner les dynamiques qui structurent les débats autour de l'organisation de l'économie mondiale. Et ce à un moment où s'intéresser à qui produit quoi, où et comment devient une question de vie ou de mort.



JOHN CROSSLEY. – « Time After Time » (À chaque fois), 2016

Si nous parvenions à faire en sorte que la crise conduise à des changements positifs, nous pourrions reconstruire des économies locales, nationales et régionales plus fortes, conçues pour opérer avec des acteurs variés capables de produire les biens et services nécessaires à des prix abordables, en créant des emplois décents, en soutenant l'agriculture de petite échelle et en protégeant l'environnement. Sans surprise, la crise climatique exige les mêmes évolutions.

Une boîte à outils bien connue qui a démontré son succès en Chine

Se souvient-on que, jusqu'au milieu des années 1990, les règles du commerce international considéraient que la nourriture n'était pas une marchandise comme les autres ? Pourquoi ? Parce que tout le monde a besoin de nourriture pour survivre. Les États exigeaient donc de disposer d'une marge de manœuvre leur permettant de déterminer comment assurer l'approvisionnement de leurs populations, y compris en constituant des stocks ou en subventionnant certaines productions. La logique vaut toujours et devrait être étendue à d'autres secteurs-clés, comme les médicaments et les équipements médicaux, où les lacunes en termes de production nationale et régionale exposent certains pays à une extrême vulnérabilité.

On connaît bien le contenu de la boîte à outils des politiques industrielles nationales, qui semble avoir mauvaise presse partout sauf en Chine, où elle a démontré son succès. On y trouve : des mesures fiscales qui récompensent la production nationale et les industries vertes, pas les délocalisations ; des mesures de réglementation financière qui favorisent les investissements productifs, pas la spéculation ; une protection des contenus nationaux et régionaux dans divers secteurs ; des appels d'offres qui encouragent le développement de chaînes de production locales ; des règlements de propriété intellectuelle qui permettent un accès à des médicaments et des technologies bon marché tout en stimulant l'innovation ; la promotion de la recherche, de la formation des travailleurs, des apprentis… Que l'on mette ces politiques en œuvre ou non ne dépendra pas d'un manque d'idées, mais de détermination politique.

LORI M. WALLACH.

(1) Kenneth Rapoza, « Japan ditches China in multi-billion dollar coronavirus shakeout », *Forbes*, New York, 9 avril 2020, www.forbes.com

(2) Robert D. Atkinson, « The case for a national industrial strategy to counter China's technological rise », Information Technology & Innovation Foundation, 13 avril 2020, www.itif.org

du choc climatique

exclu. Les mesures prises pour s'y adapter sont relativement bien acceptées par la majorité de la population, tant qu'elles sont perçues comme temporaires.

À l'inverse, l'inaction en matière climatique nous fera sortir des mécanismes de régulation systémiques, conduisant à des dégâts majeurs et irréversibles. On peut s'attendre à une succession de chocs variés, de plus en plus forts et de plus en plus rapprochés : canicules, sécheresses, inondations, cyclones, maladies émergentes. La gestion de chacun de ces chocs s'apparentera à celle d'une crise sanitaire du type Covid-19, mais leur répétition nous fera entrer dans un univers où les répits deviendront insuffisants pour rebondir. De vastes régions abritant une grande partie de la population mondiale deviendront invivables ou n'existeront tout simplement plus, car elles seront envahies par la montée des eaux. C'est tout l'édifice de nos sociétés qui est menacé d'effondrement. L'accumulation des GES dans notre atmosphère est d'autant plus délétère que le CO_2, le plus répandu d'entre eux, ne disparaîtra que très lentement, 40 % restant dans l'atmosphère après cent ans et 20 % après mille ans. Chaque journée perdue dans la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles rend ainsi plus coûteuse l'action à mener le lendemain. Chaque décision rejetée comme « difficile » aujourd'hui conduira à prendre des décisions encore plus « difficiles » demain, sans espoir de « guérison », et sans autre choix que de s'adapter vaille que vaille à un environnement nouveau, dont nous aurons du mal à maîtriser le fonctionnement.

Faut-il alors sombrer dans le désespoir en attendant l'apocalypse ? La crise du Covid-19 enseigne au contraire l'impérieuse utilité de l'action publique, mais aussi la nécessaire rupture avec la marche précédente. Après une accélération technologique et financière prédatrice, ce temps suspendu devient un moment de prise de conscience collective, de mise en question de notre mode de vie et de nos systèmes de pensée. Le virus SRAS-CoV-2 et la molécule de CO_2 sont des objets nanométriques, invisibles au commun des mortels. Pourtant, leur existence et leur effet (pathogène dans un cas ; créateur d'effet de serre dans l'autre) sont largement admis, tant par les décideurs que par les citoyens. En dépit de l'incohérence des préconisations gouvernementales, l'essentiel de la population a rapidement compris les enjeux et la nécessité de certaines mesures de précaution. La science représente dans ces temps un précieux guide pour la décision, à condition de ne pas devenir une religion échappant aux nécessités de la démonstration et de la contradiction. Et la rationalité doit plus que jamais conduire à écarter les intérêts particuliers.

Ne pas confondre la récession et la décroissance de nos productions insoutenables

Tous les pays disposent de réserves stratégiques de pétrole, mais pas de masques de protection… La crise sanitaire remet au premier plan la priorité qui doit être accordée aux moyens d'existence : alimentation, santé, logement, environnement, culture. Elle rappelle aussi la capacité du plus grand nombre à comprendre ce qui se passe parfois plus vite que les décideurs. Les premiers masques faits maison sont ainsi apparus quand la porte-parole du gouvernement, Mme Sibeth Ndiaye, jugeait encore leur port inutile… En revanche, nous semblons mieux armés pour réagir à des menaces concrètes immédiates que pour bâtir des stratégies permettant de parer à des risques plus lointains, aux effets encore peu perceptibles (5). D'où l'importance d'une organisation collective motivée par le seul intérêt général et d'une planification articulant les besoins *(lire l'article pages 16 et 17)*.

Bien davantage encore que le Covid-19, le défi climatique conduit à remettre en cause notre système socio-économique. Comment rendre acceptable une évolution aussi radicale, un changement à la fois social et individuel ? Tout d'abord en ne confondant pas la récession actuelle – et délétère – avec la décroissance bénéfique de nos productions insoutenables : moins de produits exotiques, de passoires énergétiques, de camions, de voitures, d'assurances ; plus de trains, de vélos, de paysans, d'infirmières, de chercheurs, de poètes, etc. Les conséquences concrètes de cette dernière ne deviendront acceptables par le plus grand nombre qu'en plaçant la justice sociale au rang des priorités et en favorisant l'autonomie des collectifs à tous les niveaux.

Un test très concret et rapide de la capacité des gouvernements à renverser les dogmes d'hier résidera dans leur attitude vis-à-vis du traité sur la charte de l'énergie. Entré en vigueur en 1998, en renégociation depuis novembre 2017, cet accord crée entre cinquante-trois pays un marché international « libre » de l'énergie. Visant à rassurer les investisseurs privés, il octroie à ces derniers la possibilité de poursuivre, devant des tribunaux arbitraux aux pouvoirs exorbitants, tout État qui pourrait prendre des décisions contraires à la protection de leurs intérêts, en décidant par exemple l'arrêt du nucléaire (Allemagne), un moratoire sur les forages en mer (Italie) ou la fermeture de centrales à charbon (Pays-Bas). Et ils ne s'en privent pas : à la fin mars, au moins 129 affaires de ce type ont fait l'objet d'un « règlement des différends » (6) – un record en matière de traités de libre-échange –, entraînant des condamnations pour les États d'un total de plus de 51 milliards de dollars (46 milliards d'euros) (7). En décembre, 278 syndicats et associations ont demandé à l'Union européenne de sortir de ce traité, qu'ils jugent incompatible avec la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat (8).

Au sortir de la crise sanitaire, les pays industrialisés auront moins besoin d'un plan de relance de l'économie d'hier que d'un plan de transformation vers une société dans laquelle chacun puisse vivre dignement, sans mettre en péril les écosystèmes. L'ampleur du recours indispensable à l'argent public – qui dépassera tout ce que l'on a pu connaître – offre une occasion unique : conditionner les soutiens et les investissements à leur compatibilité avec l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce changement.

PHILIPPE DESCAMPS ET THIERRY LEBEL.

(5) *Cf.* Daniel Gilbert, « If only gay sex caused global warming », *Los Angeles Times*, 2 juillet 2006.

(6) Site du traité sur la charte de l'énergie, www.energychartertreaty.org

(7) « One treaty to rule them all », Corporate Europe Observatory - Transnational Institute, Bruxelles-Amsterdam, juin 2018.

(8) « Lettre ouverte sur le traité sur la charte de l'énergie », 9 décembre 2019, www.collectifstoptafta.org

En Suède, une riposte

Contrairement à la plupart des pays européens, la Suède a choisi une méthode non coercitive pour endiguer la pandémie de Covid-19. Le gouvernement préconise des restrictions de déplacement ou de contact, mais n'impose pas le confinement total.

PAR VIOLETTE GOARANT *

« SORTEZ profiter de vos parcs publics ». L'affiche municipale qui annonce le printemps dans les rues de Stockholm pourrait passer pour une provocation vis-à-vis des quatre milliards de personnes confinées ailleurs dans le monde. Certes, en cette fin mars, la station de métro Abrahamsberg est déserte à l'heure de pointe. La fréquentation des transports publics aurait baissé des deux tiers en un mois, tandis que tout ou presque fonctionne. Le panneau à lumières rouges annonçant le prochain métro passe en boucle le message du moment : « Ne voyagez que si vous le devez ». En face, un bus arrive. Équipé de gants en plastique bleu, le chauffeur indique de monter par la porte arrière. Dans le rétroviseur, son regard scrute les passagers, devenus plus rares, isolés par un cordon sanitaire qui neutralise le rang derrière lui.

La capitale suédoise ralentit son rythme en douceur afin de freiner la progression du coronavirus en suivant les recommandations de l'Agence de santé publique. Depuis le 29 mars, les rassemblements de plus de cinquante personnes sont interdits. Travail et études à distance pour lycées et universités sont « encouragés ». Mais les établissements recevant du public restent ouverts : écoles, bibliothèques, salles de sport. Les bars et les restaurants doivent prévoir un espace suffisant et une place assise pour chaque client. Dans les piscines, l'absence habituelle de maître-nageur illustre la règle générale : chacun prend ses responsabilités pour éviter de se noyer comme de transmettre ou d'attraper le virus.

* Journaliste, Stockholm.



© JOHN CROSSLEY - EAMES FINE ART GALLERY, LONDRES

JOHN CROSSLEY. – « Once More » (Une fois de plus), 2017

Le 1er avril, la ministre de la santé et des affaires sociales a rappelé la consigne officielle : *« Gardez vos distances et assumez votre responsabilité personnelle. »* En temps normal, ce principe est déjà tellement ancré dans la société qu'un simple rhume conduit par politesse à annuler un dîner ou à travailler à la maison. Les Suédois ont l'habitude de conserver leurs distances dans les transports ou les lieux publics. Le télétravail fait partie des mœurs. Avec 90 % d'internautes quotidiens, la Suède mène une course effrénée au « tout numérique », ce qui facilite l'application des recommandations, voire la surveillance de données anonymisées sur les mouvements de population, par l'Agence de santé publique (1). Des loisirs aux démarches administratives en ligne, en passant par les livraisons à domicile, Internet favorise le chacun pour soi. Ce qui semble délétère en temps normal paraît salutaire ces derniers jours.

Se déplacer librement ou quitter le pays est garanti

Confiants dans leurs institutions, les Suédois soutiennent cette stratégie. Le confinement total n'aura pas lieu car il serait contraire à la Constitution, qui garantit à tout Suédois la *« liberté de se déplacer à l'intérieur de l'État ou de le quitter ». « Il est important de penser au lendemain, quand nous regarderons dans le rétroviseur pour voir si nous avons su respecter nos libertés et les droits fondamentaux que nous chérissons tant »,* souligne Titti Mattsson, professeure de droit public à l'université de Lund (2). À la différence de ses voisins nordiques, qui ont fermé leurs écoles et leurs frontières, la Suède ne dispose pas de cadre d'exception permettant d'instaurer un état d'urgence en temps de paix.

Cela n'a pas empêché les autorités d'agir dès le mois de février. Depuis que des scientifiques ont confirmé dans la revue *Science* qu'il s'agissait d'une pandémie, des médecins spécialisés, ainsi que des responsables de la sécurité civile et des services sociaux, s'expriment quasi quotidiennement au pupitre de l'Agence de santé publique.

(1) « Folkhälsomyndigheten tar hjälp av mobildata », site de l'Agence de santé publique, 8 avril 2020, www.folkhalsomyndigheten.se

(2) « Därför kan Sverige inte utfärda utegångsförbud », SVT Nyheter, Stockholm, 2 avril 2020, www.svt.se

---

Qui va payer

(Suite de la première page.)

Un risque dont les résultats sont déjà estimables. La réduction des heures travaillées dans le monde serait, selon le BIT, de 6,7 % au deuxième trimestre 2020 : une perte équivalant à 195 millions d'emplois à temps plein. Selon une étude publiée par les Nations unies (2), cette crise va précipiter 500 millions de personnes dans la pauvreté du fait des réductions d'activité et des pertes d'emploi.

À la question « qui paiera ? », une partie de la réponse est donc déjà sous nos yeux et ne se conjugue pas au futur : les premiers coûts de la crise sont dans les pertes immédiates de production de biens et services (utiles ou futiles, toxiques ou non) qui ne se rattraperont sans doute pas. Ces pertes sont supportées par les catégories de travailleurs dont les revenus ont diminué ou se sont volatilisés, en contrepartie de la production non réalisée et non vendue. C'est la partie essentielle de ce qu'il nous en coûte et nous en coûtera de lutter ainsi contre la propagation du virus.

Mais ce n'est généralement pas sous cet angle que la question du coût et de sa prise en charge est posée. Passant très vite des pots cassés aux efforts qui sont faits ou seront faits pour tenter de les recoller, on se trouve immédiatement transporté au pied de la montagne de dettes publiques que les États et les systèmes d'assurance sociale auront contractées en subissant eux aussi ce choc et en tentant d'amortir les dégâts et les souffrances provoqués par la chute de la production. Et ça, qui va le payer ?

Au bout du compte, le scénario d'un nouveau krach obligataire n'est pas à écarter

Ce n'est certes pas une question moins intéressante que la première, mais, si l'on n'a pas vu passer la première facture, la seconde (les dettes supportées par les États) risque d'apparaître comme le vrai coût de la crise. Il n'est en fait que l'addition de la part de ces restrictions de production que supportent directement les États, d'un côté, et des réallocations de ce premier coût entre les catégories d'agents institutionnels qui les subissent, de l'autre. L'État, comme les entreprises et les ménages, subit en effet directement les restrictions de production et prend sa part de ces pertes, sous forme d'un manque à gagner fiscal (impôts sur les sociétés et sur le revenu, taxes sur la valeur ajoutée et sur les produits pétroliers, etc.). Partout dans le monde, des reports de dépenses fiscales et sociales sont accordés aux entreprises, des facilités ou des garanties d'emprunt leur sont proposées, tandis que des mesures de soutien aux ménages sont maintenues ou renforcées à travers l'octroi de revenus de substitution, sous forme d'indemnisation du chômage (total ou partiel). Demain, sans doute, des reprises de dettes, des recapitalisations, des nationalisations seront nécessaires pour sauver les entreprises en difficulté (alors que l'appareil de production sera toujours plus ou moins en ordre de marche) à cause de la montée prévisible de leur endettement. Ce dernier, qui avait déjà atteint des niveaux inquiétants avant la crise du coronavirus, pourrait s'envoler, laissant présager des faillites retentissantes. Dans une étude prémonitoire d'octobre 2019 simulant une récession mondiale de l'ordre de 4 points de produit intérieur brut (PIB) annuel (soit à un niveau de violence moitié moindre que celui de la crise financière de 2008), le Fonds monétaire international (FMI) conjecturait que le montant global des dettes d'entreprise qualifiées de « risquées » augmenterait brutalement de 19 000 milliards de dollars (plus de 17 000 milliards d'euros), pour atteindre 40 % du montant des créances de sociétés privées en 2021 (3). Les calculs sont déjà à refaire, étant donné que les pertes de production estimées pour la crise actuelle sont déjà deux fois supérieures à ce scénario-catastrophe. Les États sortiront donc de cette crise encore bien plus endettés qu'il y a quelques mois.

Avant de voir qui s'acquittera d'une telle addition, clarifions deux points. En premier lieu, le coût de la dette supporté par un État ne correspond pas au remboursement futur de ses créanciers (dans cinq, dix ou trente ans). L'État parvient en général à faire « rouler sa dette », et les créanciers échangent du vieux papier contre du nouveau. De sorte qu'on rembourse toujours ses créanciers, mais pas sa dette. En second lieu, il convient de rassurer les inquiets au sujet de la disponibilité des fonds nécessaires pour suivre la montée au sommet du besoin d'endettement des États. Comme le formule élégamment l'économiste Bruno Tinel, *« si l'on pense qu'il y a trop de dettes, il faut être cohérent, et dire aussi qu'il y a trop d'épargne* (4)*»*.

Le coût réel de l'endettement pour l'État n'est donc pas l'amortissement de son capital emprunté, mais le montant des intérêts qu'il doit payer annuellement à ses créanciers. La question devient en conséquence : ce coût sera-t-il supportable à long terme pour la collectivité et, sinon, peut-on s'en débarrasser (et comment) ? Pour l'heure, les taux d'intérêt sur les dettes publiques des principaux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ne se sont pas envolés. L'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie parviennent toujours à emprunter sur dix ans à des taux nominaux compris entre 1 % et 2 %. Pour les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Japon, le Royaume-Uni, ils restent inférieurs à 1 % : compte tenu de l'inflation, tous ces États parviennent à emprunter à des taux d'intérêt réels proches de zéro, voire négatifs. Le coût des dettes publiques pourrait donc rester très supportable – et personne n'aurait vraiment à le payer – si les acteurs financiers ne se mettaient pas à paniquer face à la montée des dettes publiques, et s'ils ne se mettaient pas à réclamer aux États ce salaire de la peur (la peur : la principale force de ces gens que l'on se plaît parfois à dépeindre en « riscophiles »).

Qu'adviendrait-il et que pourraient faire les États et les autorités monétaires si la panique s'emparait des acteurs financiers (les fonds de pension, les fonds d'assurance-vie, les fonds d'épargne mutuelle et les banques) qui gèrent l'épargne des ménages et des entreprises ? Si panique il devait y avoir, elle serait sans doute sélective, et ferait à nouveau s'ouvrir l'éventail des taux d'intérêt réclamés aux États de la zone euro. Le Sud serait sûrement plus menacé que le Nord. Dans ce cas, on pourrait penser que le « parapluie » ouvert par la Banque centrale européenne (BCE) en 2012 – lorsque M. Mario Draghi, alors président de l'institution, a annoncé que *« la BCE ferait tout ce qui est nécessaire pour sauver la zone euro »* – resterait ouvert, comme il l'a été tout au long de la politique dite d'« assouplissement quantitatif ». Le fait que la BCE se dise prête à racheter sur les marchés d'occasion toutes les dettes souveraines qui feraient l'objet de ventes excessives (entraînant une tension à la hausse sur les taux d'intérêt de ces dettes), et que ces promesses soient attestées par de probantes actions, pourrait peut-être encore suffire. Mais personne ne peut dire à l'heure actuelle ce que sera l'accumulation des dettes publiques, ni à partir de quel seuil (120 %, 150 %, 200 % du PIB ?) elles susciteront une défiance telle que même la perspective d'un acheteur en dernier ressort ne rassurerait plus. Ce point de bascule pourrait se situer assez haut, étant donné qu'il ne subsiste plus beaucoup d'options concurrentes et reluisantes pour rassurer l'épargnant. Il n'empêche, le scénario d'un nouveau krach obligataire n'est pas à écarter. Dans ce cas, il faudra bien songer à la manière de se débarrasser d'une partie de ces dettes publiques, ou d'en neutraliser la charge. Bref, se demander… « qui va payer ? ».

Les dirigeants actuels peuvent-ils consentir à ce qu'ils ont toujours refusé ?

À ce niveau de sévérité de la crise, il manque quelques clés dans la boîte à outils orthodoxe. Se proposant de répondre à la question dans un article publié dans *Les Échos* (5), Jean Tirole – l'un des chefs de file français de la théorie néoclassique (le courant économique dominant depuis cinquante ans) et lauréat en 2014 du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel (connu, à tort, sous le nom de « prix Nobel ») – se voit contraint de franchir les limites de sa doctrine et d'emprunter quelques outils à ses voisins.

L'économiste passe en revue quatre solutions pour répondre à l'explosion de la dette publique. La première consiste en une répudiation d'une partie de ces dettes publiques, une option que Tirole semble n'évoquer que pour mieux la balayer : l'opération est jugée *« délicate »* parce qu'elle ternirait durablement la réputation des États qui s'y résoudraient. Ils ne pourraient pas réemprunter de sitôt et se verraient donc contraints d'équilibrer immédiatement leur budget, ce qui ne ferait qu'ajouter un choc de demande négatif au moment où l'économie n'en a pas vraiment besoin. Une impasse donc, aux yeux de Tirole. Ce mode opératoire, qui met à contribution les classes aisées et la rente, n'a pourtant pas toujours eu les inconvénients qu'on croit. Quelquefois, il a permis un redressement rapide des États qui y ont eu recours (6).

La seconde solution implique de lever des impôts et de réduire les dépenses, pour ralentir le besoin d'endettement nouveau : *« Les États prélèvent des taxes exceptionnelles sur les plus aisés, par exemple sur le patrimoine, ainsi que, pour faire face aux forts besoins en finances publiques, sur les classes moyennes »,* explique Tirole. Une sorte de retour à l'austérité d'avant, mais mieux répartie, dont l'auteur ne dit

(2) Chris Hoy, Eduardo Ortiz-Juarez et Andy Sumner, « Estimates of the impact of Covid-19 on global poverty », document de travail, United Nations University, Helsinki, avril 2020.

(3) « Global financial stability report », Fonds monétaire international, Washington, DC, octobre 2019.

(4) Bruno Tinel, *Dette publique : sortir du catastrophisme,* Raisons d'agir, Paris, 2016.

(5) « Jean Tirole : quatre scénarios pour payer la facture de la crise », *Les Échos,* Paris, 1er avril 2020.

(6) Lire Renaud Lambert, « Dette publique, un siècle de bras de fer », *Le Monde diplomatique,* mars 2015.

sans état d'urgence

S'y ajoute régulièrement le premier ministre social-démocrate Stefan Löfven, à l'écoute des scientifiques tout en se concertant avec les chefs de parti. Les personnes considérées comme à risque, telles que celles âgées de plus de 70 ans ou ayant des problèmes respiratoires, sont incitées à limiter leurs contacts sociaux et à se promener dans des espaces aérés. L'aide aux courses est organisée par des bénévoles. Il est interdit de rendre visite à ses proches dans les établissements de soin pour personnes âgées. Début mars, un Groupe national de lutte contre la pandémie a été formé, et des tests entrepris. Si le nombre de dépistages (95 pour 10 000 habitants) est bien supérieur à celui de la France, il reste plus faible que dans les autres pays nordiques, en particulier en Islande, ou plus d'un habitant sur dix avait été testé à la mi-avril.

Au fil des semaines, de fins panneaux de Plexiglas sont apparus devant les caisses des magasins, les espaces de file d'attente ont été marqués au sol et dans les rayons. Sont aussi survenues des pénuries de gel hydroalcoolique, de papier-toilette, de riz ou de levure de boulanger. Les événements culturels ont été annulés pour parfois renaître sur la Toile. En promenade, les têtes se sont mises à se retourner dès qu'une personne tousse. D'ordinaire de sortie le samedi soir suivant la paie mensuelle, les Stockholmois sont restés chez eux.

La culture du consensus est éprouvée par ce marathon

Depuis le début mars, une soixantaine de milliers de personnes ont été licenciées et une centaine de milliers sont au chômage technique. Une telle augmentation en si peu de temps n'avait pas été vue depuis 1992. Le gouvernement estime que le taux de chômage pourrait passer de 6,8 % à 9 %, voire 13 % cette année (3).

La Suède n'est pas un pays d'exception où tout ne serait qu'ordre et beauté. *« Le pays est mal préparé,* constate M. Löfven. *Ses réserves stratégiques se sont progressivement vidées depuis la guerre froide. »* Le système sanitaire suédois paie aussi le prix de trente ans de privatisation rampante et de coupes budgétaires, avec 2,2 lits d'hôpital pour 1 000 habitants (4), soit quatre fois moins qu'en Allemagne et six fois moins qu'au Japon. Hôpitaux, centres médicaux, maisons de retraite souffrent d'une pénurie de matériel et de personnel soignant formé. Comme ailleurs en Europe, la stratégie consiste à ne pas engorger les établissements de santé, tandis que l'armée et la réserve civile installent des hôpitaux de campagne – encore inutilisés à la mi-avril à Stockholm.

Bien que minoritaires, plusieurs voix se sont élevées pour réclamer un confinement, en s'appuyant sur le bilan des autres États nordiques. Toutefois, à la différence de nombreux pays, la Suède compte les décès survenus à la fois en maison de retraite, au domicile et à l'hôpital. *« Nous enregistrerions peut-être un nombre plus élevé de décès si nous comptions comme la Suède »,* ont reconnu, elles aussi, les autorités norvégiennes. En outre, depuis le 10 avril, le nombre de nouveaux cas baissait, tout comme celui des nouveaux patients admis en réanimation (5).

« Non, la stratégie de la Suède n'est pas l'immunité collective. » Lors du point de presse de l'Agence de santé publique du 4 avril dernier, l'épidémiologiste en chef Anders Tegnell était pressé de questions sur la différence de résultats avec les pays voisins, qu'il présente essentiellement comme le fruit d'un décalage temporel. Il a toutefois confié à une journaliste de la télévision finlandaise : *« Je pense que tous les pays espèrent une immunité collective. Car ce n'est que lorsqu'il y a de nombreuses personnes immunisées que le taux de propagation diminuera de lui-même de manière durable* (6). *»*

La culture du consensus est éprouvée par ce marathon. Fait historique, le gouvernement minoritaire – réunissant sociaux-démocrates et écologistes avec le soutien sans participation du Parti de gauche – a obtenu des pouvoirs accrus pour trois mois. Depuis le 18 avril, il peut agir par voie réglementaire afin de gérer au quotidien la crise du Covid-19, le Parlement n'ayant qu'un contrôle a posteriori. Ce mode de gouvernement par ordonnances n'annonce toutefois pas la toute-puissance : *« Il n'est pas possible de légiférer contre un virus,* proclame M. Löfven, qui continue à en appeler au bon sens de la population. *La crise va être longue, cela va être dur. »* Depuis début avril, la fameuse affiche « Sortez profiter de vos parcs publics » a disparu des rues.

VIOLETTE GOARANT.

(3) *Svenska Dagbladet,* Stockholm, 15 avril 2020.

(4) Données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour 2018.

(5) Statistiques officielles de l'Agence de santé publique.

(6) Yle, Helsinki, 4 avril 2020, https://svenska.yle.fi

la dette publique ?

pas vraiment ce qu'il en pense. L'option d'une meilleure répartition n'est visiblement pas encore celle du ministre de l'économie et des finances français, M. Bruno Le Maire, qui se contente de l'austérité « sur le long terme » : *« Sur le long terme, il est nécessaire de disposer de finances publiques saines et de réduire la dette* (7)*»,* sans préciser qui serait mis à contribution pour ce faire.

Troisième solution ? La mutualisation d'une partie des dettes publiques au sein de la zone euro : les fameux « corona bonds », rejetés par les pays du Nord quelques jours après la publication de l'article de Tirole. L'idée n'était pourtant pas mauvaise dans le cas de figure où la montée des taux d'intérêt concernerait un nombre limité d'États, lesquels auraient pu profiter du degré de confiance plus élevé dont bénéficie la moyenne des dettes souveraines. Elle ne serait évidemment d'aucun secours si la défiance envers les dettes publiques se généralisait.

Reste la quatrième solution, dont Tirole suggère qu'elle a sa préférence : la monétisation des dettes (et pas seulement celle des États), c'est-à-dire leur rachat par les banques centrales. Tirole souligne que la question du remboursement ne se poserait plus : *« Il n'y a pas d'échéance formelle pour le remboursement par les États ; un rachat supposé temporaire peut de facto devenir permanent. »* Au moment de rembourser sa dette à la BCE, un État pourrait en effet émettre parallèlement une nouvelle dette auprès des acteurs financiers (pour trouver le cash nécessaire), dette aussitôt rachetée sur les marchés secondaires par la BCE. Une dette auprès de la BCE devenue permanente, comme une ligne de crédit renouvelée *ad vitam aeternam*, ce serait bien entendu un souci de moins pour les États. Mais quid du paiement des intérêts ? Tirole n'en dit rien. Or il faudrait peut-être innover à cet endroit, faute de quoi le fardeau réel de la dette publique subsisterait entièrement.

Le plus simple serait sûrement de passer par pertes et profits les dettes rachetées par la banque centrale : une forme concertée de répudiation des dettes publiques. Une telle solution aurait le mérite de ne pas flouer les agents privés (lesquels auraient consenti au rachat de leurs titres par la BCE, pourvu qu'elle y ait mis le prix) et de ne pas aiguillonner l'inflation, étant donné que les liquidités fournies aux agents privés pour racheter leurs créances sur les États n'augmentent par leur fortune ni ne créent de revenus fictifs (il ne s'agit pas de « monnaie hélicoptère », selon l'image utilisée par Milton Friedman pour décrire l'argent qu'un État distribuerait à la population dans l'espoir qu'en le dépensant elle fasse repartir l'économie). Une telle opération de répudiation concertée des dettes publiques, menée à grande échelle, aurait évidemment pour effet d'infliger des pertes d'actifs colossales à la BCE, dont les fonds propres deviendraient négatifs, à un point tout aussi vertigineux. Viendra peut-être le jour où chacun devra s'interroger : est-ce que cela pose vraiment un problème ? Si les États étaient contraints de renflouer la BCE, l'impasse serait évidente. Mais ça n'est pas le cas, du moins d'un point de vue institutionnel. L'obstacle qui barre cette voie s'avère moins économique, technique ou institutionnel que politique : il faudrait que des dirigeants actuels consentent à ce qu'ils ont toujours prétendu impossible. L'heure n'est-elle toutefois pas aux ruptures ?

Il reste, cependant, une dernière solution, que Tirole n'envisage pas. Celle qui consisterait à créer (ou régénérer) au niveau européen un régime de « douce inflation », en coordonnant nos politiques salariales, de sorte qu'elle impulse un dynamisme nouveau aux augmentations de salaires (nominaux, c'est-à-dire sans prendre en compte l'inflation). En nous coordonnant (gouvernants, syndicats, BCE) au moins au niveau de la zone euro, ce régime d'inflation d'origine salariale pourrait rester sous contrôle. Cela pourrait être l'occasion de calibrer les rythmes d'augmentation des salaires nominaux de manière différenciée suivant les pays membres (pour rééquilibrer les différences de taux de change réels qui se sont accumulées depuis que les dévaluations ne leur sont plus possibles). Et ce afin de restaurer les compétitivités-coûts relatives et de résorber les déséquilibres commerciaux qui en sont la conséquence (8).

Ce régime de douce inflation allégerait le fardeau des dettes publiques, au détriment des prêteurs les plus aisés. C'est toujours ainsi que l'on fait à la sortie d'une guerre – ne sommes-nous pas en guerre ? Les gouvernements financent dans un premier temps les dépenses d'armement en demandant aux rentiers d'avancer l'argent et leur rendent cet argent quelques années ou décennies plus tard… en une monnaie dont le pouvoir d'achat s'est érodé. Aucune crainte de flouer dans le même mouvement les pauvres : ils n'ont pas d'argent. La génération d'une douce inflation d'origine salariale, coordonnée et différenciée en zone euro, pourrait être une solution pour alléger le fardeau des dettes accumulées, en mettant à contribution les rentiers, de manière peu violente mais prolongée (au rythme de 2 à 3 % d'érosion monétaire par an).

Même Alain Minc défend désormais l'idée d'une « dette à perpétuité »…

Monétiser une partie des dettes publiques pour les détruire ou créer un régime de douce inflation salariale sont certainement des idées qui paraissent iconoclastes. Mais, comme disait en son temps l'économiste britannique John Maynard Keynes au sujet de son pays, si la crise que nous connaissons devait perdurer ou s'aggraver, elle pourrait amener *« les hommes d'État et les gestionnaires à limiter les conséquences les plus graves des erreurs de l'enseignement qui les a formés, en faisant des choses qui sont presque inconséquentes au regard de leurs propres principes, en pratique ni orthodoxes ni hérétiques, ce qu'attestent déjà certains signes* (9)*».* Parmi ces signes, déjà, certaines volte-face inattendues, comme celle d'Alain Minc, qui défend désormais l'idée d'une « dette à perpétuité », que l'État ne rembourserait finalement jamais (10). Ou, bien sûr, le pas de côté effectué par Tirole, lequel en réclame, sans le dire, beaucoup d'autres aux institutions européennes, à ses dirigeants… et à l'« enseignement qui les a formés ».

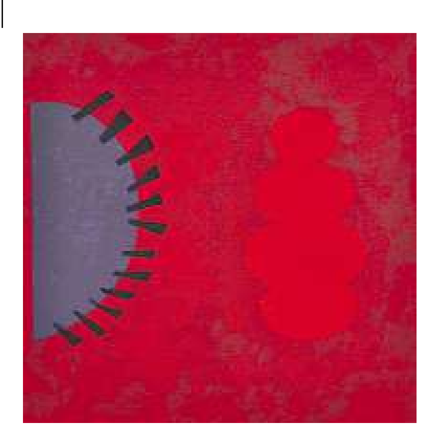
LAURENT CORDONNIER.

(7) « Gérald Darmanin et Bruno Le Maire : "Le plan d'urgence révisé à 100 milliards d'euros" », *Les Échos,* 9 avril 2020.

(8) Pour une compréhension plus fine de ces mécanismes économiques, lire la note explicative « Compétitivité-coût, taux de change réel et déséquilibres commerciaux » sur notre site (www.monde-diplomatique.fr/61736).

(9) John Maynard Keynes, *La Pauvreté dans l'abondance,* Gallimard, Paris, 2002.

(10) « Alain Minc : pour une dette publique à perpétuité ! », *Les Échos,* 16 avril 2020.



Contre-pouvoir

Le quatrième pouvoir sans concession avec le président français Emmanuel Macron à la suite de son intervention du 13 avril 2020 :

Ruth Elkrief. – Une date, un ton, l'humilité, l'empathie. Une allocution très carrée, très précise. Il y a une manière d'être beaucoup plus proche des Français. Et il y a un horizon…

Anna Cabana. – Dans la tonalité, l'espoir renaît. Dans ses précédentes allocutions, il était très tragédien. Là, il nous parle des jours heureux à venir. C'est du lyrisme souriant.

Alain Duhamel. – C'est son meilleur discours depuis le début, le plus humain. Un discours plus modeste, précis. Il y avait un ton, des réponses, un calendrier.

Thierry Arnaud. – On a bien compris que sa manière à lui de se réinventer, c'est vraiment de lutter contre les inégalités.

BFM TV, 13 avril 2020

Romance

« Il faut éviter que certaines personnes soient tentées de s'habituer à la situation actuelle, voire de se laisser séduire par ses apparences insidieuses : beaucoup moins de circulation sur les routes, un ciel déserté par le trafic aérien, moins de bruit et d'agitation, le retour à une vie simple et à un commerce local, la fin de la société de consommation… Cette perception romantique est trompeuse, car le ralentissement de la vie sociale et économique est en réalité très pénible pour d'innombrables habitants qui n'ont aucune envie de subir plus longtemps cette expérience forcée de décroissance. La plupart des individus ressentent le besoin, mais aussi l'envie et la satisfaction, de travailler, de créer, de produire, d'échanger et de consommer. On peut le faire plus ou moins intelligemment, et on a le droit de tirer quelques leçons de la crise actuelle. Mais il est néanmoins indispensable que l'activité économique reprenne rapidement et pleinement ses droits. »

« Vers une stratégie de sortie de crise », Centre patronal suisse, Service d'information, *n° 3284, Lausanne, 15 avril 2020.*

Retournement

« Ce n'est pas parce que je décrivais la prédominance d'un système – en l'occurrence celui des libéraux qui avaient désigné l'État comme leur principal ennemi – que j'en partageais les valeurs. Je crois au contraire qu'aujourd'hui nous voyons la queue de la comète de ce néolibéralisme, qu'il est même déjà mort et que nous allons en revenir à un libéralisme tel qu'il existait dans les années 1950 et 1960, où l'économie de marché et le respect de la propriété privée cohabitaient avec un État efficace qui intervenait pour réduire les inégalités sociales et économiques. Une fois encore, ce que révèle cette pandémie, c'est le besoin d'un État fort. »

Francis Fukuyama, auteur en 1992 de La Fin de l'histoire et le Dernier Homme, *qui annonce la victoire définitive du libéralisme économique et politique d'inspiration occidentale, interviewé par* Le Point, *9 avril 2020.*

Divertissement

Alors que la France entre en récession, que le chômage et la pauvreté guettent, un guide pratique édité par le gouvernement explique aux parents comment gérer le confinement de leur progéniture : en les aidant à prendre la mesure de l'épargne qui a déjà été déposée à leur nom…

« Dans cette période difficile qui nous amène à réfléchir à des sujets divers, certains parents peuvent se poser la question : faut-il fermer les comptes des enfants ? Eh bien, sans hésiter, ma réponse sera non. *(…)* Vous pouvez profiter de cette période de confinement pour leur expliquer le b.a.-ba du budget. De façon pédagogique et ludique, vous pouvez leur faire rapprocher l'épargne que leurs grands-parents ou vous-même avez déposée à leurs noms du montant dépensé pour les courses de première nécessité que vous venez de faire, ou, plus riant, des jouets ou des livres qu'ils pourraient s'acheter quand tous les magasins rouvriront… Quels que soient les exemples que vous choisirez, la pédagogie des mécanismes très simples de la dépense et des recettes leur sera toujours utile ! Et puis, plus tard, vous pourrez vous souvenir ensemble du moment particulier où vous leur avez appris tout cela. »

Le conseil confinement de Marie-Claire Capobianco, ex-membre du comité exécutif du groupe BNP Paribas, dans le Guide des parents confinés. 50 astuces de pro, *secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, avril 2020.*

Mortification

Dix touristes qui se promenaient dans la ville de Rishikesh (dans le nord de l'Inde) et violaient le confinement ont été condamnés à copier cinq cents fois : *« Je n'ai pas suivi les règles du confinement, je suis désolé »,* selon un policier de la ville.

Le Dauphiné libéré, *Grenoble, 6 avril 2020.*












ASIE

CHINA CORP. 2025. Dans les coulisses du capitalisme à la chinoise. – Jean-François Dufour

Maxima, Paris, 2019, 240 pages, 24,80 euros.

Il est rare de lire des études sur les entreprises chinoises, leurs liens capitalistiques, leurs modes de fonctionnement, leurs relations avec l'État. Jean-François Dufour, sinologue et directeur d'un cabinet de conseil stratégique, nous offre un vaste panorama d'un monde loin d'être monolithique. Si la part des entreprises publiques dans le produit intérieur brut (PIB) chinois est passée de 90 % au début des années 1980 à environ 30 % aujourd'hui, l'État n'a pas renoncé à peser sur les grandes orientations. Depuis 2015, le programme « Made in China 2025 » apparaît comme la boussole sur laquelle tout le monde (ou presque) doit s'orienter. Les grands groupes publics, invités à devenir des champions mondiaux, servent de fer de lance dans leur domaine. Les entreprises privées ont les mains libres… pour autant qu'elles se mettent au service du plan ou en tout cas ne l'entravent pas. L'auteur décrypte la difficile reprise en main du système financier par l'actuel gouvernement. Avec des exemples concrets, on voit, de l'intérieur, comment fonctionne le capitalisme à la chinoise.

MARTINE BULARD

HAÏKUS & CHANGEMENT CLIMATIQUE. Le regard des poètes japonais. – Alain Kervern

Géorama, Porspoder, 2019, 98 pages, 12 euros.

Les auteurs de haïkus ont l'habitude de regarder la nature. En ces temps de dégradation de l'environnement, ils observent donc ses mutations. Ainsi, un des auteurs décrit la disparition du *medaka*, un poisson autrefois familier des cours d'eau et des rizières. Outre les commentaires des poèmes sélectionnés, cet essai donne des explications scientifiques aux phénomènes constatés. On apprend ainsi que l'extinction du *medaka* pourrait être due à l'éradication d'une espèce de moustique au Japon, dont les larves nourrissaient les gobe-mouches – qui mangent désormais des œufs de poisson de petite taille, dont ceux du *medaka*. Alain Kervern insiste particulièrement sur la mise en danger de la diversité biologique par le réchauffement climatique, qui *« doit être pour les poètes de haïkus l'occasion d'une mobilisation de tous les instants ».* Les haïkistes pourraient devenir de véritables lanceurs d'alerte, suggère-t-il. Il faut dire que leur voix porte au Japon. De nombreux clubs de poésie témoignent du succès populaire de cet art, et les grands quotidiens consacrent chaque semaine une demi-page à une sélection de haïkus envoyés par les lecteurs.

ÉMILIE GUYONNET

POLITIQUE

LA LUTTE OU LA CHUTE ! – Noam Chomsky

Lux, Montréal, à paraître le 11 juin, 121 pages, 12 euros.

Cette série d'entretiens de 2018 avec Noam Chomsky, au contenu très inégal, comporte des précisions importantes et des remarques paradoxales. Interrogé sur la Syrie, Chomsky contredit sans hésiter certains « anti-impérialistes » en estimant que M. Bachar Al-Assad, et non l'intervention américaine, est *« responsable de la plupart des atrocités commises ».* Paradoxal, le militant qu'il fut contre la guerre du Vietnam, loin de se réjouir de la déroute de l'armée américaine, regrette qu'en définitive les États-Unis aient atteint leur but, en ayant suffisamment détruit le Vietnam pour *« empêcher toute menace d'un développement indépendant »* d'un pays, dorénavant soumis au marché mondial capitaliste. Par ailleurs, il juge que l'intervention russe dans l'élection américaine de 2016 constitue *« une blague »* si on la compare à l'intervention, ouverte et impudente, des autorités israéliennes au service des élus, démocrates ou républicains, qui leur servent de ventriloques à Washington. Optimiste malgré tout, Chomsky conclut que les énormes progrès réalisés par les militants écologistes, féministes, homosexuels donnent à ceux qui se battent sur d'autres fronts des raisons d'espérer.

SERGE HALIMI

LES LUTTES DE CLASSES EN FRANCE AU XXI[e] SIÈCLE. – Emmanuel Todd (avec la collaboration de Baptiste Touverey)

Seuil, Paris, 2020, 384 pages, 22 euros.

Tout menace de gâcher cette lecture : Todd s'adore, Todd divague, Todd fait bon marché de son vote en faveur du traité constitutionnel européen en 2005. Ou de son « hollandisme révolutionnaire » sept ans plus tard. Forcément, l'essayiste inspire quelques réserves. Mais quel souffle ! Et quel panache !… Contre l'Insee, les premiers chapitres décrivent une société française *« dominée statistiquement par des classes moyennes atomisées et appauvries »* ; contre les tenants du mérite, l'auteur déplore une extension de l'éducation supérieure qui permet surtout aux diplômés de ne plus vivre qu'entre eux. Plus politique, la deuxième partie, à la manière du Karl Marx des *Luttes de classes en France* ou du *18 Brumaire,* propose *« un examen de l'histoire absurde qui s'est faite de 1992 à 2018, véritable comédie jouée, à leur insu peut-être, par les politiques et par les citoyens ».* Une double approche pour expliquer l'acceptation de l'euro malgré son échec économique. Pour comprendre aussi le cycle de lutte des classes qui se serait ouvert avec le mouvement des « gilets jaunes », ce *« Mai 68 de la baisse du niveau de vie ».*

GRÉGORY RZEPSKI

EUROPE

RUSSIE 2019. Regards de l'Observatoire franco-russe. – Sous la direction d'Arnaud Dubien

L'inventaire - Nouveaux Angles, Paris-Moscou, 2019, 575 pages, 95 euros.

Dans son rapport annuel, l'Observatoire franco-russe revient sur la situation du pays en 2019 à travers une cinquantaine d'articles de chercheurs et d'analystes français et russes. L'introduction d'Arnaud Dubien, le directeur de ce laboratoire d'idées situé à Moscou, examine les turbulences sociales (réforme des retraites, crise des déchets). Tandis qu'une contribution analyse la « fabrique des élites russes », *« énième tentative de favoriser l'émergence* (…) *d'une véritable méritocratie »* dans le recrutement de la haute fonction publique, qui se heurte à l'influence, persistante et renouvelée, des services de sécurité au cœur de l'appareil d'État. Comme dans ses précédentes éditions, la livraison 2019 consacre une place importante aux régions (Arctique, Tchétchénie, Extrême-Orient). Une plongée dans le monde du rap russe permet de rappeler que la Russie n'est pas seulement un État, trop souvent réduit à son seul dirigeant, mais également une société connectée au reste du monde.

HÉLÈNE RICHARD

L'ART DE DURER. Le fascisme au Portugal. – Fernando Rosas

Éditions sociales, Paris, 2020, 346 pages, 22 euros.

Pour les droites républicaines et libérales, la dictature qui se met en place au Portugal en 1926 ne doit être qu'une parenthèse, destinée à faire face au désordre dont elles attribuent la responsabilité au système parlementaire. Sous l'impulsion du ministre des finances, Antonio de Oliveira Salazar, elles endossent finalement le projet de construire un « État nouveau », aux côtés des franges autoritaires de la droite, de l'armée et des classes possédantes : c'est la naissance du fascisme portugais. Le peuple n'est plus que l'objet d'une politique décidée au sein d'un État qui se pense comme l'incarnation de la nation. Cette histoire très documentée montre comment Salazar, devenu président du conseil des ministres, saura durer en organisant le pouvoir et les équilibres politiques entre les groupes qui soutiennent la dictature. Le régime parvient en effet à traverser la seconde guerre mondiale, les crises internes et la vague décolonisatrice des années 1960 sans être menacé. C'est de l'armée – longtemps indispensable pour assurer sa survie – que proviendra finalement la contestation qui provoquera la chute de ce fascisme sui generis.

OBEY AMENT

L'ILLUSION LOCALISTE. L'arnaque de la décentralisation dans un monde globalisé. – Aurélien Bernier

Utopia, Paris, 2020, 192 pages, 10 euros.

Après avoir déconstruit la fable de la « mondialisation heureuse », Aurélien Bernier s'attaque dans son dernier essai à celle d'un « localisme » tout aussi béat. L'idéologie a imprégné le Parti socialiste au cours des années 1970, à la faveur de son repli électoral sur les mairies, de l'essor de la question écologique et de l'émergence d'une « deuxième gauche » antiétatiste. Bernier pointe les faux-semblants des lois de décentralisation de 1982 et 1983, qui amorcent en fait un processus de regroupement forcé des collectivités. Or cette régionalisation, favorisée par l'Union européenne, étouffe l'économie locale, l'éligibilité aux fonds structurels européens étant conditionnée au respect de la libre concurrence et de l'ouverture aux investissements privés. L'exemple de l'annulation d'un référendum prévu par le Gers sur les organismes génétiquement modifiés au motif que le département n'est pas compétent pour interdire une expérimentation autorisée nationalement illustre l'*« arnaque »* consistant à faire passer la *« proximité »* administrative pour de la démocratie.

LAURA RAIM

AMÉRIQUES

LA VÉRITÉ VAINCRA. – Lula.

Le Temps des cerises, Montreuil, 2020, 210 pages, 14 euros.

Dans cet entretien mené en 2018, l'ancien président brésilien Luiz Inácio « Lula » da Silva présente sa vision de la politique et ses projets pour un troisième mandat, dont son incarcération à la suite d'un procès qu'il dénonce comme une *« farce montée avec un but politique »* l'a certainement privé. Il s'agit d'un livre de réflexions et d'analyses livrées à chaud, ponctuées d'anecdotes. Lula fait le bilan de ses deux mandats présidentiels (2003-2010) – *« presque une révolution pacifique »,* estime-t-il – et porte un regard critique sur les années de la présidence de M[me] Dilma Rousseff (2011-2016), sur ses politiques d'austérité et ce qu'il considère comme son manque de fermeté. Il souligne les enjeux qui ont conduit les élites politiques et économiques à s'organiser pour l'empêcher de revenir à la présidence. L'entretien est suivi du texte du discours qu'il a prononcé après sa libération, en novembre 2019 : il y dénonce les actions du président Jair Bolsonaro et y annonce son retour au combat politique.

O. A.

PROCHE-ORIENT

LE MONDE ARABE EXISTE-T-IL (ENCORE) ? – Collectif

Institut du monde arabe - Seuil, Paris, 2020, 288 pages, 25 euros.

La collection « Araborama » accueille ici chercheurs, journalistes, artistes, écrivains, intellectuels, linguistes, dessinateurs… qui racontent et rendent compte des changements en cours dans l'espace arabe contemporain. Toutes les contributions partagent une passion contagieuse des deux rives de la Méditerranée et tentent de dessiner les contours poreux d'un monde qui ne saurait s'écrire au singulier. La démarche a notamment pour intérêt d'offrir aux néophytes comme au « grand public cultivé » un ensemble de connaissances pluridisciplinaires, grâce à une grande variété de sujets rarement abordés dans les médias. Loin de se cantonner à une actualité dramatique, les auteurs (Bertrand Badie, Nabil Mouline, Henry Laurens, Leyla Dakhli…) suggèrent une nouvelle cartographie émotionnelle. Mais c'est aussi un monde très fragmenté, déchiré par la violence, de la Syrie au Yémen, de la Libye à l'Irak qui est évoqué : un monde, selon Hamit Bozarslan, *« où la possibilité de construire une mémoire a disparu ».*

TIGRANE YÉGAVIAN

KURDES, LES DAMNÉS DE LA GUERRE. – Olivier Piot

Les Petits Matins, Paris, 2020, 288 pages, 17 euros.

Fruit de reportages sur le terrain et de sources de première main, la synthèse du journaliste Olivier Piot entend présenter les conflits qui ravagent le Proche-Orient à travers un point de vue kurde, et fait le pari de ne pas glisser dans l'idéologie. Il sort néanmoins de sa réserve pour dénoncer ce qui lui apparaît comme le cynisme des autocrates russe et turc, trop faibles selon lui pour peser seuls sur l'échiquier syrien, assez habiles pour faire usage de la carte kurde quand leurs intérêts géostratégiques sont en jeu. Il ne cache pas non plus son désarroi face à l'attitude des Occidentaux, que leur manque de vision et de cohérence aurait rendus inaudibles. Enfin, il reste lucide sur les failles des dirigeants. Sacrifiés sur l'autel de la realpolitik, des alliances éphémères, des tractations et des trahisons successives, quarante millions de Kurdes attendent toujours que soient entendues et satisfaites leurs revendications. Les Kurdes demeurent le plus grand peuple sans État, et cette situation, de l'Iran à l'Irak, de la Turquie à la Syrie, imprégnera toute la région dans les années à venir.

T. Y.

LITTÉRATURES

Sur les ruines

La Mort à Rome de Wolfgang Koeppen

Traduit de l'allemand par Armand Pierhal et Maurice Muller-Strauss, révisé par les éditeurs, postface de Johann Chapoutot, Les Éditions du Typhon, Marseille, 2019, 244 pages, 17 euros.



L*A Mort à Rome*, dont le titre est un écho délibéré à *La Mort à Venise,* de Thomas Mann, paraît en 1954 (1). C'est le troisième volet de ce que Wolfgang Koeppen (1906-1996) a appelé sa *« trilogie de l'échec »,* consacrée à l'Allemagne d'après la seconde guerre mondiale. Lui qui a réussi à échapper à l'engagement dans la Wehrmacht y décrit avec un désespoir féroce un peuple déboussolé après *« un siècle d'abrutissement national, de dressage militaire, d'étroitesse d'esprit bourgeois qui s'était malheureusement muée en folie des grandeurs et en frénésie dès qu'elle était enfin sortie de son lit étroit ».*

Rome, au début des années 1950. Siegfried Pfaffrath, un jeune compositeur allemand, vient assister à la première de sa symphonie. Il ne s'attend pas à retrouver dans cette ville d'autres membres de sa famille, cette *« tribu »* à laquelle il a horreur d'appartenir. Car la génération précédente a trempé dans le crime. Son oncle, ancien dirigeant nazi et meurtrier de masse, a trouvé asile dans un pays arabe où il s'est reconverti dans le trafic d'armes, *« confiant dans les tueries futures ».* Il est à Rome pour négocier des contrats. Le père de Siegfried a fait le voyage pour le convaincre de rentrer au pays. Lui-même a rallié sans états d'âme le régime de Bonn, comme il avait participé à l'ascension d'Adolf Hitler. Devenu maire de sa ville, il est fier d'avoir *« repris sa place auprès de l'assiette au beurre »* et se targue de pouvoir faire disparaître le dossier compromettant de son beau-frère. Quant aux femmes, la mère et la tante de Siegfried, elles restent des fanatiques du Führer.

Cette génération à jamais compromise rejette au titre de *« simple maladie du siècle »* ou *« symptôme de puberté attardée »* les conflits de conscience des fils. Si son frère Dietrich s'apprête à suivre les traces de leur opportuniste de père, Siegfried l'artiste, le rebelle, l'homosexuel, qui désire *« les gamins des rues un peu sales »,* ne croit plus en l'avenir, ne croit plus aux forces collectives, *« ne croit plus à aucune union, pas même celle des prolétaires et des intellectuels »* que promet le communisme. Il n'a d'espoir qu'en sa musique, *« parce qu'elle s'adresse aux solitaires ».* La figure la plus pathétique est sans doute celle d'Adolf, le fils du tueur de Juifs. Âme torturée, il se prépare à la prêtrise mais le doute l'assaille : comment *« deux millénaires d'illumination chrétienne »* ont-ils pu produire un monstre comme son père ?

Koeppen s'immisce tour à tour dans les pensées des protagonistes, dont les flux de conscience composent un kaléidoscope vertigineux. Tous se croisent et se frôlent, s'épient, s'affrontent, dans une Rome dont Koeppen souligne avec âpreté les contrastes : l'austérité antique avoisine l'opulence ostentatoire des papes, la capitale des arts est aussi celle de Benito Mussolini, les palais abritent dans leurs sous-sols les anciennes geôles et les tavernes interlopes.

Après ce roman très noir, Koeppen n'écrira plus sur l'Allemagne, où son œuvre a été couronnée dès 1962 par le prestigieux prix Georg-Büchner. Il est considéré comme une des grandes voix de la « meilleure Allemagne » d'après-guerre, celle de Heinrich Böll ou de Günter Grass.

DOMINIQUE AUTRAND.

(1) La traduction française, révisée pour la présente édition, a paru en 1962 aux éditions Albin Michel, Paris.

MUSIQUE

Des paillettes si politiques

EN plein Mardi gras, alors qu'il descendait d'un jet-ski sur une plage de São Paulo, le président brésilien Jair Bolsonaro a improvisé une déclaration sur Facebook Live. Objet de son courroux : l'image d'une école de samba *« bafouant les religions »,* selon lui, lors du dernier carnaval de Rio, qui s'est achevé le 24 février. Cette image est celle d'un Christ au *« visage noir, sang indigène, corps de femme »,* comme le décrivent les paroles d'*A Verdade vos fará livre* (« La vérité vous affranchira ») entonnées lors du défilé de l'école Mangueira – une samba-enredo, l'un des sous-genres de cette musique populaire qui en compte une vingtaine (1).

Ce titre, citation de l'Évangile selon Jean, reprend précisément les premiers mots prononcés par M. Bolsonaro, le 28 octobre 2018, au soir de son élection, qu'avaient soutenue les Églises évangéliques. Établie dans une favela proche du stade Maracanã, Mangueira est récidiviste : en 2019, elle a été sacrée championne après avoir défilé derrière une bannière dénonçant la *« dictature assassine »* du président tout juste intronisé. D'autres écoles lui emboîtent le pas. Entre le carnaval et M. Bolsonaro, le torchon brûle.

À Rio, le premier concours des écoles de samba date de 1932 (2). Mais sa politisation est plus récente. Alors que les défilés glorifiaient le peuple brésilien et son hédonisme plus ou moins fantasmé, l'école Salgueiro fut la première à durcir le ton, en 1960, en adoptant la résistance à l'esclavage comme thématique. Durant la dictature militaire (1964-1985), le carnaval est carrément devenu la soupape des revendications piétinées le reste de l'année. Des sambas célébrèrent les cultures et cultes d'origine africaine, ou attaquèrent frontalement la junte, par exemple *Heróis da liberdade,* d'Império Serrano, en 1969, tandis que le cycle des tortures et assassinats était à son apogée, ou *Macobeba – O que dá pra rir dá pra chorar,* d'Unidos da Tijuca, en 1981 : *« Maudit animal / Si tu m'as entendu / Et que tu n'aimes pas ma samba / Éloigne-toi du Brésil. »* En 1989, en pleine crise économique, Beija-Flor défila derrière un Christ rédempteur couvert de sacs-poubelle et entouré de mendiants, malgré la demande d'interdiction de l'archidiocèse.

Plus récemment, l'école Imperatriz a dénoncé les attaques de l'industrie agroalimentaire contre les populations indigènes (2017) tandis que Paraíso do Tuiuti a représenté en vampire le président Michel Temer, successeur de M[me] Dilma Rousseff après la « destitution » de cette dernière (2016). Mais la fronde est encore montée d'un cran, cette année, alors que M. Marcelo Crivella, maire évangélique de Rio, a privé de subventions les écoles du Groupe spécial, qui rassemble les meilleures. Sur les treize membres de cette « première division », les deux tiers ont dénoncé la corruption, les violences policières, le racisme, les inégalités sociales, la destruction de l'Amazonie, les *fake news*… L'école lauréate, Viradouro, moins virulente, rendit hommage aux *Ganhadeiras de Itapuã*, une communauté d'esclaves noires qui achetèrent leur émancipation en lavant des vêtements et en vendant du poisson. Elles furent les *« premières féministes du Brésil »,* selon Viradouro, sujet sensible alors que M. Bolsonaro est coutumier de propos misogynes.

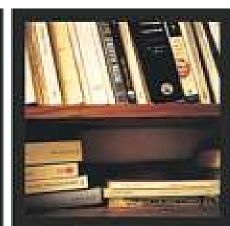
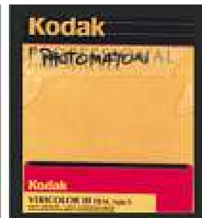
Le président n'a pas encore osé toucher au carnaval, sinon en l'accusant de toutes les turpitudes. Jusqu'à quand ? Alors que la censure vise déjà les secteurs du cinéma et de la musique, M[me] Damares Alves, la ministre de la femme, de la famille et des droits de l'homme, également pasteure évangélique, s'est exprimée le mercredi des Cendres au sujet des défilés tout juste achevés : *« Amusez-vous, mais ne vous amusez pas avec la foi.* (…) *Le gouvernement Bolsonaro va travailler pour que soit respectée la liberté religieuse. »*

ÉRIC DELHAYE.

(1) « Mangueira 2020. Desfile completo », www.youtube.com

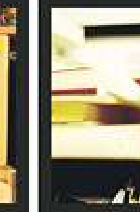
(2) *Cf.* Jean-Philippe Biehler*, La Samba du carnaval de Rio. Observations et réflexions,* L'Harmattan, Paris, 2019, et Walnice Nogueira Galvão, *Le Carnaval de Rio. Trois regards sur une fête brésilienne,* Chandeigne, Paris, 2012.







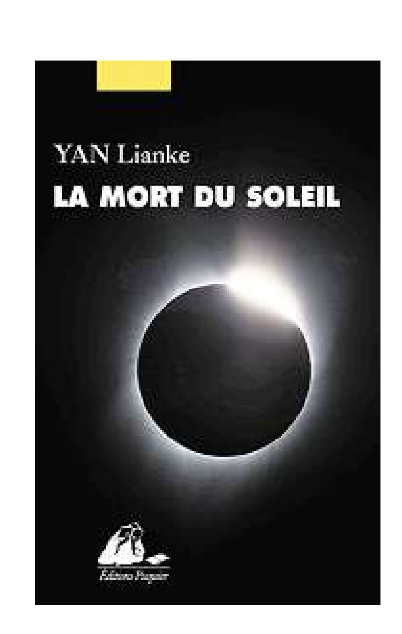


DU MONDE

Chine somnambule

La Mort du soleil
de Yan Lianke

Traduit du chinois par Brigitte Guilbaud, Éditions Picquier, Arles, 2020, 400 pages, 22,50 euros.



Et vint ce jour où Yan Lianke n'eut plus de mots, plus de souffle, plus d'envie, où l'inspiration se tarit et avec elle la lumière et l'espoir. Dans *La Mort du soleil,* ce n'est pas l'auteur qui parle mais Li Niannian, un jeune garçon considéré comme idiot par sa famille, mais dont l'acuité et le sens de l'observation vont nous entraîner dans le récit détaillé d'une folle nuit. Niannian vit dans le même village que Yan Lianke, au cœur des terres sèches et arides du Henan, dans le centre-est de la Chine. Il a lu tous ses livres et lui voue une admiration sans bornes. Mais cette nuit-là, l'écrivain n'est plus que l'ombre de lui-même, à l'image de l'ensemble des villageois, qui deviennent peu à peu somnambules. Alors, dans le décompte des heures, s'orchestre peu à peu le ballet funèbre d'une nuit apocalyptique où la face d'un village et de ses habitants va peu à peu s'inverser pour plonger dans les tréfonds les plus obscurs.

À la tête d'une petite boutique de papiers funéraires qu'on offre aux morts, le père et la mère de Niannian sont aux premières loges de ce cauchemar nocturne, pris par le tourbillon incessant des commandes à mesure que le somnambulisme gagne le village et qu'une folie sanguinaire s'empare des hommes. En cette journée d'été torride, tout s'accélère. Les hommes, tels des fantômes déréalisés, vaquent à leurs occupations mais, de leurs consciences endormies, jaillissent les démons enfouis qui leur dictent les actes les plus vils. Le récit de Niannian se meut alors en une fresque glaçante où chacun s'en va régler ses comptes, assouvir ses fantasmes. De tueries en pillages, de meurtres en mouvements de masse, c'est le destin funeste d'un village qui se raconte, avec ses jalousies, ses frustrations, ses élans refoulés et ses histoires maudites.

Car en ce lieu où le crématorium a remplacé peu à peu les mises en terre, en raison d'une législation implacable, un homme – le père de Niannian – a méthodiquement dénoncé tous ceux qui contrevenaient à cette loi. Quand les morts deviennent cendres, coule des cadavres l'huile que l'on trafique allègrement pour faire face aux pénuries et augmenter les petits profits. Alors la folie des hommes se déchaîne. Niannian et les siens, en quête de rédemption, se voient impuissants à inverser le cours d'une histoire qui les dépasse. Rien n'y fait, ni le thé préparé par la mère et censé aider les hommes à rester éveillés, ni les recours du père aux dirigeants politiques qui sont déjà passés dans d'autres dimensions : le somnambulisme ravive les délires des puissants jusqu'à ressusciter les grandes heures des dynasties impériales.

Allégorie du passé, projection sombre du futur, œuvre prémonitoire, *La Mort du soleil* semble illustrer le désespoir d'un écrivain qui ne croit plus ni aux humains ni aux dieux. Un écrivain dont l'ombre fugace et hagarde traverse cette nuit noire comme il traverserait une nuit de Chine – pays qu'il ne reconnaît plus ou ne veut plus reconnaître. Un écrivain devin qui nous conte une épidémie de somnambulisme à l'heure du Covid-19 et des hommes masqués. Même le soleil se refuse à revenir – un funeste scénario qui ne s'achève que par la volonté d'un homme : le dénonciateur de ses frères, maître de l'ordre et du désordre, incarnation d'un salut humanisé qui, faute de dieux, ressuscite l'astre mais laisse planer bien des nuages.

GENEVIÈVE CLASTRES.

ÉCONOMIE

LES RETRAITES. Un bras de fer avec le capital. – Sous la coordination de Frédéric Boccara, Denis Durand et Catherine Mills

Delga, Paris, 2020, 266 pages, 17 euros.

La pandémie de Covid-19, couplée à l'énorme mobilisation populaire, a eu raison de la réforme des retraites. Celle-ci n'est pas définitivement enterrée pour autant, au moins dans sa finalité. Et l'on ne peut pas être sûr qu'elle ne renaîtra pas de ses cendres. L'objectif fondamental vise à faire glisser le système de répartition (solidaire) vers un système de capitalisation (individuel) et à en finir avec l'architecture de protection sociale mise en place après-guerre, dont fait aussi partie le système de soins. Grâce aux dix-huit contributeurs apparaissent les remises en cause induites par les politiques menées au fil des décennies, selon les catégories de travailleurs : jeunes, femmes, fonctionnaires, bénéficiaires de régimes spéciaux, salariés « classiques », si l'on peut dire. En segmentant les attaques, les pouvoirs en place cherchent à fragmenter les réactions. Le mérite de l'ouvrage est de montrer ainsi la cohérence des réformes ainsi que les possibilités de construire une unité pour les stopper et bâtir un système plus juste. Les chapitres sont courts et les propositions de financement se déclinent en fiches pédagogiques.

M. B.

OÙ VA L'ARGENT DES PAUVRES ? – Denis Colombi

Payot, Paris, 2020, 352 pages, 21 euros.

Bien des préjugés circulent concernant la pauvreté. Lorsque les grands médias traitent des personnes qui en souffrent ou de leur manière de gérer le peu d'argent dont elles disposent, ils peinent à dissimuler leur condescendance : si les pauvres s'y prenaient mieux… ils seraient moins pauvres, nous explique-t-on en substance. L'auteur de cet ouvrage prend le contrepied des injonctions morales traditionnelles, auxquelles il préfère la rigueur scientifique de l'analyse sociologique. Abondamment référencé, son ouvrage démontre comment les choix économiques des plus pauvres résultent plus souvent de longs calculs rationnels que d'un assujettissement pulsionnel. En outre, la pauvreté n'apparaîtrait pas comme la conséquence d'une mauvaise gestion économique mais plutôt comme une cause première déterminant la gravité de chaque « mauvais choix ». Et le sens de la causalité se voit alors rétabli. Mais, si la pauvreté est une cause, elle demeure également une conséquence : car il faut bien des pauvres pour construire la richesse de quelques-uns.

SÉBASTIEN GILLARD

IDÉES

LES ÉCRITS DE KRACAUER SUR LA PROPAGANDE. – Olivier Agard

Éditions de l'Éclat, Paris, 2019, 112 pages, 7 euros.

Dans un ouvrage bilingue (français-allemand) tiré d'une conférence, Olivier Agard, spécialiste de l'histoire des idées en Allemagne au XXe siècle et auteur de *Kracauer, le chiffonnier mélancolique* (CNRS Éditions, 2010), éclaire des travaux du penseur allemand, restés longtemps confidentiels. Selon ce dernier, qui s'appuie largement sur l'exemple du cinéma nazi, la propagande est un moyen de déréalisation essentiel pour un régime. Elle remplace un monde existant, fait d'antagonismes sociaux susceptibles de réveiller un élan révolutionnaire, par une « pseudo-réalité », soit la mise en scène de l'unité d'un peuple et celle de la réconciliation annulant ses conflits. Pourtant, s'il s'agit bien d'endormir la conscience des spectateurs, Siegfried Kracauer donne néanmoins sa chance à leur capacité de rêverie intérieure. Ainsi, à propos des images d'Adolf Hitler défilant le 23 juin 1940 dans Paris, il écrira : *« La vision touchante de cette cité fantôme qui autrefois vibrait de vie fiévreuse reflète le vide du propre noyau du système nazi »* (*De Caligari à Hitler : une histoire psychologique du cinéma allemand,* L'Âge d'homme, Lausanne, 2009).

THOMAS PIETROIS-CHABASSIER

LE MÉNAGE À TROIS DE LA LUTTE DES CLASSES. Classe moyenne salariée, prolétariat et capital. – Bruno Astarian et Robert Ferro

Éditions de l'Asymétrie, Toulouse, 2019, 400 pages, 17 euros.

Les auteurs s'inscrivent dans le courant dit de la communisation et proposent de prendre au sérieux le rôle de la classe moyenne salariée dans le rapport social capitaliste, qui ne se réduit pas à la *« contradiction fondamentale entre prolétariat et capital »*. Au-delà du flou concernant sa définition et du manque de travaux à son sujet, la classe moyenne bénéficie selon Bruno Astarian et Robert Ferro d'un sursalaire compris comme *« une prime de soumission (au capital) et une prime d'autorité (sur le prolétariat) »*. De plus, ce groupe prouve son existence propre par ses combats menés, qui sont analysés à travers plusieurs chapitres. Or, en s'engageant dans des luttes interclassistes aux côtés de la classe moyenne, le prolétariat *« n'a aucune possibilité de créer les conditions du dépassement de sa contradiction avec le capital »*. Mais une nouvelle crise mondiale devrait exacerber les tensions entre ces classes antagoniques et *« se solder ou bien par une révolution communiste victorieuse ou bien par une restructuration ultérieure du mode de production capitaliste »*.

NEDJIB SIDI MOUSSA

RACE ET THÉÂTRE. Un impensé politique. – Sylvie Chalaye

Actes Sud, coll. « Papiers », Arles, 2020, 152 pages, 16 euros.

La question de l'absence de représentation des artistes « non blancs » de France est de plus en plus posée au théâtre, où la scène demeure, bien plus que pour le cinéma, la danse ou la musique, un espace qui leur est souvent fermé, en particulier dans le théâtre public subventionné. La longue recherche de Sylvie Chalaye, anthropologue et historienne des dramaturgies afro-contemporaines, est intéressante à plus d'un titre. Elle remonte aux origines historiques de la « racisation », liée à l'esclavage et à la colonisation, et rend compte de manière érudite d'un parcours de reproduction de la stigmatisation et de l'exclusion. Fine connaisseuse des artistes et des compagnies, elle donne à voir la vitalité d'un travail qui reste peu médiatisé, et le combat des principaux intéressés qui passe aujourd'hui par des actions de protestation ou la création de réseaux et d'associations comme Décolonisons les arts. On regrette que certaines problématiques, comme celle que posait la pièce du Sud-Africain Brett Bailey *Exhibit B,* sur les « zoos humains », attaquée par certains pour racisme, aient été traitées de manière superficielle. Mais il ne fait pas de doute que l'ouvrage, qui invite à la mobilisation, ouvre une piste de réflexion qu'il sera nécessaire de creuser.

MARINA DA SILVA

HISTOIRE

Hassan II et son jardin secret

Les *Écritures de la survie en milieu carcéral* (1) proposent une étude approfondie des récits de survivants ayant connu l'expérience de la séquestration durant les « années de plomb » du roi Hassan II du Maroc. Récits tardifs, impossibles du temps du roi, alors que le système politique était fondé sur l'intimidation et l'éradication de toute forme de contestation par l'instauration de la terreur, ils mettent aussi en évidence les responsabilités des acteurs de la scène internationale, dont la France, dans l'étouffement de la vérité carcérale.

Les textes autobiographiques ont été rédigés par quatre membres de la famille Oufkir, deux des trois frères Bourequat, Ali et Midhat-René, et six militaires. Les raisons de leur incarcération sont diverses : appartenance à la famille d'un cadre condamné, rivalités, le *« hasard fatal d'avoir été présent au mauvais moment »,* l'engagement dans l'opposition. La narration de la violence subie se double de l'évocation des « outils » qui leur ont permis de résister.

Un premier volet est consacré à la famille Oufkir, emprisonnée au lendemain de l'exécution du général le 16 août 1972. Commence alors pour la mère et ses six enfants, âgés de 3 à 18 ans, une réclusion de près de vingt ans, allant jusqu'à un isolement individuel total dans des cellules obscures *« destiné à obtenir la mort par inanition et maladie »* : la mort doit être lente et le désespoir pousser à la folie. Des supplices qui, pour Malika Oufkir, s'inscrivent dans la tradition ancestrale des punitions infligées par le palais.

Si la religion et la volonté de protéger ses enfants soutiennent la mère, pour Raouf, 14 ans lors de son incarcération, ou pour Malika, l'aînée, l'humour, la culture et l'imagination constitueront la « boîte à outils » de la survie. Et il en faut, pour affronter un épisode d'exécution factice ou la tentative de suicide du petit frère de 7 ans.

Le deuxième volet est consacré aux frères Bourequat, de nationalité française, enlevés à leur domicile de Rabat en 1973 *« dans la plus profonde indifférence de la part de la France »,* séquestrés dans des prisons secrètes pendant vingt ans, dont une dizaine au bagne de Tazmamart, qualifié de mal absolu par ses victimes, *« version modernisée de l'oubliette médiévale ».* S'ils décrivent à leur tour les tortures et les conditions de détention qui leur ont laissé des séquelles physiques irréversibles, Ali Bourequat dresse également un portrait sans fard d'un souverain cruel, *« à la vie privée grevée par les vices »* et néanmoins aimé de l'Occident, qui lui savait gré de contenir le fondamentalisme.

S'achevant sur le récit des militaires incarcérés à Tazmamart de 1973 à 1991, les uns après le coup d'État manqué de Skhirat en 1971 et les autres après l'affaire du Boeing en 1972, cette étude rappelle qu'il en va de la responsabilité de chacun *« pour que de telles abjections soient fermement dénoncées et éradiquées ».*

Autre illustration de cette plongée en enfer, le récit autofictionnel *À qui le tour ?* (2) de l'écrivain et critique marocain Abdelkader Chaoui. Professeur et militant du groupe marxiste du 23-Mars, il a connu dès 1974, quinze années durant, les horreurs de la réclusion dans ce que Hassan II considérait comme son *« jardin secret ».* Il choisit de troquer l'autobiographie contre l'autofiction, qui autorise une plus grande métaphorisation, et lui permet aussi de répertorier les souffrances des victimes sans accabler les bourreaux, tout en se livrant à une autocritique de son rapport aux idéalismes de gauche.

Abdelkader Chaoui conte ainsi l'histoire d'Abdelkader Chaoui, attendant sur son lit d'hôpital une opération potentiellement fatale. Plusieurs personnages, y compris le sien, parlent de lui, une polyphonie qui compose une réflexion sur les engagements et les désillusions humaines et politiques, les amitiés, les amours, la vie…

AREZKI METREF.

(1) Jeanne Fouet-Fauvernier, *Écritures de la survie en milieu carcéral. Autobiographies de prisonniers marocains des « années de plomb »,* L'Harmattan, Paris, 2019, 304 pages, 31 euros.

(2) Abdelkader Chaoui, *À qui le tour ?,* Presses universitaires de Lyon, 2019, 96 pages, 10 euros.

BEAUX LIVRES

Les bonheurs du regard



Nicolas Bouvier disait être devenu photographe, par accident, pour gagner quelques sous au Japon, dans les années 1950. Pourtant, le rapport de l'écrivain à l'image fut intime et durable, comme le montre *Du coin de l'œil* (1). Sans jamais théoriser, Bouvier y dessine sa conception de la photographie : disponibilité de l'œil, attention au beau et à l'incongru, souci du témoignage et goût de l'humain.

Il y parle aussi de son métier d'iconographe, profession qu'il contribua, avec quelques autres pionniers, à inventer – un beau livre l'atteste (2) –, et qui consiste à fournir les éditeurs en illustrations variées. Avec son expérience du monde et des bibliothèques, sa faculté à voyager dans le temps, son sens des analogies, sa passion (à la fois savante et canaille) pour les arts populaires, les gravures anciennes, les grimoires, Bouvier y fit merveille – cherchant partout, exhumant des figures inconnues, opérant des rapprochements hardis.

Au-delà du plaisir, pour des lecteurs orphelins, de retrouver un écrivain aimé, ces deux livres témoignent d'un certain usage – subtil, attentif, sélectif – du monde des images, et d'un sage usage du monde via l'image. Dans notre époque envahie d'écrans, ils offrent un heureux contrepoint.

ANTONY BURLAUD.

(1) Nicolas Bouvier, *Du coin de l'œil. Écrits sur la photographie,* Héros-Limite, Genève, 2019, 224 pages, 14 euros.

(2) Olivier Lugon, *Nicolas Bouvier iconographe,* Infolio, Gollion (Suisse) - Bibliothèque de Genève, 2020, 160 pages, 26 euros.

BIOGRAPHIES

ORWELL. – Pierre Christin et Sébastien Verdier.

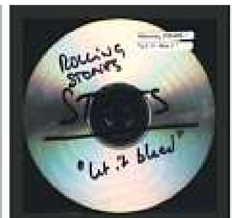
Dargaud, Paris, 2019, 160 pages, 19,99 euros.

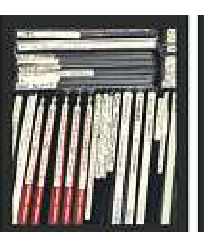
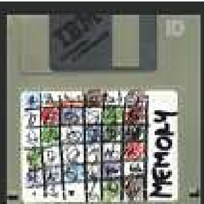
Cette biographie en bande dessinée explore les multiples facettes de l'auteur de *La Ferme des animaux* et de *1984,* Eric Blair (1903-1950), alias George Orwell (du nom d'une rivière anglaise où cet amoureux de la nature aimait pêcher). À sa sortie d'Eton (il en gardera l'accent pincé), Orwell devient policier dans l'empire des Indes – son rejet du colonialisme inspirera *Une histoire birmane*. Revenu en Europe, il vivote au fil de petits boulots et décrit la pauvreté dans des récits incisifs et critiques *(Dans la dèche à Paris et à Londres, Le Quai de Wigan).* Volontaire lors de la guerre d'Espagne, il combat dans les rangs du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM), dénoncé et attaqué par les communistes staliniens *(Hommage à la Catalogne)*… L'ouvrage, essentiellement en noir et blanc, insère dans le cours de la biographie des textes d'Orwell, illustrés par des « invités », Manu Larcenet, Blutch, Enki Bilal… Les auteurs Sébastien Verdier et Pierre Christin (un des créateurs en 1967 du personnage de *Valérian*) soulignent pour finir comment la novlangue a envahi notre quotidien (« plan social » = licenciements) et combien l'adjectif « orwellien » peut être dévoyé.

CÉDRIC GOUVERNEUR











HISTOIRE

HOMO DOMESTICUS. Une histoire profonde des premiers États. – James C. Scott

La Découverte, Paris, 2019, 302 pages, 23 euros.

S'appuyant sur une vaste documentation archéologique, James C. Scott construit, à l'opposé de la conception traditionnelle de la « civilisation », un récit proposant une lecture critique de la naissance des premières cités-États. Il interroge la domestication des plantes, des animaux et de l'homme même. Si les débuts de l'agriculture et de l'élevage sont bien antérieurs aux premières cités, celles-ci se construisent en lien étroit avec la culture céréalière : la prévisibilité des récoltes permet la constitution d'un appareil administratif, encadrant les hommes et leurs productions, pour en prélever une part. Confronté notamment aux épidémies induites par la promiscuité avec les espèces domestiquées, l'État recourt à la guerre et à l'esclavage pour conserver une main-d'œuvre suffisante à la production d'excédents. Et génère de nouveaux modes de vie, un milieu dont l'aménagement suscite *« un appauvrissement de la sensibilité et du savoir pratique de notre espèce face au monde naturel »*. La préface de Jean-Paul Demoule situe avec clarté l'ouvrage dans le courant de l'« anthropologie anarchiste » (David Graeber…).

PIERRE BRAUD

PRÉHISTOIRE DE LA LUSOPHONIE. Les relations culturelles luso-brésiliennes au XIXe siècle. – Sébastien Rozeaux

Le Poisson volant, Aix-en-Provence, 2019, 310 pages, 16,90 euros.

Au XIXe siècle, l'empire portugais connaît un déclin sans précédent. L'historien Sébastien Rozeaux analyse comment à la lusophonie officielle – alors une institution fragile asservie à une logique impérialiste – succède un nouveau concept : celui d'« amitié luso-brésilienne », un dispositif rhétorique instrumentalisé pour rebâtir la grandeur du Portugal. Cette idée connaît une actualité inédite après 1822 (année de l'indépendance du Brésil), lorsque les élites politiques et intellectuelles de part et d'autre – tant du pays naissant que de l'empire déclinant – vont l'intégrer à leur identité nationale. Mais pas de la même façon. Tandis que le Brésil est terre d'avenir pour les écrivains portugais, sorte d'eldorado littéraire, l'ensemble de la presse lusophone se caractérise par son peu d'empressement à prendre au sérieux la vie culturelle brésilienne. Notamment sa littérature. Un chapitre est consacré au grand écrivain portugais Camilo Castelo Branco et à ses rapports avec le Brésil.

MARÍA ISABEL ZAMORA YUSTI

LES ENFANTS D'ASPERGER. Le dossier noir des origines de l'autisme. – Edith Sheffer

Flammarion, Paris, 2019, 398 pages, 23,90 euros.

Hans Asperger est connu pour avoir donné son nom au syndrome de l'autisme dit de « haut niveau », sans déficit intellectuel. C'est à travers la psychiatre anglaise Lorna Wing que la thèse d'Asperger de 1944 a été redécouverte dans les années 1970. La Britannique, alors, ne connaissait pas l'implication d'Asperger dans l'organisation nazie de la psychiatrie autrichienne que l'historienne Edith Sheffer retrace dans ce livre. Chef d'un département de l'hôpital pédiatrique de Vienne à la fin des années 1930, Asperger développe sa théorie de la psychopathie autistique et travaille en relation étroite avec des responsables du système nazi d'euthanasie. Il envoie ainsi des dizaines d'enfants au Spiegelgrund, l'établissement où près de huit cents mineurs seront tués selon le *« régime du diagnostic »* du IIIe Reich, lequel considérait la mort comme une option de traitement à part entière. L'ouvrage dessine la nature duelle de l'action d'Asperger : son soutien prêté aux enfants handicapés et son rôle au sein du programme de suppression physique des personnes considérées comme malades.

RACHEL KNAEBEL

MUSIQUE

VESPRO, DE CLAUDIO MONTEVERDI. – Simon-Pierre Bestion

Alpha, 2019, 22 euros.

Les Vêpres de 1610 : une des œuvres les plus enregistrées de la musique ancienne. Claudio Monteverdi, futur prêtre, ouvrait avec cette liturgie vespérale et mariale un chemin inédit à la musique sacrée. Il l'entendait Renaissance et baroque, intime et grandiose, théâtrale et sacrée. Mieux, il laissait le choix aux futurs interprètes. Peu d'instrumentation, de liaisons entre les psaumes. À eux les couleurs ! Pour cet enregistrement, Simon-Pierre Bestion saisit furieusement la liberté donnée par Monteverdi et, ce faisant, augmente et régénère la partition. Il travaille l'instrumentation, ajoute antiennes grégoriennes, faux-bourdons du XVIIe siècle, de nouveaux instruments – dont les charmants bassons de saucisse et serpents. Il fait plus. Il pense à Venise, ouverte sur la Méditerranée des îles et de l'Orient, il se souvient des chants corses, de leur clameur unique. Avec son ensemble bien nommé La Tempête, il multiplie les styles de chant et fait danser la musique de Monteverdi d'une manière tendre, brutale, festive… ahurissante. Écoutez *Ô Dieu ! Viens me délivrer !* C'est la fin de l'après-midi, dans la lumière ambrée, l'appel à la prière résonne.

AGATHE MÉLINAND

IDÉES

Une autre mémoire

COMBLER des vides, saluer ce qui a été oublié et qu'il est important de se rappeler pour affronter le présent, c'est ce à quoi s'emploient trois auteurs italiens très différents, mais dont l'objectif est commun.

Stefano Massini, dramaturge mondialement joué, à la tête du Piccolo Teatro de Milan, entreprend, dans son *Livre des mots inexistants* (1), de créer des termes définissant des notions que le langage n'a pas fixées dans le vocabulaire. Ainsi l'adjectif « hearstien » est-il proposé pour définir l'*« attitude contradictoire de quiconque est amené dans la vie à agir d'une manière diamétralement opposée à ses principes, valeurs et opinions »*. Inspirateur de ce néologisme : William Hearst, le très influent et très à droite magnat de la presse qu'Orson Welles représenta dans *Citizen Kane*. Les trouvailles de Massini n'ont sans doute guère d'avenir, car souvent fondées sur des références peu connues, et ses définitions n'arrivent pas à la concision des dictionnaires. Qui pourrait utiliser les termes « hookisme », « rosabellien » ou « unfairisme » ? Pourtant, ce livre n'est pas pur jeu verbal. Il procure un plaisir très vif, comme si une intention seconde l'emportait sur l'intention première. Car l'auteur, avec malice, paraît consacrer un chapitre à une histoire centrée sur un inconnu pour, peu à peu, lui opposer une autre figure, et l'ensemble finit par former un récit foisonnant sur les silences de la postérité.

Carlo Rovelli vient d'un autre horizon puisque, connu notamment pour son essai *L'Ordre du temps* (réédité en 2019 chez Flammarion-Champs), il est avant tout un physicien de premier plan. Son nouveau livre, *Écrits vagabonds* (2), est un recueil d'articles donnés à la presse italienne. Un peu comme chez Massini, l'ensemble constitue une traversée de l'histoire avec une même volonté de rendre hommage à des chercheurs, parfois encore vivants, morts le plus souvent, qui n'ont pas été perçus dans leur véritable dimension. Ce n'est d'ailleurs pas systématiquement élogieux, l'erreur faisant, évidemment, partie du travail scientifique (ah, les impairs d'Albert Einstein !).

Il aime surtout remettre en perspective Aristote, Copernic, Marie Curie, Charles Darwin, des philosophes comme David Lewis, ou encore Dante car, pour lui, la science et la littérature ont de profondes parentés. N'ouvre-t-il pas son livre en se réjouissant de la savante passion que Vladimir Nabokov avait pour les papillons ? S'il fait quelques écarts dans le temps présent, en évoquant deux passages en Afrique où, entouré de gens dont le système de pensée est à mille lieues du sien, il éprouve une grande joie de l'esprit, c'est avant tout à partir de l'histoire qu'il défend une pensée sans chapelle et sans a priori, fasciné par les anthropologues qui montrent que, dans bien des sociétés primitives, il n'y avait ni inégalité ni tentation de la guerre.

C'est plutôt l'effroi d'un certain passé qui nourrit *Avant le repos*, publié en Italie en 2003 (3). Elena Gianini Belotti, pédagogue célébrée pour son essai *Du côté des petites filles*, paru en 1974 aux Éditions des Femmes, donne un nouvel exemple de l'inscription de l'infériorité du sexe féminin dans le fonctionnement de nos sociétés. Elle reconstitue le destin d'une jeune enseignante, Italia Donati, qui, à la fin du XIXe siècle, nommée dans le village de Porciano, en Toscane, y fut l'objet du harcèlement du maire et des chantages les plus ignobles, au point qu'elle se donna la mort à l'âge de 25 ans. Écrit après une enquête sur les lieux mêmes de la vie et de la mort de l'institutrice, ce récit, qui peut se lire comme un roman, est méticuleux, aimant, assez désespéré. C'est une autre manière d'aller chercher l'enseignement du passé. Un reflet noir, quand d'autres vont y chercher des lumières d'étoiles toujours vives.

GILLES COSTAZ.

(1) Stefano Massini, *Le Livre des mots inexistants*, traduit par Nathalie Bauer, Globe, Paris, 2019, 256 pages, 24 euros.

(2) Carlo Rovelli, *Écrits vagabonds*, traduit par Sophie Lem, Flammarion, Paris, 2019, 344 pages, 21 euros.

(3) Elena Gianini Belotti, *Avant le repos*, Éditions Do, Bordeaux, 2020, 272 pages, 21 euros.

CINÉMA

Epstein, un inclassable nécessaire

AUTEUR qui déroute les classifications, Jean Epstein (1897-1953), connu, surtout de nom, parmi les cinéphiles, n'a jamais été célèbre auprès du grand public. Inaugurée par un film de commande (*Pasteur*, 1922), son œuvre s'affirme au sein de la « Première Vague », premier courant d'avant-garde cinématographique, né en France autour de Louis Delluc, Abel Gance et Marcel L'Herbier, avec en particulier *La Chute de la maison Usher* (1928) – un ancrage soupçonné de nourrir une forme d'élitisme, qui n'ira pas sans effrayer les producteurs. Pourtant Epstein avait pris soin de démontrer ses compétences au sein de l'industrie en réalisant des films pour la compagnie Albatros, où son originalité demeurait : dès *Le Lion des Mogols* (1924) ou *Les Aventures de Robert Macaire* (1925). Finalement, c'est dans la production de documentaires poétiques en Bretagne que son œuvre contrariée se ménagera une certaine liberté d'expérimentation, en renonçant à une plus large reconnaissance, de *Finis Terrae* (1928) au *Tempestaire* (1947) (1).

Pourtant, son importance dans l'histoire et les théories du cinéma ne tient pas seulement aux films : comme chez Dziga Vertov, les écrits, parfois, les surpassent. On peut dès lors se réjouir de l'édition de ses *Écrits complets*, dirigée par un collectif autour de son scrupuleux biographe (2). Dans la continuité des deux volumes (III et V) parus en 2014 chez Independencia, les Éditions de l'Œil relancent l'entreprise à un rythme intensif, avec trois nouveaux volumes (I, II, VI) sortis en un an, parmi les dix annoncés pour l'ensemble. Epstein, écrivain tôt repéré par Blaise Cendrars, écrivit essentiellement des romans et des essais, ces derniers se concentrant tôt sur le cinéma dont il est un théoricien précoce, original, polémiste, nuancé.

S'il se défie de tout ce qui pourrait le soumettre à un système, de 1917 à sa mort, il ne cessera de témoigner d'une confiance subtile et visionnaire dans les pouvoirs encore inaccomplis du cinéma en tant qu'art. En dépit de convergences flagrantes avec la psychanalyse et le surréalisme, il s'en démarque pourtant et choisit de prolonger sa conscience sociale aiguë en se liant à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Epstein fonde avec sa *Lyrosophie* une esthétique, alliance indivisible de sa propre philosophie et de la poésie en vue de l'exploration des états sensibles. Elle doit succéder à la science, *« comme la science succéda à la religion* (3) *»*. Le cinéma, outil de connaissance, doit advenir quand *« les mots n'ont pas été trouvés »*. Ainsi, au temps du muet, son propre usage des intertitres ne leur délègue pas l'essentiel, comme c'est souvent le cas, ni ne cède à l'idéalisation d'un « cinéma pur » qui voudrait s'en dispenser totalement. L'éloquence verbale relaie avec rareté celle des images, au bénéfice du film.

Quant à ses foisonnants apports aux théories du cinéma, ils privilégient l'exploration de ses rapports spécifiques au temps davantage qu'à la fragmentation de l'espace. De ce point de vue, ils anticipent de plusieurs décennies les essais de « taxinomie » de Gilles Deleuze (*L'Image-mouvement* et *L'Image-temps*). Ainsi un ralenti sur les changements d'expression d'un visage peut-il révéler ce que l'œil, seul, jamais n'apercevra. Mais cet exemple est bien insuffisant pour faire effleurer, en peu de mots, l'étendue et la variété des apports d'Epstein, qui méritent que sa postérité trouve par ces efforts éditoriaux un nouvel élan.

DAVID FAROULT.

(1) Un coffret DVD – non exhaustif – des films de Jean Epstein a été édité avec soin en 2014 par Potemkine Films.

(2) Jean Epstein, *Écrits complets, volume I : 1917-1923, La Poésie d'aujourd'hui. La Lyrosophie et autres écrits*, préface de Jocelyne Saab, Éditions de l'Œil, Montreuil, 2019, 512 pages, 40 euros. Également : *Volume II : 1920-1928, Bonjour cinéma. Le cinématographe vu de l'Etna et autres écrits*, 320 pages, 30 euros ; *Volume VI : 1945-1950, Cours, Esprit de cinéma, articles*, 2020, 288 pages, 30 euros. *Cf.* aussi Joël Daire, *Jean Epstein. Une vie pour le cinéma*, La Tour verte, Grandvilliers, 2014, 255 pages, 16 euros.

(3) Toutes les citations sont extraites de ses *Écrits*, *op. cit.*

DANS LES REVUES

❑ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Nous aidons nos téléphones à nous espionner afin que des multinationales puissent manipuler nos désirs ; comment la romancière Ayn Rand a rendu respectable le capitalisme le plus implacable ; Israël a-t-il encore besoin de l'appui des Juifs américains ? (Vol. LXVII, no 6, 9 avril, bimensuel, 8,95 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Transformation de l'institution impériale au Japon ; le RSS, cette milice hindouiste qui constitue le véritable pouvoir en Inde ; la BBC, cible des attaques de la droite britannique… mais pas sans reproche. (Vol. 42, no 6, 19 mars, bimensuel, 4,25 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

❑ **PROSPECT.** Paradoxe du combat contre le réchauffement climatique : ceux qui militent en ce sens récusent le nationalisme alors que ce serait, selon cette publication britannique de centre gauche, le *« seul sentiment populaire capable d'inspirer le sacrifice collectif »* requis par cet objectif écologiste. (No 287, avril, mensuel, 5,95 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

❑ **THE BAFFLER.** Un article peu original sur le *New York Times*, mais un autre bien meilleur sur ces emplois non qualifiés qui réclament de nombreuses qualités *(lire l'article page 28)*. Également : comment les institutions juives américaines ont fini par ne représenter que la droite israélienne. (No 50, mars-avril, bimestriel, 14 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **THE DIPLOMAT.** Les réformes mises en œuvre par le sultanat de Brunei, qui a durci les sanctions pénales inspirées par la charia et introduit la lapidation à mort pour les personnes adultères et les homosexuels ; un éclairage sur la popularité du parti au pouvoir en Corée du Sud. (No 65, avril, mensuel, abonnement un an : 30 dollars. – Washington, DC, États-Unis.)

❑ **GLOBAL ASIA.** Alors que les règles de droit reculent dans de nombreuses démocraties asiatiques, l'autoritarisme se renforce également dans des systèmes déjà non libéraux, comme Hongkong. (Vol. 15, no 1, mars, trimestriel, abonnement un an : 40 dollars. – Séoul, Corée du Sud.)

❑ **ASIA FOCUS.** « Essai de prospective géopolitique » en période de Covid-19. Comment la Chine a géré la crise sanitaire, et le rôle de l'« État stratège » en Corée du Sud, à Taïwan ou à Singapour. (No 137, avril, gratuit en ligne sur le site de l'Institut de relations internationales et stratégiques, Paris, www.iris-france.org)

❑ **ÉTUDES.** Difficile de savoir comment la Chine sortira de la pandémie de Covid-19. La résilience chinoise à l'épreuve du virus : la surveillance permanente sera-t-elle acceptée ? L'économie pourra-t-elle repartir ? (No 4270, avril, mensuel, 12 euros. – Paris.)

❑ **POPULATION & SOCIÉTÉS.** À rebours de l'évolution du continent asiatique, le Pakistan ne parvient toujours pas à maîtriser sa démographie. Avec 2,4 % de croissance annuelle, il dépasse les 208 millions d'habitants, soit un doublement en moins de trente ans. (No 576, avril, mensuel, abonnement papier un an : 12 euros ; gratuit en ligne. – INED, Paris.)

❑ **REVUE D'ÉTUDES COMPARATIVES EST-OUEST.** Enjeux de mémoire en Pologne : les manuels d'histoire font la part belle aux enfants-soldats et aux combattants antisoviétiques ; l'Institut de la mémoire nationale, cheville ouvrière de la chasse aux symboles communistes et du révisionnisme sur la Shoah. (Vol. 51, no 1, printemps, trimestriel, 20 euros. – Paris.)

❑ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** La charge d'un analyste allemand contre la main tendue par le président français à la Russie, jugée *« irréaliste »* et emblématique des *« discours de propagande du Kremlin »*. Également : un dossier sur les pays du Golfe. (No 2020/1, printemps, trimestriel, 23 euros. – Paris.)

❑ **LA REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE.** L'influence croissante de la religion dans les relations internationales, avec notamment un article consacré à la diplomatie du pape François. (No 117, printemps, trimestriel, 20 euros. – Institut de relations internationales et stratégiques, Paris.)

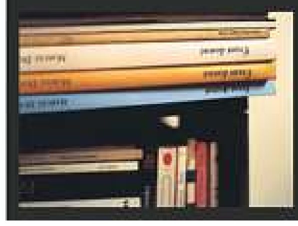
❑ **OCÉANISTES.** Le journal de la Société des océanistes consacre un dossier aux impacts socio-environnementaux du changement climatique dans le Pacifique sud. Loin d'être en voie de disparition, les habitants de ces territoires insulaires parlent aujourd'hui d'une voix commune à la table des négociations internationales. (No 149, hiver, semestriel, 39 euros. – Paris.)

❑ **CONFLUENCES MÉDITERRANÉE.** La guerre civile libanaise (1975-1990), dont la mémoire occultée – notamment la question des « disparus » – resurgit avec force depuis quelques années. (No 112, printemps, trimestriel, 21 euros. – Paris.)

❑ **NAQD.** Revue d'études et de critique sociale, *Naqd* (« réfutation », en arabe) se penche sur l'évolution du secteur médiatique algérien et son influence, réelle ou supposée, sur la situation politique et sociale. (No 37, hiver, annuel, 700 dinars algériens. – Alger.)

❑ **ALTERNATIVES SUD.** Dossier « Impasses numériques ». Parminder Jeet Singh plaide pour un *« non-alignement numérique »* vis-à-vis des États-Unis et de la Chine, qui permette au Sud de *« façonner soi-même des options numériques plus mixtes et ouvertes »*. (Vol. XXVII, no 2020/1, trimestriel, 13 euros. – Centre tricontinental [Cetri], Louvain-la-Neuve, Belgique.)





DANS LES REVUES

❏ **POLITIQUE.** La résistible ascension de l'extrême droite en Flandre avec, en particulier, une étude sur le traitement du Vlaams Belang et de ses équivalents par les médias flamands, passé du boycott au débat. (N° 111, mars, trimestriel, 12 euros. – Bruxelles, Belgique.)

❏ **QUESTIONS D'ÉCONOMIE DE LA SANTÉ.** Les « déserts médicaux » sont également les territoires les plus éloignés des pôles d'emploi et des services publics. Les maisons de santé améliorent l'accès aux soins et attirent les jeunes médecins. (N° 247, mensuel, mars, téléchargeable sur le site de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé, Irdes.fr – Paris.)

❏ **LE DÉBAT.** Un article sur le système hospitalier français qui commence par *« le manque de moyens des hôpitaux est un lieu commun abondamment décrit. (…) La réalité est inverse : le système hospitalier français est l'un des plus fortement dotés parmi les pays développés »* peut paraître avoir mal vieilli… Également au sommaire, Todd Gitlin analyse la base chrétienne évangélique de M. Donald Trump. (N° 209, mars-avril, bimestriel, 21 euros. – Paris.)

❏ **FUTURIBLES.** Pour relever le défi de la transition écologique, deux auteurs plaident pour la mise en place d'une fiscalité qui rétablirait l'*« équité sociale, fiscale et environnementale »* entre pays producteurs et importateurs. (N° 435, mars-avril, bimestriel, 22 euros. – Paris.)

❏ **ESPRIT.** La nouvelle équipe de direction, qui entend *« réinventer une Renaissance »,* met *« le populisme en débat »* en rejetant les jugements normatifs et en en situant chaque forme dans son contexte national. (N° 463, avril, mensuel, 20 euros. – Paris.)

❏ **POPULATION.** Les couples de même sexe mariés ont-ils des caractéristiques très différentes de celles des couples homme-femme ? Cinq ans après la loi sur le mariage pour tous, l'Institut national d'études démographiques (INED) apporte de premiers éclairages. (Vol. 74, n° 4, 4 numéros par an, abonnement un an : 90 euros. – Paris)

❏ **CAUSE COMMUNE.** Un dossier sur les États-Unis très divers et qui aborde à la fois la crise de l'hégémonie américaine, la lutte pour le droit à l'avortement, le rôle de Wall Street, du dollar, sans oublier le télégramme que Karl Marx adressa à Abraham Lincoln en 1864. (N° 16, mars-avril, bimestriel, 8 euros. – Paris.)

❏ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** L'attrait ambigu qu'exerce le monde rural sur certains citadins, qui l'idéalisent puis traînent en justice des paysans pour « trouble anormal de voisinage ». (N° 360, avril, mensuel, 6 euros.– Bagnolet.)

❏ **LA DÉCROISSANCE.** Un entretien avec Alain Gras, auteur en 2003 de *Fragilité de la puissance*, sur le sens de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19. Une critique de la néosorcellerie comme ésotérisme banché. (N° 168, avril, mensuel, 3 euros. – Lyon.)

❏ **CQFD.** Alerte sur ces bombes sanitaires à retardement que sont les camps de réfugiés, les centres de rétention, les prisons. Un collectif lance une application permettant d'enregistrer en temps réel, sur un serveur militant, des vidéos de violences policières. (N° 186, avril, mensuel, 4 euros. – Marseille.)

❏ **RÉFRACTIONS.** L'anarchisme est un anti-universalisme ; l'Internationale et le genre humain ; enjeux de l'universalisme pour le féminisme ; réflexions de René Riesel sur l'illégalisme, la clandestinité, la violence. (N° 43, automne-hiver, semestriel, 15 euros. – Paris.)

❏ **LIMITE.** L'attrait pour le local ne renforce-t-il pas le pouvoir des grandes entreprises en accélérant le désengagement de l'État ? Focus sur le projet d'enfouissement de déchets nucléaires dans la commune de Bure. (N° 18, avril, trimestriel, 10 euros. – Paris.)

❏ **RAISON PRÉSENTE.** Un dossier sur la « transition protéique » qui souligne les contradictions entre l'attention de plus en plus grande portée à une alimentation saine et une consommation croissante de plats préparés. (N° 213, trimestriel, 19 euros. – Paris.)

❏ **GUERRES MONDIALES ET CONFLITS CONTEMPORAINS.** Sport et guerre froide, ou comment prolonger l'affrontement quand un conflit direct et ouvert est impossible. Dès la fin des années 1970, les pays occidentaux se sont assuré l'hégémonie « culturelle et organisationnelle » du sport. (N° 277, mars, trimestriel, 22 euros. – Asnières-sur-Seine.)

❏ **HOMMES & LIBERTÉS.** Quand le pouvoir parie sur l'engagement (déclinant) des enseignants pour leur imposer ses réformes. Un dossier sur les « médias sous pression » analyse la financiarisation et la concentration de l'information. (N° 189, mars, trimestriel, 7 euros. – Paris.)

❏ **CAHIERS DU CINÉMA.** Ce dernier numéro de la rédaction démissionnaire à la suite du rachat du titre, pour être privé de son cahier critique, n'en a pas moins le charme d'un manifeste plein de panache. Avec une descente en flammes (Iris Brey), une mise en valeur (John Waters), un hommage (Max von Sydow). (N° 765, avril, mensuel, 5,90 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

POLITIQUE CULTURELLE

Rentabiliser le passé

Il faut sauver Notre-Dame. Sur fond d'émotion nationale et de promesses de dons émerveillantes, le constat était indiscutable. Mais que s'agit-il exactement de sauver ? Un patrimoine, un monument représentatif d'une histoire collective ou l'occasion enfin légale de transformer le passé en capital rentable et vidé de son sens ?

PAR PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER *



MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE - RMN-GRAND PALAIS

ANONYME. – Restauration du coq de la flèche de la cathédrale Notre-Dame par l'atelier Monduit, 1935-1936

LA flèche bascule dans un spectaculaire brasier le 15 avril 2019. Au chevet de Notre-Dame se pressent les grandes fortunes françaises. M. Bernard Arnault et son groupe LVMH, M. François Pinault et Kering, les frères Bouygues et leur holding familiale, Total, L'Oréal… Les promesses de dons affluent : 100 millions d'euros pour l'un ; 200 millions pour l'autre. Un an plus tard, sur le milliard promis, un cinquième a été versé, le reste devant arriver progressivement. Une mobilisation inédite pour un monument cultuel, devenu, au fil de ses neuf siècles d'existence, un des symboles de la France. Dès 2017, l'archevêque de Paris avait pourtant prévenu : *« L'état de la cathédrale Notre-Dame est en fait aujourd'hui parvenu à un stade où ses structures ne pourront bientôt plus jouer leur rôle et menaceront la stabilité même du monument, sans parler de la perte définitive de décors sculptés* (1)*. »* La flèche, le chœur, le chevet… les travaux à faire s'égrenaient comme un chapelet. Il fallait alors trouver 100 millions d'euros pour les deux prochaines décennies et 2 millions pour parer au plus urgent : étayer par un échafaudage la flèche d'Eugène Viollet-le-Duc, qui menaçait ruine – soit le budget annuel que l'État, propriétaire de Notre-Dame, consacrait à la cathédrale.

Un accord-cadre était bien signé en mai 2017 entre l'État et la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris pour préserver les églises historiques de la capitale et leurs œuvres d'art (par lequel l'État s'engageait à verser 1 euro de subvention supplémentaire par euro de mécénat recueilli, dans la limite de 4 millions par an). Mais, faute d'écho suffisant, l'archevêché décida de prospecter outre-Atlantique, où la popularité de Notre-Dame est grande. Ce fut la mission de la fondation Friends of Notre-Dame de Paris, lancée en 2017. Deux ans plus tard, le 16 avril, le président Emmanuel Macron annonçait l'ouverture d'une souscription nationale. Et, le lendemain, l'ancien chef d'état-major des armées Jean-Louis Georgelin était nommé représentant spécial du président et du gouvernement chargé de *« veiller à l'avancement des procédures et des travaux qui seront engagés »*.

Cette nomination, alors, surprend. Pourquoi appeler un général retraité en lieu et place du ministère de la culture, auquel incombe le financement des travaux d'entretien, de réparation et de restauration (les quatre-vingt-sept cathédrales sont la propriété de l'État) ? Parce que, selon le général, interrogé par la commission culture du Sénat le 22 janvier 2020, le président *« voulait, pour cette mission, un catholique, quelqu'un ayant exercé de hautes responsabilités dans l'État, et qui soit reconnu comme un homme d'autorité »*… Le chantier devra être achevé en cinq ans. Le 24 avril 2019, le gouvernement dépose en toute urgence devant l'Assemblée nationale le projet de loi pour la restauration et la conservation de Notre-Dame, s'autorisant *« à prendre, par ordonnances, (…) toutes dispositions relevant du domaine de la loi de nature à faciliter la réalisation (…) des travaux de restauration de la cathédrale »*. Quitte à prévoir, pour atteindre ces objectifs, *« des adaptations ou dérogations aux règles en matière d'urbanisme, d'environnement, de construction et de préservation du patrimoine »*.

La formulation est inhabituelle. L'État n'est-il pas le meilleur garant de ces règles ? À juste titre, le Sénat amende le texte, jugeant *« absolument incompréhensible la perspective d'introduire des dérogations aux règles de droit commun pour faciliter la mise en œuvre du chantier de Notre-Dame »*. Pourquoi, s'interroge-t-il, « [s']*imposer un tel délai* [de cinq ans, promis par M. Macron, pour la restauration] *alors qu'aucun diagnostic n'a encore pu être réalisé »,* et pourquoi créer un établissement public pour diriger celui-ci au risque de discréditer la *« capacité du ministère de la culture à prendre en charge ce chantier »* (2) ?

Il faut attendre le décret d'application du 28 novembre 2019 de la loi du 29 juillet 2019 relatif à la conservation et à la restauration de Notre-Dame de Paris pour obtenir quelques éléments de réponse. On y découvre, à l'article 2, que cet établissement public *« peut se voir confier l'aménagement de l'environnement immédiat de la cathédrale, notamment le parvis, la promenade du flanc sud et le square Jean-XXIII* [propriétés de la Ville de Paris], *dans le cadre d'une convention conclue avec la Ville »*.

La possibilité d'aménager les environs de la cathédrale fait aussitôt resurgir le projet qu'avait commandé, en décembre 2015, le président de la République François Hollande à Dominique Perrault, l'architecte qui a conçu la Bibliothèque nationale de France lors de la présidence de François Mitterrand, et à M. Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux. Tous deux avaient planché sur l'avenir de l'île de la Cité à l'horizon des vingt-cinq prochaines années. Sur ses vingt-deux hectares, Perrault soulignait que *« l'esquisse du projet (…) démontre la possibilité de créer environ cent mille mètres carrés sur l'Île, soit une valeur foncière nouvelle dépassant le milliard d'euros – sans transformation radicale de son paysage »*. Un projet ancré autour de Notre-Dame, point de convergence de treize à quatorze millions de visiteurs annuels. Une manne touristique – le monument le plus visité d'Europe – beaucoup trop peu exploitée, selon les auteurs, qui regrettent que la Sainte-Chapelle, distante de quatre cents mètres, ne soit alors visitée que par 500 000 touristes par an. Ils s'émeuvent surtout qu'on puisse prêter aussi peu d'attention aux 30 000 à 40 000 visiteurs quotidiens de la cathédrale, qui patientent des heures durant au pied de ses tours. Au lieu de pouvoir, moyennant quelques aménagements, déambuler agréablement à distance des intempéries mais à portée de main de toutes les commodités – toilettes, commerces, galeries marchandes, cafés… – qui étayent nos curiosités culturelles. Il suffit, selon eux, d'ouvrir le parvis, cent trente-cinq mètres de long sur cent mètres de large, sous lequel se niche la crypte archéologique, puis de le couvrir avec une immense dalle de verre. À coup sûr, elle serait au diapason de ce que Perrault souhaite ajouter : *« Au pied de la cathédrale, un débarcadère et des plates-formes flottantes accueillant piscine, cafés, restaurants, salles de concerts ; le long de la Seine, une longue promenade végétalisée, débarrassée des voitures, reliant les pointes aval et amont de l'île ; deux nouvelles passerelles qui franchissent le fleuve ; un peu partout, des verrières, des passages couverts, des galeries souterraines, des atriums en sous-sol* (3)*… »*

FAISAIENT seulement défaut à cette exploitation patrimoniale – digne de l'*Homo festivus* cher à l'écrivain Philippe Muray – les financements et les autorisations que requièrent les codes du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement pour tous travaux réalisés dans ce périmètre hautement protégé. Classée depuis 1862 au titre des monuments historiques du patrimoine français, Notre-Dame est aussi inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1991 ; une protection qui *« comprend les ponts, les quais et le bord de la Seine dans la partie historique de son tracé – entre le pont de Sully et le pont d'Iéna –, ainsi que l'île de la Cité et l'île Saint-Louis »*. Deux conditions quasi insurmontables, avait fait remarquer Perrault. Jusqu'à ce qu'une conjonction d'événements rende ce projet envisageable.

Tout d'abord, en septembre 2017, Paris a été nommée ville hôte des Jeux olympiques d'été de 2024, ce qui devrait attirer entre quinze et vingt millions de touristes et vingt mille journalistes, selon la municipalité, d'où l'urgence calendaire réservée à Notre-Dame. Ensuite, de nombreux monuments historiques ont été ou vont être désaffectés en raison d'objectifs financiers plus ciblés (comme le Palais de justice et le « 36, quai des Orfèvres »), le potentiel locatif sur l'île étant particulièrement attractif. Événement prometteur d'une évolution enfin moderne, l'Hôtel-Dieu, propriété d'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (APHP), est l'objet d'une *« obsolescence programmée »* pour garantir sa reconversion patrimoniale, comme le soulignaient dès 2010 les opposants à son démantèlement (4). Il a vu quelque 20 000 de ses 55 000 mètres carrés être cédés temporairement au groupe Novaxia, moyennant 144 millions d'euros, dans le cadre d'un bail à construction de quatre-vingts ans. À quelques pas du parvis de la cathédrale, cette surface proposera, non plus des services hospitaliers, mais, pour un tiers de la surface du projet, des restaurants et des commerces…

Enfin, point d'orgue à cette conjonction d'événements : l'incendie de Notre-Dame, qui remet en selle le projet urbanistique de Perrault grâce à l'article 2 du décret relatif à la restauration de la cathédrale. Celui-ci précise que l'établissement public chargé de celle-ci *« peut se voir confier l'aménagement de l'environnement immédiat de la cathédrale »*… Rien d'ailleurs ne semble empêcher de faire cet aménagement avec les dons reçus par la cathédrale. Perrault, nommé depuis urbaniste en chef du site de Seine-Saint-Denis pour les Jeux olympiques de Paris 2024 – et parallèlement engagé dans la transformation de la mythique poste du Louvre en une nouvelle adresse du luxe pour l'hôtellerie parisienne –, peut reparler de son projet, qui permet selon lui d'ouvrir la réflexion *« sur les conditions d'appropriation de ce patrimoine* (5)*»*.

Il serait déjà bien de le penser, ce patrimoine. Avec un budget de 338 millions d'euros par an, l'État en a-t-il encore les moyens ? Et la volonté ? Ou ne préfère-t-il pas à la restauration la transformation, qui cache le plus souvent une reconversion à des fins mercantiles ? Sous l'égide d'une poignée d'architectes internationaux, les mêmes codes formels et esthétiques standardisent les centres-villes du monde entier. Ces patrimoines modernisés, autrement dit uniformisés, ont pour objet d'attirer les flux touristiques globaux – une économie qui devient leur légitimation.

Les visiteurs sont condamnés aux mêmes pratiques : faire la queue, regarder, se regarder, consommer, dans des lieux que leur métamorphose réduit à un « façadisme d'ambianceurs ». Privés de leur sens tout comme de leur périmètre, les monuments sont réduits à une étape culturelle, éventuellement saupoudrée d'une pincée de *social washing* – logements sociaux, crèches, ateliers d'artistes, etc. – et agrémentée des faire-valoir de son assujettissement à un consumérisme plutôt haut de gamme. Ce sont là autant de gages de rentabilité pour attirer ces investisseurs privés qui remplacent l'État défaillant, afin moins de conserver nos monuments historiques (l'hôtel de la Marine, la poste du Louvre, l'Hôtel-Dieu…) que la possibilité d'en tirer profit. Le réemploi d'un monument n'est pas nouveau, mais cette orientation, aujourd'hui la norme, tend à effacer de chaque lieu sa mémoire, et, ce faisant, notre histoire.

Des pistes pourtant existent pour une réappropriation vivante. *« La mise en place d'une taxe de séjour de 50 centimes, voire de 1 euro, par nuitée payée par les touristes, à laquelle s'ajouterait, comme cela se fait déjà pour le sport, une taxe de 1,8 % prélevée sur les recettes de la Française des jeux, permettrait de doubler au minimum le budget consacré au patrimoine »,* plaide Didier Rykner, directeur de *La Tribune de l'art* (6). Pour que nos monuments ne soient pas de beaux murs révélant en creux l'épaisseur de nos vides.

* Journaliste.

(1) Marc Fourny, « Il faut sauver Notre-Dame de Paris ! », *Le Point,* Paris, 1er juin 2017.

(2) « Projet de loi pour la restauration et la conservation de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet », rapport de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, Sénat, 22 mai 2019.

(3) Philippe Bélaval et Dominique Perrault, « Mission île de la Cité, le cœur du cœur », Centre des monuments nationaux, Paris, décembre 2016.

(4) « Une pétition pour sauver l'Hôtel-Dieu », *Le Parisien,* 6 février 2010.

(5) « Notre-Dame de Paris - Dominique Perrault : "Il faut repenser la cathédrale avec son île" », *Le Point,* 23 avril 2019.

(6) Didier Rykner, *L'Incendie de Notre-Dame,* Gourcuff-Gradenigo, Paris, sortie prévue en septembre 2020.

LE MONDE diplomatique

LAURA MEDINA SOLERA. – « Lay Flat With Care » (À manipuler avec précaution), 2013

Les emplois non qualifiés n'existent pas

PAR LIZZIE O'SHEA*

AUX États-Unis, on ne compte plus les personnes qui ont commencé leur vie professionnelle chez McDonald's. Le chanteur Pharrell Williams a été licencié trois fois par la chaîne, et l'acteur James Franco, lui aussi salarié de l'enseigne dans sa jeunesse, s'est extasié en 2005 : *« Tout ce que je sais, c'est que, quand j'ai eu besoin de McDonald's, McDonald's a été là pour moi* (1). *»* Selon M. Paul Ryan, ancien président républicain de la Chambre des représentants, faire cuire les steaks hachés de la multinationale lui a tout simplement permis de mieux comprendre le rêve américain. *« Ce qui est vraiment marrant quand on travaille chez McDonald's, c'est d'apprendre à tout faire très vite,* se rappelle aussi M. Jeff Bezos, le patron d'Amazon. *Je voyais combien d'œufs on peut casser dans un laps de temps donné sans y faire tomber aucun bout de coquille* (2). *»* Des débuts en phase avec la future carrière de M. Bezos : le milliardaire, en effet, a fait de l'optimisation des performances de salariés traités en esclaves la signature de sa stratégie d'entreprise. Près de 800 000 personnes travaillent actuellement pour Amazon dans le monde, principalement à des postes tout aussi monotones que le premier « job » de M. Bezos : préparer des commandes dans des centres de distribution afin qu'elles soient envoyées aux clients.

Vendeurs, caissiers, serveurs, livreurs… autant de professions parmi les plus répandues aux États-Unis. Faiblement rémunérées, pour l'essentiel répétitives, elles offrent peu de perspectives. Ces métiers appartiennent à la catégorie des « emplois non qualifiés » *(unskilled labor),* une formule souvent trompeuse. Cette catégorie statistique désigne des emplois n'exigeant qu'une formation rudimentaire et ne requérant aucun diplôme, ce qui concerne, selon le Bureau des statistiques du travail (BLS), 31 % des travailleurs américains en 2018, une proportion significative.

Pourtant, tous ceux qui en ont fait l'expérience peuvent le confirmer : ces « petits boulots » exigent en fait des qualifications considérables. Servir dans un restaurant, répondre au téléphone, trier des articles, éplucher des légumes, encaisser… tout cela nécessite de la dextérité, de la force, de la mémoire, de l'endurance, des qualités relationnelles. Le « travail non qualifié » est en fait aussi divers que les compétences nécessaires pour le mener à bien, souvent acquises sur le tas. *« En disposant les plats sur son avant-bras ou entre ses doigts, un serveur compétent peut débarrasser une table en un voyage au lieu de deux,* détaille M[me] Britanny Bronson, elle-même serveuse dans un restaurant et professeure à mi-temps à l'université du Nevada. *Les termes "non qualifiés" et "peu qualifiés" vont à l'encontre du soin et de la précision avec lesquels mes collègues accomplissent leur rôle, quels que soient leur niveau de diplôme ou leur maîtrise de la langue* (3). *»*

Si les professions non qualifiées requièrent des compétences, il en va autrement des « manageurs » qui les encadrent. Quand on parle des robots-qui-volent-nos-emplois, on pense rarement à l'automatisation du management, un phénomène pourtant bien réel. Songeons aux emplois du temps générés à flux tendu par des ordinateurs et qui sont surtout imposés aux travailleurs à bas revenus. Selon un rapport du BLS, en 2017-2018, 31 % des employés de plus de 25 ans occupant des postes non qualifiés étaient informés de leur emploi du temps moins d'une semaine à l'avance, contre 14 % des salariés titulaires au moins du baccalauréat (4). Les travailleurs confrontés à ces incertitudes doivent alors rivaliser d'organisation et d'ingéniosité pour conjuguer leur vie personnelle et leur emploi. De même dans les centres d'appels, où les salariés sont de plus en plus soumis à des analyses algorithmiques fondées sur la reconnaissance vocale, à travers une boîte noire qui surveille leur ton et leur performance. Paraître énergique et empathique, notamment face à un client pénible, malgré des délais serrés et des règles de comportement strictes, demande de nombreuses compétences.

L'existence de la catégorie « travail non qualifié » s'explique en partie par une nomenclature obsolète, héritée de l'histoire. Or, comme le souligne M. Josh Cullinan, secrétaire du syndicat australien des employés de la vente et de la restauration rapide, ces derniers ne sauraient être comparés avec leurs prédécesseurs. Une employée travaillant dans un *drive* (commerce qui permet de récupérer ses achats en voiture) de fast-food doit aujourd'hui effectuer plusieurs tâches presque simultanément. Elle prend la commande d'un client via une oreillette tout en la saisissant dans un programme qui la transmet en cuisine, elle récupère des sacs de nourriture pour les donner à d'autres clients, elle encaisse les paiements grâce à des terminaux électroniques, le tout dans un laps de temps très court, et toujours avec le sourire, malgré de longues journées éreintantes physiquement et psychiquement.

La question des compétences requises de fait par ces postes non qualifiés, cependant, ne doit pas masquer une indéniable réalité : depuis une trentaine d'années, une grande partie de ces activités ont été délibérément déqualifiées. Elles ont été divisées, morcelées pour imposer une sempiternelle répétition des mêmes gestes, rendant ainsi les tâches encore plus éprouvantes. La journaliste Emily Guendelsberger approfondit cet aspect dans son dernier livre, *On the Clock* (5), fruit de plusieurs expériences d'emplois non qualifiés à bas revenus, notamment chez Amazon, McDonald's et dans un centre d'appels. Selon elle, le poste d'agent d'exploitation logistique dans un entrepôt Amazon constitue un parfait exemple de cette volonté de déqualification. Chaque tâche est attribuée au magasinier par un lecteur de code-barres qui fournit des instructions strictes et alloue une durée précise d'exécution s'exprimant par un compte à rebours en secondes. Ce travail n'est pas en soi difficile, mais il produit un stress et des douleurs telles que la journaliste a dû rationner ses antalgiques. *« Les comptes à rebours, les pénalités automatiques, toutes ces mesures sont là pour restreindre le manque d'efficacité des travailleurs, afin qu'ils se rapprochent du robot. »* À l'instar de la révolution industrielle, la révolution numérique traite les individus comme de simples moyens de production, dénués d'humanité.

Plus les travailleurs ressemblent à des automates, plus ils sont « remplaçables » au sens économique. *« Plus on déqualifie un emploi, moins le coût du renouvellement du personnel sera élevé,* ajoute Emily Guendelsberger. *Au bout du compte, générer un afflux constant de travailleurs non qualifiés revient moins cher que d'encourager les employés à rester en leur permettant d'approfondir leur expérience ou en augmentant leur salaire. »* Exception qui confirme la règle, M. Bezos a récemment relevé le salaire minimum de ses employés américains à 15 dollars l'heure, mais cette décision relève moins de la bienveillance que de l'adaptation aux tensions du marché du travail (6).

LE travail répétitif n'est pourtant pas le seul apanage des bas salaires. Les sportifs de haut niveau, par exemple, passent leur carrière à répéter les mêmes gestes, à développer un ensemble de compétences très ciblées, mais ces efforts procurent une reconnaissance sociale qui compense largement cette monotonie. Dans le *Boléro* de Maurice Ravel, le percussionniste doit jouer en boucle le fameux ostinato pendant quinze minutes, une tâche extrêmement répétitive mais également gratifiante si l'on en croit l'admiration qu'elle inspire. Même des emplois dits qualifiés, comme ingénieur, comptable, banquier, et parfois certaines professions médicales, reposent de plus en plus sur le recours à des systèmes technologiques qui modifient ou réduisent les compétences et les connaissances nécessaires à leur exercice. Ces métiers restent pourtant relativement bien payés et respectés, alors que l'on continue d'utiliser l'argument de la nature répétitive de certains emplois pour justifier leur faible rémunération.

Il est pourtant indéniable que, sans le travail effectué par ces millions de travailleurs prétendument non qualifiés, la société cesserait de fonctionner. Les syndicats des employés du bâtiment ont longtemps utilisé le slogan « Nous avons construit cette ville ». La journaliste Barbara Ehrenreich évoquait récemment un de ses amis, routier de profession, *« qui aimait souligner que chaque chose achetée dans un supermarché était arrivée là par camion ». « Rien ne marche sans des gens comme moi »,* avait-il l'habitude d'expliquer (7). Le raisonnement vaut aussi pour les livreurs, les caissiers, les serveurs, les ouvriers de l'agroalimentaire, etc. Les personnes qui remplissent les rayons des supermarchés, qui nous permettent de manger ou de nous habiller sont essentielles pour notre survie. « Nous vous nourrissons », indique très justement le slogan du syndicat australien des travailleurs agricoles. De nombreux emplois non qualifiés sont sans doute ennuyeux, douloureux, désagréables, mais ils ne sont certainement pas des « boulots de merde ».

Pour renverser la hiérarchie sociale des métiers et placer au sommet de la pyramide ceux qui apportent une contribution réelle à la société, les travailleurs vont devoir s'organiser. L'expérience d'un téléconseiller américain est à ce titre très instructive. Dans son centre d'appels, les délégués syndicaux essayaient de mobiliser, sans grand succès, sur une vaste gamme de revendications. Mais c'est une demande particulièrement réjouissante qui a servi de catalyseur. Dans ce centre, spécialisé dans les sondages, les numéros de téléphone sont composés automatiquement, par une machine. Entre deux appels, les travailleurs disposent d'un temps plus ou moins long, qu'une employée a voulu consacrer à la lecture. Sa hiérarchie lui a aussitôt demandé de poser son livre, puis l'a congédiée. Mais sa revendication est devenue un moteur de résistance. Ses collègues se sont mis en grève, obtenant finalement le droit de lire et la réintégration de la salariée licenciée.

M. Bezos s'est servi de son expérience de jeunesse de travailleur non qualifié pour créer un empire de la misère, qui exploite une armée de travailleurs non qualifiés. Peut-être est-il temps de l'obliger à écouter ses employés et à les respecter.

*Avocate. Auteure de *Future Histories : What Ada Lovelace, Tom Paine and the Paris Commune Can Teach Us About Digital Technology,* Verso, Londres, 2019. Une version de cet article a paru dans le magazine américain *The Baffler* (mars-avril 2020).

(1) James Franco, « McDonald's was there for me when no one else was », *The Washington Post,* 7 mai 2015.

(2) Charles Fishman, « Face time with Jeff Bezos », 31 janvier 2001, www.fastcompany.com

(3) Brittany Bronson, « Do we value low-skilled work ? », *The New York Times,* 1er octobre 2015.

(4) « Economic news release », Bureau des statistiques du travail, 24 septembre 2019, www.bls.gov

(5) Emily Guendelsberger, *On the Clock : What Low-Wage Work Did to Me and How It Drives America Insane,* Little, Brown and Company, Boston, 2019.

(6) « Amazon raises minimum wage to $15 for all US employees », 2 octobre 2018, www.cnbc.com

(7) « On the origins of the professional-managerial class : An interview with Barbara Ehrenreich », *Dissent,* New York, 22 octobre 2019, www.dissentmagazine.org



Mai 2020

Le Monde diplomatique du mois d'avril 2020 a été tiré à 180 366 exemplaires.